

UNIVERSITE SULTAN MOULAY SLIMANE

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Beni Mellal

Centre d'Etudes Doctorales : Lettres et Sciences Humaines

Formation doctorale : Langues et Sciences du Langage

**L'implicite en arabe marocain :
de la réalisation à l'interprétation.**

Approche linguistique

**Thèse de Doctorat
en Sciences du Langage**

Dirigée par :

Le professeur **Bennaser OUSSIKOUM**

Le professeur **Amal OUSSIKOUM**

Préparée par l'étudiant:

El Mostafa FTOUH

2015

UNIVERSITE SULTAN MOULAY SLIMANE

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Beni Mellal

Centre d'Etudes Doctorales : Lettres et Sciences Humaines

Formation doctorale : Langues et Sciences du Langage

**L'implicite en arabe marocain :
de la réalisation à l'interprétation.**

Approche linguistique

**Thèse de Doctorat
en Sciences du Langage**

Dirigée par :

Le professeur **Bennaser OUSSIKOUM**

Le professeur **Amal OUSSIKOUM**

Préparée par l'étudiant:

El Mostafa FTOUH

2015

A la mémoire du feu mon père

Mohammed FTOUH Ben El Ghazouani (1950-2014)

A mes deux enfants

Nouha et Abd Essamade

REMERCIEMENTS

Au moment où j'arrête cette recherche, je suis convaincu que la thèse est loin d'être un travail solitaire. En effet, je n'aurai jamais pu réaliser ce travail doctoral sans le soutien scientifique et psychologique d'un ensemble de personnes, un appui qui m'a permis de progresser dans cette phase délicate de l' « apprenti-chercheur ».

Ma gratitude va d'abord à M. Bennaser OUSSIKOUM et Mlle. Amal OUSSIKOUM qui m'ont accueilli au sein du laboratoire des Langues et des Sciences du Langage, et mis leur confiance en mes capacités, en acceptant de diriger cette thèse. Faire des recherches sous la direction et la supervision scientifiques de M. Bennaser OUSSIKOUM m'a été honneur. Grâce à lui, j'ai pu tirer profit et bénéficier de son expérience scientifique et méthodologique considérables qui m'ont facilité le travail de recherche. J'aimerais également lui dire à quel point j'ai apprécié son intérêt vis-à-vis de mon travail et la patience qu'il a manifestée lors des relectures et des corrections des documents que je lui ai confiés. La simplicité, la disponibilité, l'engagement, l'encouragement, les conseils scientifiques et méthodologiques de Mlle. Amal OUSSIKOUM m'ont permis de dépasser les moments d'hésitations et de difficultés au cours de mon travail de thèse. Je la remercie également pour les relectures et les corrections minutieuses de mes documents.

J'adresse mes vifs remerciements aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce travail, leurs remarques et suggestions sont un apport pour la suite de la carrière de chercheur que j'embrasse avec cette recherche.

De même, je tiens à exprimer ma reconnaissance à Mme Rahma BARBARA qui a contribué à l'élaboration de l'idée initiale de mon projet de recherche, pour m'avoir encouragé à choisir ce sujet de thèse et pour les références bibliographiques précieuses qu'elle m'a confiées.

Enfin, mes remerciements sont adressés à mes amis doctorants pour les discussions scientifiques fructueuses. Merci à tous les amis pour les relectures, je cite Mlle. Hanane GHACHIM, M. Abd Elkbir OUAZIDI, M. Salah BEHAMMOU et M. Hicham SAMADI.

Je ne peux pas terminer ces remerciements sans exprimer mes gratitudes pour tous les membres de ma famille : ma mère, ma femme, mes enfants, mes frères et sœurs pour leur soutien moral, leurs encouragements et leurs prières.

Je remercie tous ceux, que je n'ai pas pu citer par noms, qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce modeste travail.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
TABLE DES MATIÈRES	6
RÉSUMÉ DE THÈSE.....	13
TABLEAU DE L'ALPHABET PHONÉTIQUE UTILISÉ	15
TABLEAU DES ABRÉVIATIONS	16
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	18
CHAPITRE PREMIER : APERÇU SUR QUELQUES THÉORIES DE L'IMPLICITE	33
0. INTRODUCTION	34
1. L'implicite chez les grammairiens arabes.....	34
1.1.L'implicite dans « <i>ilm lbayan</i> ».....	35
1.2.Abdelkahir AL-JURJANI	36
1.3.L'implicite est un élément du miracle coranique.....	38
1.4.AS-SAKKAKI.....	39
1.5.L'implicite entre AS-SAKKAKI et GRICE	40
2. L'implicite dans la philosophie du langage	43
2.1.John Langshaw AUSTIN.....	44
2.1.1. Le constatif et le performatif.....	45
2.1.2. L'implicite dans l'acte de langage	48
2.1.3. La performativité implicite et la performativité explicite	49
2.1.4. La performativité en arabe marocain	51
2.1.5. Problèmes posés par la performativité implicite	54
2.1.6. Les actes de langages d'AUSTIN	58
2.2.John Rogers SEARLE	59
2.2.1. L'acte direct et l'acte indirect.....	61
2.2.2. L'acte propositionnel et l'acte illocutionnaire.....	62
2.2.3. Le contenu propositionnel et la force illocutionnaire.....	63
2.2.4. Les règles constitutives et normatives de l'acte illocutionnaire.....	64
2.3.Paule GRICE	65
2.3.1. Maxime de quantité.....	68
2.3.2. Maxime de qualité (dite aussi de vérité).....	69
2.3.3. Maxime de pertinence (dite aussi de relation)	70

2.3.4. Maxime de manière (dite aussi de modalité)	71
3. L'implicite dans la pragmatique cognitive	72
3.1. Les actes de langage dans la pragmatique cognitive.....	73
3.2. Comment élaborer cognitivement un sens implicite ?.....	75
3.3. L'implicite et la cognition.....	76
3.4. La théorie des implicatures et la théorie de pertinence	78
3.4.1. La disposition déductive	82
3.4.2. Le processus inférentiel cognitif	83
3.5. La communication ostensive-inférentielle.....	85
3.5.1. L'effet et l'effort dans la pertinence.....	88
3.5.2. Arrêt du processus inférentiel	89
4. L'implicite dans la pragmatique.....	90
4.1. Conception de l'implicite dans la « pragmatique ».....	90
4.2. La modalité implicite dans la « pragmatique »	94
5. DISCUSSION	95
5.1. L'implicite entre les théories analytiques et cognitives.....	96
5.2. L'implicite entre cognition et énonciation.....	99
5.3. L'implicite entre « pragmatique » et rhétorique arabe ancienne.....	102
CONCLUSION.....	103
CHAPITRE DEUX : LA MODALITE ET LA MODALISATION DE LA PHRASE A SENS IMPLICITE	107
0. INTRODUCTION	108
1. La modalité	111
1.1. L'assertion	112
1.1.1. Assertion à valeur de requête	113
1.1.2. Assertion à valeur d'ordre	116
1.1.3. Assertion à valeur de conseil.....	118
1.1.4. Assertion à valeur d'exigence	120
1.1.5. Assertion positive à valeur négative.....	121
1.1.6. Assertion négative à valeur positive.....	122
1.2. L'interrogation.....	125
1.2.1. Les conditions sémantiques pour le fonctionnement de la question	127

1.2.2. Les caractéristiques sémantiques des introducteurs interrogatifs en arabe marocain	128
1.2.3. Les valeurs implicites de l'interrogation.....	136
1.2.3.1. La question à valeur d'assentiment et de confirmation.....	137
1.2.3.2. La question à valeur assertive	139
1.2.3.3. La question assertive constative.....	139
1.2.3.4. La question assertive rhétorique.....	141
1.2.3.5. La question à valeur jussive	144
1.2.3.6. L'interrogation partielle et totale.....	152
1.3.L'injonction	155
1.3.1. L'injonction à valeur de souhait.....	156
1.3.2. L'injonction à valeur de conseil.....	157
1.4.L'exclamation.....	158
1.4.1. Les procédés de réalisation de l'exclamation.....	161
1.4.2. L'exclamation à valeur assertive.....	163
1.4.3. L'exclamation à valeur interrogative	164
1.4.4. L'exclamation à valeur injonctive.....	165
2. La modalisation.....	167
2.1.Les procédés de modalisation	168
2.1.1. Les verbes modalisateurs	168
2.1.2. Les auxiliaires modaux	169
2.1.3. Les introducteurs modalisateurs.....	170
2.1.4. Les modalités modalisées.....	170
2.2.La modalisation de l'implicite	171
2.2.1. La modalisation par verbes modaux.....	171
2.2.2. La modalisation des énoncés performatifs	172
2.3.La modalisation dans les interrogations.....	174
2.3.1. La condition de sincérité et de désirabilité.....	175
2.3.2. La condition d'aptitude	176
2.4.L'adjonction des auxiliaires modaux aux énoncés assertifs et interrogatifs.....	176
2.4.1. La modalité grammaticale : construction jussive.....	177
2.4.2. La modalité lexicale	180
2.5.La modalisation dans l'assertion.....	181

CONCLUSION	184
CHAPITRE TROIS : L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS TROPIQUE	190
0. INTRODUCTION	191
1. Réalisation de l'implicite dans le discours figuratif.....	191
1.1. Définition et typologie des tropes	193
1.2. Lecture des tropes	193
1.3. Le sens rhétorique	194
1.4. L'implicite est le résultat d'une allotopie	195
1.5. Rôle du savoir partagé et de la coopération	198
1.6. Rôle du code et du contexte	199
1.7. Implication des partenaires	199
2. Interprétation de l'implicite dans les figures d'analogie.....	200
2.1. La comparaison.....	200
2.1.1. Les manifestations linguistiques de la comparaison	201
2.1.2. Vers une typologie de la comparaison	205
2.1.3. Vers une classification des relations comparatives	207
2.1.4. Les traits sémantiques implicites relatifs aux Cré et au Cra.....	209
2.1.5. Le comparé implicite.....	211
2.1.6. De l'opacité à la transparence sémantique	213
2.2. La métaphore	220
2.2.1. L'implicite dans les types de métaphores	223
2.2.2. La métaphore directe exprimant une égalité ou une inégalité.....	230
2.2.3. Le partage culturel et linguistique.....	232
2.2.4. Autres types de la métaphore	235
2.3. La personnification	246
2.3.1. La personnification opérant sur la référence	247
2.3.2. La personnification opérant sur un la prédication.....	247
3. Interprétation de l'implicite dans les figures de l'opposition et de l'ironie	248
3.1. Les conditions de la réussite du sens ironique	249
3.2. L'antiphrase.....	252
3.3. L'antithèse.....	256
3.4. L'oxymore.....	259
4. Interprétation de l'implicite dans les figures d'amplification et d'atténuation	260

4.1.L’anaphore et la répétition	261
4.2.L’hyperbole et l’euphémisme	263
5. Les figures de substitution	266
5.1.La métonymie	266
5.2.La synecdoque	267
CONCLUSION	269
CHAPITRE QUATRE : L’IMPLICITE DANS LE DISCOURS PROVERBIAL	272
0. INTRODUCTION	273
1. Pourquoi l’implicite proverbial ?	275
2. L’implicite proverbial	279
2.1.Les conditions de la réussite du sens implicite proverbial	279
2.2.L’implicite proverbial entre opacité et transparence sémantique	281
2.2.1. Les proverbes transparents	282
2.2.2. Les proverbes opaques	284
2.3.Les caractéristiques de l’implicite proverbial	286
2.3.1. La longueur	287
2.3.2. Le rythme	291
2.3.2.1. L’équivalence de la longueur anatonique « syllabisation »	292
2.3.2.2. L’équivalence de la forme catatonique « rime »	292
2.3.2.3. L’équivalence de la longueur catatonique « cadence »	293
2.3.2.4. L’équivalence phonétique initiale	293
2.3.2.5. L’équivalence lexicale	293
2.3.2.6. L’équivalence morphosyntaxique	294
2.4. Le figement et le défigement proverbial	297
2.4.1. Le défigement prosodique	298
2.4.1.1. L’allitération	298
2.4.1.2. L’anaphore	299
2.4.1.3. L’antonymie	300
2.4.2. Le défigement syntaxique	300
2.4.3. Le défigement lexical	303
2.4.3.1. La substitution lexicale	303
2.4.3.2. l’adjonction de nouvelles lexies	304
2.4.3.3. La suppression de certaines lexies	304

2.4.3.4. L'ellipse.....	305
2.4.4. La manipulation sémantique	306
2.4.5. La métaphorisation.....	308
3. L'implicite sémantique proverbial et pragmatique proverbial	312
3.1. La désambiguïsation	313
3.2. L'implicite pragmatique proverbial	314
3.2.1. L'ambiguïté référentielle.....	315
3.2.2. Quelques proverbes issus de contes	316
3.3. L'implicite sémantique proverbial.....	319
3.3.1. L'ambiguïté lexicale.....	319
3.3.2. L'image dans l'implicite sémantique proverbial.....	320
4. Les archétypes et les stéréotypes	333
4.1. Les archétypes.....	333
4.1.1. Les archétypes négatifs	334
4.1.2. Les archétypes positifs	335
4.2. Les stéréotypes.....	336
4.2.1. Les stéréotypes négatifs.....	336
4.2.2. Les stéréotypes positifs.....	338
5. L'implicite syntaxique	339
5.1. La juxtaposition.....	339
5.1.1. La cause.....	340
5.1.1.1. La causalité directe.....	340
5.1.1.2. La causalité indirecte.....	341
5.1.2. Le but.....	345
5.1.3. L'opposition.....	346
5.1.4. Le temps	346
5.2. L'apposition.....	347
5.2.1. La relative apposée	347
5.2.1.1. La cause	348
5.2.1.2. L'opposition.....	349
5.2.1.3. La condition	349
5.2.2. Le participe présent	350
5.3. La coordination	352

5.3.1. La disjonction	353
5.3.2. Le temps.....	353
5.3.3. L'opposition.....	354
5.3.4. La cause	354
5.3.5. La conséquence	355
5.3.6. La comparaison	355
5.3.7. La transition.....	356
CONCLUSION.....	357
CONCLUSION GÉNÉRALE	361
BIBLIOGRAPHIE	373

RÉSUMÉ DE THÈSE

L'implicite en arabe marocain : de la réalisation à l'interprétation.

Approche linguistique

Circonscrire les règles de fonctionnement de l'implicite en arabe marocain nous a permis d'arriver aux procédés de création de ce dernier dans des situations conversationnelles et d'en examiner l'interprétation suite à sa soumission aux lois de discours. Le passage de l'explicite à l'implicite est une opération mentale et intelligente cherchant un objectif pragmatique à savoir la réussite de la communication. Elle permet l'entente et l'évitement des possibles mésententes communicationnelles. L'arabe marocain, comme système de communication, est riche en formes imagées et en procédés linguistiques diversifiés qui font de lui un système riche en matière d'implicite. Cet ensemble de caractéristiques nous a interpellé à chercher les mécanismes linguistiques et extralinguistiques qui permettent la réalisation et l'interprétation de l'implicite dans cette langue orale.

THESIS SAMMARY

The implicit in Moroccan Arabic: from implementation to interpretation. A Linguistic Approach

Defining the functioning rules that govern the use of the implicit in Moroccan Arabic has enabled us to recognize the implementation processes of the latter in conversational situations and examine its interpretation following its submission to the rules of discourse. The transition from the explicit to the implicit is a smart mental operation having a pragmatic objective, namely the success of communication. It

helps achieve agreement and avoid possible communicational misunderstanding. The Moroccan Arabic, as a system of communication, is rich in figurative forms and diversified linguistic processes, which make it a rich system in terms of the implicit. The combination of these features has challenged us to search for the linguistic and extra-linguistic mechanisms that allow for the implementation and interpretation of the implicit in this oral language.

TABLEAU DE L'ALPHABET PHONÉTIQUE UTILISÉ

Dans la transcription des énoncés de notre corpus, nous avons opté pour une transcription phonologique comme l'illustre le tableau suivant :

Symboles de transcription adoptés	Equivalents en API
ʔ	ʔ
b	b
t	t
θ	θ
ʒ	ʒ
ħ	ħ
x	x
d	d
ð	ð
r	r
z	z
s	s
š	ʃ
ʂ	s ^ʕ
ɖ	ð ^ʕ
ɗ	t ^ʕ
ʐ	z ^ʕ
ɛ	ʔ ^ʕ
ğ	ɣ
f	f
q	q
k	k
l	l
m	m
n	n
h	h
w	w
y	j
a	a ¹
u	u
i	i

¹ Les voyelles longues de l'arabe classique sont (\bar{a} / a:), (\bar{u} / u:) et (\bar{i} / i:).

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS

Affir	Affirmative
Art.	Article
Col.	Collaborateurs
Coll.	Collection
Dict.	Dictionnaire
Dir.	Directeur
Ed.	Edition
EUS.	Edition Universitaire du Sud
Ex.	Exemple
e.g.	Par exemple
Ibid.	Ibidem, au même endroit, dans la même œuvre.
i.e.	A savoir
Infra.	ci-dessous
Imp.	Impérative
Inton.	Intonation
Masc.	Masculin
Nr.	Numéro
P.	Pages.
Plur.	Pluriel
Pers.	Personne
pp.	Pages
Préf.	Préfacé par

PUL.	Presse Universitaire de Lyon
PUF.	Presse Universitaire de France
Subj.	Subjonctif
Sing.	Singulier
SN.	Syntagme nominal
Supra.	ci-dessus
SV.	Syntagme verbal
SVO.	Sujet, verbe, complément
Trad.	Traduction de
Vol.	Volume (s)
VSO.	Verbe, sujet, complément

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Présentation de l'objet d'étude

Cette thèse traite un phénomène linguistique et communicationnel selon lequel certains énoncés ne sont pas conçus chez l'interlocuteur pour leurs sens explicites mais pour des sens implicites. En effet, nous nous sommes posé la question suivante : comment se fait donc ce passage de l'explicite à l'implicite en arabe marocain ? Pour répondre à cette question, nous avons rassemblé un corpus emprunté à l'arabe marocain², et nous l'avons soumis à une analyse linguistique pour en déceler les mécanismes qui permettent la réalisation et l'interprétation de l'implicite.

En fait, les conflits communicationnels sont souvent dus à la mauvaise interprétation des énoncés à sens implicite, surtout lorsque l'énoncé ne comporte pas d'indices linguistiques qui permettent de faciliter l'interprétation de ce sens.

Cependant, la question suivante s'impose : l'implicite restera-t-il toujours un OSNI, Objet Scientifique Non Identifié, pour reprendre le sigle de SEZE (1994) ? Vouloir identifier cet « objet », c'est déjà reconnaître qu'il possède des propriétés que l'on pourrait décrire.

En approchant l'implicite comme phénomène communicationnel et pragmatique, nous partons de la conviction selon laquelle la conscience en matière des mécanismes linguistiques et extralinguistiques, qui interviennent dans la réalisation et l'interprétation de l'implicite, facilite l'intercompréhension et permettent d'éviter tout

² Les données analysées sont tirées du parler de notre région « Beni Amir Est ».

type de conflit et de mésentente communicationnels liés aux mauvaises expressions et réceptions de l'implicite.

Le passage du sens superficiel au sens profond n'est pas une tâche facile, comme il paraît, puisque, dans certaines situations d'énonciation, des éléments linguistiques, parfois facultatifs, sont très déterminants et orientent le sens d'une manière concise. Les discours diplomatique, politique, journalistique, etc., sont des discours responsables qui peuvent mener à des conflits à fortes répercussions. Ces conflits pourraient se réaliser en cas d'un manque de maîtrise des spécificités de la langue et des conditions de réalisation de l'implicite du côté du locuteur et des mécanismes qui permettent son interprétation du côté de l'interlocuteur. Or, la difficulté de l'implicite réside en dehors de ce qui est linguistique, c'est-à-dire, dans ce qui est extratextuel. Ces réflexions ont abouti à une ouverture sur la pragmatique de la communication pour chercher tout ce qui est linguistique et extralinguistique permettant la bonne production et la bonne réception de l'implicite. En abordant notre travail d'analyse, nous n'avons pas pu dissocier ce qui est pragmatique de ce qui est syntaxique, sémantique ou phonologique.

Cette étude permet de ne pas envisager le discours comme un objet clos, dans son indépendance, mais d'élargir la perspective à l'ensemble des situations de communication dans lesquelles il s'inscrit. C'est-à-dire : comment certains énoncés expriment un implicite au moment où ces mêmes énoncés ne l'expriment pas dans des contextes différents ? En effet, nous comptons arriver aux indices linguistiques qui régissent la réalisation des énoncés à sens implicite et ceux qui contribuent à sa bonne réception dans le cadre d'une communauté linguistique déterminée, à savoir le contexte marocain. Il nous a fallu

associer toutes les composantes de la linguistique au profit d'une approche pragmatique parce qu'il est difficile d'isoler le discours comme étant un dispositif verbal et visuel de son contexte social, culturel, interactionnel et situationnel. La sémantique trouve donc dans la communication les moyens de développer des ouvertures pragmatiques.

L'interaction énonciateur – énonciataire, dans toute situation de communication, implique une certaine performativité, car "dire" du locuteur vise à "faire" chez l'interlocuteur, et "faire" ne pourrait pas passer sans répercussions en cas de malentendu communicationnel. *« Comprendre un énoncé, c'est identifier outre son contenu informationnel, sa visée pragmatique, c'est-à-dire sa valeur et sa force illocutoires »* (KERBRAT-ORECCHIONI, 2002 : 206).

Le sujet de cette thèse trouve une justification dans le fait que le discours des Marocains est souvent un discours en filigrane qui use fréquemment de proverbes ou de paraboles qui font de lui un discours détourné, contourné, allusif et plein d'implicite sous des dits apparents. Dire directement des réalités pourrait nuire aux relations interpersonnelles et mener au conflit, c'est pourquoi l'implicite s'impose dans certaines situations de communication et devient la solution adéquate, d'où notre volonté d'approcher ce phénomène linguistique et pragmatique. Nous comptons l'étudier dans un contexte qui dépasse le texte écrit vers un cadre plus large à savoir celui de l'oralité, c'est-à-dire un passage de la langue à la parole.

Un locuteur peut ne pas utiliser, pour des raisons de convenances, l'expression directe, c'est dans ce cas où l'implicite trouve une justification d'existence. Parler une langue, c'est adopter un

comportement linguistique et extralinguistique pour transmettre une idée ou inciter quelqu'un à agir. Les individus, qui communiquent, posent des questions, adoptent des comportements, font des promesses, donnent des ordres, manifestent des excuses, etc., doivent avoir l'intention de signifier réellement ce qu'ils disent. Mais notre langage n'est pas toujours clairement exprimé. La langue a besoin d'un décodage pour être comprise d'une manière correcte. L'illocutoire, l'illocutionnaire, la référence, le sous-entendu, l'implicature, l'inférence, les présupposés, le non-dit, les mandes, etc. sont des concepts qui forment un isomorphisme reflétant un même phénomène linguistique très récurrent dans nos communications quotidiennes à savoir l'implicite.

L'analyse des interactions conversationnelles n'a pas pu échapper, depuis longtemps, aux élargissements à d'autres disciplines autres que la linguistique, comme la sociologie, la psychologie, la philosophie, l'ethnographie, etc. En effet, toute situation conversationnelle, mettant en interaction deux ou plusieurs personnes, dans un contexte formel ou informel, pourrait faire l'objet d'une analyse conversationnelle interactionniste donnant lieu à des interprétations et des explicitations des sens tacites.

Ceci dit, il faut signaler que, contrairement à ce que l'on peut attendre, le discours direct, portant une signification explicite, reste un cas plus rare par rapport à un discours ayant une signification implicite. Donc, étant donné sa récurrence dans nos communications quotidiennes, l'implicite mérite un arrêt pour une analyse minutieuse comme le stipule KERBRAT-ORECCHIONI (1986 : 6) :

« Que les contenus implicites (ces choses dites à mots couverts, ces arrière-pensées sous entendues entre les lignes) pèsent lourd dans les énoncés, et qu'ils jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de la machine interactionnelle, c'est certain. Quelle que soit la bizarrerie de leur statut topographique, les contenus implicites méritent donc l'analyse s'y attarde ».

En effet, pour interpréter correctement cette partie elliptique et/ou implicite dans le discours, les coénonciateurs doivent faire un effort particulier, à la fois linguistique et interprétatif, puisque l'extraction d'un contenu implicite exige de l'interlocuteur un surplus de travail interprétatif.

Contexte de l'étude

Nos lectures nous ont indiqué que l'implicite a été traité dans différentes langues par différentes théories, mais elles ne nous révèlent rien sur l'implicite en arabe marocain. Nous n'avons pas repéré une étude de l'implicite pragmatique appliquée à un corpus marocain en l'occurrence, d'où vient l'intérêt de notre étude et son originalité. Une raison qui a suscité notre intérêt pour aborder ce phénomène langagier et en faire notre sujet de thèse.

Nous traiterons ici l'implicite en arabe marocain, une langue qui se présente comme un domaine fertile pour une multiplicité de sujets de recherche en linguistique vu les spécificités linguistiques, les charges culturelles, sociales et cognitives qui la caractérisent. Elles lui attribuent des interprétations sémantiques et pragmatiques très riches puisque le langage quotidien des gens est doté généralement d'un non-dit. Nous

pouvons prétendre que l'implicite pourrait être conçu comme une propriété fondamentale de cette langue en question.

Le sujet de notre thèse trouve ses origines dans une communication que nous avons présentée lors d'un colloque international qui a eu lieu à la faculté des Lettres et des Sciences Humaine de Beni Mellal (Maroc). Ce colloque, qui avait comme intitulé « *le verbe dans tous ses états* », a connu une participation de notre part dans laquelle nous avons traité les verbes modaux en arabe marocain et leurs rôles d'assigner aux énoncés des valeurs prescriptives implicites.

Motivations et intérêts de la recherche

La langue peut se servir de l'implicite pour plusieurs raisons, mais parfois il est mal conçu par l'interlocuteur. Nos tendances consistent à dévoiler ce qui est linguistique ou extralinguistique relatif aux énoncés dotés d'implicite en vue d'une description qui permet d'éviter le malentendu communicationnel.

Le concept de l'implicite a été étudié à travers la classification et les méthodes qui relèvent de la philosophie du langage dans un premier temps et de la pragmatique par la suite. Les deux concepts principaux de l'expression implicite, à savoir la présupposition et le sous-entendu, ont été abordés par différents linguistes, mais leur manifestation en arabe marocain reste encore un domaine inexploité.

Les études linguistiques se penchent souvent sur les propriétés de la langue que ce soit au niveau linguistique (phonologique, syntaxique et sémantique), ou culturel et sociolinguistique, surtout les langues écrites tels le français, l'anglais, l'arabe classique, etc. De nos jours, les linguistes attribuent plus d'intérêt aux langues et aux dialectes locaux

qui offrent des perspectives de recherche différentes, puisque d'autres paramètres culturels, sociologiques et psychologiques interviennent et s'associent aux données linguistiques dans ce type de langue. L'arabe marocain, comme d'autres langues orales, se présente de plus en plus comme un domaine de recherche qui attire les linguistes, et auquel ils donnent plus d'intérêt compte tenu des richesses linguistiques qu'il présente.

Nous avons choisi d'approcher l'implicite en arabe marocain vu sa présence récurrente dans nos communications quotidiennes et aussi notre besoin crucial de ce mode de parler pour des raisons diverses. Souvent, nous n'arrivons pas à nous exprimer directement, d'où vient notre besoin de l'implicite. Ce travail sera un ajout aux études linguistiques de l'arabe marocain qui connaît un manque dans ce domaine de recherches, surtout, en ce qui concerne ce rapprochement entre ce qui est pragmatique et ce qui est cognitif. Ces derniers font deux champs de recherche linguistique différents mais complémentaires manifestant plusieurs points communs comme la visée de la langue, l'influence des états psychologiques, l'énonciation et sa relation avec le but linguistique, etc.

Cette thèse se veut également une modeste contribution qui vise à combler un manque dans le domaine des analyses pragmatiques relatives à l'arabe marocain, puisque jusqu'à présent, les études présentes visent surtout les analyses des phénomènes linguistiques : syntaxiques, sémantiques ou phonologiques de cette langue orale. Elle contribue dans une partie à approcher la remarque de MOESHLER (2001 : 3) lorsqu'il stipule que si la linguistique et la pragmatique ont mis au premier plan la notion d'implicite et son rôle dans la communication, aucune approche

linguistique ou pragmatique de type gricéen³ n'a permis d'expliquer les raisons pour lesquelles les locuteurs ont des préférences de discours sous-spécifiés, vagues ou implicites.

Problématique et hypothèses

L'objectif principal de notre recherche est d'arriver à expliquer comment se fait ce passage du sens explicite au sens implicite, que ce soit au niveau cognitif ou linguistique, et trouver les mécanismes qui interviennent dans la réalisation et l'interprétation de l'implicite. C'est un phénomène sémantique présent dans toutes les langues naturelles, mais sa réalisation et son interprétation diffèrent selon les particularités de chaque langue.

L'implicite joue un rôle très important dans la réussite de la communication. C'est un moyen contre la censure, une manière de dire la vérité quand elle est blessante, un outil esthétique de notre discours, etc. C'est aussi un moyen de transmission d'un flot d'informations dans un discours concis.

En effet, nous partons de la problématique suivante :

Comment se fait le passage de l'explicite à l'implicite en arabe marocain ? Comment se réalise cet implicite et quels sont les mécanismes linguistiques et pragmatiques qui contribuent à sa bonne interprétation ?

Notre étude part d'une hypothèse principale selon laquelle tout énoncé en arabe marocain, exprimé dans une situation de communication avec interaction directe entre locuteur et interlocuteur, serait révélateur de sens implicite.

³ Relative à GRICE.

Etant donné que la réalisation de l'implicite revient au locuteur et son interprétation à l'interlocuteur, notre hypothèse pourrait se répartir en deux volets hypothétiques :

Hypothèse 1 :

La réalisation de l'implicite pourrait passer par le respect de certains paramètres pragmatiques et l'existence d'éléments linguistiques dans tout énoncé susceptible de véhiculer un non-dit.

Question 1 : *Quels sont ces paramètres pragmatiques et ces outils linguistiques qui permettent d'attribuer à un énoncé un sens implicite ?*

Hypothèse 2 :

La réussite de l'implicite dépend de la connaissance et la prise en conscience de tous ces mécanismes linguistiques et pragmatiques, et leur rôle dans la bonne interprétation des énoncés à sens implicite.

Question 2 : *Comment la connaissance de ces données linguistiques et pragmatiques contribuent à éviter tout conflit communicatif et permettent la réussite du sens implicite et par conséquent la visée pragmatique de la communication ?*

Selon une conception traditionnelle, les humains communiquent grâce au langage, qui permet d'encoder ou de décoder toutes les significations communicables explicitement ou implicitement. Quelques questions peuvent donner une justification à l'implicite comme nécessaire dans toutes les langues naturelles :

- Pourquoi ne parle-t-on pas toujours directement ? et corrélativement, pourquoi cherchons-nous à décrypter dans les énoncés d'autrui, avec un surplus de travail interprétatif ?

En effet, la bonne compréhension des mécanismes du langage permet une bonne compréhension des messages véhiculés par le discours. Cette idée est appuyée par STRAWSON (1970) qui pense que nous ne pouvons espérer comprendre le langage, comme le théoricien vise à le faire, si nous ne comprenons pas le discours, si nous ne tenons pas compte du but de la communication.

Dans ce travail, nous viserons l'examen de la dynamique des différents supports linguistiques, qui permettent à l'interlocuteur de faire une interprétation pragmatique réussie de l'acte de langage, pour pouvoir agir convenablement sur la visée du discours. En essayant de déceler tout ce qui est linguistique permettant la réalisation et l'interprétation de l'implicite, nous ne pouvons pas négliger le rôle de ce qui est extralinguistique (intonation, accent, pause, prosodie, etc.) puisque son effet est identique à celui des signes diacritiques à l'écrit.

Si la langue est essentiellement vouée à l'interaction des individus, c'est que la communication interpersonnelle est vouée à satisfaire un besoin pragmatique qui gère les relations humaines. La langue commence et finit par être un outil pragmatique pour la réalisation d'objectifs gérés par un besoin cognitif. Pour pouvoir remplir des actes et des actions adéquates à l'objectif de l'énoncé reçu, différents facteurs interviennent : le facteur à aspect social et le facteur individuel du langage. Dans ce sens, SEARLE (1972 : 255) pense que

« la langue, en effet, est définie d'abord comme une institution, comme un ensemble de conventions dont l'arbitraire même décèle le caractère social ».

Corpus

Le corpus est un élément très intéressant dans le travail du chercheur, c'est à travers ce corpus que se tissent toutes les analyses et tous les résultats vers lesquels s'oriente le chercheur dès le début de son travail.

Nous admettons que l'implicite est un procédé pragmatique plus fréquent dans les discours parémiques et tropique que dans tout autre discours. Le corpus sur lequel sera basé notre travail sera tiré du parler quotidien des Marocains et de tout ce qui pourrait être objet d'interprétation par inférence. Au parler quotidien s'ajoutera tout ce qui nous paraît utile dans les études universitaires et les recueils de collection, surtout ceux qui concernent les proverbes et le discours tropique.

En collectant notre corpus, nous n'avons pris que les énoncés utilisés dans le cadre géographique de la région de Beni Amir Est, une région dans laquelle nous avons grandi, ce qui nous permettra d'approcher notre corpus avec plus de savoir concernant les usages de ces énoncés.

Dans le corps de notre texte, notre corpus sera présenté en trois niveaux : un premier niveau qui présente l'énoncé explicite transcrit en A.P.I., un second qui comporte sa traduction littérale ou son équivalent, et en troisième lieu, son sens implicite donné entre des guillemets. Toutefois, ce qui importe pour nous, c'est le sens implicite qui en découle, parce que le passage d'une langue naturelle à une autre est un type de transformation intersémiotique auquel les textes oraux sont particulièrement sensibles.

Quant à la transcription de notre corpus, nous adopterons une transcription phonologique qui ne tient pas en compte tout ce qui relève de la composante phonétique.

Notre corpus relève de l'oralité qui représente une des matrices fondamentales de l'imaginaire collectif des Marocains. Elle constitue selon QUITOUT (2001) une véritable "grammaire de valeurs" qui assure la cohésion sociale, forge l'identité nationale et culturelle et résorbe les conflits entre les membres de la communauté. Nous pouvons citer, parmi les genres oraux les plus susceptibles de contenir de l'implicite, celui appartenant au paradigme parémique à savoir les proverbes, les devinettes, les énigmes, les maximes, etc., celui relevant des mythes, des légendes, des contes, des fables, des anecdotes, des facéties, etc., celui revenant au paradigme poétique à savoir les textes versifiés, rimés ou chantés. Enfin, dans le paradigme dramatique, nous trouvons l'art de la représentation ou du jeu de scène comme les tragédies et les comédies jouées surtout dans l'espace populaire de la Halqa. En revanche, nous ne pouvons pas traiter l'implicite sous ses diverses facettes de l'oralité, mais nous avons sélectionné nos énoncés dans les discours utilisés par les Marocains et les plus révélateurs de l'implicite tels le discours ordinaire, le discours figuratif et le discours parémique. Nos énoncés sont saisis souvent sur le vif, dans des situations de communication réelles, ce qui nous a permis de rendre compte des moyens linguistiques et non-linguistiques qui interviennent dans la réalisation et l'interprétation de l'implicite.

Méthode d'approche et d'analyse

Ce travail se propose l'étude des préoccupations linguistiques et argumentatives du discours implicite en vue d'une visée pragmatique.

Les énoncés à sens implicites feront l'objet de cette recherche qui se donne pour objectif leur étude dans le cadre d'une communication socioculturelle. En d'autres termes, il s'agit d'analyser le rôle joué par la langue et la culture dans la réalisation et l'interprétation de l'implicite.

L'implicite attribue à la langue une deuxième force par laquelle des contenus linguistiques peuvent être manifestés indirectement pour satisfaire certaines visées pragmatiques. Tout linguiste doit choisir délibérément, avant toute recherche, un point de vue selon lequel il interrogera les phénomènes qui lui permettent de construire l'objet scientifique proprement dit. Notre point de départ se résume dans la capacité de la langue à avoir une deuxième force, celle de l'implicite comme un facteur essentiel qui demande un décodage pour une interprétation de la langue pragmatiquement correcte.

Notre étude aura comme cadre la théorie conversationnelle de GRICE. Nous essaierons de déterminer les maximes les plus transgressées dans le cas de l'implicite en arabe marocain. Toutefois, nous devons préciser que la violation d'une ou de plusieurs lois de discours implique le non respect du principe de coopération qui fait un contrat tacite entre les interlocuteurs. Nous verrons par la suite quels sont les indices linguistiques et extralinguistiques qui permettent la réalisation de l'implicite et facilitent par conséquent son interprétation.

Cette étude a pour vocation d'étudier l'implicite sous tous ses aspects : syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, phonologiques et extra-linguistiques, dans la perspective d'une communication socioculturelle réussie. Il s'agit en fait d'une analyse qui permettra d'illustrer le rôle de la langue et de la culture dans le fonctionnement et l'interprétation de l'implicite. Ce sujet s'inscrit dans la linguistique du

discours et plus précisément dans la pragmatique linguistique. Cette étude se veut un examen des énoncés explicites et implicites qui ont pour fin l'accomplissement des actes de langage et stimulent la réflexion ou la réaction.

Organisation de la thèse

Notre thèse s'organisera autour de quatre chapitres qui entretiennent une certaine complémentarité et une succession logique.

Dans le premier chapitre, nous traiterons l'implicite dans quelques théories linguistiques. D'abord, nous verrons la conception de l'implicite chez les grammairiens arabes fondateurs, ensuite selon la perspective analytique avec AUSTIN, SEARLE et GRICE, après, nous verrons comment la pragmatique cognitive a approché l'implicite avec la théorie de pertinence de SPERBER et WILSON basée sur les postulats de la théorie des implicatures de GRICE. Enfin, nous présenterons la conception de l'implicite dans la théorie de la pragmantaxe. Nous avons procédé ainsi en vue d'arriver à la théorie la plus adéquate pour notre travail afin d'approcher l'implicite dans notre corpus.

Dans le second chapitre, nous présenterons la modalité et la modalisation de la phrase à sens implicite. Nous expliquerons comment des phrases à modalités explicites sont conçues chez l'interlocuteur pour des modalités implicites différentes et comment la modalisation permet de faire passer la phrase de son sens explicite pour lui attribuer des valeurs implicites.

Dans le troisième chapitre, nous approcherons l'implicite dans le discours tropique. Nous montrerons comment il s'y réalise en nous référant à des énoncés contenant des figures de style et en montrant les

maximes conversationnelles violées dans ce type de discours. Notre analyse du discours tropique en arabe marocain se fait dans la mesure où nous voulons expliciter ses propriétés et voir comment il véhicule des sens implicites. Pour ce faire, notre étude des tropes sera basée sur la catégorisation que la rhétorique classique a fait des tropes classiques et qui a donné lieu aux figures d'analogie, figures d'opposition, figures d'atténuation et figures de substitution.

Dans le quatrième chapitre, nous analyserons l'implicite dans le discours proverbial. Nous soumettrons un corpus de proverbes à une analyse linguistique et pragmatiques pour voir comment s'y réalise l'implicite, et quels sont les mécanismes qui facilitent l'accès à l'implicite proverbial. Nous montrerons comment le sens explicite proverbial est un sens compositionnel issu d'une analyse sur l'axe syntagmatique, et que son sens implicite est un sens conventionnel issu d'une analyse sur l'axe paradigmatique. Nous expliquerons comment l'implicite proverbial se décline en deux : l'un sémantique et l'autre pragmatique. Enfin, nous montrerons comment l'énoncé proverbial devient opaque dans le cas où l'implicite sémantico-pragmatique s'associe à l'implicite syntaxique dans le même énoncé.

**CHAPITRE PREMIER : APERÇU SUR
QUELQUES THÉORIES DE
L'IMPLICITE**

0. INTRODUCTION

L'implicite a fait un sujet d'études depuis le Xème siècle et a été traité dans différentes théories linguistiques. Dans ce chapitre, nous montrerons comment il a été abordé dans quelques théories linguistiques, étant donné que nous ne pouvons les cerner toutes en raison de leur pluralité. Pour ce faire, nous commencerons par une présentation de l'implicite chez les grammairiens arabes qui ont été les précurseurs dans le domaine des sciences du langage, ensuite nous présenterons l'implicite selon les philosophes de la pragmatique analytique à savoir AUSTIN, SEARLE et GRICE, puis nous démontrerons comment il a été abordé par les linguistes de la théorie cognitive, après nous le présenterons dans la théorie de la « pragmantaxe », et enfin nous procéderons à une discussion qui nous permettra de choisir la théorie dont les hypothèses nous donneront la possibilité de mieux traiter notre corpus.

Nous nous sommes contenté de présenter l'implicite dans quelques théories pragmatiques puisque l'implicite fait appel à des paramètres non-linguistiques lors de son interprétation, comme le statut des interlocuteurs, le contexte, etc. Donc, l'implicite est une notion d'ordre pragmatique, mais ceci n'empêche pas de le déceler dans ce qui est lexical, syntaxique ou sémantique.

1. L'implicite chez les grammairiens arabes

La signification a fait un champ d'étude chez les grammairiens arabes avant le Xème siècle. Certains linguistes ont traité les figures de l'implicite alors que d'autres ont présenté les mécanismes et les procédés logiques qui permettent de passer d'un sens explicite à un sens implicite.

AS-SAKKAKI dans son ouvrage *miftāḥ leulūm* et AL-JURJANI⁴ dans son recueil *dalāʔilʔ ʔalʔiežāz* étaient parmi d'autres qui se sont penchés sur l'étude de l'implicite dans tous ses états.

Avant d'entamer notre étude de l'implicite comme il a été conçu selon les grammairiens arabes, nous présenterons le domaine scientifique dans lequel ces grammairiens l'ont traité.

1.1. L'implicite dans « *ilm lbayan* »⁵

Les grammairiens arabes ont traité l'implicite dans un cadre d'étude connu sous le nom de « *ilm lbayān* »⁶. En fait, les rhétoriciens arabes anciens ont divisé les sens en deux: un premier explicite « *ḥaqīqa* » et un second implicite « *mažāz* ». L'explicite « *ʔalḥaqīqa* » est la signification obtenue à partir de la forme de l'énoncé selon la convention, alors que l'implicite « *lmažāz* » est la signification implicite obtenue non à partir de la forme de l'énoncé et non selon la convention mais de la valeur profonde de l'énoncé (MOUTAOUAKIL : 1982). Le mot « *mažāz* » vient du verbe « *žāza* : autoriser, dépasser et permettre », c'est-à-dire dépasser le sens propre du mot et permettre un sens second. Donc, l'implicite renvoie à tout mot utilisé dans un usage qui ne lui est pas

⁴ Les deux ouvrages d'AS-SAKKAKI et AL-JURJANI ne présentent pas d'années de parution. Les ouvrages qui comportent les écrits de ces deux rhétoriciens ne sont que des réécritures des œuvres originales.

⁵ Les grammairiens arabes anciens ont travaillé dans trois disciplines : « *ilm lmaʔani* », « *ilm lbayān* » et « *ilm lbadīʔ* ». Selon (MOUTAOUAKIL : 1982), « *ilm lmaʔani* : sciences des significations » et « *ilm lbayān* » sont deux sous-sciences de la science de l'énoncé composé. La première examine les problèmes relatifs aux discours de type « *xabar* : constatif » et « *ʔalab* : performatif », et la deuxième concerne le traitement des phénomènes de la signification seconde ou indirecte, telles que la métaphore, la connotation, etc. La troisième discipline est celle de « *ilm lbadīʔ* » qui permet d'étudier les procédés de l'embellissement et de l'expressivité de la langue.

⁶ Son fondateur ʔabu eubaida (728-823) a mis ses premières règles dans son ouvrage « *mažāzu lqurʔān* ».

propre. Ce mot est souvent en relation avec un autre qui lui est juxtaposé dit « *une présomption : qarīna* » qui empêche de lui attribuer son sens explicite. Cette présomption pourrait être lexicale « *lafziya* » ou situationnelle « *ḥāliya* ».

Il a été différencié aussi entre deux types d'implicite : un implicite linguistique « *luḡawī* » et un autre rationnel « *ʿaqlī* ». L'implicite linguistique est lié aux savoirs partagés, comme le cas de l'expression arabe « *ḍātu lʿarbaʿ : un quadruple* ». Dans la langue, elle a un sens explicite qui signifie une bête, mais quand elle est utilisée pour ironiser un être humain, c'est un sens implicite conventionnel qui est véhiculé à savoir l'animalité et la stupidité d'une personne. Quant à l'implicite rationnel « *ʿaqlī* », il concerne toute expression où il y a une relation de cause et de conséquence.

1.2. Abdelkader AL-JURJANI

Le thème central de son ouvrage *dalāʾil lʿiḏāz* est le traitement de la problématique « *forme : lafz* » Vs « *sens : maʿnā* ». AL-JURJANI (1010-1078) a lié la rhétoricité d'un texte au sens et non à la forme. Il a élaboré sa théorie de la cohérence « *nnazm* » qui pourrait être résumée comme étant l'ensemble des règles (sémantiques, syntaxiques, et pragmatiques) qui président à la production du discours et leur interaction (MOUATOUAKIL : 1982). Il a montré que le miracle du Coran n'est pas dû aux mots, ni aux sens implicites, ni à la souplesse de la langue coranique mais au bon agencement de ces mots et à la cohérence de son texte. Le Coran possède un agencement fluide et une cohérence qui lui permet d'être miraculeux.

L'ouvrage *ʔasrār lbalāga fī ʔilmi lbayan* présente la différence entre l'implicite et l'explicite « *lḥqīqa wa lmažāz* » et traite certains types de l'implicite comme l'implicite linguistique et l'implicite rationnel. Pour illustrer ses exemples, AL-JURJANI s'est basé sur un corpus formé de quatre types de discours à savoir des versets coraniques, du Hadith, de la poésie et des phrases du parler arabe classique. Pour démontrer sa conception de l'implicite, il cite un ensemble d'exemples desquels nous tirons les suivants :

1) *raʔaytu ʔasadan fī lḥammāmi*

(Lit. *j'ai vu un lion dans le bain*)

« *j'ai vu un homme fort dans le bain* ».

L'implicite dans cet énoncé est linguistique « *luḡawī* », puisque nous avons le mot « *ʔasadan : lion* » utilisé dans un contexte qui ne lui est pas destiné, mais étant donné que le mot supporte un autre sens par inférence, nous passons de l'explicite à l'implicite. Ce passage est permis par la présence de la présomption « *lḥammāmi* » qui empêche d'attribuer à l'entité « *ʔasad : lion* » son sens explicite.

Toutefois, la convention a un grand rôle dans l'élaboration de l'implicite. Dans « *ʔasrār lbalāga fī ʔilmi lbayān* », AL-JURJANI cite la connotation de générosité attribuée à la main dans la culture arabe lorsqu'il a présenté l'exemple du Hadith du prophète Mohammed (*que la prière et le salut soient sur lui*) interrogé par ses femmes pour savoir laquelle d'entre elles est la plus proche de lui. Sa réponse n'était pas tout à fait explicite :

2) *ʔaṭwalukunna yadan*

(Lit. celle qui a la plus longue main)

« *celle qui s'occupe de moi le plus* ».

La « *longue main* » dans l'énoncé du prophète subit un décalage sémantique de son sens explicite à un autre sens implicite pour dire « *celle qui est la plus généreuse avec moi* ».

1.3. L'implicite est un élément du miracle coranique

L'objectif de la réflexion arabe ancienne sur le langage est la compréhension du texte coranique (MOUTAOUAKIL : 1982).

AL-JURJANI a traité l'implicite dans tous les types de discours. Le Coran a fait sa principale source puisque la vocation de son ouvrage est d'explicitier son côté miraculeux.

3) *ʔaʔardu žamīʕan qabḍatuhu yawma lqiyama, wa ssamawatu mawṭiyatun bi yaminihi*⁷

*(Lit. Il ne fera qu'une seule poignée de la terre toute entière, tandis que les Cieux seront ployés dans sa Dextre*⁸)

« *Dieu est le meneur et le dominant de tout l'univers le jour de la résurrection* ».

AL-JURJANI explique que le sens voulu dans le verset dépasse sa vocation explicite qui ne peut être admise par un être raisonnable, ce qui mène tout lecteur à lui attribuer un sens implicite. En effet, le mot « *qabḍatuhu : sa poignée* » est doté du sens de la capacité pour dire que toute la terre est soumise à sa volonté et à sa conduite, et de même pour

⁷ La Sourate *zzumar*, verset 67.

⁸ Traduction : <http://www.aslama.com>.

« *ssamawatu mawṭiyatun : les Cieux seront ployés* », Dieu a évoqué les cieux et la terre pour exprimer sa maîtrise, sa conduite et sa domination de l'univers.

Ainsi, AL-JURJANI a tracé la voie à différentes disciplines pour traiter l'implicite durant des siècles. Ses études linguistiques sont des références pour un ensemble de linguistes arabes et occidentaux.

1.4. AS-SAKKAKI

Si AL-JURJANI a traité les différents types de l'implicite, AS-SAKKAKI, quant à lui, a expliqué l'ensemble des opérations logiques qui permettent le passage du sens explicite dit sens de base « *lmaɛnā ṣṣarīḥ* » au sens implicite dit sens situationnel « *lmaɛna lhālī* », surtout lors de son étude de la métonymie « *ʔalkināya* ». Il a son exemple connu dans la langue arabe :

4) *fulānun kaθirun ramāda lqadri*

(Lit. *il a abondamment de cendre de marmite*)

« *il est généreux* ».

C'est une expression qui se dit de quelqu'un qui est connu par sa générosité. Or, le passage du sens littéral au sens indirect implique un ensemble de raisonnements :

- b. Beaucoup de *cendre* implique beaucoup de *feux* ;
- c. Beaucoup de *feux* implique le fait de *brûler* beaucoup de bois ;
- d. *Brûler* beaucoup de bois sous les marmites implique beaucoup de *nourriture* ;

- e. Beaucoup de *nourriture* implique l'existence de *plusieurs personnes à nourrir* ;
- f. *Plusieurs personnes à nourrir* implique la présence quotidienne *d'invités* ;
- g. Quelqu'un qui reçoit fréquemment des *invités* est un *généreux*.

Les énoncés véhiculant des sens implicites voient leurs interprétations différer selon l'intention du locuteur et selon l'interprétation du discours par l'interlocuteur. Si AS-SAKKAKI⁹ a approché l'implicite selon une théorie logique, les linguistes occidentaux avaient chacun une théorie selon laquelle il explique la réalisation et l'interprétation du sens implicite.

Toutes les théories qui ont traité l'implicite ont signalé le rôle des normes, des règles et des contraintes linguistiques dans l'interprétation des énoncés implicites. Nous avons réalisé une certaine complémentarité entre la vision d'AS-SAKKAKI et celle de GRICE en ce qui concerne le rapprochement entre sens explicite et sens implicite. Une complémentarité que nous montrerons dans une mise en parallèle entre les deux linguistes dans ce qui suit.

1.5. L'implicite entre AS-SAKKAKI et GRICE

Les deux théories d'AS-SAKKAKI et de GRICE présentent une certaine complémentarité, étant donné qu'elles ont expliqué, toutes les deux, d'une manière rationnelle comment se fait le passage d'un sens

⁹ Le modèle préconisé par AS-SAKKAKI s'articule sur quatre composantes : la morphophonémique, le lexique « *l-luğa* », la grammaire « *n-naħu* » et la pragmatique qui est, pour lui, une composante subsumant deux sous-composantes « *lmaeānī* » et « *lbayān* » dont la tâche est de décrire le rapport d'« appropriation » ou d'adéquation entre l'énoncé et la situation de discours (MOUTAOUAKIL : 1982).

explicite à un sens implicite. Nous empruntons à l'arabe marocain l'exemple suivant que nous soumettrons aux raisonnements des deux linguistes. Regardons la question du père et la réponse de l'enfant :

5) a. *ǧslt snank ?*

(*Lit. tu t'es lavé les dents ?*)

« *vas te coucher !* ».

b. *ma fīyaš nneas*

(*Lit. je n'ai pas sommeil*)

« *je ne me suis pas encore lavé les dents* ».

Il est à constater que la réponse de l'enfant est une négation implicite de la proposition du père. En revanche, les questions qui se posent dans le cas de ce genre d'énoncé sont celles de savoir comment se fait le passage vers ce sens implicite et quelle est la relation qui s'établit entre le manque du besoin du sommeil et le brossage des dents. L'affaire est loin d'être une simple opération de décodage linguistique de l'énoncé puisqu'il n'y a pas de processus linguistique qui nous explique comment nous pouvons considérer la réponse de l'enfant comme une négation de la demande du père, mais un raisonnement inférentiel nous le permet.

Toutefois, il est possible d'arriver au sens implicite suivant le raisonnement de GRICE. L'enfant a enfreint une maxime conversationnelle, celle de relation. Explicitement parlant, l'enfant n'est pas pertinent, il n'y a pas de relation explicite entre la demande du père et sa réponse. Par conséquent, il y a un manque de pertinence dans l'échange entre les deux personnes. La violation de la maxime de

relation exclue le respect du principe de coopération de la part de l'enfant, c'est au père de manifester une certaine coopération pour déduire de l'énoncé le sens implicite « *je ne me suis pas encore lavé les dents* ». L'enfant avance une raison à son père pour éviter l'ordre de se brosser les dents et en conséquence d'aller se coucher.

Nous avons présenté l'analyse de cet exemple selon la théorie conversationnelle pour la mettre en contraste avec l'analyse suivant le modèle du grammairien arabe AS-SAKKAKI.

La réponse de l'enfant montre qu'il est conscient de la relation logique et implicite entre les deux énoncés.

- Le besoin du sommeil *implique* le départ au lit.
- D'habitude, le départ au lit *implique* le brossage des dents.
- Le brossage des dents est lié étroitement au départ au lit.

Ces raisonnements mènent l'enfant à reporter le brossage des dents pour reporter son départ au lit.

Ces exemples montrent que les deux pragmaticiens, même s'ils appartiennent à des époques différentes, ont fait appel à des raisonnements logiques et rationnels pour expliquer ce passage du sens explicite au sens implicite.

En fait, l'implicite a fait un sujet d'étude majeur chez les grammairiens arabes qui en ont été précurseurs avant d'être retraits par les occidentaux. MOUTAOUAKIL (1982 : 54) stipule

« (qu)'en Rhétorique, en Fondements comme en Exégèse, toute une partie de la description est consacrée aux phénomènes de l'implication ».

En effet, un point commun entre AS-SAKKAKI et GRICE réside dans le raisonnement logique et la relation d'implicature entre actes adoptés par les deux linguistes. Le point de différence entre les deux réside dans le principe de coopération et les maximes conversationnelles préconisés dans le modèle de GRICE. Ceci nous pousse à nous demander si GRICE a institué sa théorie sur les postulats d'AS-SAKKAKI ?

2. L'implicite dans la philosophie du langage

La théorie analytique des philosophes du langage a inauguré un mode et un style de penser nouveau basé sur une nouvelle conception du langage.

Au début, la philosophie du langage avait pour objet d'étude les modèles de langages artificiels construits par les logiciens. Ce n'est qu'à partir des années cinquante que les philosophes du langage se sont penchés sur le langage ordinaire. Ce courant s'intéressait à la communication, c'est-à-dire au langage envisagé dans son utilisation. C'est ce qui a fait un tournant dans le domaine de l'analyse du discours et a instauré une nouvelle piste pour la recherche linguistique vers une pragmatique linguistique fondée sur ses propres principes.

AUSTIN est connu par sa théorie des actes de langage. Son centre de travail philosophique est représenté par ce qui est appelé «*l'analyse du langage ordinaire*». Cette analyse a été critiquée par son élève SEARLE qui a apporté à la théorie des actes de langage un esprit systématique. SEARLE (1969) a soumis la théorie d'AUSTIN à une certaine révision concernant les conditions de félicité des actes illocutoires. La pragmatique linguistique doit également à SEARLE l'introduction de la

notion d'*acte de langage indirect* (SEARLE, 1975, voir aussi RECANATI, 1981). Ainsi, le fait de *demander* de passer le sel, par exemple, peut être exprimé sous forme d'une *question* : « *Peux-tu me passer le sel ?* ». Les illocutions indirectes, exprimant des sens implicites, sont analysées au début par SEARLE et ensuite à travers la théorie conversationnelle de GRICE. Ce dernier, à son tour, a considéré l'implicite comme un résultat de l'infraction d'une ou de plusieurs maximes conversationnelles.

2.1. John Langshaw AUSTIN

Austin est un philosophe de langage et précurseur de la pragmatique linguistique. Il a développé sa théorie des actes de langage qui a été reprise et développée ensuite par J. SEARLE (1972) et Daniel VANDERVEKEN (1988).

Dans ses conférences rassemblées plus tard après sa mort dans « *quand dire c'est faire* », AUSTIN (1970) n'envisageait pas de créer une discipline nouvelle, à savoir la "*pragmatique linguistique*", mais de donner une nouvelle impulsion à la philosophie du langage. C'est ce qui a entraîné par la suite la naissance de la théorie des actes de langage. Selon BRACOPS (2006 : 46), cette théorie a considéré le langage comme un mode d'action, c'est que

« la fonction première du langage n'est pas de refléter la pensée ou la réalité mais d'agir sur le comportement de l'interlocuteur ».

Agir sur le comportement de l'interlocuteur se fait à travers deux méthodes : l'une est explicite, traduite par des actes locutoires, et une autre implicite, exprimée par des actes illocutoires. Ces notions ont

remplacé les deux notions primaires d'AUSTIN à savoir le constatif et le performatif.

2.1.1. Le constatif et le performatif

Nous ne pouvons pas parler de pragmatique sans faire appel à des notions clés qui ont été abordées par AUSTIN lors de son approche du langage à savoir le constatif et le performatif¹⁰. MAINGUENEAU (1996 : 10) a souligné l'importance de la notion d'acte de langage lorsqu'il considère

« l'acte de langage (parfois dénommé l'acte de parole ou l'acte de discours) [comme] une des notions essentielles de la pragmatique linguistique ».

Les actes *locutoires*, *illocutoires* et *perlocutoires* sont fondamentaux dans l'interprétation du discours chez AUSTIN. Les actes illocutoires et perlocutoires nous intéressent fortement pour deux raisons : L'acte illocutoire est lié au sens implicite de l'énoncé alors que l'acte perlocutoire fait son effet indirect. BLANCHET (1995 : 32) a cité les différents actes de langage d'AUSTIN. Selon lui,

« (les premiers) consistent à accomplir par le fait de dire un acte autre que le simple fait d'énoncer un contenu, et notamment en disant explicitement (mais pas toujours) comment la « locution » doit être interprétée dans le contexte de son énonciation. Alors que les deuxièmes consistent à produire des effets ou conséquences sur les interlocuteurs (comme le mouvement, la peur, le rire ou le chagrin). Toute énonciation fait toujours

¹⁰ Ces deux concepts ont fait un sujet d'étude dans la réflexion linguistique arabe ancienne et ont été désignés par la dichotomie « *xabar* » Vs « *?inšā?* ».

intervenir, en fait, ces trois aspects de l'acte de langage à des degrés divers ».

En effet, l'implicite réside d'une manière exhaustive dans ces deux actes contenus dans le discours pragmatique. Le sens voulu, à travers l'illocutoire, est soumis à la tendance du savoir partagé alors que le perlocutoire reste relatif à l'interlocuteur et sa prédisposition à être influencé par l'énoncé. BLANCHET (1995 : 32) confirme cette idée en pensant que

« l'illocution est conventionnelle et la perlocution est non conventionnelle [...] la perlocution est du côté de la réception, et donc difficilement contrôlable par l'émetteur. Elle se situe dans l'interprétation effectuée par le récepteur [...] ».

L'expression « *difficilement contrôlable* » signifie en effet que la perlocution est un terrain plutôt glissant, d'autant que l'évaluation et la mesure en sont variables. Il est glissant du fait qu'il est implicite, du moment où l'effet n'est pas le même chez différentes personnes. Un énoncé qui pourrait stimuler le rire chez un interlocuteur, peut ne pas avoir le même effet chez un autre, vu les différences culturelles, linguistiques, etc. Ceci a été justifié par MAINGUENEAU (1996 :10)¹¹ lorsqu'il a stipulé que

« l'acte illocutoire est de nature linguistique, qu'il est attaché à la profération d'une certaine formule, l'acte perlocutoire échappe au domaine de la langue ».

Il s'agit là d'évaluer, d'une manière attentive et précise, la situation d'énonciation ainsi que tous les indices significatifs, et de détecter le dessein ou l'intention (souvent ambiguë ou vague) du

¹¹ Cité par KURKUT (2008 :156).

locuteur pour pouvoir arriver au sens implicite de l'énoncé. Un énoncé produit dans une modalité ne peut dans tous les temps avoir la même valeur véhiculée dans différentes situations, mais il peut contenir une signification implicite qui a besoin d'être interprétée suite à un raisonnement inférentiel. MAINGUENEAU (1996 : 10) cite l'exemple de l'interrogation en pensant

« [...] (qu') une question peut être destinée à flatter le coénonciateur, à montrer que l'on est modeste, à embarrasser un tiers, etc. ».

La philosophie du langage a considéré que la description d'un état de fait est la valeur première de toute affirmation. Une description soumise aux jugements de vraisemblance ou de fausseté. Or, AUSTIN (1970) a montré qu'il y a des énoncés qui ne s'arrêtent pas sur la description d'un état mais qui expriment des actes. C'est ce qui a donné lieu à deux types d'énoncé à savoir les constatifs et les performatifs.

Les performatifs sont des énoncés exprimant des actes de langage et les constatifs sont ceux qui expriment des constatations et sont soumis aux critères de fausseté et de vraisemblance. Or, il s'est avéré par la suite que mêmes ces énoncés constatifs peuvent exprimer des actes de langage par raisonnement inférentiel. Ces énoncés permettent un accomplissement d'actes "*institutionnels*". Ils font référence à des conventions humaines et sociales. Les énoncés qui suivent, mêmes constatifs, expriment une performativité implicite.

6) *nta huwa lmudir dyal ššarika mn daba*

(Lit. tu es le directeur de la société dès maintenant)

« Désormais, vous pouvez exercer vos droits comme directeur de la société ».

Pour faire une relation entre le sens littéral et l'effet provoqué par l'énoncé, il faut prendre en considération qu'il y a un raisonnement inférentiel, véhiculant un implicite, qui transforme un énoncé à valeur constative en un énoncé à valeur performative. L'effet qui résulte d'un acte performatif de désignation et de nomination fait l'implicite qui résulte de cet énoncé. Dans le cas de l'énoncé (6), nous pouvons imaginer un ensemble d'effets qui résulteront de son énonciation, tels les changements de bureaux, les relations hiérarchiques, les procédés de travail dans la société, etc. Ces effets ne sont pas explicitement donnés mais ils font le résultat implicite de l'énoncé, ce qui sera appelé par AUSTIN une performativité implicite.

2.1.2. L'implicite dans l'acte de langage

Il y a des énoncés qualifiés par AUSTIN (1970) comme des actes de langage contenant des sens implicites. Nous pouvons citer un exemple qui pourrait éclaircir cette notion d'implicite contenue dans l'énoncé performatif. Dans la campagne électorale, lorsqu'un candidat dit :

7) *kanwaedkum baš nħll žmie mašakilkum*

(Lit. je vous promets de résoudre tous vos problèmes)

« Je possède les solutions pour résoudre tous vos problèmes ».

Ce candidat électoral a exprimé un énoncé avec deux valeurs implicites différentes. Une valeur performative explicite du moment où il exprime un acte de promesse par le verbe « *waed* : promettre » et une valeur implicite avec deux sens, une *présupposition* et un *sous-entendus*. La présupposition réside dans le fait que cet interlocuteur est censé posséder certaines solutions susceptibles de résoudre les problèmes des gens et le sous-entendu est que cette réalisation dépend de la réussite du candidat aux élections.

Ceci dit, il est impossible, dès la production de cet énoncé, d'en mesurer la réussite, car celle-ci dépend de certaines conditions de réalisation et non pas de l'énoncé lui même.

2.1.3. La performativité implicite et la performativité explicite

AUSTIN ne traite les performatifs implicites qu'en relation avec les performatifs explicites.

La performativité explicite, selon AUSTIN, est exprimée par des verbes performatifs exprimant des actes performatifs explicites. Considérons ces énoncés performatifs empruntés à l'arabe marocain, lesquels expriment des actes performatifs explicites.

8) a. *kansammih b ʔism ššarīea lʔislamiya ʔislam*

(Lit. je le nomme Islam au nom de la Charia de l'Islam)

b. *kanqaddm lik ttaeazi*

(Lit. je te présente mes condoléances)

c. *kanwaedk nḥbs lgarru*

(Lit. je te promets d'arrêter la cigarette)

d. *kannaṣḥk twaqqf lgarru*

(Lit. je te conseille d'arrêter la cigarette)

e. *kanetaḍr*

(Lit. je m'excuse).

Tous ces énoncés cités plus haut ne rendent pas compte de l'état présent ou passé du monde, ils cherchent à agir sur l'état du monde et à

le modifier. Ils expriment des actes performatifs explicites par le biais de la présence de verbes performatifs explicites. Les verbes « *baptiser, présenter, promettre, conseiller, excuser, déclarer* » expriment des actes performatifs explicites. Ils répondent aux conditions de performativité d'AUSTIN puisque nous observons la présence des indices de performativité tels : le verbe performatif, la première personne du singulier et le mode indicatif¹². Ils n'ont pas besoin d'interprétation inférentielle pour que l'on dise qu'ils ont une signification implicite. De plus, les performatifs explicites ont un sens fixe et déterminé quel que soit le contexte.

Toutefois, la performativité implicite réside dans des énoncés qui expriment des actes qui font référence à une convention. Pour AUSTIN, les verbes que contiennent les énoncés ci-dessous sont dits des performatifs "implicites" ou "primaires" :

9) a. *ḡadi nḥbs lgarru*

(Lit. *je vais arrêter la cigarette*)

« *je te promets d'arrêter de fumer* ».

b. *εandna taraḡue f lmadaxil*

(Lit. *nous avons une régression des revenus*)

« *je déclare que nous avons une baisse de revenus* ».

c. *bḡayt nsbaq lḡahdaθ*

(Lit. *je veux anticiper les événements*)

¹² Le mode indicatif concerne les énoncés relevant de la langue française. Pour les énoncés de l'arabe marocain, nous pouvons parler de l'aspect inaccompli puisque l'arabe marocain fait partie des langues flexionnelles aspectuelles.

« *Je compte anticiper les événements* ».

Malgré l'absence des verbes performatifs explicites, ces énoncés expriment des actes performatifs implicites. Ils ont des sens littéraux exprimant des constatations et semblent décrire des états de lieux, mais ce sont des actes à accomplir envisagés par les locuteurs : « *arrêter de fumer, réagir pour arrêter la baisse des revenus, agir par anticipation* ».

2.1.4. La performativité en arabe marocain

La performativité explicite existe en arabe marocain. Elle est exprimée par la présence des conditions de performativité primaire d'AUSTIN, mais avec les propriétés de l'arabe marocain.

10) a. *kanwaɛdk nžtahd*

(*Lit. je te promets de faire plus d'effort*).

b. *kannaṣḥk matmšiš lhad lḥafla*

(*Lit. je te conseille de ne pas aller à cette fête*).

Ces deux énoncés contiennent des verbes performatifs « *waɛd* et *nṣaḥ* », la première personne du singulier « *morphème de personne attaché au verbe (n)* » et l'aspect inaccompli du verbe. Or, ces critères grammaticaux de performativité d'AUSTIN ont été pris en défaut, puisque des énoncés ne répondant pas à ces conditions peuvent être considérés comme performatifs. Ces énoncés, même avec leur caractère constatif, permettent un accomplissement d'acte de parole. Ce sont des actes institutionnels puisqu'ils font référence à une convention humaine. Selon AUSTIN (1972), les performatifs implicites accomplissent les

mêmes actes que les performatifs explicites. Examinons les exemples qui suivent :

11) a. *ssma safya*

(Lit. le ciel est clair)

« il ne pleuvra pas aujourd'hui ».

b. *lžaw zin*

(Lit. le temps est beau)

« je t'invite à sortir ».

c. *lhal sxūn*

(Lit. le temps chaud)

« permettez-moi d'enlever ma veste ».

Ce sont des énoncés qui montrent la limite des conditions grammaticales de performativité d'Austin. Même ne répondant pas à ces conditions, ils expriment des actes performatifs implicites. Ces énoncés de l'arabe marocain ne diffèrent pas de ceux de la langue française et accomplissent par la suite des actes implicites avec des interprétations qui diffèrent selon le contexte, la situation d'énonciation et les statuts des interlocuteurs.

Nous avons déjà souligné que les performatifs explicites ont un sens fixe et déterminé quel que soit le contexte (cf. 10.a et 10.b). Quelle que soit la situation d'énonciation et le contexte de l'énoncé, nous avons affaire à des actes performatifs explicites exprimant une promesse et un conseil.

Quant aux performatifs implicites, AUSTIN insiste sur le contexte et la convention sociale lors de leur interprétation. Les performatifs implicites voient leurs sens varier selon les conditions et les contextes énonciatifs.

L'énoncé « *ġadi nżtahd : je vais faire plus d'effort* » a le sens explicite d'un engagement, mais ceci n'empêche pas d'avoir une interprétation qui dépend de la situation d'énonciation et des intentions des interlocuteurs. Malgré son sens explicite de constatation, nous avons affaire à un énoncé exprimant un acte performatif implicite, en l'occurrence une promesse.

Les énoncés performatifs implicites ne répondent pas aux critères grammaticaux de performativité. Ils dépendent de la situation d'énonciation et des conventions sociales.

Dans le discours relatif aux obsèques, nous avons relevé des énoncés qui ont un sens explicite de constatations, mais qui expriment des actes performatifs implicites. Considérons les exemples suivants :

12) a. *lbaraka frask*

(Lit. la bénédiction est en vous)

b. *ddawamu li llah*

(Lit. l'éternité est à dieu)

c. *eađdam llah ażrkum*

(Lit. Dieu vous récompense)

d. *ʔinnā lillāhi wa ʔinnā ʔilayhi rāżiēun*

(Lit. nous sommes à Dieu et à lui nous retournons)

e. *fi sabil llah*

(Lit. c'est au nom de Dieu)

« *je vous présente mes condoléances* ».

Ces énoncés expriment des sens explicites liés à leurs sens littéraux, mais ceci n'empêche pas de leur attribuer le statut d'actes performatifs implicites, en l'occurrence la présentation des condoléances. Le même cas est constaté dans le discours relatif aux compliments et aux félicitations, le même phénomène linguistique persiste. Les énoncés exprimant des félicitations ont un sens explicite tout à fait différent de celui dit implicite. Pour illustrer cette idée, nous avons relevé des énoncés qui expriment des actes performatifs implicites.

- 1) a. *llah yžēal kulši mbark w mseud*
(Lit. Dieu fera de tout félicité et chance)
- b. *mabruk ma drti*
(Lit. félicitation ce que tu as fait)
- c. *mbark w mseud*
(Lit. félicité et chance)
« *je vous félicite* ».

La convention sociale admet que ce type d'énoncé renvoie à une interprétation avec une valeur de félicitation, c'est-à-dire exprimant un acte performatif implicite malgré l'absence des indices de performativité explicite.

2.1.5. Problèmes posés par la performativité implicite

Un des problèmes posés par la performativité implicite, celui qui concerne la possibilité d'avoir un même énoncé qui renvoie à plusieurs interprétations implicites en même temps. Ceci dépend de plusieurs données d'ordre extralinguistique. Nous pouvons voir l'exemple suivant :

13) *tlaq rask*

(Lit. *dépêche-toi !*)

« je t'encourage / je t'ordonne de te dépêcher! ».

C'est un énoncé qui, selon le contexte, peut désigner implicitement un encouragement, une exhortation, un ordre, un défit, une permission, etc.

Cependant, les performatifs implicites posent un problème. AUSTIN (1972) stipule que l'opposition "*constatif Vs performatif*" n'est pas suffisamment justifiée et ne s'appuie pas sur des bases raisonnables. Il considère les performatifs implicites comme des performatifs *impurs*.

14) a. *ʔana kanɛtaɖr*

(Lit. *je m'excuse*)

b. *ʔana mtʔassf*

(Lit. *je suis désolé*).

L'énoncé (14.a) exprime une performativité explicite puisqu'il répond aux conditions de performativité d'AUSTIN. Mais si nous nous référons à l'idée des implicites impurs, l'exemple (14.b) incarne ce cas puisqu'il a un sens explicite exprimant une constatation et ne répond pas aux conditions de la performativité explicite. Or, ces énoncés servent à décrire une réalité et à accomplir un acte social conventionnel puisqu'ils renvoient au même sens et à la même fin pragmatique. Austin les qualifie de *mi-constatifs / mi-performatifs* et conclue par la suite que tout énoncé constatif a une valeur plus ou moins performative. En effet, il n'y a pas de différence entre les deux exemples :

15) a. *lwarda zina*

(Lit. *la fleur est belle*)

« j'informe que la fleur belle ».

- b. *kanxbar blli lwarda zina*
 (Lit. *j'informe que la fleur belle*)
 « *la fleur est belle* ».

Il résulte de ce qui vient d'être dit que tout énoncé constatif entre dans la catégorie des performatifs implicites. C'est pourquoi l'opposition *constatif Vs performatif* ne se justifie plus. L'abandon de cette opposition a mené AUSTIN à élaborer sa théorie générale des actes de langage. Il conclut que tout énoncé vise l'accomplissement d'un acte, c'est ce qui va l'orienter à considérer le langage envisagé comme un moyen d'agir.

Suite à toutes ces considérations, AUSTIN (1970) a distingué entre trois types d'actes de langage : *locutoire*, *illocutoire* et *perlocutoire*. L'acte illocutoire est l'acte accompli en disant quelque chose, il correspond à tout acte implicitement visé. Il est évalué en termes d'échecs ou de succès et non pas de fausseté ou de vraisemblance. Il considère que le verbe est l'élément directif de l'acte de langage, c'est pourquoi il a fait une taxinomie des verbes illocutionnaires qu'il a classés en cinq catégories. Or, cette classification est peu convaincante car plusieurs chevauchement et difficultés ont été posés¹³.

En synthèse, AUSTIN (1970)¹⁴ stipule que la performativité implicite pourrait connaître un échec à cause des facteurs suivants :

- i. l'emploi des verbes catégorisés comme performatifs dans des énoncés qui ne sont pas performatifs et qui sont constatifs comme dans :

16) *waɛdtini baš tqtaε lgarru*

¹³ Certains verbes se trouvent dans plusieurs catégories, ex : *approuver*.

¹⁴ Cité par BRACOPS (2006).

(Lit. tu m'as promis d'arrêter la cigarette)

« *tu n'as pas tenu ta promesse* ».

L'emploi de l'aspect accompli prive l'acte de sa valeur performative pour qu'il acquière une valeur constative.

- ii.** Certains énoncés supportent deux interprétations : l'une est constative et l'autre performative :

17) *lmihražan sala*

(Lit. le festival est terminé)

« *dispersez-vous !* ».

Lorsque cet énoncé est produit par l'organisateur du festival, l'énoncé peut avoir une interprétation performative implicite, en l'occurrence ici, une demande au public de quitter le lieu, une demande de démonter la scène, etc. Ce même énoncé, lorsqu'il est produit par une autre personne, tel un journaliste par exemple, il supporte une valeur constative parce qu'il ne suscite aucun effet.

- iii.** L'évaluation des énoncés constatifs à l'instar des énoncés performatifs en termes de succès et d'échec.

Parfois, la performativité est vouée à l'échec suite à certaines conditions liées à celles de l'énonciation. Considérons les exemples suivants :

18) a. *kanuhab l wldi had ḍḍar*

(Lit. je lègue à mon fils cette maison)

« *désormais cette maison est sous la propriété de mon fils* ».

b. *whabt l wldi ḍār*

(Lit. j'ai légué une maison à mon fils)

« *mon fils possède déjà une maison* ».

L'énoncé (18.a.) est performatif alors que le second (18.b.) est constatif. Si le locuteur du premier énoncé n'a pas une maison en sa

propriété ou n'a pas de fils, il y a un échec de la performativité par cause de défectuosité. Le second énoncé, qui est constatif, peut être en échec aussi par cause de manque de référent de fils ou de maison.

- iv. L'évaluation des énoncés performatifs implicites à l'égard des constatifs en termes de vérité ou de fausseté.

19) *rani mtʔassf*

(Lit. je suis désolé)

« j'avoue que je suis fautif ».

C'est un énoncé constatif qui sert à accomplir un acte social conventionnel implicite (une excuse) et qui sert aussi à décrire une réalité (*reconnaître une faute*). En effet, cet énoncé est *mi-constatif / mi-performatif*.

Il s'avère donc que tout énoncé a une valeur plus ou moins performative. Et tout énoncé constatif entre dans la catégorie des performatifs implicites. Donc, pour toutes ces raisons, AUSTIN renonce à l'opposition "*performatif Vs constatif*".

2.1.6. Les actes de langages d'AUSTIN

AUSTIN, après avoir étudié les actes accomplis grâce aux énoncés « *performatifs* » qui, dans le langage, lui paraissaient les plus dignes d'intérêt, s'est aperçu que le terme même d'acte était extrêmement extensible, c'est pourquoi il a proposé une classification englobante. En effet, la réunification au profit de l'énoncé performatif a permis de mieux se consacrer à l'acte performatif qu'il divisera en trois actes :

Il propose d'appeler « *locutoires* » une première série d'actes, ceux sans lesquels il n'y aurait aucune mise en œuvre du langage.

La seconde catégorie est celle des actes « *illocutoires* » qui sont des actes contenus dans le langage. En d'autres termes, c'est une

intension non exprimée explicitement par l'énonciateur. C'est la « force illocutoire » de l'énoncé, autrement dit, l'acte ou les actes illocutoires que l'énoncé cherche à accomplir dans une énonciation donnée. Car un même énoncé peut avoir des forces illocutoires différentes selon les énonciations.

20) *lžaw zin*

(Lit. *le temps est beau*)

« *je décris / j'informe que le temps est beau* ».

L'énonciation de la même phrase fait alors d'une pierre deux coups : elle « *décrit* » et elle « *informe* » ce qui donne lieu à deux actes qui appartiennent à des catégories différentes.

La troisième et dernière catégorie vise les actes « *perlocutoires* » ou les effets qu'un locuteur cherche ou peut chercher à accomplir au moyen du langage : *faire comprendre, persuader, consoler, instruire, tromper, intéresser, impressionner, mettre en colère, calmer, faire peur, rassurer, se concilier, influencer, troubler, etc.*

Donc, la réunification du *constatif* et du *performatif* a permis d'aboutir à l'acte *illocutoire*, concept qui jouera un rôle décisif dans le cadre de la pragmatique linguistique. SEARLE, quant à lui, a permis de mieux ressortir ce concept à travers l'acte indirect.

2.2. John Rogers SEARLE

Au début de son article « *les actes de langage indirects* », SEARLE (1972 : 170) se demande

« *comment il est possible que l'auditeur comprenne l'acte de langage indirect alors que l'acte de langage qu'il entend et comprend veut dire autre chose* ».

Dans ce sens et pour expliquer le processus de passage entre un énoncé et son sens indirect, il se pose encore une autre question imposée par des exemples analogues à (21) :

21) *Peux-tu me passer le sel ?*

« *passe-moi le sel !* ».

SEARLE se pose la question de savoir s'il y a une situation d'énonciation où l'énoncé (21) pourrait se limiter à véhiculer le sens littéral, celui de demander une information et non une requête. En fait, au lieu de dire que c'est une question ayant une valeur illocutoire secondaire littérale primaire, interprétée comme demande, SEARLE (1972) conclut que ce type de phrases est considéré effectivement comme une demande par sa modalité impérative implicite. Ceci dit, parce qu'une interprétation littérale d'un énoncé pourrait être défectueuse. C'est une des causes qui incitent l'interlocuteur à chercher un sens autre le sens littéral à savoir le sens implicite.

Pour éclaircir ce phénomène linguistique, SEARLE a écrit deux ouvrages : *Speech acts* (1969) et *Expression and meaning* (1979) qui ont marqué l'histoire de la philosophie du langage¹⁵. SEARLE articule sa théorie de l'indirectivité sur deux éléments : les principes de réussite des actes de langage (1972) et une proposition de taxinomies des actes de langage (1982). BRACOPS (2006 : 45) appuie la théorie de SEARLE en admettant qu'elle

¹⁵ Traduits en langue française respectivement ; *Speech acts* (SEARLE : 1969) : *Les actes de langage* (Hélène PAUCHARD : 1972) et *Expression and meaning* (SEARLE : 1979) : *Sens et expression* (Joëlle PROUST : 1982).

« s'attache essentiellement aux actes illocutionnaires : les actes locutionnaires ne présentent pas à son avis grand intérêt, et il doute de l'existence des actes perlocutionnaires ».

SEARLE (1972), a essayé de reprendre le travail d'AUSTIN en le simplifiant davantage et en reprenant la nouvelle définition de l'acte performatif. Il distingue dans chaque énoncé deux actes, un acte direct et un autre indirect.

2.2.1. L'acte direct et l'acte indirect

Selon SEARLE (1969), l'acte direct dépend d'un énoncé exprimant un sens lié à la phrase, alors que l'acte indirect est lié à un énoncé exprimant un sens lié à l'énonciation. Ainsi, si nous examinons un énoncé analogue à (22), l'acte direct sera l'affirmation, alors que l'acte indirect, même s'il est lié à la forme linguistique, recevra une interprétation qui serait tributaire de certaines conditions liées au contexte, à l'énonciation et aux statuts des interlocuteurs.

22) *rani eyit*

Je suis fatigué

« j'arrête de travailler ».

SEARLE (1979) traite les énoncés qui sont censés être dotés d'un sens indirect et a posé une taxinomie des actes de langage. Ce sont des actes dans lesquels le locuteur exprime plus d'informations par rapport aux informations véhiculées dans l'énoncé, des informations qui ne sont pas explicites. En plus du sens littéral qui est marqué dans l'énoncé, SEARLE fait référence à l'intention primaire, celle réellement visée et qui permet d'accomplir le deuxième acte à savoir l'acte indirect.

SEARLE (1982) pense que lorsque le sens marqué dans la phrase diffère du sens que le locuteur a l'intention de donner à son interlocuteur, le sens fondamental ou primaire assure le succès de l'énoncé. Il tente de montrer qu'une analyse des actes indirects, de la fiction, de la métaphore et de la référence doit prendre en considération le sens primaire même s'il n'est pas marqué dans la phrase.

La perspective analytique traite, en général, les conditions qui permettent de passer d'un sens littéral à un sens implicite. SEARLE pense qu'il existe des stratégies d'interprétation qu'il a résumées dans les *conditions d'énonciation* et les *informations d'arrière-plan*, elles font l'ensemble de ce qui est dit « *un savoir partagé* ». Un énoncé dans lequel un locuteur demande à un interlocuteur de fermer la porte pourrait être sujet d'interprétation par inférence, suivant une énonciation précise, un contexte donné et un savoir partagé. Nous pouvons imaginer une situation où un locuteur s'adresse à un interlocuteur en disant « *ferme la porte !* », l'interlocuteur pourrait ne pas se contenter de fermer la porte mais aussi de faire un autre acte en parallèle, l'action associée au sens premier est un implicite lié à un savoir partagé entre les deux interlocuteurs.

2.2.2. L'acte propositionnel et l'acte illocutionnaire

SEARLE (1969) fonde sa théorie de l'analyse des actes de langage sur une combinaison entre les aspects *conventionnels* et *intentionnels*. Selon lui, les intentions dépendent d'une manière étroite de la convention. Une interprétation implicite dans un contexte peut ne pas être la même dans un autre contexte. L'implicite est très attaché aux connaissances encyclopédiques de toute personne.

Dans son analyse de l'énoncé à sens illocutionnaire, SEARLE distingue entre l'acte *propositionnel* qui exprime le contenu sémantique et l'acte *illocutionnaire* à savoir l'intention implicite du locuteur ou acte qu'on accomplit en disant quelque chose.

23) <i>kanwaædk</i>	<i>ma ġadiš nskut</i>
<i>Je te promets</i>	<i>je ne me tairais pas</i>
Acte illocutionnaire	Acte propositionnel

« *je me battrais pour avoir ce que je dois* ».

2.2.3. Le contenu propositionnel et la force illocutionnaire

Sur le plan syntaxique, SEARLE (1969) distingue entre le marqueur du *contenu propositionnel* qui est lié à l'acte propositionnel et la *force illocutionnaire* liée à l'acte illocutionnaire.

24) <i>kanwaædk</i>	<i>nstamrr f leamal</i>
Force illocutionnaire	Contenu propositionnel
<i>Je te promets</i>	<i>je continuerai à travailler</i>

« *je te promets de continuer à faire mon possible* ».

Dans ce type d'énoncé, l'acte est proprement direct à travers l'existence du verbe exprimant une force illocutionnaire explicite. Ce qui fait de ce genre de construction des performatifs explicites.

Dans le cas des performatifs implicites, le marqueur de force illocutionnaire est la forme syntaxique de la phrase : forme déclarative, impérative ou interrogative. C'est la forme de l'énoncé qui permet de

donner à l'énoncé une valeur selon l'énonciation et l'effet produit.
Voyons cet exemple :

25) *ma ġadiš tskut ?*

(*Lit. tu ne vas pas te taire ?*)

« *je te conseille de te taire* », « *je t'interdis de parler* ».

Des valeurs implicites pourraient être dégagées de cet énoncé selon les conditions d'énonciation à savoir une valeur de conseil, de menace, etc.

2.2.4. Les règles constitutives et normatives de l'acte illocutionnaire

La préoccupation majeure de SEARLE est l'acte illocutionnaire. Il revient dans *Les actes de langage* sur le principe de 'convention' et montre que la réussite de l'acte illocutionnaire passe par la satisfaction de certaines règles constitutives qui permettent l'accomplissement de cet acte. SEARLE (1969 : 76) stipule que

« *parler une langue c'est accomplir des actes conformément à des règles* ».

L'accomplissement de tout acte illocutionnaire est soumis à la satisfaction d'un ensemble de règles constitutives¹⁶.

Toutefois, d'autres règles interviennent dans l'accomplissement de l'acte illocutionnaire : il s'agit des règles normatives qui concernent les relations entre les êtres humains. Ce sont des règles d'ordre social

¹⁶ SEARLE classe les règles constitutives en sept règles : règles préparatoires, règles de contenu propositionnel, règles essentielles, règles préliminaires, règles de sincérité, règles d'intention et règles de convention.

comme le cas des règles de politesse qui gèrent les relations entre les individus.

2.3. Paule GRICE

A l'instar d'AUSTIN et SEARLE, Paul GRICE est connu par ses travaux menés dans le domaine de la philosophie du discours. Dans son recueil *Logic and conversation* (1975), il a élaboré une théorie qui stipule que la conversation est soumise à un « *principe de coopération* » qui exige des interlocuteurs le respect d'un certain nombre de maximes conversationnelles¹⁷.

Il a introduit la notion de *maximes conversationnelles* ou lois du discours dans la théorie pragmatique, ainsi que la notion d'*implicature conversationnelle*. En fait, GRICE est un pragmaticien qui ait pu, grâce à sa théorie des maximes conversationnelles, expliquer d'une manière rationnelle comment se fait le passage d'un sens littéral à un sens implicite à travers la violation des maximes conversationnelles.

Dans la perspective conversationnelle de GRICE, lorsque le sens superficiel n'est pas satisfaisant pour l'interlocuteur, le sens profond s'impose. C'est la recherche d'un deuxième sens différent du sens littéral qui permet d'aboutir au sens voulu. Ce deuxième sens s'atteint dans le cas de la transgression d'une ou de plusieurs maximes par le locuteur.

Selon la théorie conversationnelle de GRICE, une communication réussie entre deux personnages nécessite une entente mutuelle. Dans des situations de communication où le discours est caractérisé par l'implication, l'aboutissement à un minimum d'entente ne peut être

¹⁷ La maxime de qualité, la maxime de quantité, la maxime de relation (pertinence) et la maxime de manière (modalité).

atteint que par le respect des « *maximes conversationnelles* »¹⁸. Ces maximes sont des conventions langagières que tout locuteur tend à respecter dans toute conversation. Lors d'un échange verbal quel qu'il soit, nous partons du principe que l'interlocuteur les respecte, et tout non-respect d'une de ces maximes implique la présence d'un sens implicite. Grâce aux maximes conversationnelles, GRICE est le premier à proposer une analyse de l'implicature qui est une des modalités de l'implicite.

Selon GRICE (1979), le sens implicite ne peut être atteint que si les différents interlocuteurs respectent le *principe de coopération*¹⁹. Dans certains cas et pour des raisons diverses, le locuteur choisit de transgresser l'une des maximes conversationnelles au profit d'un sens profond. Un sens qui se situe au niveau du second degré, donc au niveau de l'implicite, et si l'interlocuteur ne fait pas un effort interprétatif pour arriver à ce sens, c'est-à-dire se montrer coopératif, la communication risque d'échouer et les interlocuteurs tombent dans le conflit communicationnel. La transgression du principe de coopération peut aboutir à l'ambiguïté, au quiproquo et au malentendu. Voyons l'exemple suivant :

26) *a. εandk ssaea ?*

(*Lit. vous avez la montre ?*)

¹⁸ GRICE (1975) a déterminé un ensemble de maximes conversationnelles qui doivent être respectées : la violation d'un principe entraîne l'implication dans l'énoncé d'un sens implicite.

¹⁹ GRICE (1975) précise que tout échange conversationnel entre un locuteur et un interlocuteur suppose un minimum d'entente, un minimum d'effort coopératif. L'échange entre les deux participants ne suit pas n'importe quelle voie, il implique le respect de règles communes. Il soutient que les participants engagés dans un échange sont censés respecter le principe de coopération. Un interlocuteur coopératif est celui qui fait un effort interprétatif supplémentaire pour aboutir au sens implicite visé par l'énonciateur.

« *quelle heure est-il ?* »

b. *ah*

(*Lit. Oui*)

c. *hadi lwħda*

(*Lit. il est treize heures*).

L'énoncé (26.b.) montre que l'interlocuteur raisonne et décode au premier degré, alors que dans l'exemple (26.c.), l'interlocuteur se montre coopératif en raisonnant au deuxième degré, c'est-à-dire, avec une interprétation implicite de l'énoncé tout en répondant par respect du principe de coopération. En effet, le principe de coopération est nécessaire pour l'évolution et la progression de toute forme de communication. L'énonciataire se trouve obligé d'aller chercher derrière les mots un sens figuré, c'est le cas où nous avons affaire à une transgression de l'une des maximes conversationnelles de GRICE. Dans le cas de notre exemple (26.a.), l'énonciateur serait obligé de reformuler sa question comme en (27) de manière à respecter toutes les maximes de conversation pour éviter tout conflit communicatif :

27) *šħal f ssaεa ?*

(*Lit. quelle heure est-il ?*)

Le sens implicite sous-tend alors tout échange linguistique et permet aux maximes conversationnelles de fonctionner à travers leur transgression. Ces maximes sont au nombre de quatre. Nous les présenterons et nous verrons comment leur violation est due au non respect du principe de coopération et que cette transgression indique la présence d'un implicite dans l'énoncé.

2.3.1. Maxime de quantité

Elle consiste à fournir les éléments de l'information requise sans plus ni moins. En d'autres termes, le locuteur ne doit donner que les informations nécessaires, parce que l'excès ou le manque d'informations aboutissent à l'ambiguïté. Imaginons une situation de communication où nous avons un énonciateur qui demande à son énonciataire de lui rendre l'argent qu'il lui a prêté.

28) a. *kamal, ʔimta tražže liya lflus lli kantsalk ?*

(Lit. Kamal, quand tu me rendras l'argent que tu me dois ?)

« j'ai besoin de mon argent ! ».

b. *erafti, rani mʔazzm had liyam, εandi tritat xallšthum, lwalida mriḍa w mḥtaža leamaliya, w dduxul dyal lmadrassa...*

(Lit. tu sais, je suis en crise ces jours-ci, j'ai des traites que j'ai payées, ma mère est malade et a besoin d'être opérée, et la rentrée scolaire....)

« je ne peux pas te rendre ton argent actuellement ».

Dans cette réponse, nous avons une violation de la maxime de quantité. Le locuteur donne plus d'information que le nécessaire. En relation avec la question de l'énonciateur, elle porte sur le fait de récupérer son argent. Or, la réponse de l'interlocuteur, qui transgresse cette maxime de quantité, permet de passer au sens indirect : *« je ne peux pas te rendre ton argent actuellement ».*

2.3.2. Maxime de qualité (dite aussi de vérité)

Il s'agit de la vraisemblance de l'information. Cela consiste à dire la vérité et à être sincère à l'égard de l'interlocuteur. Selon cette maxime, un locuteur ne doit jamais dire ce qu'il croit être faux ni ce qu'il ne peut justifier, sinon, un énoncé mensonger pourrait déclencher un sens indirect.

29) a. *ġadya tži ġdda lhafla dyał lears ?*

(Lit. tu viendras demain à la fête du mariage ?)

« je veux m'assurer de ta présence à la fête du mariage ».

b. *ma ġadyaš nkun flmdina ?*

(Lit. je ne serai pas dans la ville)

« je serai absente de la fête ».

A première vue, nous pouvons constater que le sens littéral de la réponse (29.b) n'est pas en harmonie avec la question. Si l'énoncé est mensonger, il ne respectera pas le principe de qualité. Donc, pour qu'il acquière un sens et par la suite une relation logique et pragmatique avec la question, une interprétation par inférence s'impose, ce qui donne lieu à un sens implicite. Ce sens dépend de la situation d'énonciation, ce qui donnera plusieurs interprétations à la réponse (30.b) :

- *L'énonciataire a envie de créer une surprise.*
- *Une invitation au locuteur de ne pas venir.*

- *Dans le cas de rivalité entre les deux interlocutrices, c'est une manière de dire à l'autre : « ne donne pas une grande importance à ta toilette, je ne serai pas là pour que tu rivalises avec moi ».*

2.3.3. Maxime de pertinence (dite aussi de relation)

Cette maxime concerne la relation entre le discours et son contexte. L'énoncé doit être pertinent, c'est-à-dire convenable et en adéquation avec la situation de communication. En outre, toute transgression de cette maxime aboutit à un sens implicite.

30) a. *kif kayžik ra?is lhukuma ?*

(Lit. comment trouves-tu le président du gouvernement ?)

« comment trouves-tu le président du gouvernement ? ».

b. *Imurawağa, rah εandu meaha*

(Lit. la dribble, il l'a maîtrise)

« c'est un mauvais politicien » ou « c'est un bon politicien ».

La réponse de l'énonciataire n'est pas pertinente, c'est-à-dire que l'énoncé transgresse la maxime de pertinence, ce qui stipule des interprétations implicites possibles :

- a- *C'est un mauvais politicien, ses compétences se limitent au football.*

b- *C'est un mauvais politicien puisqu'il ne fait que dévier les sujets.*

c- *C'est un bon politicien puisqu'il sait comment se débrouiller dans des situations qui demandent adresse et ingéniosité.*

Le contexte, le statut de l'interlocuteur et le savoir partagé sont des facteurs qui interviennent lors de la détection de tout sens implicite.

2.3.4. Maxime de manière (dite aussi de modalité)

Cette maxime concerne la manière de s'exprimer. L'interlocuteur doit être bref, précis, et ne doit pas être obscur ou ambigu dans sa réponse.

31) a. *ʔašnu drti f limtiḥan ?*

(Lit. Qu'as-tu fait dans ton examen ?)

« qu'as-tu fait en ton examen ? ».

b. *llah yrḥamna !*

(Lit. Dieu nous soit clément)

« je n'ai rien fait en examen ».

c. *llah yeṭina šta !*

(Lit. Dieu nous donne de la pluie)

« je n'ai rien fait en examen ».

La réponse donnée par l'interlocuteur est ambiguë et semble ne pas avoir de relation avec la question, ce qui montre la transgression de

la maxime de manière. En effet, une interprétation implicite s'impose ; il s'agit donc du fait que les notes sont insatisfaisantes et il n'y a qu'une intervention divine qui puisse créer le miracle.

Il ressort de ce qui vient d'être dit que le principe de coopération permet aux différents interlocuteurs de tisser un contrat tacite à travers lequel le décodage se fait au second degré. En effet, le sens implicite ne peut être décodé que s'il y a une transgression d'une ou de plusieurs maximes en même temps.

3. L'implicite dans la pragmatique cognitive

Dans sa relation de dépendance ou d'indépendance à la linguistique, la pragmatique a été vue, par certains linguistes, entre autres les américains SPERBER et DEIRDOR, comme une discipline indépendante de la linguistique, et qu'elle appartient au paradigme cognitif. D'autres, qui appartiennent au courant français tels DUCROT, RECANATI et CULIOLI, l'ont considérée comme une discipline intégrée à la linguistique. Ce qui a donné la dichotomie *pragmatique cognitive* (école anglo-saxonne) Vs *pragmatique intégrée* (école française). La théorie de la pragmatique cognitive de SPERBER et DEIRDOR²⁰ a été bâtie au début des années 1980 sur une critique constructive des hypothèses de GRICE.

En se basant sur les principes de la théorie conversationnelle de GRICE, la théorie cognitive a instauré une nouvelle vision appuyée sur l'élaboration de tout sens implicite à travers des mécanismes cognitifs. Si la théorie de GRICE considère qu'une communication réussie doit

²⁰ Les fondements de la pragmatique cognitive ont été expliqués dans SPERBER, D., et WILSON, D., (1989), *La Pertinence : Communication et cognition*, Traduit de l'anglais par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber, Collection « Propositions », Paris, minuit.

respecter le principe de coopération et, pour se faire, il faut respecter les maximes conversationnelles, la pragmatique cognitive stipule que tous les principes et les maximes, qui contribuent à la réussite de la communication, doivent être résumés dans le principe de *pertinence*. Ce principe correspond à la maxime de *relation* de GRICE qui spécifie qu'il faut être pertinent dans sa communication. Le respect des maximes conversationnelles mène au sens clair et explicite, ce n'est que la transgression d'une ou de plusieurs maximes qui aboutit aux *implicatures*²¹.

3.1. Les actes de langage dans la pragmatique cognitive

Parmi les grandes contraintes qu'a connues la théorie des actes de langage d'AUSTIN et de SEARLE, celle qui stipule la difficulté de classer certains énoncés dans une classe bien précise d'actes de langage. MOESCHLER et AUCHLIN (1997 : 149) affirment que La théorie de SPERBER et WILSON consiste à limiter les actes de langage dans

« trois classes qui peuvent être repérées linguistiquement (à travers le lexique ou la syntaxe) à savoir les actes de dire que, de dire de et de demander si:

– *les actes de **dire que** correspondent grossièrement aux phrases déclaratives et notamment aux assertions, aux promesses, aux prédictions, etc. ;*

²¹ La tradition francophone est hésitante sur le terme à utiliser. La traduction française de l'article de GRICE utilise le terme d'*implication* pour *implicature*. Nous utiliserons *implicature* pour renvoyer au sens de GRICE, et *implication* pour renvoyer au sens qu'a pris ce concept dans la théorie de la pertinence pour ne pas utiliser le même mot pour les deux pragmaticiens et différencier entre les deux théories.

- les actes de **dire de** correspondent grossièrement aux phrases impératives, aux ordres, aux conseils, etc. ;
- les actes de **demander si** correspondent aux phrases interrogatives et plus généralement aux questions et aux demandes de renseignement »²².

C'est dans GRICE (1989) que la notion d'« *implicite* » est apparue pour la première fois. Elle a été introduite à son insu et a fait un tournant décisif dans la progression de la pragmatique inférentielle basée sur l'implicite conversationnelle. L'idée de GRICE repose sur le fait que le raisonnement qui permet à un interlocuteur de comprendre le vouloir dire ou le sens implicite n'est pas basé sur un processus logique au sens de la logique déductive classique²³, mais sur un processus inférentiel basé sur le respect ou le non respect des maximes conversationnelles²⁴. MOESHLER (1989) a montré que l'implicite est de deux types : *conversationnelle* et *conventionnelle*. L'implicite conversationnelle dépend des situations de communication : un énoncé qui pourrait signifier un sens peut ne pas le faire dans une autre situation de communication, alors que l'implicite conventionnelle comprend des énoncés qui renvoient à des sens conventionnés, comme le cas de la connotation et la charge culturelle que peut avoir le nom d'un animal, une connotation qui est la même chez tous les partisans de la même doctrine, société, cause, etc.

²²Cité dans : MOESCHLER, J., et AUCHLIN., 1997, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, Paris, p 149.

²³ L'explication classique consiste à dire que l'auditeur a la possibilité de comprendre un énoncé et son vouloir dire d'une manière inférée en supposant que lorsque le locuteur est coopératif, il n'a pas voulu dire P en disant P, ce qu'il lui permet de conclure qu'il a dit P pour vouloir dire Q. (Cf. MOeshler & Reboul (1994), chapitres 7 et 9).

²⁴ Dans son article intitulé : « Explicite ou implicite ? Un exemple de communication interculturelle », in D. Verbeken, *Entre sens et signification*, MOESCHLER, J., 2009, a expliqué le passage du sens explicite au sens implicite du côté cognitif.

3.2. Comment élaborer cognitivement un sens implicite ?

Dans la pragmatique cognitive, l'implicite est un mécanisme qui consiste à interpréter, pour un contenu propositionnel donné, une signification qui peut être étroitement relative à la somme de ce qui a été simplement énoncé. Pour ce faire, le récepteur du message fait intervenir des éléments de contexte intra- et extratextuels, issus à la fois de l'entourage linguistique et de son univers de référence. Lors de la compréhension d'un texte à l'école primaire, les enfants sont souvent amenés à développer leur capacité à trouver les informations sous-tendues dans un texte à lire, c'est-à-dire apprendre à réfléchir à partir de ce qu'ils ont lu et compris.

Comment élaborer cognitivement un sens implicite ? Une question à laquelle la pragmatique cognitive tente de répondre en s'inspirant de la théorie de coopération de GRICE, tout en essayant de tracer sa propre théorie de *pertinence*. GRICE (1975) a montré que toute communication réussie est régie par une coopération implicite ou explicite administrée par plusieurs principes. Certains sont *universels* et d'autres sont *conventionnels*. Lorsque l'entente implicite se fait entre individus de différentes origines, là nous parlons de principes universels. Et lorsque cette entente est restreinte à des gens de la même provenance et échoue lorsqu'elle déborde ces limites, là nous avons affaire à des principes conventionnels. En disant, dans un contexte marocain et précisément dans un milieu rural, « *šta kaṭṭih : il pleut* », l'interlocuteur peut conventionnellement inférer un sens implicite « *il y aura une bonne saison agricole* », ce qui suscitera en lui un sentiment de joie. Cependant, dans un autre contexte, citadin ou européen, cet énoncé aura un sens implicite différent « *il fait mauvais temps* », ce qui entraînera un

sentiment de désarroi. Donc, ce sont les inférences conventionnelles qui s'imposent.

3.3. L'implicite et la cognition

Dans son rapprochement entre le sens explicite et le sens implicite, DE CORNULIER (1985) pense que dans une pragmatique qui vise à comprendre comment un locuteur, qui utilise un langage dans un contexte passe du sens direct au sens indirect, l'implicite se manifeste comme des *effets de sens* qui ne sont pas réductibles à la sémantique des énoncés mais qui dépendent des éléments contextuels. MOESHLER (2000 : 12) stipule que

« La pragmatique cognitive étudie les mécanismes cognitifs (centraux) à l'origine de l'interprétation des énoncés : - rapport langage et cognition [...] – Etude des aspects inférentiels (non codiques) de la communication verbale ».

SEARLE a entrepris d'établir une théorie des actes de langage fondée sur des bases assez différentes, en réorientant ses travaux vers une voie mentaliste et logiciste. Ceci a constitué un tournant vers une analyse des sens linguistiques sur des bases plus cognitives. Par le biais du principe d'exprimabilité de SEARLE, la théorie des actes de langage admet que l'interprétation de tout énoncé se fait d'une manière conventionnelle. Ce qui laisse comprendre qu'il y avait une insistance sur l'aspect conventionnel et codique du langage. Après SEARLE, GRICE a fait le pont entre la pragmatique linguistique et la pragmatique cognitive.

Dès les années soixante, la pragmatique cognitive s'est considérée comme une discipline indépendante faisant partie des sciences

expérimentales. C'est que la pragmatique et la linguistique sont devenues deux sciences voisines et complémentaires. La pragmatique s'est orientée vers la sociolinguistique, la psycholinguistique et les sciences cognitives²⁵ qui ont contribué à un essor de la pragmatique comme discipline qui établit des relations interactionnelles entre le langage et ses usagers. La pragmatique cognitive a visé alors le traitement des énoncés dans leurs aspects vériconditionnels. Elle vise à ce que l'individu se construise une représentation du monde dans sa relation avec le langage et la pensée. Pour montrer le rôle de la pragmatique cognitive dans la perspective de D.WILSON et D. SPERBER, BRACOPS (2006 : 28) précise que

« la pragmatique s'occupe de tous les aspects pertinents pour l'interprétation complète des phrases en contexte, que ses aspects soient ou non liés au code linguistique[...]Elle s'efforce aussi de rendre compte des rapports entre le langage et ses usagers en faisant un des aspects d'un système bien plus vaste de traitement de l'information».

Ce n'est que vers les années soixante-dix que la pragmatique cognitive a connu son grand essor avec le courant pragmatique cognitiviste. A la suite de l'école générative, ce courant a relié entre vision descriptive, action et processus inférentiel (déduction de l'implicite) dans l'interprétation du langage.

²⁵ Les sciences cognitives avaient pour but d'explicitier les mécanismes d'acquisition, de développement et d'utilisation des connaissances.

3.4. La théorie des implicatures et la théorie de pertinence

La théorie de pertinence essaie d'expliquer la procédure qui permet à l'interlocuteur de comprendre et d'interpréter l'intention communicationnelle de son énonciataire. Nous rappelons aussi que la pertinence décrit la communication verbale comme un processus ostensif-inférentiel : le locuteur, par son acte de communication, transmet un vouloir dire et en parallèle une intention informative. Cette transmission vient comme suite à ce que SPERBER et WILSON (2004) appellent *la procédure de compréhension*. Elle permet d'arriver à une interprétation de l'énoncé aussi proche que possible de celle sollicitée par l'énonciataire.

Dans la théorie de la pertinence, la communication est décrite à partir de deux modèles : le modèle du *code* qui réfère à un sens *explicite* et le modèle de *l'inférence* qui traduit un sens *implicite*. Pour lier la théorie des implicatures de GRICE avec celle de la pertinence de SPERBER et WILSON, nous avons à rappeler que la seule maxime empruntée à GRICE est celle de relation²⁶. Leur théorie considère le langage implicite comme un langage pertinent, paradoxalement à la théorie de GRICE qui stipule qu'un langage pertinent doit respecter le principe de coopération qui se traduit dans les maximes conversationnelles, et précisément la maxime de relation. C'est pourquoi l'implicite est considéré dans la théorie de GRICE comme un discours impertinent vu qu'il résulte de la transgression d'une ou de plusieurs maximes conversationnelles.

²⁶ La théorie pragmatique cognitive se résume dans un seul principe : « soyez pertinent » et non dans l'ensemble des maximes qui traduisent le principe de coopération dans la théorie des implicatures de GRICE.

MOESCHLER et AUCHLIN (1997 : 13) stipulent que selon le principe de coopération,

« tout énoncé comporte en lui-même la garantie de sa propre pertinence ».

En effet, dans la théorie de pertinence, tout énoncé, qu'il transgresse une maxime de GRICE ou non, est de sa nature pertinent.

Pour qu'une communication soit réussie, GRICE a déterminé un ensemble de maximes que les interlocuteurs doivent respecter pour arriver à une certaine entente mutuelle. Dans la pragmatique cognitive, SPERBER et WILSON ont explicité un principe de pertinence qui permet de comprendre le vouloir dire du locuteur. Ce principe correspond approximativement à la maxime de relation de GRICE qui stipule qu'il faut être pertinent dans son discours pour être facilement et correctement compris. Ce principe, comme il a été expliqué par son auteur, peut être caractérisé en termes *d'effort* et *d'effets*. Pour expliquer comment le principe de pertinence remplace le principe de coopération de GRICE, SPERBER et WILSON (1992 : 228-229)²⁷ se posent la question :

« Qu'est ce que la pertinence ? Le traitement de l'information par les êtres humains leur demande un certain effort mental et produit en eux un certain effet cognitif. L'effort demandé est un effort d'attention, de mémoire et de raisonnement. L'effet produit consiste en une certaine modification de croyance de l'individu [...]. On peut caractériser une notion comparative de

²⁷ Cité dans MEUNIER et PERAYA (2010 : 125).

pertinence à partir des notions d'effet et d'effort de la façon suivante :

- a- Toutes choses étant égales par ailleurs, plus grand est l'effet cognitif produit par le traitement d'une information donnée, plus grande sera la pertinence de cette information pour l'individu qui l'a traitée.*
- b- Toutes choses étant égales par ailleurs, plus grand est l'effort requis par le traitement d'une information donnée, moins grande sera la pertinence de cette information pour l'individu qui l'a traitée»²⁸.*

Selon SPERBER et WILSON (1989), la théorie de pertinence entend expliquer la rationalité des locuteurs d'une façon qui rend la théorie du langage étroitement dépendante de la théorie de l'esprit. Cette théorie considère que la communication est un phénomène plus inférentiel que coopératif²⁹.

Dans le processus du traitement du discours, l'interlocuteur cherche à comprendre de la manière la plus exhaustive le sens voulu par son énonciataire. Lorsque le discours comporte un sens implicite, l'effort d'attention, de mémoire et de raisonnement est considérable par rapport à un sens explicitement donné. Les notions d'effort et d'effet deviennent ici très intelligibles : l'effort correspond au raisonnement alors que l'effet correspond à l'acte envisagé par le locuteur. Pour que la communication soit pertinente, les communicateurs cherchent toujours la plus grande pertinence possible. Cependant, MEUNIER et PERAYA

²⁸ Cité dans : MEUNIER, J-P-D, PERAYA., 2010, *Introduction aux théories de la communication*, Paris, De Boeck, P 125.

²⁹ Traduit de l'anglais par A, GERSCHENFELD et D, SPERBER, 1989, Collection « *Propositions* », Paris, minuit.

(2010 : 125) affirment que la pertinence de l'énoncé est garantie par l'acte même de parler et l'interlocuteur cherchera le sens le plus pertinent avec le moindre effort. Selon eux,

« par l'acte même de parler, un locuteur garantit la pertinence de son énoncé et son destinataire cherchera automatiquement l'interprétation la plus cohérente avec le principe de pertinence, celle qui lui permet le maximum de modifications de croyances pour le moindre effort, améliorant ainsi sa connaissance du monde ».

GRICE (1975) a parlé de deux significations, l'une est naturelle et l'autre non-naturelle (MARONI, 1997 : 138). Dans sa distinction entre les deux significations, il considère que la signification non-naturelle est conventionnelle et intentionnelle, c'est-à-dire liée au sens implicite, alors que la signification naturelle est plus liée au sens explicite. GRICE a proposé une définition de la signification non-naturelle³⁰ en précisant qu'elle est déterminée par l'intention du locuteur à produire un effet sur son interlocuteur. Cette intention reste soumise à la reconnaissance de cette intention par l'interlocuteur.

Ainsi, un interlocuteur peut signifier non-naturellement un sens lorsqu'il utilise intentionnellement un discours en filigrane. Lorsque le locuteur dit « *lžaw zin : il fait beau* », il a la volonté de produire chez l'interlocuteur une croyance selon laquelle « *il fait beau* ». En fait, c'est par un processus cognitif qui permet de réunir la convention à l'intention qui permet de déduire le sens implicite « *je t'invite à sortir* ». C'est ainsi que le langage devient un code doté d'un contenu implicite à

³⁰ Ce n'est que la signification non-naturelle qui nous intéresse ici puisqu'elle est liée au sens implicite alors que la signification naturelle est liée au sens explicite.

décoder. Lorsque le locuteur dit « *l'zaw zin : il fait beau* » en signifiant « *je t'invite à sortir* », ce qui est signifié alors n'est pas inclus dans le code (contenu propositionnel) et ne peut être réduit à ce qui est énoncé, mais, c'est un sens inféré ou implicite. En effet, le langage acquiert le rôle de communiquer un sens autre que celui qu'il véhicule à partir de son contenu propositionnel. Dans ce sens, DE CORNULIER (1985) pense que communiquer c'est produire des effets de sens impliqués.

Pour qu'un interlocuteur puisse comprendre d'un énoncé un implicite, il doit disposer de certaines compétences cognitives « inférentielles et déductives » qui lui permettront de bien déceler le vouloir-dire de son énonciataire. Lorsque le locuteur dit un énoncé qui n'est pas pertinent, l'interlocuteur interprète ce manque de pertinence comme un indicateur d'un sens second. C'est ainsi qu'un processus cognitif se déclenche pour l'élaboration d'un sens inféré, et pour se faire, la disposition de la faculté de déduction est primordiale et implique la possession d'un certain niveau d'intelligence.

3.4.1. La disposition déductive

La disposition déductive concerne la capacité intellectuelle et linguistique, qui permet à l'interlocuteur de comprendre le vouloir dire sous-entendu de son énonciataire. Donc, certaines questions peuvent être posées : Comment de telles inférences sont possibles et pas d'autres ? Comment distinguer entre intention informative qui concerne le sens explicite et signification intentionnée qui concerne le sens implicite ? A ces questions, BROCOPS (2006 : 19) essaie de répondre en définissant le processus inférentiel :

« Un processus inférentiel est donc l'ensemble du raisonnement de déduction qui, à partir de la phrase émise et des connaissances préalables partagées par les interlocuteurs, permet l'interprétation de cette phrase. Et dialoguer c'est récupérer la pensée de l'interlocuteur pour comprendre le sens des phrases qu'il prononce ».

Les capacités de déduction sont spécifiques et relatives aux capacités intellectuelles humaines générales. L'interprétation d'un énoncé ne dépend pas de sa grammaticalité, c'est pourquoi un interlocuteur qui ne maîtrise pas les constructions syntaxiques et grammaticales d'une langue, peut déduire des sens implicites révélés par son énonciataire. Ainsi, un énoncé est pertinent lorsqu'il permet d'inférer chez l'allocutaire de nouvelles informations. Les effets d'un acte implicitement donné ne sont successivement résolus que lorsqu'ils sont combinés à des prémisses contenues dans un arrière plan mental.

La pragmatique cognitive fait alors un passage de l'étude des conditions pragmatiques de la réalisation des actes de parole à l'étude des processus mentaux permettant d'identifier les sens implicites. En effet, c'est le processus inférentiel et cognitif mis en fonctionnement qui permet le passage d'un sens explicite à un autre implicite.

3.4.2. Le processus inférentiel cognitif

Il est important de rappeler qu'une théorie de l'interprétation énonciative doit combiner tout ce qui est codique (*langagier*) avec tout ce qui est implicite (*pragmatique*). Comme nous l'avons signalé, la théorie cognitive stipule que la pragmatique est une discipline indépendante de la linguistique. Or, l'articulation entre ce qui est

codique et ce qui est extralinguistique a mené SPERBER et WILSON à mettre leur théorie dans un courant bien particulier, celui de la psychologie cognitive dit aussi « *modularisme*³¹ ». Avant eux, FODOR (1989 : 154) pense que

« *le fonctionnement de l'esprit humain est un fonctionnement hiérarchisé et le traitement de l'information, quelle que soit sa source (visuelle, auditive, linguistique, etc.), se fait par étapes successives, chacune correspondant à un composant de l'esprit, transducteur, système périphérique, système central...* »³².

Pour expliquer ce processus, MOESHLER et REBOUL (1998) citent trois étapes qui permettent le passage du sens explicite au sens implicite du côté cognitif. Ces étapes s'organisent comme suit :

- a- Les données perceptuelles sont traitées dans un *transducteur* qui les « traduit » dans un format accessible pour le système qui opère à l'étape suivante.
- b- La traduction opérée par le transducteur est alors traitée par un *système périphérique*, un module, spécialisé dans le traitement des données perçues par tel ou tel canal (des données visuelles, olfactives, auditives, etc.).
- c- La tâche revient au *système central* de la compléter, et cette complétion se fait largement par la confrontation avec d'autres informations déjà connues ou fournies simultanément par d'autres systèmes périphériques et grâce à des processus inférentiels.

³¹ Ce courant a été défendu par FODOR (1983) et a été largement expliqué dans : MOESHLER, J., et REBOUL, A., (1998).

³² Cité par : BERTRAND, A., et GARNIER, P-H., (2005).

Ces données cognitives n'excluent pas l'importance du facteur contextuel. Ce dernier n'est pas hors tout processus inférentiel, comme le pensent MOESHLER et REBOUL (1998 : 8).

« Selon SPERBER et WILSON, l'interprétation des énoncés se fait par des processus inférentiels qui ont pour prémisses la forme logique de l'énoncé et d'autres informations, ces autres informations constituant ce qu'ils appellent le contexte ».

Ceci laisse entendre que la compréhension de tout énoncé admet un processus inférentiel. Ce processus fait dans la théorie cognitive le concept de la communication *ostensive-inférentielle*.

3.5. La communication ostensive-inférentielle

Dans tout contexte communicatif, il y a la notion de SPERBER et WILSON qui concerne la communication *ostensive-inférentielle*. Elle ne porte pas uniquement sur la communication codique mais sur la communication en général. MOESHLER et REBOUL (1998) précisent qu'il y a communication *ostensive-inférentielle* lorsqu'un locuteur a l'intention de faire connaître à un interlocuteur une information. Selon le contexte, cette information peut être *explicite* ou *implicite*. Pour éclaircir cette notion, examinons l'exemple :

32) *lhal sxun hna*

(Lit. *il fait chaud ici*)

« *Permettez-moi d'ôter ma veste* ».

Dans le cas de cet énoncé, nous avons une *intention informative* et une *intention communicative*. Selon le contexte, le locuteur peut ne chercher que l'intention informative selon laquelle il veut faire une description du temps (*description de la chaleur du temps*). Dans d'autres

contextes, le locuteur peut avoir une intention communicative selon laquelle il cherche un sens outre le sens explicite, en l'occurrence le fait d'insinuer à son interlocuteur « d'ouvrir la fenêtre » ou « lui permettre d'ôter sa veste » par exemple. C'est un acte qui se réalise sur le module périphérique au niveau linguistique, et au niveau pragmatique sur le module du système central. Ce qui nous permet de donner les deux combinaisons suivantes :

- Intention informative : sens explicite.
- Intention communicative : sens implicite.

La communication inférentielle a de bonnes raisons qui défendent son existence, c'est qu'un locuteur a souvent des raisons qui le poussent à utiliser un langage implicite à la place d'un autre qui est explicite. MOESHLER (2009) stipule que l'intérêt de la communication inférentielle réside dans la possibilité pour le locuteur de communiquer implicitement une intention informative³³, ou même il peut ne pas révéler son vouloir dire explicitement pour des raisons bonnes ou mauvaises³⁴. La pragmatique inférentielle a été édiflée pour défendre toute interprétation implicite dans l'analyse du discours pour pouvoir légitimer tout sens qui n'est pas linguistiquement conçu. La question qui peut être posée concerne le cas du malentendu qui peut résulter d'un énoncé implicite. En d'autres termes, lorsqu'il y a un échec de la conception du sens implicite par l'allocutaire, comment expliquer ce malentendu et à quoi est-il dû exactement, surtout lorsque les interlocuteurs partagent la même langue et la même culture ? Les exemples suivants peuvent faire preuve :

33) *a. xassk tnžh !*

³³ Cette idée est développée dans SPERBER et WILSON (1989).

³⁴ Cette idée est développée dans DUCROT (1972).

(Lit. tu dois réussir !)

« *Ordre ou conseil ?* »

b. tqdar tži teašša meana had lešiya ?

(Lit. peux-tu venir dîner avec nous ce soir ?)

« *Question ou invitation ?* »

c. šhal mumtaz f had lxdma !

(Lit. comme tu es doué dans ce genre de travail !)

« *Compliment ou ironie ?* »

C'est au niveau des interprétations pragmatiques où se situe la possibilité des échecs des sens implicites. Comme le montrent les exemples donnés plus haut, ce sont les conditions contextuelles énonciatives qui permettent de trancher dans le vouloir dire et l'intention du locuteur. Parfois, même dans une situation d'énonciation, l'interlocuteur n'arrive pas à trancher pour un sens précis, c'est ce qui explique certaines réponses de type « *mais qu'est ce que tu insinues exactement ?* ». Un interlocuteur isolé de la situation d'énonciation ne pourrait trancher pour une interprétation implicite précise dans le cas des énoncés (33. a. b. et c.). En effet, pour arriver au sens voulu ou l'effet de l'énoncé comme il a été présenté par la théorie de pertinence, l'interlocuteur a besoin de passer par un processus inférentiel qui fait l'effort, alors que le sens voulu fait l'effet. Donc, c'est une affaire liant un effort à un effet.

3.5.1. L'effet et l'effort dans la pertinence

Depuis la publication de *Relevance* (1986) par SPERBER et WILSON, la notion de « pertinence » n'a pas cessé de couler plus d'encre. MOESHLER (2009 : 14) lie la pertinence à deux concepts : les *efforts* et les *effets* cognitifs. Les efforts cognitifs sont liés au traitement de l'énoncé, et les effets cognitifs correspondent aux résultats de son traitement³⁵.

Pour nuancer cette idée d'effort et d'effet en relation avec la pertinence, SPERBER et WILSON considèrent la pertinence comme une question d'effort (les efforts nécessaires à la construction du sens) et d'effet (les conclusions que l'on tire du processus *inférentiel-implicite*). Pour éclaircir ces notions d'effort et d'effet, revenons à l'exemple : « *lhal sxun hna* : il fait chaud ici ! ». Cet énoncé conduit l'énonciataire à chercher dans son environnement un élément auquel il n'a pas fait attention auparavant. Il fera un effort pour chercher des prémisses parmi les données encyclopédiques (linguistiques et pragmatiques) et d'en faire un raisonnement selon lequel il aboutira à un ou plusieurs conclusions. Cet énoncé peut être seulement à titre informatif et se contentera de la simple description de l'état du temps, ou peut être une demande implicite qui serait :

- *Ouvre la fenêtre !*
- *Allume le climatiseur !*
- *Taisez-vous !*
- *Etc.*

³⁵La dichotomie effet / effort a été expliquée dans MOESHLER (2009).

Ce sont les déductions qui feront l'effet qui suit l'effort du raisonnement. Ce processus inférentiel (effort / effet) est une succession de raisonnements qui doivent avoir fin à un certain moment.

3.5.2. Arrêt du processus inférentiel

« Comment l'interlocuteur choisit ses prémisses et quand est ce que s'arrête son processus inférentiel ? » sont deux questions posées par SPERBER et WILSON (1989). Les deux linguistes ont montré que l'interlocuteur arrête son processus mental quand il arrive à une certaine satisfaction de l'interprétation implicite de l'énoncé reçu, c'est-à-dire, lorsqu'il sent que c'est la bonne et la sollicitée par son interlocuteur. Si les prémisses sont élaborées à partir de la forme logique de l'énoncé, le contexte, les connaissances encyclopédiques, la situation de communication, les interprétations précédentes, etc., l'arrêt de ce processus pose un problème : Quand est ce que ce processus doit être arrêté ?

Comment se fait ce passage au niveau du processus du raisonnement cognitif entre effort et effet ? Nous disons que le processus inférentiel n'est pas définitif et ne s'arrête pas avec n'importe quel sens. L'arrêt du raisonnement inférentiel dépend du sentiment de satisfaction ou de conviction de l'énonciataire à arriver au sens voulu par son interlocuteur. En effet, il faut signaler qu'un arrêt du processus inférentiel à un moment qui n'est pas opportun pourrait mener à une mauvaise interprétation de l'implicite. En d'autres termes, il y aura un échec inférentiel.

En effet, entre les travaux d'AUSTIN, SEARLE, GRICE et SPERBER ER et WILSON réside une succession, une continuité logique

et se manifeste une complémentarité. Chacun s'est inspiré des postulats de son antécédent pour instituer sa propre théorie.

4. L'implicite dans la pragmantaxe

Certains linguistes américains, comme LAKKOF, ROSS, GREEN, SADOCK, MORGAN, etc., appartenant au courant de la « sémantique générative » proposent d'intégrer à leur théorie un certain nombre de notions pragmatiques telles que celle des « actes de langage », celle de la « présupposition », etc. C'est ce qui désigne actuellement le courant de la « pragmantaxe ». MOUTAOUAKIL (1982 : 279) définit la « pragmantaxe » comme étant

« la théorie de la "sémantique générative" compactifiée par certaines notions pragmatiques empruntées, essentiellement, à la philosophie du langage ordinaire ».

Les partisans de cette théorie *pragmantaxique* avaient comme objectif de construire une grammaire susceptible de rendre compte des trois dimensions du langage à savoir la pragmatique, la sémantique et la syntaxe dans la conception de l'implicite. C'est pourquoi ces linguistes proposent le nom composé de « pragmantaxe » pour désigner la théorie qu'ils essaient d'élaborer.

4.1. Conception de l'implicite dans la « pragmantaxe »

La « pragmantaxe » repose sur des principes qui mettent en valeur le sens indirect tout en le gardant en relation avec le sens direct. Elle repose sur l'hypothèse centrale postulant que :

- les aspects pragmatiques du langage (les aspects relatifs à son utilisation) sont aussi essentiels que les aspects formels ;
- il y a une interaction entre la dimension pragmatique, la dimension sémantique et la dimension syntaxique ;
- La dimension pragmatique est essentielle pour expliquer certains aspects formels du langage³⁶.

Donc, la théorie de la « pragmantaxe » regroupe toutes les disciplines de la linguistique, et les considère comme complémentaires. Pour interpréter tout énoncé et faire remonter le sens profond pour qu'il devienne superficiel, elle fait appel à toutes ces disciplines. Donc, les théoriciens de ce courant s'intéressent aux deux variétés d'actes de langage, à savoir les actes directs et les actes indirects. Autrement dit, ils s'intéressent au phénomène qui consiste en ce qu'une phrase, dont la signification de surface est une question puisse, dans certains contextes, exprimer implicitement une requête, comme dans :

34) *tqdar tətini dak stilu ?*

(Lit. peux-tu me passer le stylo ?)

« passe-moi ce stylo ! ».

Dans cet énoncé, le sens désiré par l'énonciateur est implicite du fait qu'il cherche une action comme réponse à sa requête. La « pragmantaxe » se pose la question s'il y a un contexte où ce type d'énoncé pourrait acquérir une modalité interrogative³⁷.

³⁶ Voir MOUTAOUAKIL (1982).

³⁷ Dans des contextes rares, nous pouvons assister à une situation de communication où l'énonciateur cherche une réponse de la part de son énonciataire, comme dans le cas d'un médecin qui veut s'assurer que son patient est devenu capable de déplacer certaines choses

Rendre compte du phénomène de l'implication et qu'il constitue l'une des tâches de la grammaire était un objectif que se sont donné les théoriciens de la « pragmantaxe ». Ils discutent la représentation sémantique qui doit être celle des phrases transmettant, à la fois, deux actes de langage (une question et une requête, une question et un ordre, etc.). Les théoriciens de la « pragmantaxe » se sont posés la question de savoir laquelle des deux significations directe et indirecte doit être représentée au niveau de la structure sous-jacente de la phrase.

Ils ont posé trois propositions pour répondre à cette question :

- GORDON et LACOFF (1973) proposent que ce soit la signification explicite qui soit représentée dans la structure sous-jacente de la phrase. La signification indirecte est transmise de la « représentation sémantique », dite aussi la signification indirecte, au moyen d'une mise en œuvre du contexte et des « postulats de conversation », dits aussi maximes conversationnelles.

Selon cette proposition, la signification implicite transmise est le résultat d'une inférence dérivée de la signification littérale représentée au niveau de la structure sous-jacente. Ainsi, la signification indirecte de requête transmise par l'énoncé (32), que nous reprenons ici, est inférée du contexte et des postulats de conversations de la signification littérale représentée au niveau de la structure sous-jacente.

35) *lhal sxun hna*

(*Lit. il fait chaud ici*)

qui lui étaient difficiles avant. Le patient pourrait répondre juste par « oui » ou « non » pour répondre au médecin.

« ouvrez les fenêtres ! »

- D'autres linguistes, comme HERINGER (1972)³⁸, font la proposition inverse de celle de GORDON et LACOFF. Ils stipulent que la signification implicite doit être représentée au niveau de la structure sous-jacente. Cette proposition émane du fait que certains énoncés pareils à (36) ne peuvent avoir, en réalité, qu'une seule signification, celle de requête.
- La troisième proposition vient d'un autre groupe de linguistes, dont SADOCK (1977) et GREEN (1975), qui considèrent que les deux premières propositions manifestent certaines insuffisances. Leur proposition intermédiaire consiste à poser que les deux significations (littérale « directe » et transmise « indirecte ») doivent être représentées au niveau de la structure sous-jacente.

Pour expliquer la relation établie entre les deux structures (directe et indirecte), MOUTAOUAKIL (1982 : 282) stipule que

« deux phrases performatives supérieures, représentant chacune l'une des deux significations en présence, sont postulées au niveau de la structure sous-jacente : à un stade de superficialisation donné, une transformation d'effacement est postulée en vue d'effacer la phrase performative représentant la signification « indirecte » de la phrase ».

³⁸ Voir MOUTAOUAKIL (1982), notes (8) du chapitre 2.

La proposition de GORDON et LAKOFF est le résultat d'une conception interprétative, alors que les deux dernières propositions émanent d'une conception générative de la grammaire.

4.2. La modalité implicite dans la « pragmantaxe »

Le phénomène de l'implication a fait l'objet d'étude des analyses faites dans le cadre de la « pragmantaxe ». Les trois perspectives adoptées dans les propositions, citées plus haut, sont basées sur des variétés d'énoncés présentant toutes les modalités. Ainsi, la « pragmantaxe » a essayé de voir quel type de relation est établi entre une modalité explicite et une modalité implicite. Cette discipline s'est intéressée au phénomène de changement de modalité entre énoncé explicite et son équivalent implicite comme suit :

- Les phrases de forme interrogative transmettant une requête, dites des « *whimpératives* », de genre

36) *tqdar tɛawnni f had lxdma ?*

(Lit. *peux-tu m'aider à faire ce travail ?*)

« *aide-moi à faire ce travail !* ».

- Les phrases de forme interrogative transmettant une affirmation, dites « *queclaratives* », de genre :

37) *malha ma dɾayfaš ?*

(Lit. *n'est-elle pas gentille ?*)

« *elle est gentille* ».

- Les phrases de forme impérative transmettant des actes autres que l'ordre tels que la requête, la prière, la demande, etc., du genre :

38) *εawnni !*

(Lit. aide-moi !)

« je te prie de m'aider ».

La théorie de la « pragmantaxe » a mis le point sur le passage qui se fait d'une manière indirecte entre une modalité explicite et une autre implicite. Elle repose sur l'idée de l'« hypothèse performative » selon laquelle la « représentation sémantique » sous-jacente de tout énoncé comprend, en plus de la phrase véhiculant le « contenu propositionnel » de l'énoncé, une phrase performative qui la domine, le tout constituant une « hyper-phrase ».

Quant à la représentation de la signification implicite transmise par l'énoncé, elle est inférentiellement dérivée de la signification littérale manifestée par sa forme de surface.

Donc, la théorie de la pragmantaxe associe toutes les disciplines linguistiques pour approcher l'implicite, en vue de trouver la relation d'interdépendance entre lui et le sens explicite.

5. DISCUSSION

Dans ce chapitre, nous avons présenté un aperçu de l'implicite dans quelques théories linguistiques. Des théories qui appartiennent à des époques différentes et des courants linguistiques différents. Dans cette discussion, nous verrons comment chaque théorie a contribué à l'évolution de la conception de l'implicite et quelle est la théorie qui sera

la plus adéquate pour notre étude et qui fera notre principale référence dans l'analyse de notre corpus.

5.1.L'implicite entre les théories analytiques et cognitives

AUSTIN, SEARLE et GRICE ont fait les premiers jalons pour une nouvelle conception de l'implicite. Chacun a essayé, de son côté, de démontrer et d'étayer la notion du sens implicite avec des visions et des conceptions différentes. AUSTIN a réuni les actes constatifs et performatifs, ce qui a permis d'aboutir à l'acte illocutoire, concept qui jouera un rôle très important dans l'avenir de la pragmatique linguistique. Il a stipulé que le langage ne consiste pas à dire des choses mais plutôt à faire implicitement des choses.

SEARLE, quant à lui, a permis de mieux ressortir cette notion de l'acte indirect à travers l'explicitation du rôle des règles normatives et constitutives. Or, la théorie des actes de langage de SEARLE a suscité quelques discussions, surtout en ce qui concerne sa taxinomie des actes illocutionnaires et des règles constitutives. Pour étayer cette notion d'indirectivité de SEARLE, GRICE a élaboré sa théorie des implicatures. Cette théorie est basée sur l'idée du respect ou du non-respect du principe de coopération et l'ensemble des maximes permettant de résoudre un certain nombre de problèmes liés à la sous-détermination linguistique des énoncés.

En transgressant une ou plusieurs maximes conversationnelles, le locuteur ne respecte pas le principe de coopération, et par conséquent l'interlocuteur se trouve obligé de se montrer coopératif et faire un effort interprétatif supplémentaire pour pouvoir réussir le sens implicite de l'énoncé. Le respect du principe de coopération permet la réussite de la

visée pragmatique de la communication. En effet, certaines informations sont non seulement implicites, mais ne peuvent pas être déduites de façon purement logique de l'énoncé. GRICE appelle ces hypothèses et ces conclusions supplémentaires des implicatures.

Donc, l'implicite devient un résultat direct de la violation du principe de coopération et d'une ou de plusieurs maximes conversationnelles. Cette situation ne pourrait pas aboutir, chez l'interlocuteur, au sens implicite s'il ne se montre pas coopératif et faire un effort interprétatif pour déduire le sens indirect de l'énoncé. En revanche, nous pouvons assister à un manque de coopération de la part de l'interlocuteur dans le cas où la situation de communication ou le sens implicite n'est pas à son profit, et de ce fait, s'arrêter sur le sens superficiel de l'énoncé, ainsi, l'énoncé devient défectueux³⁹.

AUSTIN et SEARLE se sont contentés d'identifier le sens implicite et d'en déterminer la terminologie sans aller jusqu'à l'expliquer à l'instar des grammairiens arabes anciens et à l'exception d'AS-SAKKAKI qui rejoint GRICE dans l'explication des implicatures qui permettent le passage vers le sens implicite.

La théorie conversationnelle de GRICE est basée sur l'explicitation des mécanismes qui permettent d'expliquer comment nous passons d'un sens explicite lié à l'énoncé à un sens implicite lié au discours à travers le non respect des maximes conversationnelles.

Les philosophes du langage ont mis l'accent sur la notion de l'indirectivité du sens, ce qui a permis à la pragmatique linguistique d'en

³⁹ La théorie des actes de langage stipule que la réussite d'un acte de langage est dépendante de la satisfaction de la condition de non-défectuosité de l'acte illocutoire.

faire son objet d'étude. Enoncé performatif, acte illocutoire, sens indirecte, implicature, etc., font une nomenclature qui renvoie au même concept, celui de l'implicite comme sens tissé dans un discours en filigrane. Donc, le mérite de la philosophie du langage réside dans le fait qu'elle a déterminé l'objet d'étude de la pragmatique. L'objet d'étude étant déjà déterminé, les pragmaticiens vont par la suite montrer la manière et les mécanismes qui permettent le passage du sens direct au sens indirect. La pragmatique va donner un rôle central au contexte en relation avec les données linguistiques. Cette relation a été fixée et ses principes ont été expliqués par SPERBER et WILSON dans *relevances* (1989)⁴⁰.

Nous pouvons signaler que la pragmatique a mis en valeur la notion d'implicite et son rôle dans la réussite des interactions communicatives. La théorie des maximes conversationnelles de GRICE a expliqué *comment* se fait le passage du sens direct au sens indirect du côté linguistique sans expliquer *pourquoi* le locuteur tend à ce passage. En fait, les facteurs qui poussent les sujets parlants à opter pour le discours indirect sont divers et varient selon les intérêts des locuteurs et les situations d'énonciation.

Depuis la philosophie du langage et après elle la pragmatique linguistique, les analyses énonciatives ne se concentrent plus sur l'acte réalisé par la parole mais sur les mécanismes permettant le passage entre sens explicite et sens implicite. Donc, une nouvelle perspective, basée sur les processus inférentiels et cognitifs, s'est élaborée. La pragmatique

⁴⁰ Dan SPERBER et DEIRDRE Wilson, dans *Relevance*, ont expliqué les principes de la pragmatique cognitive. La théorie de la pertinence a été introduite par l'une des maximes conversationnelles de GRICE, selon laquelle il y aurait à l'œuvre un principe d'économie dans le langage, visant à ne dire que ce qui est pertinent.

cognitive a essayé de dépasser cette perspective philosophique qui valorisait les actes illocutoires et indirects pour une autre perspective rationnelle et cognitive où les processus inférentiels sont généralement indépendants du langage.

Si la théorie conversationnelle a donné une préférence au codique (linguistique) par rapport à l'inférence (pragmatique), la pragmatique cognitive a donné plus d'intérêt aux sens implicites inférentiels par le fait d'expliquer le processus cognitif permettant le passage du sens explicite au sens implicite.

En effet, si la théorie cognitive a connu un succès considérable au niveau des sciences cognitives (neuropsychologiques), nous disons qu'elle a connu des restrictions au niveau pragmatique. La dissociation entre ce qui est codique (linguistique) et ce qui est inférentiel (pragmatique) est inéluctablement théorique et méthodologique. Toute interprétation pragmatique ne pourrait pas se faire d'une manière mécanique mais c'est toute une procédure interactionnelle qui ne dissocie pas le linguistique du pragmatique. A la différence de la théorie cognitive, la théorie énonciative a interprété l'implicite comme un phénomène linguistique traité en relation avec l'énonciation.

5.2. L'implicite entre cognition et énonciation

Dans le cadre de l'école française, la pragmatique énonciative n'a pas vu le jour indépendamment de toute autre discipline antérieure, mais elle vient comme une continuation des travaux de la philosophie du langage. Il faut reconnaître que les travaux d'AUSTIN, de SEARLE et de GRICE ont été révélateurs d'une explosion de travaux d'origine scientifique d'orientations très différentes : philosophie du langage, linguistique,

logique, psychologie cognitive, psycholinguistique, sociolinguistique et intelligence artificielle. Il est à noter que c'est dans le domaine francophone, représentée par les travaux de DUCROT, que la pragmatique intégrée a vu le jour⁴¹. SPERBER et WILSON optent pour la théorie qui stipule que les processus inférentiels sont généralement indépendants du langage. En effet, nous avons affaire, dans la théorie cognitive, à une dissociation des processus pragmatiques par rapport au langage, alors que dans la pragmatique linguistique ou dite intégrée, les processus inférentiels mis en œuvre sont spécifiques au langage, qu'ils soient déclenchés ou gouvernés par des éléments linguistiques.

L'ambition d'une théorie pragmatique, dans la perspective cognitive, n'est donc pas simplement de venir au secours de la linguistique lorsque celle-ci n'a pas de réponse à un problème donné⁴², le cas de la pragmatique intégrée, mais elle constitue une discipline entièrement indépendante de la linguistique. Ce qui fait de l'implicite un phénomène pragmatique analysé différemment. En effet, nous assistons à une nouvelle conception de l'implicite qui relève des usages ordinaires du langage.

La pragmatique intégrée s'est principalement développée sur les prémisses scientifiques de la tradition intellectuelle anglo-saxonne. Les travaux d'AUSTIN, SEARLE ainsi que ceux de GRICE ont donné lieu, en très peu de temps, à une explosion de travaux d'origine scientifique d'orientations très différentes : philosophie du langage, linguistique, logique, psychologie cognitive et psycholinguistique. Dans le domaine

⁴¹ Elle est intégrée dans la linguistique et en fait partie comme la phonologie, la syntaxe, la sémantique, etc.

⁴² C'est la conception traditionnelle de la pragmatique comme poubelle de la linguistique. (Voir entre autres H. PARRET et Al (1980) et H. NOLKE (1994)).

francophone, il faut noter l'exception notoire d'un ensemble de pragmaticiens qui ont travaillé dans le cadre d'une perspective énonciative, représentée par les travaux de DUCROT, que l'on étiquette commodément sous le label de pragmatique intégrée, en signifiant par là qu'elle est intégrée à la linguistique pour être dissociée de la pragmatique cognitive. Un statut qui a donné à la pragmatique une position indépendante par rapport à la linguistique.

L'implicite a été approché dans le cadre de la pragmatique intégrée en une perspective énonciative privilégiant les indices énonciatifs et les éléments contextuels et cotextuels dans l'interprétation pragmatique de l'implicite.

Les sens implicites sont des sens pragmatiques qui doivent leur existence aux usages ordinaires du langage. Les analyses non pragmatiques reposaient sur une exclusion des *usages ordinaires du langage* qui s'ajoutaient de leur part à l'exclusion des *sujets parlants* et du *contexte*. Cependant, avec l'évolution des analyses linguistiques et précisément sémantiques, certains sens, non véhiculés directement à travers les énoncés, semblent trouver leur légitimité. Le sens implicite reste toujours véhiculé à travers la prise en compte de ces trois éléments. Or, ces derniers n'excluent pas le rôle du mot dans la transmission du sens implicite du moment où QUILLIOT-BOUVERESS (1995 :229) reprend la question de WITGENSTEIN sur le sens :

« *la signification n'est-elle réellement que l'emploi du mot ?
n'est-elle pas la façon dont cet usage intervient dans la vie ?* ».

Il en découle que les sens implicites demeurent relatifs aux mots dans leurs usages dans le langage ordinaire tenant en compte les sujets parlants et le contexte.

5.3. L'implicite entre « pragmantaxe » et rhétorique arabe ancienne

La vision de la « pragmantaxe » manifeste plusieurs convergences avec la conception des rhétoriciens arabes au sujet de l'implicite. MOTAOUAKIL (1982) a déterminé les principes sur lesquels les deux théories appuient leurs analyses du phénomène de l'implication. Ces principes peuvent être résumés ainsi :

En plus des sens assignés aux items lexicaux du contenu propositionnel, d'autres significations dues à la force illocutoire sont associées à l'énoncé. Ainsi, les significations transmises par l'énoncé sont de deux sortes :

- Un sens littéral explicite, manifesté au niveau de la forme de surface, assimilable à l'acte direct.
- Un sens non-littéral implicite, manifesté au niveau de la forme profonde, assimilable à l'acte indirect.

Il faut noter que les théoriciens arabes anciens et les théoriciens de la « pragmantaxe » posent que le sens implicite « out-put » est le résultat d'un procédé d'inférence ayant comme « in-put » le sens explicite manifesté au niveau de la forme de surface.

Toutefois, certains points de divergences sont à soulever entre les deux théories concernant le mécanisme de l'implication, c'est-à-dire, la transmission de la signification implicite dans un acte de langage. Si les

linguistes arabes anciens conçoivent le procédé de l'inférence comme étant basé sur la violation des conditions ou des règles constitutives posées sur l'accomplissement de l'acte direct, les linguistes de la « pragmantaxe » conçoivent l'implicite comme le résultat d'une inférence qui repose sur les postulats de conversation. C'est dans cette conception où les théoriciens de la « pragmantaxe » rejoignent la théorie des maximes conversationnelles de GRICE et la théorie de la pertinence dans pragmatique cognitive.

En effet, malgré la présence de certains points de divergence entre les deux théories, nous stipulons que ce sont des divergences d'ordre méthodologique. Les convergences entre les deux théories permettent une modélisation qui mène à dire que tout énoncé véhicule une représentation sémantique qui comprend un contenu propositionnel direct et un contenu implicite. Un autre point de convergence fondamental, c'est que les propositions avancées dans le cadre de la théorie arabe ancienne rejoignent, en gros, celle faite dans le cadre de la « pragmantaxe » moderne.

CONCLUSION

Le passage du sens direct au sens indirect est basé sur des principes qui diffèrent selon le cadre théorique adopté. La théorie des maximes conversationnelles de GRICE a été résumée par DEIRDRE et WILSON dans l'axiome de pertinence qui a fait le noyau de la théorie cognitive de pertinence.

En fait, le processus inférentiel est basé sur des données linguistiques et extralinguistiques qui peuvent être résumées dans une

triade réunissant l'énoncé, l'énonciation et le savoir partagé qui englobe les connaissances encyclopédiques et le référentiel culturel commun.

Dans ce chapitre, nous avons traité la conception de l'implicite dans quatre courants différents du point de vue théorique. Nous avons montré comment ces théories présentent une complémentarité et comment chaque théorie a bâti sa conception de l'implicite sur les postulats de sa précédente. En revanche, les grammairiens arabes ont approché l'implicite dans son domaine général de la rhétorique. Nous soulignons donc que la rhétorique des grammairiens arabe a tracé la voie à la philosophie du langage qui, de sa part, a fait le précurseur à la pragmatique linguistique. Cette dernière a fait une référence pour la pragmatique cognitive qui a développé sa théorie de la pertinence sur la les principes de la théorie conversationnelle de GRICE⁴³. Entre toutes ces théories, la « pragmantaxe » s'est imposée par sa nouvelle conception de l'implicite en le traitant dans un cadre qui associe tous les éléments de la linguistique qui peuvent contribuer à son élaboration, à savoir la pragmatique, la sémantique et la syntaxe.

Les différentes théories présentées plus haut manifestent une dépendance relationnelle. Ceci n'empêche pas de dire que chaque école a bâti sa propre conception de l'implicite. Or, il existe une certaine différence entre la conception de la théorie analytique d'AUSTIN, SEARLE et GRICE et celle de la pragmatique cognitive de SPERBER et WILSON. BRACOPS (2006) pense que si pour les philosophe du langage, le discours en filigrane (*figures, actes de langage indirects, discours de fiction, etc.*) est un usage marginalisé et ne fait pas la

⁴³ De même, la pragmatique énonciative de Benveniste et Ducrot a été construite sur les prémisses de la pragmatique analytique instaurée par les philosophes du langage.

tendance des gens, pour les cognitivistes, il fait un discours préféré et fréquent chez les interlocuteurs.

Toutefois, la dissociation entre ces théories n'est que d'ordre formel et méthodologique puisque toute théorie est basée sur les données de l'autre. Ces théories présentent des complémentarités et des chevauchements considérables. C'est vrai que l'implicite est une notion pragmatique, mais sa présence n'est pas restreinte à tout ce qui est contextuel ou relatif aux interlocuteurs, l'implicite peut trouver une présence dans tout ce qui est lexical, énonciatif, gestuel, prosodique, etc.

Si les grammairiens arabes ont traité l'implicite, ils se sont contentés de présenter ses types sans aller trop loin dans l'explication des mécanismes qui permettent le passage du sens implicite au sens explicite, à l'exception d'AS-SAKKAKI qui rejoint GRICE dans son raisonnement basé sur l'implicature. De même pour les théoriciens de la « pragmantaxe », ils adoptent une vision très proche de celle des grammairiens arabes, sauf qu'ils introduisent le rôle des composantes de la linguistique dans l'élaboration de l'implicite à savoir la pragmatique, la syntaxe et la sémantique. Quant à la théorie énonciative, elle traite l'implicite dans sa relation avec tous les paramètres énonciatifs sans expliquer comment ces paramètres impliquent un implicite.

Nous optons donc pour la théorie analytique, plus précisément celle des maximes conversationnelles de GRICE pour plusieurs raisons :

- La violation d'un ou de plusieurs maximes permettent de justifier d'une manière rationnelle la présence d'un implicite.

- Le non-respect du principe de coopération indique la violation d'une maxime conversationnelle au moins, ce qui donne lieu à la présence du sens implicite.
- La théorie conversationnelle englobe la théorie cognitive du fait que cette dernière est basée sur le principe de pertinence qui fait une maxime dans la théorie conversationnelle de GRICE.
- La « pragmantaxe » conçoit l'implicite comme le résultat d'une inférence qui repose sur des postulats de conversation. C'est dans cette conception où cette discipline rejoint la théorie de la pertinence dans la pragmatique cognitive qui est liée étroitement à la théorie conversationnelle de GRICE.
- La théorie conversationnelle de GRICE fait le point de liaison entre toutes les autres disciplines tout en partageant avec chacune d'entre elles des points communs.

C'est pour ces raisons que nous retiendrons pour la suite de notre réflexion la théorie où cet investissement nous paraît le plus systématique : celui de la théorie des maximes conversationnelles de GRICE. Ce que nous ferons dans notre analyse, c'est soumettre des énoncés estimés révélateurs d'implicites à des postulats de conversation pour obtenir des implications de conversations pertinentes. Nous verrons par la suite, suivant différents types d'énoncés, quels types de maximes sont les plus violées dans un discours donné, quelles sont les raisons qui poussent l'interlocuteur à ne pas respecter le principe de coopération et quel type de sens nous obtenons lorsque l'interlocuteur ne se montre pas coopératif face à un énoncé où le locuteur n'a pas respecté le principe de coopération.

**CHAPITRE DEUX : LA MODALITE
ET LA MODALISATION DE LA
PHRASE A SENS IMPLICITE**

0. INTRODUCTION

Tout énoncé est constitué d'une expression référentielle et d'une expression prédicative. L'énoncé formé ainsi a un contenu propositionnel qui fait l'objet d'une interprétation sémantique et / ou pragmatique. Ces contenus propositionnels permettent aux langues de remplir leur office en tant que système de communication permettant l'expression d'idées explicites ou implicites. Cette combinaison de référence et de prédication est soumise à deux modalités différentes : une modalité de phrase et une modalisation de contenu propositionnel.

Les différentes modalités basiques permettent de désigner des valeurs variées qu'un locuteur peut attribuer à ses énoncés en corrélant le fond et la forme. Selon la perspective de CULIOLI (1990), ces valeurs se subdivisent en quatre types :

- i. **Modalité à valeur aléthique** : elle concerne l'énonciation des vérités logiques. Cela englobe tout ce qui est possible / impossible, nécessaire / contingent, etc. Souvent, ces énoncés sont d'ordre scientifique exprimant des données indiscutables et précises (chiffres, vérités générales, lois physiques, etc.).
- ii. **Modalité à valeur épistémique** : à travers cette modalité, l'énonciateur exprime les chances de réalisation du contenu propositionnel, ainsi, il prend une position médiane. Avec la valeur épistémique

« l'énonciateur se situe au point d'équilibre entre le possible et l'impossible : s'il est pensable que la relation soit validée, il est également pensable qu'elle ne le soit pas,

on ne peut exclure cette possibilité » (SOUESME, 2003 : 126).

- iii. **Modalité à valeur déontique ou appréciative** : il s'agit d'une appréciation de la relation prédicative par l'énonciateur, positivement ou négativement, en fonction des règles préétablies ou d'un code déontologique.

« Lorsque l'énonciateur exerce une pression sur le sujet de l'énoncé pour qu'il valide le procès, c'est parce qu'il juge cette validation nécessaire » (SOUESME, 2003 : 126).

- iv. **Modalité à valeur radicale ou intersubjective** : cette valeur porte sur les relations entre les sujets parlants. L'énonciateur ordonne, autorise, etc.

« L'énonciateur porte sur le sujet de l'énoncé un jugement qui a une valeur de contrainte, de pression de sa part. Il s'agit d'une modalité de rang 4 dans le système de Culioli » (SOUESME, 2003 : 103).

Malgré la distinction apparente entre ces quatre types de modalité, CULIOLI (1990) a perçu un certain chevauchement entre elles. Il a cité l'exemple de la modalité (iii) en la mettant en relation avec les autres modalités. Pour lui, la modalité appréciative peut être partiellement liée à (ii) ou à (i), elle peut être partiellement liée à (iv) également, mais en fait, elle forme un domaine clos.

Pour établir une distinction entre modalité de phrase et modalisation de contenu, TAIFI (2000 : 153) a distingué entre deux types de modalité : la modalité performative et la modalité d'attitude.

« Les deux acceptions du concept métalinguistique de modalité, [...] se dégagent ainsi : la performativité concerne l'usage actionnel de la langue, elle a une valeur illocutoire ; la modalisation porte sur les attitudes et les positions des énonciateurs et spécifie les dimensions axiologiques de l'énonciation ».

Dans ce chapitre, nous présenterons les manifestations de l'implicite dans ces deux modalités. Dans un premier temps, nous l'analyserons dans la modalité d'énonciation (modalités basiques de la phrase) à savoir la modalité assertive, la modalité exclamative, la modalité interrogative et la modalité injonctive, et dans un second temps, nous le traiterons dans la modalité d'énoncé qui exprime la manière dont l'énonciateur apprécie le contenu propositionnel de son énoncé. Cette dernière renvoie au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé⁴⁴.

Notre objectif dans ce chapitre est de voir si la modalité de la phrase en arabe marocain est toujours exprimée avec sa valeur explicite ou elle peut être utilisée pour une valeur implicite à travers un raisonnement inférentiel. Peut-on avancer une modalité pour vouloir dire une autre ? Et comment on peut exprimer une valeur implicite à travers un énoncé qui revêt une modalité illusoire ? En parallèle, nous verrons quels sont les procédés de modalisation des énoncés en arabe

⁴⁴ La distinction entre modalité d'énoncé et modalité d'énonciation est empruntée à MEUNIER (1974).

marocain et comment ces modalisateurs contribuent à créer un implicite dans ces énoncés.

1. La modalité

En linguistique, le concept de modalité fait l'objet de différents usages. La modalité performative s'intéresse à la typologie basique de la phrase. DUBOIS (1994 : 306) lie la modalité à l'intention du locuteur. Une intention explicite pour le sens superficiel de l'énoncé ou une intention implicite qui vise à provoquer une réaction chez le destinataire du message. Il pense que

« toute phrase est donc caractérisée par une modalité apparente ou implicite ».

DUBOIS (1994 : 305) a défini la modalité en se référant à la grammaire traditionnelle et à la grammaire générative. Ses définitions laissent comprendre que les deux perspectives partagent la même définition de la modalité.

Dans la grammaire traditionnelle, la modalité est conçue

« comme synonyme de mode, la modalité définit le statut de la phrase : assertion, ordre ou interrogation ».

En grammaire générative,

« la modalité est, avec le noyau, un constituant immédiat de la phrase de base. Ce constituant de modalité (Mod) représente les éléments obligatoires suivants : Déclaratif, Interrogatif, Exclamatif et Impératif, et les éléments facultatifs : Emphase, Négatif (ou Affirmatif), Passif (ou Actif) ».

Selon TAIFI (2000 : 151), l'assertion, la prescription et la question font les trois modalités liées respectivement aux constructions syntaxiques déclaratives, injonctives et interrogatives.

« Ces trois modalités appelées modalités de phrases, ainsi que les constructions syntaxiques qui les sous-tendent, sont partagées par toutes les langues naturelles et constituent les universaux syntactico-sémantiques qui fondent même le langage humain ».

En effet, la modalité performative sert à marquer la forme basique de l'énoncé.

1.1.L'assertion

Une assertion est une phrase considérée comme déclarative du point de vue de sa syntaxe et assertive du point de vue de sa sémantique. C'est l'une des principales caractéristiques de la typologie de la phrase. Au niveau suprasegmental, elle est caractérisée par une chute de la courbe mélodique.

Lors d'une phrase assertive « le locuteur (ou le scripteur) communique simplement une information à autrui. C'est le type de phrase le plus fréquent et le moins chargé d'affectivité » GREVISSE (1988 : 616).

TAIFI (2000 : 148) lie l'assertion à la factualité, à la description et à la constatation. Selon lui,

« l'assertion est liée à la factualité, à la description d'un fait que l'énonciateur constate et qu'il présente comme contenu informationnel ».

A travers ces définitions, nous constatons la présence d'un point commun qui est la communication de l'information de la part de l'énonciateur. La valeur essentielle liée à l'assertion est une valeur de factualité, c'est-à-dire tout ce qui relève des faits : *il en est ainsi*. Cependant, l'assertion pourrait avoir d'autres valeurs illocutoires implicites à savoir la requête, l'ordre, le conseil, etc. Ce sont des valeurs

qui prennent l'aspect de l'assertion alors que l'implicite qui y réside dépasse cette valeur de factualité et celle d'information, comme le stipule DUBOIS (1994 : 55),

« l'assertion est le mode de communication institué par le sujet parlant entre lui et son (ou ses) interlocuteur(s) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite 'je te dis que', 'je porte à ta connaissance le fait que', énonçant une vérité, déclarant un fait ».

En effet, nous verrons comment l'énonciateur utilise la modalité basique déclarative pour d'autres valeurs et pour d'autres intérêts déguisés et implicites dans la forme assertive.

1.1.1. Assertion à valeur de requête

La requête comprend le sens de demande, elle est liée surtout à la sollicitation de faveur, de grâce et de fait demandé par l'énonciateur. De ce fait, c'est le locuteur qui tire profit de l'exécution de l'état de chose qui est l'objet de la requête, contrairement au conseil où c'est l'interlocuteur qui en profite.

Il est à noter que l'interlocuteur n'est contraint par aucune loi qui lui impose l'exécution de l'objet de la requête. Ce sont les valeurs que chacun de nous est censé porter en lui et qui régissent nos comportements, des valeurs liées à la clémence, à la bienveillance, à l'indulgence, à la coopération, au respect d'autrui, à la pitié, à la compassion, etc. Octroyer un bienfait ou un acte de coopération dépend des principes de bonne vertu qui régissent nos comportements sociaux.

La requête, en tant que demande liée à la faveur et à la grâce, est souvent modalisée en assertion qui est moins prescriptive au lieu d'être modalisée en injonction qui est plus impérative et qui lui fait perdre sa

valeur initiale de bienfait gratifié. Pour voir comment l’assertion acquiert une valeur de requête, nous pouvons voir les exemples suivants :

1) *rriḥ kayži mn lbab w šražm mḥlulin*

(Lit. *le vent entre par la porte et les fenêtres sont ouvertes*)

« *si quelqu’un pouvait fermer la porte ou les fenêtres !* ».

2) *ma bqaw εandi flus w lwld εandi mriḍ*

(Lit. *je n’ai plus d’argent et j’ai l’enfant malade*)

« *prête-moi de l’argent !* ».

L’énoncé (1) pourrait être produit dans une salle de classe où nous pouvons entendre un professeur déclarer aux élèves avec une modalité explicite qui décrit et informe d’un état de chose, une description qui suscite un acte de la part d’un élève qui pourrait se lever et aller fermer la porte ou les fenêtres. Ceci explique que l’interlocuteur n’a pas reçu l’énoncé avec sa valeur explicite de description et d’information mais avec un raisonnement inférentiel selon lequel l’ouverture des fenêtres et de la porte en même temps entraîne l’existence d’un courant d’air en classe, ce qui pourrait faire mal au professeur et aux élèves. Suite à ce raisonnement, l’interlocuteur fait passer l’assertion de la valeur informative à la valeur implicite de requête⁴⁵. A la différence du premier énoncé dont la requête est à comprendre de la totalité de l’énoncé et du contexte énonciatif, l’exemple (2) présente un contenu propositionnel qui explique pourquoi l’énonciateur avance la première proposition de son

⁴⁵ Le succès de l’exécution de la requête est relatif à certaines données contextuelles liées à la situation de communication, aux rapports sociaux entre les interlocuteurs et au tempérament de chacun d’eux. Les relations établies entre les assertions et leurs valeurs implicites sont beaucoup plus complexes que nous l’imaginons. Les interlocuteurs peuvent refuser d’interpréter les assertions selon leurs valeurs implicites et se contenter de leurs valeurs explicites qui sont la description et l’information. Nous pouvons voir un professeur qui énonce cet énoncé sans susciter de comportement de la part d’aucun élève. Ce qui va mener le professeur soit à faire l’acte sollicité lui-même soit à reformuler son assertion en une injonction.

énoncé. Si l'interlocuteur se contente de dire « *je n'ai plus d'argent* », l'énonciataire est amené à faire un effort supplémentaire pour arriver au sens implicite de l'énoncé à savoir la requête, mais la seconde moitié de l'énoncé facilite l'accès au sens implicite puisque l'interlocuteur montre explicitement qu'il est dans une situation financière difficile et qu'il n'ose pas demander directement un emprunt.

Le passage de la valeur explicite assertive à la valeur implicite de requête est le résultat d'un parcourt interprétatif complexe basé sur le raisonnement inférentiel.

En effet, nous pouvons formuler comme suit ce raisonnement de l'interlocuteur, lequel raisonnement mène à l'implicite pour notre deuxième exemple :

« Si mon énonciateur affirme qu'il n'a plus d'argent, c'est qu'il a besoin d'argent. De plus, si son enfant est malade, ça lui demande encore de l'argent pour le soigner, ce qui prouve qu'il est dans une situation vraiment difficile. En outre, puisqu'il a besoin d'argent, il cherche à s'en procurer. Le fait de m'informer de son état financier et de la maladie de son fils, c'est qu'il veut que je lui fournisse de l'argent. Il me demande donc implicitement de lui en fournir parce que son orgueil l'empêche de me le demander explicitement. En effet, je vais par conséquent m'exécuter de telle sorte que sa requête soit satisfaite ».

Ce raisonnement peut paraître compliqué, mais au niveau cognitif, ce processus se passe d'une manière rapide et moins compliquée. Son rôle est simplement explicatif justifiant l'assignation de la valeur implicite de requête à l'assertion.

Toutefois, si l'énonciataire se contente de la valeur explicite de l'assertion à savoir l'information, c'est que nous assistons à un énoncé à valeur implicite de requête affrontée par un autre implicite qui est ici le refus non explicite.

En effet, de plus que l'assertion contient des indices langagiers qui ont une relation avec le sens implicite voulu, cet implicite devient facilement détectable par l'énonciataire.

1.1.2. Assertion à valeur d'ordre

L'ordre est lié au code juridique, à l'autorité institutionnelle, et à l'autorité qui régie les relations sociales. Ce sont des paramètres bien précis qui assignent le pouvoir de donner des ordres à une personne. Il est caractérisé par deux notions : le pouvoir et le devoir. La relation entre ces deux notions est fondée sur l'idée de sanction. En fait, la désobéissance est considérée comme un manquement au devoir qui est sanctionné par l'application de la loi qui assigne cette autorité⁴⁶. DUBOIS (1994 : 337) définit l'ordre comme suit :

« On appelle ordre un mode, ou un type de communication institué par le sujet parlant entre lui et son (ou ses) interlocuteur (s) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite 'je t'ordonne que' (= je te donne l'ordre de faire) »

La définition de DUBOIS présente la dépendance de l'énoncé injonctif de la proposition qui exprime l'ordre explicite et qui passe parfois implicite dans d'autres énoncés. Nous pouvons parler d'ordre explicite, dans le cas où il est exprimé par les deux modalités suivantes :

⁴⁶ « Rappelons toutefois que la sanction du manquement au devoir ne peut avoir lieu si la condition d'aptitude n'est pas satisfaite : ainsi un soldat cul-de-jatte (s'il s'en trouve !) peut impunément ne pas exécuter l'ordre de courir émanant d'un éventuel sergent manquant de discernement » TAIFI (2000 : 203).

- la modalité grammaticale à savoir le mode impératif ;
- la modalité lexicale à savoir les verbes à valeur d'ordre comme ordonner, commander, recommander, demander, etc.

Lorsque l'ordre est exprimé par une modalité assertive, nous pouvons parler d'ordre implicite. Considérons l'exemple suivant énoncé par un professeur en classe :

3) *Ili ma žabš lktab ma εandu maydir flqaεa*

(Lit. celui qui n'a pas apporté son livre, n'a rien à faire dans la salle)

« quittez la salle si vous n'avez pas apporté les livres ! ».

L'énoncé exprime une assertion utilisée pour vouloir transmettre une directive implicite aux élèves afin qu'ils agissent de telle sorte qu'un état de chose ait lieu. Cet énoncé suscite l'abandon de la salle par les élèves concernés. Le comportement adopté par les élèves est assigné indirectement. Le passage de la valeur assertive à la valeur d'ordre indirecte ou implicite résulte d'un parcours interprétatif complexe basé sur un raisonnement inférentiel qui peut être formulé comme suit par un élève concerné par l'ordre:

« le livre est indispensable sur chaque table, moi je n'ai pas apporté mon livre, et ceux qui n'ont pas de livre n'ont pas sur quoi travailler durant la séance. Donc, puisque je n'ai rien à faire sans livre, je dois me comporter de la manière à exécuter l'ordre implicite du professeur à savoir le fait de quitter la salle ».

Toutefois, il y a une relation de négation et d'affirmation entre l'assertion et l'ordre implicite.

- **Assertion négative explicite = impératif affirmatif implicite**
- **Assertion affirmative explicite = impératif affirmatif implicite**

L'assertion implique un implicite impératif lorsqu'elle est en forme négative ou affirmative, comme le montrent les exemples suivants :

4) a. *ma žawbtiš el suʔal*

(Lit. *tu n'as pas répondu à la question*)

« *žawb el ssuʔal !* »

b. *rak žawbti el suʔal*

(Lit. *tu as répondu à la question*)

« *žawb el ssuʔal !* »

L'exemple (4.a.) montre que l'implicite impératif est le résultat de la négation de la phrase. En fait, l'assertion affirmative (4.b.) n'implique d'impératif implicite que lorsqu'il s'agit d'une assertion ironique, sinon, l'assertion est plus proche à exprimer un sens explicite qu'implicite. Ceci montre que la négation de l'assertion est une condition qui rend l'assertion plus expressive du sens implicite à travers l'énoncé assertif.

En effet, nous réalisons que les deux valeurs négative et affirmative de l'assertion donnent lieu à la même valeur implicite. Dans le cas de ces énoncés, l'interlocuteur prête plus d'attention à la valeur pragmatique de l'énoncé qu'à sa valeur grammaticale.

1.1.3. Assertion à valeur de conseil

Dans certains énoncés, l'assertion est utilisée non avec sa valeur initiale informative mais pour une seconde vision implicite à savoir le conseil. Le conseil est une opinion donnée à quelqu'un pour orienter ou modifier son comportement ou sa conduite, un avis proposé à une personne pour qu'elle l'adopte en lui laissant la liberté de l'accepter ou de le rejeter.

Le conseil manifeste deux paramètres qui le régissent :

- l'énonciataire a la liberté totale d'exécuter ou de ne pas exécuter le contenu du conseil.
- Le bénéfice du contenu du conseil revient à l'énonciataire. C'est lui qui doit tirer profit du comportement ou de la conduite qu'il va adopter⁴⁷.

Pour expliciter ce rapport entre assertion à valeur explicite informative et assertion à valeur implicite de conseil, nous pouvons voir l'exemple suivant :

5) a. *lḥayt b wdnih*

(Lit. le mur a des oreilles)

« je te conseille le silence ! »

b. *ližtihad f lḥayat kaywaşşl l nnažah*

(Lit. le travail et la persévérance permettent de réussir)

« je te conseille de faire un effort pour réussir ta vie ! »

Entre l'énonciateur et l'énonciataire passe une information exprimée dans l'assertion. Cependant, avec la présence de certains paramètres contextuels et énonciatifs associés aux paramètres linguistiques, l'énoncé aura chez son interlocuteur une valeur de conseil. Si le premier énoncé est basé sur des données culturelles, le second sera fondé sur des données logiques. Pour l'exemple (5.a.), l'implicite est fondé sur la présence d'une certaine entente entre les deux interlocuteurs selon laquelle le mur ne pourrait avoir des oreilles mais il est probable que certaines oreilles mauvaises sont susceptibles d'être collées au mur. L'exemple (5.b.) est basé sur un rapport logique de cause et de

⁴⁷ Nous parlons des bienfaits du conseil en partant du principe déontologique qui régit les rapports humains basés sur des relations de bonne vertu. Nous ne pouvons donner un conseil à quelqu'un que si nous croyons qu'il en tirera profit. Ce qui n'empêche pas à l'énonciataire de bien décortiquer tout conseil puisque la fourberie et la duplicité sont des caractéristiques présentes dans les comportements humains.

conséquence. C'est un raisonnement argumentatif de réciprocité, entre travail et réussite, basé sur un appel à la logique pour atteindre l'énonciataire. Ainsi, l'assertion passe de sa valeur explicite d'informer à une valeur implicite de conseiller.

1.1.4. Assertion à valeur d'exigence

Si la requête est liée à la faveur, l'ordre à l'autorité et au pouvoir, le conseil à la bonne vertu, l'exigence porte surtout sur le droit. L'exigence ne fait pas appel aux bons sentiments mais à l'application de la loi, du règlement et d'une application d'une certaine autorité. Elle porte sur le nécessaire, le requis et l'indispensable dans l'ordre des choses. Le locuteur exige soit ce que le droit lui assigne soit ce que l'autorité dont il est investi lui permet d'avoir. Pour illustrer ce type de rapports, TAIFI (2000 : 201) pense que

« les rapports de subordination, de dépendance et d'assujettissement sont fondés sur l'exigence dans la mesure où les règles qui président au fonctionnement des rapports sociaux, dans ce types de situations, instituent une hiérarchisation statuaire ».

Dans certains cas, l'exigence n'est pas basée sur les notions de loi institutionnelle mais sur le droit social, moral ou déontologique, comme le cas d'un père qui peut exiger de son fils de faire ou de ne pas faire de telle chose. Ceci dit, l'exigence ne pourrait atteindre le statut de l'ordre même si elle réfère à la justice, au droit ou à l'application de la loi. Le manque à l'exécution de l'objet de l'exigence ne pourrait pas toujours entraîner des sanctions, d'autant plus que l'exigence est adressée à ceux qui disposent de la compétence et des moyens nécessaires pour sa réalisation. Pour voir comment l'assertion peut exprimer une exigence implicite, examinons l'exemple suivant :

6) *f kul ʔawila nlqa ktab el ʔaqal*

(*Lit. sur chaque table, je dois trouver un livre au moins*)

« *un livre au moins est exigé sur chaque table !* ».

L'énoncé produit par le professeur ne se limite pas à sa valeur descriptive et informationnelle, mais acquiert un sens implicite selon lequel les élèves sont exigés à avoir un livre au moins sur chaque table. Une fois l'énoncé produit, nous pouvons voir des élèves, sans livre sur leur table, agir en cherchant un livre de chez d'autres élèves. L'interprétation par inférence des élèves de l'énoncé est basée sur des données relatives à l'autorité et au pouvoir du professeur qui lui assignent cette qualité d'exiger des choses pour accomplir son travail dans les meilleures conditions. De plus, les élèves sont amenés à chercher l'objet exigé par le professeur pour éviter toute sorte de sanction de sa part selon le pouvoir qui lui est destiné par sa fonction. Ceci montre comment l'assertion pourrait être utilisée pour vouloir exprimer une exigence implicite.

1.1.5. Assertion positive à valeur négative

L'assertion pourrait être positive ou négative. DUBOIS (1994 : 321) définit la négation comme suit :

« *La négation est un des statuts de la phrase de base (assertive ou déclarative, interrogative et impérative) consistant à nier le prédicat de la phrase* ».

La forme assertive affirmative pourrait être utilisée à la place d'une forme implicite négative. Le locuteur peut utiliser un statut pour vouloir dire son sens opposé. C'est le cas de l'assertion à valeur rhétorique.

MARTINS-BALTAR (1995 : 93) pense que dans le sens implicite de l'assertion, la polarité positive ou négative du contenu propositionnel

est à l'inverse de celle du sens littéral, sans modification de la modalité grammaticale, assertive ou impérative. Le passage du contenu positif littéral au sens implicite négatif fait apparaître une opposition entre les deux énoncés. Nous avons donc affaire à un sens implicite donnant lieu à une antiphrase, comme dans l'énoncé d'un père qui a surpris son fils adolescent en train de fumer une cigarette :

- 7) *lgarru mzyan, mzyan lik w lsaḥtk, mzyan lina taḥna meak*
 (Lit. *fummer est bien, bien pour toi et ta santé, bien pour nous aussi avec toi*)
 « *fummer n'est pas bien, n'est pas bien ni pour toi ni pour ta santé, ni pour nous aussi* ».

Cet exemple montre comment l'assertion passe d'un statut positif explicite à un autre statut négatif implicite. Ce passage nécessite un raisonnement inférentiel mettant en œuvre les paramètres qui régissent la situation de communication. Etant donné que l'énoncé du père viole la maxime de qualité et la maxime de relation de GRICE, qui correspondent à celle de pertinence de SPERBER et WILSON, il n'est pas pertinent. Le sens implicite négatif résultant de cet énoncé ne pourrait réussir chez le destinataire que si celui-ci se montre coopératif pour déduire le sens voulu dans le discours du père⁴⁸.

1.1.6. Assertion négative à valeur positive

Comme nous l'avons montré dans l'assertion positive qui passe pour une assertion négative, l'inverse est aussi sujet d'implicite. Un locuteur pourrait utiliser un énoncé assertif à valeur négative explicite pour un énoncé à valeur positive implicite. Nous pouvons citer une

⁴⁸ Si l'énonciataire ne veut pas se montrer coopératif, et ne veut pas recevoir de conseils de son énonciateur, l'assertion garde son statut positif initial même dans une éventuelle réponse du destinataire. C'est dans ce cas où nous pouvons avoir une réponse pareille à : « oui », « vous avez raison », etc.

situation différente de celle citée précédemment, une situation où l'énonciateur veut montrer un aspect positif et bénéfique d'une affaire en présentant sa négation tout en sachant que son énonciataire est convaincu de la rentabilité de l'affaire.

8) *had lqaḍiya ma fihaš rrbah̄ lik, ma ġatddi mnha walu*

(Lit. cette affaire n'est pas bénéfique pour toi, tu n'en tireras pas profit)

« c'est une affaire bénéfique pour toi, tu vas en tirer profit ».

Le statut négatif explicite de l'énoncé n'est qu'illusoire. Pour que l'énonciataire arrive au sens positif implicite, il doit être convaincu de l'intérêt de l'affaire et du bon sens de son allocutaire. L'interlocuteur s'est comporté d'une manière rouée envers son destinataire tout en violant les maximes de qualité et de relation de GRICE. Le destinataire doit être coopératif pour déduire le sens implicite de son énoncé⁴⁹.

Entre négation et affirmation de la modalité assertive, l'implicite pourrait se manifester comme suit :

- **Assertion négative explicite = assertion affirmative implicite**

9) *a. rani maši traš*

(Lit. je ne suis pas sourd)

« je suis entendant ».

- **Assertion affirmative explicite = assertion négative implicite**

b. rani kansmek

⁴⁹ Si l'interlocuteur ne se montre pas coopératif ou n'est pas sûr de la bonne foi de son locuteur, il ne va pas arriver au sens implicite de l'énoncé, ce qui va provoquer un malentendu entre les deux. Cependant, le locuteur qui veut tirer profit de l'affaire peut avancer l'aspect négatif illusoire de celle-ci pour des raisons de son mauvais sens et sa mauvaise foi.

(Lit. je t'écoute)

« *ne crois pas que je ne t'écoute pas* ».

La confirmation de la négation ou de l'affirmation de l'assertion prive l'énoncé de sa valeur implicite pour se contenter de son sens explicite.

Les notions de loi et de droit sous-tendent aussi bien la valeur de l'exigence que celle de l'ordre. Dans les deux valeurs, souvent, c'est le locuteur qui tire profit de son énoncé. C'est le même cas de la requête, sauf que celle-ci n'est pas appuyée sur l'autorité et le droit mais sur le bon sens et la bienveillance de l'interlocuteur. L'usage de l'assertion avec une valeur implicite est exigé par des raisons de politesse et de bienveillance du locuteur. Une demande sous forme d'ordre n'est pas toujours la bienvenue alors qu'un ordre sous forme d'une assertion trouve une meilleure interaction de la part de l'énonciataire. A travers ces rapports, nous avons montré comment l'assertion se neutralise et perd ainsi sa valeur de factualité pour avoir d'autres valeurs implicites.

Donc, l'assertion est une modalité qui pourrait être utilisée non avec sa valeur explicite de demande d'informations, mais avec des valeurs implicites telles la requête, l'ordre et le conseil. Ce passage de la valeur explicite à la valeur implicite est dû au non-respect du principe de coopération de GRICE par le locuteur. Ce principe devrait faire un contrat tacite entre les deux participants de l'échange sémiotique et auquel ils sont censés se conformer. Le non respect de ce principe oblige l'interlocuteur de manifester une certaine coopération pour déduire le sens implicite de l'énoncé. En effet, le non-respect de ce principe dans l'assertion en arabe marocain est le résultat de la violation des maximes conversationnelles de quantité, puisque le sens implicite n'est pas exprimé expressément et fait ainsi un manque dans l'énoncé, de modalité

étant donné qu'il y a une certaine ambiguïté, un manque de clarté et de directivité dans l'énoncé, et dans certains cas il y a la transgression de la maxime de pertinence vu que l'énoncé peut présenter un certain décalage avec la situation de communication (cf. 5.a.) et s'avérer impertinent.

1.2.L'interrogation

La question, comme élément essentiel dans toute communication, est présente dans toutes les langues naturelles. Plusieurs types d'interrogation sont à distinguer. Elles diffèrent de part leurs constructions syntaxiques et les fins pour lesquelles elles sont posées.

La question, dans le dictionnaire Le Petit Robert (1994), est définie comme étant une demande qu'on adresse à quelqu'un en vue d'apprendre quelque chose. C'est un sujet qui implique des difficultés, donne lieu à la discussion, une torture infligée aux accusés ou aux condamnés pour leur arracher des aveux, etc.

Selon DUBOIS (1994 : 255) « *On appelle 'interrogation' le mode ou type de communication institué par le sujet parlant entre lui et son (ou ses) interlocuteur(s) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite 'Je te demande si' (= Je te pose la question) ».*

La question est liée, dans toute définition, à la demande d'informations. Or, dans d'autres contextes, la question peut acquérir des finalités pragmatiques, c'est-à-dire qu'elle ne reste pas liée à la simple demande d'information mais acquiert d'autres valeurs implicites telles les valeurs d'ironie, de prescription, de conseil, etc. L'interaction interrogative fait interagir deux individus sans autant perdre de vue que le questionneur et le questionné peuvent être la même personne dans le cas du monologue intérieur. En plus, le locuteur peut interroger

l'allocutaire pour pousser implicitement une autre personne à répondre. La question découle dans la plupart des cas d'un manque, le questionneur ne dispose pas de la réponse ou des réponses possibles⁵⁰, ou parfois ne parvient pas à détecter la plus adéquate. Donc, l'interrogation garde pour finalité la modification d'un état de croyance ou à susciter des réactions. Ainsi, la réponse contribue à l'élimination, à la réduction de l'incertitude ou à satisfaire un besoin réflexif ou non réflexif. Ce sont des fins qui passent souvent implicites dans l'interrogation.

En effet, l'interrogation a pour force locutoire la question. Celle-ci s'évalue plutôt selon les critères de pertinence, d'ambiguïté, de maladresse ou de futilité. Dans ce sens, la question est à classer selon les types de réponses postulées : demande d'information ou demande implicite (mande). En effet, la question transparait à travers la phrase interrogative mais ne s'y réduit pas.

La question pourrait être rhétorique et acquérir ainsi d'autres valeurs implicites. DUBOIS (1994 : 255) insiste sur l'aspect figuratif de l'interrogation lorsqu'il définit celle-ci comme étant

« une figure consistant à adresser des questions à l'auditoire ou à l'adversaire, questions qui n'appellent pas de réponses et qui sont utilisées comme un mode de présentation plus frappant ».

Il est question ici de dégager le fonctionnement de la question et de voir comment celle-ci dépasse sa valeur interrogative explicite pour avoir d'autres valeurs implicites. Ainsi, la question n'est pas toujours liée à la demande d'information, c'est pour cela que le traitement des

⁵⁰ Sauf dans une situation didactique où le locuteur est censé avoir la réponse, mais sa question n'est qu'un outil de vérification de l'assimilation des acquis.

autres interprétations, qui peuvent lui être assignées, devient indispensable.

1.2.1. Les conditions sémantiques pour le fonctionnement de la question

Pour obtenir une information, il faut satisfaire un ensemble de conditions. Le locuteur doit dans un premier temps être animé du désir d'obtenir une information pour mettre fin à son état d'incertitude ou de doute. Et pour que l'acte d'interroger soit pertinent, il doit satisfaire une deuxième condition : il s'agit de sa présomption sur le savoir de l'énonciataire. En fait, l'énonciateur ne peut demander une information que s'il a une prémonition, une intuition ou tout autre état psychologique qui lui permet de présupposer que l'énonciataire peut fournir l'information demandée. La troisième condition consiste en ce que l'énonciataire soit capable et apte à fournir l'information⁵¹.

La quatrième condition, celle qui importe le plus pour nous ici, concerne la modalité de la question. Elle doit être considérée comme une simple tentative d'obtenir une information et non pas une cause produisant automatiquement la réponse attendue. On s'accorde en général à percevoir une différence sémantique entre « *gadi : Tu pars ?/ gatmši : Pars-tu ?* » et « *waš gatmši : Est-ce que tu pars ?* ». En effet, la première s'emploie plutôt pour un allocutaire qui semble agir en vue d'un départ, en revanche, la deuxième et la troisième préjugent moins de la réponse et laissent ouverte l'alternative. Comme le précise MAINGUENEAU (2001), en français, l'inversion du clitique sujet n'est nullement réservée à l'interrogation, on la trouve dans les incises, les

⁵¹ Dans certains cas, l'allocutaire peut ne pas fournir l'information même s'il en dispose pour des raisons personnelles.

hypothétiques, etc. Il semble qu'elle permet de suspendre l'assertion, ce qui est requis dans l'interrogation. En outre, l'arabe marocain, qui est une langue à sujet nul, ne permet pas d'inversion de sujet mais plutôt une redondance de sujet dans le cas des expressions de type « *ġatmši nta ? pars-tu ?* ».

La modalité interrogative en langue française, peut être dénotée par le biais de l'intonation ascendante ou la présence d'un interrogatif (adjectifs, pronoms, adverbe) à l'initiale de celle-ci. Une autre modalité correspond à l'interrogation indirecte marquée par la conjonction de subordination (*si*), (*ce que*), etc. En arabe marocain, il y a deux types d'interrogatifs : les pronominaux et les adverbiaux qui peuvent introduire l'interrogation partielle ou jouent le rôle de subordonnants dans les interrogations totales.

1.2.2. Les caractéristiques sémantiques des introduceurs interrogatifs en arabe marocain

Ces morphèmes interrogatifs sont utilisés pour s'interroger sur la réalité d'un énoncé ou pour s'interroger sur un constituant de la phrase interrogative. Mais ils ne sont pas privés de sens, chaque élément utilisé est doté d'un ensemble de caractères sémantiques qui nous permettent de l'utiliser dans un contexte et non pas dans un autre. D'autant plus, ces interrogatifs ne peuvent être utilisés pour des valeurs explicites uniquement mais pour des valeurs implicites. En revanche, un même interrogatif pronominal ou adverbial peut acquérir différentes interprétations sémantiques.

i. Les pronominaux

waš ; *est-ce que* : c'est un morphème interrogatif employé pour s'interroger sur la réalité d'un procès ou d'un état désignée par la prédication. Il introduit une interrogation totale.

10) *waš ʔana ʔandi mal qarun ?*

(Lit. *est-ce que j'ai l'argent de Qarun?*)

« *je ne suis pas si riche* ».

ʔaš ; *qu'est-ce que* : est un pronom interrogatif qui porte sur la réalité prédicative. A la différence de «**waš**», il fait l'interrogatif dans une interrogation partielle.

11) *ʔaš kayeraf lḥmar fskin žbir?*

(Lit. *que sait l'âne dans le gingembre?*)

« *c'est un ignorant qui ne sait rien* ».

ʔaš-mn ; *quel* : est employé pour demander l'identité d'une personne ou de quelque chose.

12) *ʔaš-mn ʔžaža rddatk ?*

(Lit. *Quel orage t'a fait revenir ?*)

« *tu n'as pas la bienvenue* ».

šnu ; *qu'est-ce que* : il est utilisé pour la détermination ou la spécification d'un objet. Il peut être utilisé pour le même sens que 'ʔaš'.

13) *šnu žabu maši šḥal ḡabu?*

(Lit. qu'est ce qu'ils ont apporté et non pas combien ils se sont absentés ?)

« *c'est le résultat qui compte* ».

škun / mn ; *qui* : ce pronom interrogatif peut porter sur le sujet, ou sur un pronom déterminatif.

14) a. *škun šakrk ya lerus? ʔummi w xalti*

(Lit. qui t'a complimenté, ô mariée? Ma mère et ma tante)

« *tu te valorises toi-même sans que personne ne le fasse* ».

b. *mn gal ?*

(Lit. qui a dit ?)

« *c'était imprévu* ».

ii. Les adverbiaux

Lorsque la question est introduite par un des adverbiaux interrogatifs, elle porte sur un complément circonstanciel de la phrase.

elaš ; *pourquoi* : ou ses variantes, " **laš**" qui est utilisée pour demander la cause d'un événement (15.a. et b.), " **baš** : par / avec quoi " qui est utilisé pour porter sur un complément circonstanciel afin de s'interroger sur le moyen de faire quelque chose (15.c.).

15) a. *lli ma teraf tbki elaš ymut ražlha ?*

(Lit. celle qui ne sait pas pleurer, pourquoi meurt son mari ?)

« des gens ne savent pas comment se comporter quand il leur arrive quelque chose ».

b. *laš tɛakkri ya mrat lɛma?*

(Lit. pourquoi tu mets le rouge à lèvres ô femme d'aveugle ?)

« pourquoi mettre quelque chose qui ne sera pas vue ? ».

c. *baš ɛaš bllarž ta ža žžrad ?*

(Lit. de quoi vivait la cigogne avant l'arrivée des sauterelles ?)

« notre vie continue sans avoir besoin d'autrui ».

ɛlah ; est-ce que : s'utilise pour s'informer sur l'état de quelque chose et surtout dans les questions rhétoriques.

16) *ɛlah nta ma safrtiš ?*

(Lit. comment, tu n'as pas voyagé ?)

« tu n'as pas voyagé ».

ki / kif / kifaš ; *comment* : peut être utilisé à la place de « **ɛlah** » et s'utilise pour s'interroger sur la manière ou l'état de quelque chose (cf.16.) ou de quelqu'un (cf.17.).

17) *ħart lmrakba kif dayr ħşadu?*

(Lit. le labour mal fait comment sera sa récolte?)

« un travail mal fait dès le début n'aboutira pas à de bons résultats ».

šhal ; *combien* : cet élément interrogatif est utilisé pour s'interroger sur la durée (18.a.) ou sur la quantité (18.b.).

18) a. *šhal gddk tšbur l ššahd lhami ?a mulay thami ?*

(Lit. combien résisteras-tu à la chaleur ô Moulay Thami?)

« on ne pourrait se patienter plus qu'on supporte ».

b. *šhal ygddk mn stağfur llah ya lbayt bla εša?*

(Lit. combien diras-tu « pardon Dieu », ô qui veille sans dîner ?)

« les petites solutions ne peuvent pas résoudre un grand problème ».

?imta ; *quand* : cet interrogatif est utilisé essentiellement pour s'interroger sur le temps, comme dans ;

19) *?imta yšfa lhal mn had lgyam?*

(Lit. quand s'éclaircira le ciel de tous ces nuages ?)

« quand finiront tous ces problèmes ? »

fin / layn ; *où* : est employée pour dénoter le lieu.

20) *?ila mša mħbubi fin / layn ykun hrubi ?*

(Lit. si mon amour part où sera ma fuite ?)

« je me sens seul ».

mnin ; *d'où* : indique le lieu et la provenance.

21) *mnin dak leud ? mn dik ššžra*

(Lit. *d'où est cette branche? De cet arbre*)

« *tel père tel fils / telle fille telle mère* ».

mal ; *pourquoi / qu'est ce que* : s'utilise pour se renseigner sur l'état de quelque chose, d'un fait ou d'une personne.

22) *gal lih : mal xuk taḥ ? gal lih : mn lbab xrž mayl*

(Lit. *il lui a dit : pourquoi ton frère est tombé ? Il lui a répondu : de la porte il est sorti incliné*)

« *certains résultats négatifs ne surprennent pas* ».

iii. Quelques implicites de l'adverbial interrogatif « *kifaš* : *comment* »

En français, l'adverbe d'interrogation "*comment*" est utilisé pour s'interroger sur la manière dont s'est produit un fait. KORZEN (1990) a soulevé le cas de l'usage de "*comment*" pour s'interroger sur la cause, prenant alors le sens de "*comment se fait-il que*" où la réponse consiste en une proposition causale introduite par "parce que". En plus de sa vocation initiale qui est la demande de la manière dont s'est produit un fait, l'adverbial interrogatif de l'arabe marocain « *kifaš* : *pourquoi* » pourrait être utilisé pour des valeurs implicites telles la cause, la contestation, l'ironie, expliquer un fait ou présenter l'état d'une chose.

Toutefois, l'usage de "*kifaš*" peut mener à une ambiguïté d'interprétation : s'agit-il d'une interrogation portant sur le sens premier

de l'interrogatif à savoir la manière ou de sens implicites visés par l'énonciateur ? Les exemples qui suivent en sont l'illustration.

23) a. *kifaš bra xalid mn lmarḍ dyalu?*

(Lit. comment khalid est guéri de sa maladie ?)

b. *kan kaystaeml dwah bniḍam*

(Lit. il utilisait ses médicaments correctement)

« manière ».

c. *kan εandu ḡiṣrar εla ššifa?*

(Lit. c'est qu'il avait une persistance pour la guérison)

« cause ».

Pour une même question, nous avons eu deux réponses différentes : une qui respecte la vocation explicite de l'adverbial (cf. 23.b.) et une autre qui avance une réponse pour une idée implicite dans l'interrogation (cf. 23.c). La première réponse avance une idée qui exprime la manière, c'est-à-dire une réponse qui respecte la vocation première de l'interrogation avec l'adverbial interrogatif « *kifaš* : pourquoi ». La deuxième réponse correspond à une réponse qui donne une idée non sur la manière mais sur une valeur implicite de cause. Nous avons la même phrase interrogative introduite par " *kifaš* : comment " mais avec deux interprétations différentes : une de manière et une autre de cause. Or, comment savoir si le locuteur cherche la manière ou la cause ? Dans ce cas, le contexte joue son rôle déterminant de la finalité de l'introducteur " *kifaš* : comment", parce que la réponse qui avance une cause laisse comprendre implicitement qu'il s'agit d'une maladie difficilement curable.

ANSCOMBRE et DUCROT (1981) abordent une autre finalité implicite de l'adverbe "*comment*" : celle de la contestation. C'est le cas où le locuteur répond à un énoncé par une interrogation où il manifeste une attitude de surprise, d'indignation ou une innocence disculpante. Olivier (1985) considère que c'est à partir d'un usage particulier de la manifestation de la surprise, qu'on réalise la contestation à l'aide de "*comment*". Ces interprétations peuvent être étendues aux questions construites avec l'outil « *kifaš* ».

24) a. *nta ġatġls f ddar w ħna ġanmšiw ntfaržu f lmatš*

(Lit. *toi, tu vas rester à la maison et nous, nous partons voir le match*).

b. *kifaš ?ana nġls f ddar?*

(Lit. *comment je reste à la maison ?*)

« *comment pouvez-vous dire que je reste à la maison alors que vous, vous partez voir le match ?* ».

Nous considérons que la réponse sous forme d'une question (24.b.) n'est pas exprimée pour demander une information sur la manière mais pour manifester une contestation implicite. Ainsi, la réponse implicite serait sous forme d'une modalité assertive : « *je conteste de rester à la maison* ».

L'interrogation avec l'adverbial « *kifaš : comment* » est aussi utilisée pour s'informer (25.a.), exprimer l'ironie (25.b.) ou pour expliquer un fait (25.c.).

25) a. *kifaš dayra ttumubil ždida dyalk?*

(Lit. comment est ta nouvelle voiture ?)

« *Comment est l'état de ta nouvelle voiture ?* ».

b. *kifaš bğayti nušal f lwaqt w nta eaṭini ṭumubil msalya ?*

(Lit. comment veux-tu que j'arrive à temps avec la voiture ancienne que tu m'as donnée ?)

« *ta voiture est décomposée* ».

c. *kifaš mšat lik gaε ttarwa dyalk?*

(Lit. comment as-tu perdu toute ta fortune ?)

« *je veux une explication sur le fait de la perte de ta fortune* ».

Comme l'illustrent ces exemples, l'adverbial interrogatif « *kifaš : comment* » ne s'utilise pas pour la vocation explicite de l'interrogation à savoir la demande d'une information sur la manière, mais pour d'autres valeurs implicites. La situation de communication et le contexte énonciatifs jouent un rôle déterminatif quant à l'interprétation et à la forme que prend la réponse de l'énonciataire.

1.2.3. Les valeurs implicites de l'interrogation

La question peut être liée à des fins pragmatiques et être investie pour d'autres valeurs illocutoires outre la demande de l'information. Elle peut être utilisée pour instaurer une communication et accéder à autrui, pour éviter des regards, pour agir sur autrui (le séduire, le charmer, le compromettre, le blesser, etc.), etc. Dans de telles situations, le locuteur n'attend pas de réponses de la part de l'énonciataire et ce dernier n'est pas censé en fournir. Dans ce sens, la question revêt une fonction phatique qui en fait un moyen pragmatique facilitant les interactions verbales entre les interlocuteurs.

La question n'est pas toujours liée à la demande d'informations mais elle pourrait servir pour d'autres valeurs implicites différentes. Dans ce cas, l'interrogation nécessite un raisonnement inférentiel qui consiste, selon TAIPI (2000 : 210)

« à neutraliser la fonction interrogative de la question au profit interprétatif d'une toute autre valeur illocutoire. La question acquiert de ce fait une valeur indirecte ».

Les valeurs pragmatiques de la question sont multiples. L'interrogation peut être une question de confirmation et d'assentiment. Elle est utilisée pour faire sortir le locuteur de son état d'incertitude ou de doute. La question d'examen, par exemple, est utilisée pour évaluer les connaissances de l'étudiant et non pas pour recevoir une réponse ignorée et recherchée par le locuteur.

1.2.3.1. La question à valeur d'assentiment et de confirmation

La confirmation ou l'assentiment est un consentement et un accord à une proposition ou à une opinion. C'est un acte selon lequel un interlocuteur reconnaît comme vrai, voire correcte ou incorrecte une information ou un comportement. C'est une action qui vise à consolider, étayer, affermir, encourager et affirmer.

L'incertitude de l'interlocuteur est une des principales conditions qui régissent la question et provoquent sa production. Le locuteur pose une question pour une fin pragmatique qui concerne le fait de parfaire son savoir ou pour sortir de son état d'incertitude. Or, dans certains cas, et en dépit de la connaissance préalable de la réponse à sa question,

l'énonciateur pose la question pour d'autres fins pragmatiques. Ainsi, la question passe de sa valeur initiale liée à la demande d'information à acquérir une seconde valeur de diffusion d'information. Nous pouvons voir l'exemple suivant :

26) *lwalid safr had sbah, yak ?*

(Lit. le père a voyagé ce matin, n'est ce pas ?)

« je veux savoir si tu sais que le père a voyagé ce matin ».

Il n'y a pas d'indice explicite qui montre que l'énonciateur est en possession de l'information, à part l'incise « *yak : n'est ce pas* » qui indique d'une manière approximative qu'il en dispose. Parfois, le locuteur avance ce type de question pour montrer à son énonciataire qu'il dispose d'une information qu'il dissimule ou qu'il cherche à dissiper une incertitude. C'est ainsi que la question perd sa valeur initiale qui est celle de demande d'information pour acquérir d'autres fins implicites : la dissipation d'une incertitude, la transformation d'une information que l'énonciataire ne possède pas, etc.

Dans ce sens, nous pouvons citer le cas de la question dans une situation communicative d'examen qui fait partie de cette catégorie. L'examineur est censé posséder les informations qu'il demande au candidat de fournir. Le but de l'examineur n'est pas d'accéder à une information, mais de vérifier si le candidat la possède. Donc, les questions d'examen ne sont pas des questions de demande d'informations. Elles ont une autre valeur implicite qui est la confirmation de certaines informations, l'assentiment ou le dissentiment à un comportement ou à une opinion. Le but principal reste enfin

l'évaluation des connaissances du candidat dans telles ou telles disciplines.

La question pourrait donc passer de sa valeur interrogative liée à la demande d'informations à une valeur sous-jacente liée à la confirmation, à l'assentiment ou le dissentiment de l'interlocuteur.

1.2.3.2. La question à valeur assertive

L'assertion est une modalité qui pourrait faire l'équivalent à une interrogation par inférence. Ainsi, l'interrogation pourrait être utilisée pour décrire un état de chose, c'est qu'elle se montre explicitement comme interrogation mais exprime une assertion implicite. Donc, l'assertion revêt l'habit de la question et se présente ainsi déguisée. Le tour interrogatif grammatical et rhétorique explicite n'est pas utilisé pour exprimer un doute, une incertitude ou susciter une réponse, comme c'est la vocation première de la question, mais pour asserter implicitement un état de chose dont la réalité est affirmée dans le contenu propositionnel de la question.

En effet, la question à valeur assertive implicite impose une réponse qui n'apporte pas de nouvelles informations. Il s'agit d'une reformulation des informations qu'elle contient. Pour illustrer ce type de valeur implicite de l'interrogation, nous avons réalisé qu'elle présente deux types de questions : une question constative et une question rhétorique.

1.2.3.3. La question assertive constative

La question à valeur assertive constative a pour but d'exprimer et de faire passer implicitement à l'interlocuteur la constatation d'un état de

chose. La vérité passée sous forme de question devrait être partagée par l'énonciateur et l'énonciataire, condition nécessaire pour la réussite de la visée pragmatique implicite de l'énoncé. Pour illustrer ce cas, nous pouvons voir les exemples suivants :

27) *nti lli wažždti had lhalwa?*

(Lit. c'est toi qui as préparé ces gâteaux?)

« c'est toi qui as préparé ces gâteaux ».

A partir de l'exemple précité, nous réalisons que la question perd sa valeur interrogative explicite initiale pour avoir une valeur assertive implicite⁵². Il revient à l'interlocuteur de faire son raisonnement inférentiel pour pouvoir arriver au sens assertif constatif de la question, lequel raisonnement est impliqué par les paramètres de la situation de communication et du savoir partagé, du fait que l'énonciataire présuppose que son énonciateur sait déjà que personne ne pourrait préparer les gâteaux sauf lui. La question affirme une constatation révélée dans le contenu propositionnel de l'interrogation.

Toutefois, il est à noter que le contenu de la question reste fidèle à contenu assertif : s'il est affirmatif dans la question, il le reste dans l'assertion implicite, et s'il est négatif, il le reste dans l'assertion implicite. Il est à affirmer aussi que même une réponse attendue de l'interlocuteur doit respecter cette valeur négative ou affirmative du contenu propositionnel. Ainsi, nous pouvons prévoir une réponse de la part de l'énonciataire susceptible de confirmer négativement ou

⁵² Quand nous parlons des valeurs implicites de l'interrogation, nous ne prétendons pas exclure définitivement ses valeurs explicites qui pourraient s'imposer dans leurs contextes.

positivement le contenu propositionnel initial de la question, de type « *le père a voyagé ce matin* », « *c'est moi qui ai préparé ces gâteaux* ».

1.2.3.4. La question assertive rhétorique

La question à valeur assertive implicite pourrait être rhétorique. Elle ne cherche pas un partage d'une constatation déjà existante chez les deux interlocuteurs, et n'admet pas de réponse de la part de l'énonciataire. En revanche, le silence pourrait être comme un assentiment de la part de l'interlocuteur. Ce silence est dû à la situation de communication où est produite la question rhétorique et qui a la forme plutôt monologale que dialogale. Le but de la question rhétorique à valeur assertive est de faire un appui sur une réalité ou sur le rappel d'un fait. L'interlocuteur n'est pas censé donner une réponse mais tenir en considération le contenu propositionnel de la question, comme dans les exemples suivants :

28) a. *rak katfham l'arbiya ?*

(Lit. tu comprends l'arabe ?)

« *tu comprends l'arabe* ».

b. *rak maši ʔraš ?*

((Lit. tu n'es pas sourd ?))

« *tu n'es pas sourd* ».

c. *nta ssabab f had lmašakil kamla, lla ?*

(Lit. c'est toi la cause de tous ces problèmes, non ?)

« *c'est toi la cause de tous ces problèmes* ».

L'intonation joue un rôle très décisif quant à l'attribution à la question d'une valeur implicite de rhétoricité. Dans l'exemple (28.a. et b.), sans la présence de l'élément introducteur « rak » indiquant l'état, il serait difficile de décider si la question est donnée avec sa valeur explicite, celle de demande d'information, ou avec une valeur implicite rhétorique. L'indice étatique « rak » facilite l'attribution à la question à valeur explicite interrogative une valeur implicite assertive de constatation rhétorique.

De même, dans l'exemple (28. c.), l'adverbe « *lla : non* » doit être considéré comme un marqueur d'une question rhétorique positivement orientée. Cet élément permet un changement dans la nature illocutoire de la proposition : d'une interrogative explicite à une assertive implicite.

La question rhétorique en arabe marocain ne diffère pas de celle du français, étant donné qu'elle reste soumise aux mêmes contraintes grammaticales et lexicales spécifiques. Toutefois, nous distinguons entre trois questions assertives rhétoriques :

i. La question assertive rhétorique simple

29) *ɛlah ktabk baqi ɛandi ?*

(Lit. est-ce que j'ai encore ton livre ?)

« *Je n'ai plus ton livre* ».

Le locuteur joue le rôle d'avoir une incertitude entre l'affirmation et la négation du contenu propositionnel. L'interrogation explicite affirmative fait passer une information négative dans une assertion implicite. Ainsi, la réponse susceptible d'être reçue de l'interlocuteur serait une négation assertive implicite manifestée par le silence, ou

explicite manifestée par la réponse « *non* ». En effet, la simplicité de l'énoncé vient du fait que ce dernier n'admet pas de raisonnement interprétatif complexe qui mène l'interlocuteur à comprendre qu'il s'agit d'une assertion rhétorique implicite et non d'une question comme demande d'information explicite.

ii. La question assertive rhétorique polyphonique

Ce type de question demande un raisonnement interprétatif plus complexe par rapport à la question simple, du fait que l'énonciateur est assimilé à l'énonciataire concernant le choix de l'affirmation ou la négation du contenu propositionnel. C'est une implication implicite de l'interlocuteur qui est tenu à confirmer l'affirmation par la valeur implicite assertive de l'interrogation, et la réponse ne pourrait que confirmer l'assertion implicite de l'interrogation⁵³.

30) *yak ražžet lik ktabk ?*

(Lit. je t'ai rendu ton livre ?)

« je t'ai rendu ton livre ».

La rhétoricité de la question est issue de différents éléments : le contexte énonciatif, l'état de la question qui est plus constatif qu'interrogatif et l'introducteur « *yak* » qui a une valeur confirmative du contenu propositionnel. Ainsi, la question affirmative rhétorique est conçue avec une valeur assertive affirmative implicite.

⁵³ Si la réponse du locuteur est négative, dans ce cas nous ne parlons plus de question rhétorique mais d'une question en tant que demande d'information, parce que ce qui confirme la valeur rhétorique de la question est l'existence d'un partage de l'information entre les deux interlocuteurs.

iii. La question assertive rhétorique dubitative

La question dubitative a pour objectif la suppression d'un doute.

*« On appelle dubitation une figure de rhétorique par laquelle on feint de mettre en doute ce qu'on va énoncer »
DUBOIS (1994 : 161)*

31) *ma bqaytiš mqallq ?*

(Lit. tu n'es plus fâché ?)

« tu n'es plus fâché ».

Dans la question dubitative, la présence de la négation a pour but d'orienter négativement la réponse de l'énonciataire.

Le locuteur de la question rhétorique ne cherche pas à être démenti. La question n'est utilisée que pour faire passer une information déjà partagée par les interlocuteurs mais déguisée dans une assertion implicite qui revêt la forme d'une interrogation explicite. La question dubitative vise à feindre de mettre en doute le contenu propositionnel, ainsi, le locuteur n'a pas l'objectif de donner une interrogation pour sa valeur de demande d'information mais pour exprimer une assertion implicite confirmant la vraisemblance du contenu propositionnel.

1.2.3.5. La question à valeur jussive

Parmi les modalités implicites de l'interrogation, nous citons la modalité jussive. *DUBOIS (1994 : 262) précise que*

« les formes verbales ou les constructions jussives qui ont pour fin d'exprimer l'ordre constituent le jussif ou l'injonctif : l'impératif est un jussif, [...]. Enfin, le jussif peut se réduire à un mot-phrase (silence !) »

En posant une question, le locuteur pourrait avoir l'intention de signifier une requête ou une prescription implicite. L'interlocuteur, dans ce cas, ne se trouve pas amené à répondre à une question mais d'agir par l'exécution du contenu propositionnel de l'énoncé. C'est ce que TAIFI (2000 : 212) appelle « mande ». Selon lui,

« entre la question et le mande, il y a un relais inférentiel implicite qui dépend, [...], de la compétence communicative de l'énonciataire ».

Le relais inférentiel concerne ce raisonnement permettant de passer de la modalité interrogative explicite à la modalité jussive implicite qui fait l'intention pragmatique du locuteur. La valeur initiale et directe de la question s'opacifie au profit d'une valeur jussive indirecte résultant du relais inférentiel entre les deux sens et qui explique le passage entre eux.

Il est à noter que l'interprétation des demandes d'informations comme des propositions d'agir est relative à la compétence communicative des locuteurs⁵⁴. Si une modalité interrogative à valeur de requête implicite est mal interprétée, elle pourrait produire un effet comique, polémique ou agressif. En effet, parmi les valeurs jussives implicites de la question, nous pouvons ici présenter l'invitation et l'ordre.

⁵⁴ Nous pouvons avoir une situation de communication où un locuteur qui fait une requête dans une modalité interrogative pourrait ne pas recevoir une réaction de la part de son interlocuteur mais une réponse sous forme d'information, une affirmation ou une négation, c'est ce que SEARLE nomme la défectuosité de l'acte.

i. La question à valeur d'invitation

Dans certains cas, la question est utilisée non pas pour sa valeur de demande d'information mais pour une valeur implicite jussive qui sert à exprimer une invitation. Ainsi, la forme interrogative explicite lui fait un revêtement qui cache une valeur implicite jussive. Cette valeur pourrait être une invitation comme le présente l'exemple suivant :

32) *elaš ma nmšiwš had lešiya lssinima ?*

(Lit. pourquoi ne pas aller ce soir au cinéma?)

« *allons ce soir au cinéma !* ».

L'invitation implicite est le résultat de la présence de la forme négative « *ma...š : ne pas* » et la forme grammaticale interrogative (pronominal interrogatif « *elaš : pourquoi* » et intonation interrogative). L'invitation est une valeur implicite qui demande de l'interlocuteur un raisonnement interprétatif pour détecter le sens implicite véhiculé par l'énoncé. Il faut signaler que la négation est dépendante du pronominal interrogatif puisque la suppression de cet introducteur entraîne la suppression de la négation. En effet, la négation ne pourrait être liée à l'invitation puisque le même énoncé pourrait exprimer la même valeur implicite sans négation, comme dans :

33) *nmšiw had lešiya lssinima ?*

(Lit. nous irons ce soir au cinéma ?)

« *allons ce soir au cinéma !* ».

La valeur implicite d'invitation exprimée par l'énoncé se détecte de son ensemble, puisque la valeur initiale de l'interrogation comme

demande d'information s'est opacifiée au profit d'une valeur implicite jussive. L'invitation implicite est liée à l'interrogation qui entraîne chez l'interlocuteur un raisonnement interprétatif qui permet d'aboutir à la valeur implicite de la question étant donné que l'interlocuteur ne cherche pas une information mais une invitation.

La comparaison entre les deux énoncés (32) et (33) permet de dire que la suppression du pronominal interrogatif « *elach : pourquoi* », qui entraîne de sa part la suppression de la négation, n'altère ni la grammaticalité de la phrase ni la valeur pragmatique implicite visée dans l'énoncé.

En français, la forme hypothétique introduite par « *et si ...* » est plus utilisée, alors qu'en arabe marocain, son équivalent « *wila ...* » ne fait pas grand usage sauf si le contenu propositionnel est précédée par l'incise hypothétique « *ʔaš ban lik : que dis –tu* » comme dans :

34) a. *ʔaš ban lik nsafra had ssimana?*

(*Lit. et si on voyageait cette semaine ?*)

« *voyageons cette semaine !* ».

b. *wila safrna had ssimana?*

(*Lit. et si on voyageait cette semaine ?*)

« *qu'est ce qui se passera si on voyage cette semaine ?* »

Il s'avère que l'introduction de l'outil interrogatif « *wila : et si* » prive l'interrogation en arabe marocain de toute valeur implicite d'invitation pour qu'elle garde sa valeur superficielle de question avec l'expression de la condition. Donc, l'équivalent de l'expression

hypothétique d'invitation « et si » en arabe marocain « wila » ne permet pas de donner à l'énoncé sa valeur implicite d'invitation.

L'invitation est formulée grâce à la question d'une manière plus nuancée et moins tranchée qu'un acte injonctif direct, de sorte que la requête se laisse ouverte pour un éventuel refus de la part de l'interlocuteur.

ii. La question à valeur d'ordre

La valeur jussive de la question pourrait être révélatrice d'une invitation, une requête ou un ordre à exécuter un état de chose. L'interlocuteur pourrait utiliser une modalité interrogative pour vouloir exprimer une modalité impérative implicite. Ainsi, un ordre implicite pourrait être exprimé sous forme d'une demande d'information et, de ce fait, l'interrogation acquiert une valeur prescriptive dans le cas de l'interrogation totale où l'implicite se joue entre la négation et l'affirmation, comme dans :

- Question totale affirmative explicite = impératif affirmatif implicite

35) a. *waš ġatskut ?*

(Lit. vas-tu te taire ?)

« *tais-toi !* »

- Question totale négative explicite = impératif affirmatif implicite

b. *waš ma ġadiš tskut ?*

(Lit. ne vas-tu pas te taire ?)

« *tais-toi !* »

Nous remarquons que les deux énoncés expriment la même valeur implicite de prescription malgré la différence entre le premier qui exprime une affirmation et le second qui exprime une négation. Il est à préciser que, dans ce type d'interrogation, l'énonciataire prête plus d'attention à la valeur pragmatique qu'à la forme affirmative ou négative de l'énoncé. L'effet sollicité de l'énonciataire, étant un ordre pour l'exécution d'un fait, opacifie la valeur initiale de l'interrogation pour une prescription implicite. Le cas de l'interrogation totale est différent de celui de l'interrogation partielle.

- Question partielle affirmative explicite = impératif affirmatif implicite

36) *saεa w ḥna kantsannawh, ḥtta lin ġadi nbqaw hna?*

(Lit. on l'attend depuis une heure, jusqu'à quand on va l'attendre ?)

« partons donc ! ».

Lorsqu'il s'agit d'une interrogation partielle affirmative, l'ordre implicite se manifeste sous forme d'une modalité injonctive affirmative. En revanche, nous n'avons pas pu relever un cas de question partielle négative qui pourrait donner un impératif négatif. L'interrogation négative admettant un implicite n'est conçue que pour l'interrogation totale (cf.35.b).

iii. La question à valeur de conseil

Parmi les valeurs implicites de la question, il y a la valeur de conseil. Rappelons que le conseil est une prescription d'agir donnée à l'énonciataire de telle sorte que les effets de son action lui soient

bénéfiques. Les questions à valeur de conseil sont souvent introduites par l'adverbial interrogatif « *elaš* : *pourquoi* » comme le montrent les exemples suivants :

37) a. *elaš ġatsafr ħta læandu ?*

(Lit. *pourquoi aller chez lui ?*)

« *je te conseille de ne pas aller chez lui !* ».

b. *elaš ma tsafrš ħta læandu ?*

(Lit. *pourquoi ne pas aller chez lui ?*)

« *je te conseille d'aller chez lui* ».

Pour les deux questions, nous pouvons imaginer des réponses possibles de la part de l'énonciataire pareilles à « *c'est une bonne idée* » ou « *c'est une mauvaise idée* ». Les deux réponses montrent que l'énonciataire ne reçoit pas les deux interrogations avec leur valeur explicite de demande d'information mais avec leur valeur implicite d'expression d'un conseil. Ainsi, le locuteur juge, de son point de vue, qu'il n'y a aucune raison valable qui puisse justifier le voyage de l'interlocuteur. Donc, il pense que l'énonciataire doit renoncer à son projet de voyager et lui conseille de faire ainsi. Le second exemple sera mis au même calcul interprétatif, juste avec la seule différence que le contenu propositionnel de la question étant négatif, celui du conseil implicite sera positif. Ce calcul interprétatif inférentiel fait passer la question de sa valeur interrogative explicite pour avoir une valeur implicite de conseil en passant par une modalité assertive implicite. Ce raisonnement pourrait être formulé comme suit :

Question affirmative : əlaš ġatsafr ħta ləandu ?

(Lit. pourquoi aller chez lui ?)

Assertion négative : il n'y a pas de raison pour que tu ailles chez lui.

Conseil négatif : « je te conseille de ne pas aller chez lui ».

Question négative : əlaš ma tsafrš ħta ləandu ?

(Lit. pourquoi ne pas aller chez lui ?)

Assertion affirmative: il y a des raisons pour que tu ailles chez lui.

Conseil affirmatif : « je te conseille de voyager chez lui ».

Les interrogations à valeur de conseil, de requête ou d'invitation en français sont introduites par l'association des conjonctions « *et* » et « *si* » pour donner la formule hypothétique « *et si...* », ou simplement une conditionnelle introduite par « *si* » avec une principale qui fait l'objet d'une ellipse. En revanche, l'interrogation en arabe marocain pourrait être introduite par une incise hypothétique. La modalité interrogative et la valeur hypothétique s'opacifient au profit d'une modalité jussive implicite exprimant le conseil comme dans :

38) *ʔaš ban lik yla safrti ħta ləandu ?*

(Lit. que penses-tu d'aller chez lui ?)

« je te conseille d'aller chez lui ! ».

La valeur hypothétique de l'énoncé n'est pas exprimée par sa forme explicite. Le locuteur entend par son énoncé une valeur implicite de conseil. Il est à remarquer que la transposition de la question en

conseil est fondée sur le rejet implicite par l'énonciateur de toute raison qui pourrait valider le contenu propositionnel de son énoncé⁵⁵.

1.2.3.6. L'interrogation partielle et totale

En arabe marocain, entre interrogation totale et partielle et entre négation et affirmation, l'implicite est régi par des règles qui font passer la question de sa valeur initiale explicite à avoir une valeur implicite à travers un changement de modalité, comme le montrent les exemples suivants :

- Question partielle affirmative explicite = assertion affirmative implicite

39) a. *ʔaš had lfawda ?*

(Lit. qu'est ce que ce chaos ?)

« ceci est un chaos ».

- Question partielle affirmative explicite = assertion négative implicite

b. *ʔaš drt ʔana ?*

(Lit. qu'est ce que j'ai fait moi ?)

« je n'ai rien fait ».

Question totale affirmative = assertion négative

40) *hadši kayhmmk ?*

⁵⁵ Il faut signaler que les paramètres de la situation de communication et du contexte énonciatif sont déterminatifs quant à l'assignation de la valeur jussive implicite à ce type d'énoncés. Ces questions peuvent bien être utilisées comme de simples demandes d'information, c'est-à-dire avec leur valeur initiale explicite.

(Lit. est-ce que ça te concerne ?)

« *ça ne te concerne pas* ».

- Question totale négative explicite = assertion affirmative implicite

41) *waš ma hšmtiš ?*

(Lit. tu n'as pas honte ?)

« *tu dois avoir honte* ».

A travers notre corpus et à partir des questions précitées, il s'avère que nous ne pouvons avoir une question négative à valeur implicite que si elle est totale, ce qui justifie l'absence d'un exemple de modalité interrogative partielle négative permettant une autre modalité implicite. Dans les deux cas d'affirmation de la question partielle (cf. 39.a.et b.), nous pouvons prévoir une modalité implicite à sens affirmatif ou négatif, ce qui dépend du sujet de l'interrogation : lorsque l'interrogation porte sur l'énonciatif, elle admet un implicite affirmatif (cf.40.), et lorsqu'elle porte sur l'inchoatif, elle admet un implicite négatif (cf.41.).

En revanche, la question totale pourrait être soit négative soit affirmative, ainsi, la réponse qu'elle admet est toujours le contraire de sa forme explicite. C'est pourquoi nous ne pouvons imaginer une confirmation de la négation ou de l'affirmation de la question. Cette confirmation serait une impudeur de la part de l'énonciataire. C'est le cas de l'exemple (41) où la confirmation de la négation serait « *je n'ai pas honte* », ce qui prive la question de sa valeur implicite. Ceci montre que la réponse que l'interlocuteur pourrait avancer suite à une interrogation totale doit être obligatoirement l'inverse de sa modalité

explicite. Ainsi, si l'interrogation totale est négative, la réponse qu'elle implique est affirmative et vice versa.

Le passage de la modalité interrogative explicite à la modalité assertive implicite s'effectue suite à un raisonnement inférentiel que nous pouvons formuler pour le dernier exemple comme suit :

« Ne pas avoir honte serait un motif à ce que tu fais : un motif pour ne pas le faire serait reconnaître que tu agis sans avoir le sentiment de honte. Tu dois agir donc avec un motif qui t'empêche d'agir ainsi. En effet, avoir honte est un motif pour ne pas agir de telle sorte ».

Donc, l'interrogation est une modalité qui pourrait être utilisée non avec sa valeur explicite de demande d'informations, mais pour exprimer d'autres valeurs implicites comme l'assentiment et la confirmation, ou pour des modalités jussives d'invitation, d'ordre et de conseil. L'implicite, dans ce type de modalité, est le résultat de la violation du principe de coopération qui est due à la violation de la maxime conversationnelle de qualité, puisque l'interlocuteur exprime un certain doute dans son interrogation comme dans le cas de la question d'assentiment et de confirmation. La maxime de quantité n'est pas respectée étant donné que le sens voulu ne figure pas dans l'énoncé. La maxime de modalité est transgressée du fait qu'il y a une certaine ambiguïté dans l'énoncé qui pousse l'interlocuteur à faire un effort interprétatif pour déduire le sens implicite désiré comme l'invitation, l'ordre et le conseil qui ne sont pas explicites dans l'énoncé.

1.3.L'injonction

La modalité injonctive ou impérative concerne toute phrase qui a pour objectif de transmettre un ordre ou une prescription. DUBOIS (1994 : 250) définit la phrase injonctive comme suit :

« Une phrase injonctive est une phrase qui exprime un ordre donné au locuteur, d'exécuter (ou de ne pas exécuter) telle ou telle action. Les formes verbales spécifiques de ces phrases sont au mode injonctif : l'impératif est une des formes de l'injonctif ».

La modalité injonctive vise à exprimer un ordre. L'exécution de cet ordre reste relative à la satisfaction de certaines conditions, telles la présence de l'interlocuteur, sa compétence et son aptitude à exécuter le contenu propositionnel et l'exécution de ce contenu dans un temps futur ou présent et jamais dans un temps passé. En fait, ces conditions font les paramètres fondamentaux d'une relation liant un énonciateur et un énonciataire dont l'exécution de l'ordre fait l'objectif de la communication. L'ordre est défini par DUBOIS (1994 : 337) ainsi :

« On appelle ordre un mode, ou type de communication institué par le sujet parlant entre lui et son (ou ses) interlocuteur(s) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite "Je t'ordonne que" (= je te donne l'ordre de faire) ».

En français, l'injonction est manifestée soit par la modalité grammaticale de la phrase à savoir l'impératif qui est orienté vers un tiers ou vers un collectif dont l'interlocuteur pourrait faire partie, soit par la modalité lexicale à travers la présence des verbes d'ordre dans des constructions de type : *je + ordonner + Prép (de/à) P.*

En arabe marocain, l'usage de la modalité lexicale est restreint. C'est rare d'entendre une personne annonçant un ordre avec l'usage du verbe « *ʔamr : ordonner* », l'implicite est donc le plus utilisé.

Les valeurs implicites de l'injonction sont limitées par rapport aux valeurs implicites des autres modalités. La modalité injonctive est aussi restreinte quant à son emploi étant donné qu'elle est liée à l'autorité. Ce sont des règles bien précises qui permettent de donner des ordres. Ainsi, les valeurs implicites de l'ordre n'apparaissent que dans des interactions verbales particulières. Dans le discours ordinaire, les interlocuteurs ont tendance à utiliser les constructions grammaticales non prescriptives pour exprimer des énoncés directifs.

Toutefois, comme les autres modalités, la modalité injonctive pourrait être utilisée pour d'autres valeurs implicites comme le souhait et le conseil.

1.3.1. L'injonction à valeur de souhait

Le souhait correspond à un espoir, un désir et un vœu pour l'accomplissement d'un événement. Normalement, un souhait dans le discours ordinaire est exprimé par la modalité assertive introduite par le verbe « *tmana : souhaiter* ». Toutefois, dans certains cas, la modalité injonctive s'utilise non pas avec sa valeur superficielle explicite d'expression d'ordre mais pour exprimer un souhait déguisé, comme le montre l'exemple suivant :

42) *tšawwr lmužtamae dyalna bla žarima !*

(Lit. imagine notre société sans crime !)

« je souhaite une société sans crime ».

L'exemple montre comment l'énoncé passe de sa valeur d'ordre pour exprimer une valeur de souhait, d'une modalité injonctive à une modalité assertive. A travers cette modalité injonctive, nous assistons à

un appel au partage. L'énonciateur, étant épris par le fait de vivre dans une société sans crime, exprime cet ordre pour un partage implicite de son souhait. Ainsi, l'implicite réside dans cette valeur de souhait déguisé dans une modalité injonctive.

1.3.2. L'injonction à valeur de conseil

Le conseil est un avis donné à une autre personne sur ce qu'elle doit faire ou ne doit pas faire, une idée donnée à quelqu'un pour orienter ou modifier sa conduite. Le conseil est soumis à deux paramètres fondamentaux : l'entière latitude de l'énonciataire à exécuter le contenu du conseil, et le côté bénéfique du conseil qui revient à l'énonciataire et non pas à l'énonciateur.

Le conseil est souvent exprimé par la modalité lexicale dans des constructions comportant un verbe de conseil comme « *nsaḥ* : conseiller », « *qtarḥ* : suggérer », « *šazže* : encourager », or, d'autres modalités peuvent être utilisées pour exprimer un conseil telle la modalité injonctive, comme le montre l'exemple suivant énoncé par une personne à son collègue de travail.

43) *ḥbs mn lgarru, rah lmard hadak lli katkmi !*

(Lit. arrête de fumer, c'est la maladie que tu fumes !)

« je te conseille d'arrêter de fumer ».

L'exemple montre comment un ordre explicite est utilisé pour vouloir exprimer un conseil implicite, et comment nous passons d'une modalité injonctive explicite à une modalité assertive implicite. L'énonciateur, étant préoccupé par la santé de son collègue, utilise la modalité injonctive pour être plus expressif, et peut être que le conseil n'a plus d'effet sur lui qu'il recourt à l'ordre pour être plus écouté.

Toutefois, entre affirmation et négation de l'explicite résident différentes formes de l'implicite. L'implicite dans la modalité injonctive pourrait être formulé comme suit :

- **Impératif affirmatif explicite = impératif négatif implicite**

44) *mzyan kamml hakka !*

(Lit. *c'est bien, continue comme ça !*)

« *ce n'est pas bien, ne continue pas comme ça !* ».

- **Impératif négatif explicite = Impératif affirmatif implicite**

45) *bla ma tzrrb rask !*

(Lit. *ne te dépêche pas !*)

« *dépêche-toi !* ».

Nous réalisons que l'impératif implicite est soumis à la condition pragmatique de l'ironie. C'est uniquement dans ce cas où l'impératif acquiert cette valeur implicite, sinon, la modalité impérative garde sa valeur initiale explicite.

En effet, la modalité injonctive pourrait être utilisée pour exprimer des valeurs implicites de souhait, de conseil et d'ironie. L'expression du souhait et du conseil à travers la modalité injonctive revient déontologiquement à la bonne vertu du locuteur. Ces valeurs implicites sont dues au non respect du principe de coopération qui indique la violation de certaines maximes conversationnelles comme la maxime de quantité, étant donné que le locuteur avance plus d'informations dans son énoncé afin de convaincre son interlocuteur, et la maxime de qualité puisque le locuteur peut avancer d'autres arguments qui manquent de vraisemblance pour convaincre son interlocuteur de sa visée implicite.

1.4.L'exclamation

L'exclamation traduit une réaction émotionnelle de l'énonciateur face à un fait : étonnement, colère, admiration etc. Elle n'implique pas

forcément de réaction de la part de l'interlocuteur. Toutefois, cette modalité interfère un implicite dans le sens où l'exclamation traduit en elle-même un état particulier du locuteur lequel état doit être interprété par l'interlocuteur.

L'exclamation est une des modalités de la phrase en arabe marocain. En rhétorique et en grammaire, c'est un type de phrase, parfois réduit à une interjection, qui exprime une émotion vive ou un jugement affectif.

« La phrase exclamative (ou interjective) est, pour son contenu, analogue à la phrase énonciative : elle apporte une information. Mais elle y ajoute une connotation affective. Elle n'est pas objective, neutre, car elle inclut les sentiments du locuteur, manifestée par une force particulière. Elle est beaucoup plus fréquente dans l'oral que dans l'écrit » (GREVISSE, 1993 : 613).

D'après la définition de GREVISSE, nous constatons qu'à part l'apport de l'information, l'exclamation exprime aussi une connotation affective. Ces deux caractères informatif et appréciatif ou émotif font d'elle une modalité qui pourrait être passée vers des valeurs indirectes susceptibles d'être interprétées dans le cadre de l'implicite. Raison de plus, elle est fréquente à l'oral plus qu'à l'écrit, et c'est dans l'oral où l'implicite fait sa présence la plus marquée.

L'énoncé exclamatif est tout énoncé qui exprime une appréciation ou une émotion de l'interlocuteur. Cette émotion est exprimée à travers l'intonation ou l'usage de quelques procédés lexicaux interrogatifs qui ne sont pas utilisés pour donner une question mais pour exprimer l'étonnement éprouvé dans certaines situations de communication. Cette exclamation prend, dans d'autres cas, la forme de l'assertion en vue de

ne pas transmettre uniquement un message mais de l'accompagner d'une intention émotionnelle.

De ce fait, l'exclamation n'est pas dotée de marqueurs particuliers qui la caractérisent par rapport aux autres modalités, elle est un type de phrase dénuée de ces propres marqueurs, comme le précise MILNER (1978 : 253-254),

« sera considérée comme exclamative une structure qui signifie le haut degré en l'absence des marqueurs spécifiques de cette catégorie sémantique, et en présence de marqueurs dotés de ses deux caractères suivants :

- *Ce sont des marqueurs syntaxiques sans contenu sémantique.*
- *Ils apparaissent dans des contextes autres qu'exclamatifs ».*

En fait, pour expliciter ce genre de catégories syntaxiques sans contenu sémantique qui peuvent apparaître dans des contextes autres qu'exclamatifs, nous pouvons voir l'exemple suivant :

46) a. *ʔaš mn xdma hadi !*

(Lit. quel travail !)

« ce n'est pas un travail ».

b. *ʔuf !*

(Lit. Ouf !)

« je ne supporte plus ! »

Nous remarquons que l'interrogatif « *ʔaš : quel* » n'est pas utilisé pour sa valeur interrogative mais pour marquer l'étonnement de l'interlocuteur. Cet introducteur est donc un marqueur syntaxique qui ne peut apparaître que dans un contexte interrogatif. Quant à l'énoncé (46.b.), il est introduit par une interjection pour exprimer un sentiment vif de l'énonciateur. L'interjection « *ʔuf* », en arabe marocain comme en

français, laisse comprendre qu'une phrase exprimant un désarroi est passée implicite.

1.4.1. Les procédés de réalisation de l'exclamation

L'exclamation en arabe marocain se réalise à travers deux procédés : un procédé prosodique et un procédé lexical.

i. Le procédé prosodique : l'intonation

La modalité exclamative en arabe marocain est connue par deux courbes intonatives, une ascendante à l'instar de l'assertion et une autre descendante comme l'interrogation.

Donc, deux courbes mélodiques caractérisent la modalité exclamative en arabe marocain :

- **Mélodie ascendante :**

47) *lɛmur mša ! (↗)*

(Lit. l'âge est parti !)

« *J'ai vieilli* ».

- **Une mélodie descendante :**

48) *bɛida ssma ɛla nbaḥ klab ! (↘)*

(Lit. le ciel est loin des aboiements des chiens)

« *tu ne pourras jamais atteindre ce que tu comptes avoir* ».

La mélodie peut suffire à caractériser la modalité exclamative, qu'il s'agisse de phrases sans outil spécifique (47 et 48), ou de phrases de structure interrogative (46.a.).

- **L'allongement vocalique :**

La modalité exclamative en arabe marocain est relative, dans le cas des deux intonations, à l'allongement de la première voyelle de l'inchoatif tel (*bēida : loin*) ou de l'exclamatif (*ʔaš : quel*). Ainsi, si nous enlevons l'allongement de ces voyelles, nous aurons des énoncés à modalité assertive sans aucune connotation affective qui fait de l'énoncé une exclamation.

ii. Le procédé lexical

Les procédés lexicaux exclamatifs en arabe marocain ne sont pas assez nombreux. Nous avons relevé trois éléments lexicaux de nature interrogative à savoir « *ʔaš : quel* », « *šħal : combien* » et « *ma : combien / comme / quel* ». Ils expriment le degré élevé en termes de quantité ou d'intensité, comme le montrent les exemples suivants :

49) a. *ʔaš mn mħayn hadi !*

(Lit. quelles corvées !)

« *C'est pénible à supporter* ».

b. *šħal ma ʔal llil kayšbaħ !*

(Lit. malgré la longueur de la nuit, il y a toujours un matin)

« *il faut être patient, tout passe* ».

c. *ma wsek ya rahmt rbbi !*

(Lit. *combien / comme tu es large ô miséricorde de dieu !*)

« *Je ne peux plus supporter* ».

Parfois un marqueur interro-exclamatif pourrait exprimer les deux visions de l'interlocuteur à la fois, une question et une exclamation. Dans les énoncés sans marqueurs, l'interrogation rhétorique se mêle à l'exclamation.

50) *šfti daba fin wšalna !*

(Lit. *as-tu vu maintenant où nous sommes arrivés !*)

« *tu es la cause de tous nos ennuis* ».

L'impératif est un autre procédé syntaxique qui permet d'exprimer une modalité exclamative comme dans :

51) *šuf makka w mut !*

(Lit. *vois la Mecque et meurs !*)

« *la Mecque est le meilleur endroit à voir* ».

Après cette ébauche sur les procédés qui permettent l'expression de la modalité exclamative en arabe marocain, il est essentiel de signaler que l'intonation joue un rôle fondamental et distinctif dans l'identification de ce type de modalité.

1.4.2. L'exclamation à valeur assertive

Comme les autres modalités basiques de la phrase, l'exclamation pourrait avoir des valeurs implicites. Tout énoncé exclamatif est utilisé

pour exprimer une émotion de l'interlocuteur, mais une information implicite passe souvent à travers cet énoncé.

52) *šħal ygddk mn staġfur llah ya lbayt bla εša !*

(Lit. combien diras-tu "pardon Dieu" ô celui qui veille sans dîner !)

« il faut chercher des solutions tangibles au lieu d'attendre des solutions miraculeuses ».

Le passage de la modalité exclamative à la modalité assertive est dû à la détection de l'émotion de compassion exprimée par le locuteur envers son interlocuteur, ce qui le pousse à chercher le sens implicite de l'énoncé qu'il reformule sous forme d'une assertion exprimant un conseil. En effet, la modalité assertive et la valeur de conseil sont deux données implicites qui résident dans un énoncé d'une valeur initiale explicite à savoir l'exclamation.

1.4.3. L'exclamation à valeur interrogative

Le passage de l'exclamation à l'interrogation demande une certaine entente mutuelle entre le locuteur et l'interlocuteur. Dans certains cas, l'énonciateur avance une exclamation explicite pour vouloir exprimer une interrogation implicite. Pour interpréter l'exclamation de l'énonciateur, l'interlocuteur avance des données sans qu'elles soient demandées explicitement par son locuteur, comme dans :

53) *zina had lxdma εandk !*

(Lit. c'est un bon travail !)

« comment as-tu pu faire ce bon travail ? ».

L'interprétation de l'exclamation comme une interrogation implicite est soumise à la nature des rapports sociaux entre les deux interlocuteurs. Cette interprétation demande un certain rapprochement et

une certaine intimité entre les deux⁵⁶. En fait, il y a un raisonnement cognitif qui permet à l'interlocuteur de conclure que son locuteur demande implicitement des explications. Ce raisonnement cognitif de l'interlocuteur pourrait être formulé comme suit :

« Mon interlocuteur exprime son admiration pour mon travail. Etant donné qu'il existe un rapport social qui nous unit, puisque ce travail m'a coûté un effort, et pour donner plus de valeur à mon travail, je dois m'exécuter de telle sorte à avancer à mon interlocuteur des explications qu'il pourrait attendre de moi ».

Donc, le passage de la modalité exclamative explicite à la modalité interrogative implicite dépend de deux paramètres : l'un est social et l'autre est cognitif. Le premier concerne l'existence d'une relation de rapprochement entre les deux interlocuteurs, et le second concerne le raisonnement inférentiel qui permet d'arriver au sens interrogatif implicite de l'énoncé exclamatif. Le paramètre cognitif ne pourrait être déclenché que si le paramètre social est présent.

1.4.4. L'exclamation à valeur injonctive

La modalité exclamative pourrait être utilisée pour exprimer une modalité injonctive implicite. Ce type d'énoncé ne demande pas un raisonnement interprétatif complexe parce qu'il est basé sur une certaine entente et une intimité mutuelle entre les interlocuteurs, alors que l'ordre est souvent caractérisé par une relation hiérarchique allant du haut vers le bas. Dans une situation de communication où le locuteur exprime son désarroi envers un interlocuteur bavard, l'énoncé acquiert rapidement

⁵⁶ L'implicite issu d'une exclamation pourrait échouer chez l'interlocuteur. Nous pouvons imaginer un interlocuteur qui avance des explications suite à une exclamation de son interlocuteur alors que celui-ci lui revendique *« excuse-moi, je ne t'ai pas demandé des explications ! »*

une valeur injonctive implicite qui entraîne l'arrêt immédiat de la parole du côté de l'interlocuteur, comme le montre l'exemple suivant :

54) a. *šħal fik dyal lhadra !*

(Lit. *comme tu es bavard !*)

« *arrête de nous casser les oreilles !* ».

b. *rak ġadi temi εaynik b lbka !*

(Lit. *tu vas nuire à tes yeux par les larmes*)

« *arrête de pleurer !* ».

La modalité injonctive et la valeur de l'ordre exprimées implicitement dans la modalité exclamative sont issues d'un raisonnement interprétatif inférentiel simple. L'énoncé exclamatif de l'interlocuteur n'exprime pas uniquement son désir de voir le locuteur silencieux mais aussi une dévalorisation de celui-ci. Une dévalorisation qui fera un indice additionnel qui va le pousser à comprendre qu'il s'agit d'un ordre implicite de se taire (cf.54.a.). Si dans cet énoncé l'acte d'arrêter une action est au profit du locuteur, dans d'autres énoncés, l'acte indirect sollicité pourrait être au profit de l'interlocuteur (cf.54.b.).

En effet, nous pouvons dire que si la modalité exclamative exprime une réaction émotionnelle de l'énonciateur face à un fait, elle pourrait être utilisée pour exprimer d'autres modalités implicites telles l'assertion, l'interrogation et l'injonction. Ce passage de la valeur explicite de l'exclamation aux autres valeurs implicites revient au non respect, de la part de l'énonciateur, du principe de coopération dû à la violation des maximes conversationnelles de qualité, puisque nous pouvons assister à une exagération dans la description des faits (cf. 54.a. et b.), de quantité, étant donné que l'énoncé peut présenter un manque d'informations (cf. 47), ou de modalisation, vu que l'énoncé peut manifester une certaine ambiguïté (cf. 51).

2. La modalisation

Dans le début de ce chapitre, nous avons traité l'implicite dans les différentes modalités de la phrase dites modalités d'énonciation : l'assertion, l'interrogation, l'injonction et l'exclamation, ce que TAIFI a qualifié de modalité performative. Dans ce qui suit, nous verrons l'implicite en arabe marocain dans les modalités d'énoncé dites aussi modalités d'attitude. Selon RIEGEL (1994), les modalités d'énoncé ou d'attitude renvoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé. Elles expriment la manière dont l'énonciateur apprécie le contenu de l'énoncé.

La modalité d'énonciation est distincte de la modalisation de l'énoncé où le locuteur assume ou n'assume pas la responsabilité du contenu de son énoncé qui est exprimé dans une modalité logique. Ainsi, les deux phrases : « *Le train doit arriver à cinq heures* » et « *Le train devrait arriver à cinq heures* » ont toutes deux la modalité « probable », mais la première est assumée par le sujet parlant alors que la seconde ne l'est que partiellement ou ne l'est pas. Donc, la *modalisation* définit la marque donnée par le sujet à son énoncé et permet d'estimer le degré de son adhésion au contenu de ses propositions, (DUBOIS, 1994 : 305).

La modalisation des énoncés en français est assurée par différents moyens lexicaux tels les adverbes, les niveaux de langue, les modes grammaticaux, etc., comme le montre DUBOIS (1994 : 305),

« à côté d'adverbes modalisateurs (*peut-être, bien sûr, etc.*), du jeu des niveaux de langue (*présence inattendue d'un mot argotique dans un discours soutenu*), certaines transformations comme l'emphase, certaines constructions comme l'insertion de l'énoncé rapporté constituent aussi des marques de la modalisation [...]Les

modes grammaticaux ne sont qu'un des moyens utilisés pour exprimer la modalité ; celle-ci peut prendre la forme d'une incise ou d'une proposition comme je crois, je crains que ; je me réjouis de ce que, etc. Les adverbes jouent aussi souvent ce rôle (peut-être, à mon avis, etc.) ».

En arabe marocain l'implicite peut résulter de l'emploi de certains procédés lexicaux comme les verbes modaux.

Dans cette partie réservée à la modalisation, nous verrons les procédés linguistiques de modalisation en arabe marocain, les modalités susceptibles d'être modalisées et les procédés de modalisation qui permettent d'attribuer à ces énoncés des sens implicites.

2.1. Les procédés de modalisation

Tout énoncé est constitué d'une modalité et d'un contenu propositionnel. La modalité de l'énoncé concerne l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis du contenu propositionnel qu'il avance. Ainsi, nous constatons qu'il existe différents procédés linguistiques qui permettent la modalisation des modalités basiques en arabe marocain. Il s'agit par exemple des verbes modalisateurs, des auxiliaires modalisateurs, des constructions impersonnelles et des énonciatifs.

2.1.1. Les verbes modalisateurs

Différents verbes sont utilisés pour introduire le contenu propositionnel. Nous les avons classés en deux catégories suivant les domaines sémémiques majeurs auxquels ils appartiennent : une catégorie qui englobe les verbes de vérité et de certitudes et une autre catégorie qui rassemble ceux de présomption et de croyance. Les verbes de modalisation du domaine sémémique de vérité et de certitude⁵⁷ sont « *šhd* : témoigner », « *gal* : dire », « *ʔakkd* : certifier » et « *ḍman* :

⁵⁷ La certitude est une attitude de l'énonciateur fondée sur des arguments et des preuves.

garantir », alors que les verbes du domaine sémémique de présomption et de croyance⁵⁸ sont « *ḍan* : croire », « *ḥtaml* : supposer », « *šak* : douter », « *ražžḥ* : estimer ».

Il faut noter que ces verbes doivent faire partie de la construction syntaxique: « *inacc (1 ère pers) + verbe modalisateur + relatif prépositionnel + P* » dans la modalité basique (cf.55.a.), ou de la construction (cf.55.b.) : « *P + inacc (1 ère pers) + verbe modalisateur* » dans la modalité dérivée.

55) a. *kanḍun blli ḥmd ržæ*

(Lit. je crois qu'Ahmed est revenu)

« Ahmed était quelque part »

b. *ḥmd ržæ kanḍun*

(Lit. Ahmed est revenu, je crois)

« Ahmed était quelque part ».

Entre la modalité basique et la modalité dérivée, l'implicite reste le même du fait que la prise en charge du contenu propositionnel reste relative au verbe modalisateur présent dans l'énoncé. Le sens implicite sous forme d'un présupposé est issu du contenu propositionnel et non de la modalisation de l'énoncé.

2.1.2. Les auxiliaires modaux

Une autre classe de verbes modalisateurs remplit la fonction d'auxiliaires modaux parce qu'ils font l'objet d'une jonction avec d'autres verbes dans les énoncés. Ces verbes forment une liste fermée et leur présence comme auxiliaires est soumise à certaines contraintes syntaxiques. Ces verbes sont : « *bğa* : vouloir », « *qdar* : pouvoir »,

⁵⁸ La présomption est une attitude de l'énonciateur fondée sur des indices et des signes de vraisemblance qui ne sont pas des preuves positives excluant le doute alors que la croyance est basée surtout sur l'intuition et le pressentiment.

« *xasṣ* : *devoir, falloir* », « *eraf* : *savoir* », comme dans l'exemple suivant.

56) *tqdar twaṣṣlni l ddar ?*

(Lit. *peux-tu m'emmener à la maison ?*)

« *emmène-moi à la maison !* ».

2.1.3. Les introducteurs modalisateurs

Dans certains cas, des introducteurs remplissent la fonction de modalisateurs dans les énoncés. Parmi les introducteurs modalisateurs en arabe marocain, nous citons, entre autres, les syntagmes prépositionnels « *bla šak* : *sans doute* », « *f naḍari* : *à mon avis* », « *f lḥaqiqa* : *véritablement* », les verbes « *ymkn* : *peut-être* », « *yqdar* : *probablement* » et l'adjectif « *ḍaruri* : *obligatoirement* ». Ces catégories, en dépit de leur diversité, fonctionnent comme des adverbes énonciatifs modalisateurs pour introduire des énoncés non-modalisés, comme dans l'exemple :

57) *f naḍari blama ddawwz had limtiḥan*

(Lit. *à mon avis, ce n'est pas la peine de passer cet examen*)

« *tu ne réussiras pas cet examen* ».

2.1.4. Les modalités modalisées

Une modalité dérivée ou dite aussi modalisée est une modalité basique modalisée par l'un des processus de modalisation cités plus haut. Il convient de rappeler que les modalités basiques sont l'assertion, l'interrogation, l'injonction et l'exclamation. Nous essayerons de voir quels sont les types de modalités susceptibles d'être modalisés et quels types d'implicites ils peuvent nous produire. Nous commencerons par les énoncés modalisés par le verbe « *qdar* : *pouvoir* » suivants :

58) a. *tqdar twaṣṣlni l ddar.*

(Lit. tu peux m'emmener à la maison)

b. *tqdar twaşşlɪni l dɔar ?*

(Lit. peux-tu m'emmener à la maison ?)

c. *tqdar twaşşlɪni l dɔar !*

(Lit. tu peux m'emmener à la maison !)

Nous pouvons remarquer que les modalités assertive (58.a) et interrogative (58.b) sont utilisées avec des valeurs implicites de requête qui dépassent leurs valeurs explicites informative et interrogative. Or, la modalité exclamative ou injonctive (58.c.) ne peut pas exprimer une requête implicite.

2.2. La modalisation de l'implicite

A travers l'analyse de chaque modalité basique et sa soumission aux différents procédés de modalisation, il s'est avéré que seuls les verbes modaux qui remplissent la fonction d'auxiliaires modaux sont susceptibles d'assigner aux énoncés modalisés des sens implicites.

En effet, notre étude sera axée sur la modalité assertive et la modalité interrogative modalisées par des verbes modaux avec une fonction d'auxiliaires, étant donné que nous n'avons pas pu relever des énoncés injonctifs ou exclamatifs modalisés susceptibles d'exprimer un implicite.

2.2.1. La modalisation par verbes modaux

L'interprétation des énoncés à verbes modaux dépend d'une manière cruciale de l'emploi de ces verbes dans des contextes différents. On demande souvent à quelqu'un d'agir de telle sorte, mais cette demande pourrait être exprimée sous différentes conceptions : sous forme d'un énoncé directif, déclaratif ou interrogatif. En nous intéressant à l'aspect comparatif entre énoncés modalisés et énoncés non modalisés, nous avons pu relever certaines caractéristiques sémantiques et

pragmatiques qui peuvent dévier l'énoncé de sa valeur initiale explicite informative ou interrogative, à celle exprimant une directive avec une valeur illocutoire de prescription implicite par raisonnement inférentiel.

Nous traiterons l'adjonction des verbes modaux « *bğa* : *vouloir* », « *qdar* : *pouvoir* », « *xasş* : *devoir, falloir* », « *eraf* : *savoir* » à des énoncés assertifs ou interrogatifs. L'enjeu est de voir comment ces énoncés assertifs ou interrogatifs acquièrent une valeur modale de prescription implicite. Nous verrons s'il y a des spécificités de modalisation de l'arabe marocain par rapport au français. Nous ferons une analyse des formes jussives et nous montrerons comment ces verbes assignent, par leur présence dans les énoncés déclaratifs et interrogatifs, une valeur implicite prescriptive par inférence⁵⁹.

2.2.2. La modalisation des énoncés performatifs

Tout énoncé performatif est basé sur deux éléments constitutifs : une modalité et un contenu propositionnel. En fait, la notion de modalité a été définie comme une idée d'analyse sémantique qui permet de distinguer dans un énoncé, un dit (appelé contenu propositionnel) et une modalité (qui fait le point de vue du sujet parlant sur le contenu). Il faut signaler que toute phrase est par principe modalisée même sans verbe modal. Ainsi, la phrase « *nous sommes dans un colloque* » comporte une modalité minimale manifestée par le mode indicatif du verbe, et une modalité déclarative qui la différencie de la modalité interrogative ou impérative. MEUNIER (1974) a remarqué que la modalité renvoie à une très grande diversité de phénomènes linguistiques. Il a divisé les études

⁵⁹ Cette partie est un article qui a fait l'objet de ma communication présentée au colloque international « le verbe dans tous ces états » qui a eu lieu à la faculté des Lettres et des sciences humaines de Beni Mellal en 2010.

de ce phénomène linguistique en deux genres : la modalité d'énonciation qui révèle la relation entre le locuteur et l'auditeur, et la modalité d'énoncé qui caractérise les rapports entre le sujet parlant et son énoncé. Selon AUSTIN, tout énoncé sert à accomplir un acte illocutionnaire, et les éléments modaux (mode verbal, ordre des mots, intonation, etc.) permettent au locuteur d'indiquer quel acte illocutionnaire il entend accomplir par son énonciation⁶⁰. Ainsi, l'énoncé (59) modalisé par le verbe « *xaṣṣ* : *devoir* » est un énoncé qui pourrait avoir des valeurs différentes : le défi, l'ordre ou le conseil selon les contextes d'énonciation.

59) *xaṣṣk trfaε ttahaddi !*

(*Lit. tu dois relever le défi !*)

« *je te défis / je t'ordonne / je te conseille de relever le défi* ».

Notre langage quotidien est souvent modalisé par ces verbes qui peuvent assigner aux interrogations et aux assertions des valeurs illocutoires prescriptives par inférence⁶¹. C'est un passage de la valeur explicite à la valeur implicite de l'énoncé. Alors, quelles sont les indications grammaticales et lexicales qui, en arabe marocain, permettent à l'énonciateur de conclure que l'auditeur lui demande d'accomplir une certaine action? Comment l'auditeur doit se comporter pour garantir *l'uptake* (intention du locuteur) qui est une condition nécessaire pour l'accomplissement de l'acte implicite entrepris ?

⁶⁰ Cité dans RECANATI (1979)

⁶¹ Par inférence on entend dire : « *toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé* » KERBRAT-ORECCHIONI (1983 : 24).

2.3. La modalisation dans les interrogations

Les énoncés interrogatifs modalisés par des auxiliaires modaux⁶² donnent lieu à des prescriptions implicites. En outre, pour que les énoncés modalisés fonctionnent en tant que prescriptions implicites, ils doivent satisfaire un ensemble de conditions sémantiques et pragmatiques qui ont été définies dans TAIFI (2000) et que nous pouvons citer en examinant certains exemples :

60) a. *tqdar tɛɛini dak stilu ?*

b. *ymkn lik tɛɛini dak stilu ?*

(Lit. *peux-tu me passer ce stylo ?*)

« *passe-moi ce stylo !* ».

Ces énoncés (60.a. et b.), modalisé par les auxiliaires modaux « *qdar* et *mkn* », expriment des interrogations explicites avec des valeurs implicites de prescriptions. Suivant un raisonnement inférentiel, le locuteur comprend qu'il s'agit d'une requête et doit se comporter de telle sorte à répondre à la demande de son énonciataire. Pour que ces énoncés acquièrent cette valeur illocutoire prescriptive de mande⁶³, un certain nombre de conditions préalables qui ne sont pas seulement linguistiques, mais qui sont aussi des données déontologiques et sociales, doivent être satisfaites. Ainsi, deux conditions principales doivent être remplies pour que l'énoncé acquière cette valeur prescriptive.

⁶² Ils sont dits « auxiliaires modaux » parce qu'ils sont utilisés comme auxiliaires suivis d'un autre verbe. Les verbes modaux font partie de la structure : « Je + V + que + P » ce qui donne en arabe marocain la structure : « V (inacc. 1 ère pers) + blli + P ».

⁶³ Le mande, selon TAIFI (2000), concerne les énoncés directifs à valeur illocutoire de prescription liée à la désirabilité du locuteur « qu'il en soit ainsi ». La notion de prescription a le sens ici de faire faire quelque chose à quelqu'un. Donc le mot mande sera utilisé ici comme synonyme de prescription.

2.3.1. La condition de sincérité et de désirabilité

La sincérité est une qualité morale, c'est l'honnêteté dans l'expression des pensées et des sentiments. Ainsi, les énoncés interrogatifs suivants sont utilisés pour une valeur de requête soumise aux conditions de sincérité et de désirabilité.

61) a. *xaşşni ʔana ndir had lxdma ?*

(Lit. dois-je faire moi-même ce travail ?)

« faites votre travail ! ».

b. *waš tqdar tqdi liya had šğul?*

(Lit. est-ce que tu peux me rendre ce service ?)

« rends-moi ce service ! ».

Ces énoncés expriment une désirabilité de la part de l'énonciateur. Il y a donc un désir de sa part qu'un état de chose décrit ait lieu. Il est admis en référence au principe de réalisme naïf que si on demande à quelqu'un de se comporter d'une telle manière, c'est qu'on désire sincèrement que l'état de chose objet de notre demande soit réalisé. Cette condition est surtout liée à l'énonciateur du mande. Il est nécessaire, par principe déontologique, d'admettre que l'énonciateur soit sincère dans son désir⁶⁴.

⁶⁴ Etant donné que la sincérité est une condition qui ne peut être mesurée correctement pour voir si l'énonciateur est vraiment sincère ou non, il est à supposer par principe déontologique que tout énonciateur est sincère et que les mandes même non sincères gardent leurs valeurs implicites prescriptives.

2.3.2. La condition d'aptitude

L'aptitude est le fait d'avoir des dispositions physiologiques ou intellectuelles pour faire quelque chose. Si la sincérité et la désirabilité concernent l'énonciateur, l'aptitude concerne, quant à elle, l'énonciataire. C'est une condition nécessaire pour que la requête implicite soit réalisée. Ainsi, les exemples précédents sont des énoncés qui expriment une désirabilité de la part de l'énonciateur, mais cette prescription implicite peut être frappée de nullité si cette condition d'aptitude de l'énonciateur n'est pas respectée.

Les conditions de sincérité, de désirabilité et d'aptitude font l'ensemble des éléments concomitants dont la satisfaction est nécessaire à la bonne exécution de l'acte désigné par le verbe modal et réussir la visée implicite du locuteur et l'objectif pragmatique de la communication.

2.4. L'adjonction des auxiliaires modaux aux énoncés assertifs et interrogatifs

La question peut être utilisée pour susciter la réaction de l'énonciataire, c'est-à-dire effectuer des actes directifs demandés implicitement. Une réponse par (oui ou non) à un énoncé modalisé par un verbe modal sans aucune réaction pourrait être reçue d'une personne qui ne décode pas à un niveau supérieur, comme le montre l'exemple suivant :

62) *tqdar tətini dak stilu?*

(*Lit. peux-tu me passes le stylo ?*)

*« *oui / Non* ».

Dans le cas où l'interlocuteur se contente de répondre par (*oui / Non*) sans l'exécution d'aucune action, (*ici celle de lui passer un stylo*), la situation serait plutôt drôle. Les questions rhétoriques, avec des verbes *modaux*, ne déclenchent pas des réponses mais des comportements demandés implicitement. Face à la question « **tqdar + P ?** » et « **tbgi+ P ?** », l'énonciataire est censé exécuter le contenu de P⁶⁵.

2.4.1. La modalité grammaticale : construction jussive

Les énoncés modalisés par des auxiliaires modaux, qui ont une valeur illocutoire de prescription, sont soumis à un certain nombre de règles grammaticales.

63) a. *tqdar tm̄di liya had lwarqa?*

(*Lit. pouvez-vous me signer ce papier ?*)

« *signez-moi ce papier !* ».

b. *xaşşk tm̄di liya had lwarqa*

(*Lit. il faut que tu me signes ce papier*)

« *signez-moi ce papier !* ».

Ces énoncés visent la réalisation d'un état de chose, à savoir la signature d'un papier. Les constructions grammaticales qui expriment une prescription sont dites des constructions jussives. En dépit des modalités différentes dans les deux énoncés (63. a. et b.), ils expriment une valeur implicite de requête. Dans l'exemple (63.a.), le passage de la

⁶⁵ Ceci n'empêche pas d'avoir des énoncés modalisés, mais avec un sens explicite où l'énonciateur veut dire uniquement ce qu'il dit explicitement. Avec le verbe « *qdar : pouvoir* », il peut se demander uniquement de la capacité de faire ou de ne pas faire un travail de la part de l'énonciataire.

modalité interrogative explicite à la modalité prescriptive implicite est dû à la présence de l'auxiliaire modal dans l'énoncé. La suppression de l'auxiliaire modal prive l'énoncé de sa valeur implicite de prescription pour exprimer une modalité explicite injonctive.

A la différence de l'énoncé (63. a.) où le mande est exprimé implicitement à travers une modalité interrogative, l'énoncé (63. b.) exprime un ordre modalisé dans une modalité assertive.

C'est un ordre exprimé à travers une structure modalisée par le verbe (*xaşş* : *devoir, falloir*). L'énoncé « *mđi lya had lwarqa !* » est marqué par une autorité plus que par une souplesse. La suppression de l'auxiliaire modal fait de l'énoncé assertif un énoncé injonctif.

Pour que la modalité grammaticale assure la réalisation de l'implicite, elle doit être soumise à certaines contraintes qui pèsent sur l'aspect verbal.

Concernant le temps, le mande est lié au désir de la réalisation d'un acte qui ne peut être fait au passé. Ainsi, lorsqu'un locuteur demande la réalisation d'un mande, il faut que le verbe modal soit au présent ou au futur, comme le montrent les énoncés suivants :

64) *qđar ymđi liya lwarqa?*

(*Lit. il a pu me signer le papier?*)

65) *kan xaşşu ymši*

(*Lit. il devait s'en aller*).

Ce sont des énoncés qui ne peuvent pas assurer des prescriptions implicites puisqu'ils portent sur le passé. Ainsi, si les verbes modaux

sont liés aux temps du présent et du futur, ils ne peuvent pas par la suite être employés au mode impératif, les formes (*qđar : peux, bđi : veux, ɛraf : sache*) sont des formes inacceptables et ne peuvent pas être employées pour exprimer des prescriptions implicites. Si on emploie ces verbes au présent ou au futur, ce sera pour exprimer un aspect inaccompli, l'aspect accompli lié au passé ne pourrait pas satisfaire l'objectif de créer un sens prescriptif implicite.

Les propriétés des verbes modaux en français sont différentes, les verbes (*falloir* et *vouloir*) ont des caractéristiques syntaxiques communes qui les différencient des verbes (*pouvoir* et *devoir*). Les premiers peuvent être utilisés comme des auxiliaires authentiques « Aux+ V », ou être suivis de la structure « V+ que + P ». Donc, il y a une quasi équivalence entre « *il faut que tu partes* » et « *il faut partir* », alors que la seule structure valable pour les verbes (*pouvoir* et *devoir*) est « V+Infinitif ». En arabe marocain, la structure admise est « *sujet+verbe modal+ Verbe conjugué* ». Les énoncés modalisés par des verbes modaux expriment des directives à travers des constructions jussives⁶⁶ en utilisant des verbes modaux pour une atténuation du discours. Toutes ces caractéristiques font des verbes modaux des expressions appropriées à l'expressivité de l'énonciateur pour fournir des énoncés avec différentes valeurs implicites (requête, conseil, proposition, obligation, etc.).

En effet, la modalité grammaticale exprimant une requête implicite en arabe marocain est assurée par la modalité basique interrogative modalisée avec un verbe ou auxiliaire modal en respectant les contraintes du temps verbal.

⁶⁶ La modalité jussive est donc liée à une situation de communication sur laquelle elle a une incidence pragmatique. On parle aussi d'acte perlocutoire.

2.4.2. La modalité lexicale

Tout acte illocutionnaire a une certaine « *force* » et un certain « *contenu propositionnel* ». Si la force illocutionnaire est assurée par l'auxiliaire modal, le contenu propositionnel est garanti par la proposition modalisée. Voyons l'exemple suivant :

66) *tqdar tɛawnni f had lxdma ?*

(*Lit. peux-tu m'aider à faire ce travail ?*)

« *je te demande de m'aider à faire ce travail* ».

Cet énoncé peut être interprété comme une requête assurée implicitement par le verbe modal. On peut l'appliquer à la notation de REICHENBACH (1947) et SEARLE (1969) de la façon suivante ;

Requête + (demande d'aide)

Verbe modal (qdar) + contenu propositionnel (description de la requête)

Dans ce type de structure, c'est le verbe modal qui constitue le potentiel de la force illocutionnaire tout en s'associant au potentiel du contenu propositionnel pour constituer le potentiel de l'acte implicite. En segmentant l'énoncé modalisé en trois parties, nous aurons un processus qui explique le passage vers l'implicite, donc les trois segments peuvent être présentés comme suit :

- *Potentiel de l'acte illocutionnaire = potentiel de la force illocutionnaire + potentiel du contenu propositionnel*
- *Performatif explicite = Préfixe performatif + complément*
- *Acte illocutionnaire = force + contenu propositionnel*
- *Énoncé performatif = but + description*

- *Prescription implicite = Verbe modal + description de la prescription.*

Il convient juste de dire que le verbe modal, en arabe marocain, trouve toujours sa position dans la première partie de la combinaison et n'est pas suivi ni précédé d'un sujet puisque l'arabe marocain fait partie des langues dites « prodrops », à sujet nul, ce n'est que la marque morphologique adjointe qui prend en charge les propriétés du genre et du nombre du sujet.

2.5. La modalisation dans l'assertion

Tout énonciateur qui utilise des assertions modalisées pour transmettre des sens implicites vise par son énoncé à agir sur l'auditeur. Cet agissement est exprimé selon GUILLAUM (1964) par l'expressivité de l'énoncé. CERVONI (1987) stipule que tout acte d'expression vise à affecter l'allocutaire, et le locuteur dispose pour cela de mille manières de le dire. L'ensemble de ces manières constitue l'expressivité de l'énonciateur. L'expressivité dans notre cas se résume dans les verbes modaux utilisés pour donner à l'énoncé une valeur implicite.

Grâce à l'expressivité, une assertion peut être utilisée dans un contexte particulier pour prescrire une action. L'assignation d'un sens implicite aux assertions modalisées se base sur un calcul interprétatif qui oblige de ne pas assigner à l'énoncé sa valeur initiale explicite mais une valeur inférée. Or, la situation d'énonciation et le contexte sont des paramètres déterminatifs dans ce processus, parce que rien n'empêche d'avoir une situation où l'interlocuteur se contente du sens explicite de l'assertion à savoir la simple valeur informative pour des raisons pragmatiques. A travers l'analyse de notre corpus, nous avons réalisé

que les verbes modaux permettent aux assertions et aux interrogations d'avoir des valeurs prescriptives implicites.

Nous avons classé les verbes modaux de l'arabe marocain selon les valeurs implicites qu'ils peuvent assigner aux interrogations ou aux assertions comme suit :

qdar : - Valeur implicite de permission :

67) *tqdar tdxul*

(Lit. *tu peux entrer*)

« *entre !* »

- Valeur implicite exprimant une éventualité :

68) *yqdar yži*

(Lit. *il peut venir*)

« *prépare-toi !* »

xašš : Valeur implicite exprimant une nécessité et une obligation externe :

69) *xaššk ddir had lxdma*

(Lit. *tu dois faire ce travail*)

« *fais ce travail !* »

bğa : Valeur implicite exprimant une volonté ou une invitation:

70) *tanbği ntsara šwya*

(Lit. *j'aime me promener*)

« *allons nous promener !* »

ɛraf : Valeur implicite exprimant une volonté et une invitation.

71) *ɛarafak katbği teašša yum ssbt barra*

(Lit. je sais que tu aimes dîner ailleurs le samedi)

« *allons dîner ailleurs!* »

Les exemples qui suivent nous montrent comment nous passons d'un sens explicite exprimé par les énoncés assertifs modalisés à un sens implicite de prescription.

72) a. *tqdar ttih ššta*

(Lit. il peut pleuvoir)

« *prends ton parapluie !* ».

b. *xaššk tmši bħalk*

(Lit. tu dois partir)

« *pars !* ».

Les exemples précités sont des assertions modalisées par les verbes modaux émanant de l'arabe marocain « *qdar* : *pouvoir* » et « *xašš* : *devoir* ». Ils expriment des désirs implicites qui demandent une interprétation inférentielle pour que l'intention du locuteur (*l'uptake*) soit réalisée. Dans l'énoncé (68.a.), le locuteur exprime un acte où il peut se donner la permission d'agir réflexivement d'une telle manière comme aller fermer une fenêtre, une porte, ou prendre un parapluie. Nous pouvons même, après l'expression de cet énoncé, voir une personne qui se dépêche pour fermer une fenêtre ou changer la place de quelque chose que la pluie pourrait endommager. Nos exemples sont des assertions qui véhiculent des injonctions implicites à l'aide des verbes modaux utilisés. La suppression du verbe modal prive l'énoncé de sa valeur assertive pour

qu'il ait une valeur injonctive et ainsi l'ordre devient superficiel et non profond.

Si les constructions interrogatives sont soumises à des contraintes de temps, les constructions assertives ne le sont pas puisque la description d'un état de chose dans n'importe quel temps pourrait être interprétée comme une prescription implicite. Comme le montrent les exemples ci-dessus, la modalité assertive explicite n'est pas utilisée avec sa valeur initiale qui est celle de donner des informations mais avec une valeur implicite susceptible d'être reformulée en une modalité prescriptive.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons montré que la modalité de la phrase en arabe marocain n'est pas toujours exprimée avec sa valeur explicite, mais elle peut être utilisée avec une valeur implicite à travers un raisonnement inférentiel. Cette valeur implicite est exprimée à travers un énoncé qui revêt une modalité explicite illusoire. En parallèle, nous avons examiné les procédés de modalisation des énoncés de l'arabe marocain et nous avons vu comment ces modalisateurs contribuent à créer un implicite.

La réalisation de l'implicite dans la modalité performative est garantie par l'ensemble des valeurs basiques de la phrase qui permettent, grâce aux paramètres pragmatiques de contexte, de la situation d'énonciation et du savoir partagé entre les interlocuteurs, d'assigner des valeurs implicites par inférence aux énoncés. Le passage d'une modalité explicite à une autre qui est implicite est basé sur le raisonnement inférentiel qui explique le relai établi entre deux valeurs grammaticales

différentes. La valeur initiale est donc neutralisée au profit d'une autre qui est implicite, et par conséquent, le sens implicite s'impose pour devenir superficiel.

La réalisation de l'implicite dans la modalité d'attitude se fait grâce à différentes données linguistiques et pragmatiques. Ainsi, si la réalisation de l'implicite dans l'assertion et l'interrogation se fait grâce à un outillage linguistique particulier, son interprétation est le résultat de la présence de certaines données pragmatiques. L'outillage linguistique concerne les verbes modalisateurs, les auxiliaires modaux, les introducteurs modalisateurs et la modalité dérivée. Les paramètres pragmatiques concernent, d'un côté, la violation de certaines maximes conversationnelles, dues à l'introduction de cet outillage linguistique, comme la maxime de quantité, étant donné que l'énoncé ne contient pas l'ensemble d'informations nécessaires à sa compréhension, et la maxime de modalité, puisqu'une certaine ambiguïté est toujours présente dans l'énoncé, et d'un autre côté, la satisfaction des conditions de sincérité, de désirabilité et d'aptitude. Toutes ces données linguistiques et pragmatiques poussent l'interlocuteur à faire son raisonnement interprétatif.

L'arabe marocain, comme le français, présente ce phénomène pragmatique de l'implicite à travers la modalisation comme un fait linguistique très récurrent appartenant surtout à la langue soutenue. Toutefois, certaines nuances de modalisation entre les deux langues restent présentes. Nous pouvons citer le cas du verbe (*vouloir*) qui exprime une requête dans un énoncé modalisé « *voulez vous me donner à boire ?* », ne peut être accepté en arabe marocain comme une requête « - *tbgi tetini nšrub ?* », le verbe (*bğa : vouloir*) n'est pas accepté dans ce

type d'énoncé, c'est le verbe (*pouvoir : qdar*) qui peut remplacer ce verbe dans ce type de requête.

Toutefois, l'usage de l'assertion pour une valeur implicite de requête est exigé par des raisons de politesse et de bienveillance du locuteur. Une demande sous forme d'ordre n'est pas toujours la bienvenue alors qu'une injonction sous forme d'une assertion trouve une meilleure interaction de la part de l'énonciataire. A travers ces rapports, nous avons montré comment l'assertion se neutralise et perd ainsi sa valeur de factualité pour avoir d'autres valeurs implicites de requête, d'ordre, de conseil et d'exigence. Le passage de l'affirmation à la négation implicite et vice versa n'est possible que dans le cas de l'assertion rhétorique ou ironique.

Une valeur illocutoire de prescription peut être assignée par inférence aux assertions comme aux interrogations. En effet, deux procédés linguistiques sont utilisés pour construire des énoncés directifs modalisés par des verbes modaux, les premiers relèvent de la grammaire (la modalité) et les seconds du lexique (la modalisation).

La modalité interrogative peut perdre sa valeur initiale, qui est la demande d'information, pour acquérir d'autres valeurs implicites : dissipation d'une incertitude, transfert d'une information, confirmation d'une information, avoir l'assentiment ou le dissentiment de l'interlocuteur, etc. Le passage de la valeur explicite de l'interrogation à la valeur implicite d'invitation revient à l'introduction de l'incise hypothétique « *ʔaš ban lik : que dis-tu* » qui implique l'énonciataire dans un projet sous la forme d'une demande de son point de vue sur une proposition.

Il est à noter aussi qu'à l'issu de l'examen de notre corpus, il s'avère que nous ne pouvons avoir une question négative à valeur implicite que si l'interrogation est totale, ce qui justifie l'absence d'un exemple de modalité interrogative partielle négative permettant une autre modalité implicite. En revanche, la question totale pourrait être soit négative soit affirmative, ainsi, l'implicite qu'elle admet est toujours le contraire de la sa forme superficielle. Si l'interrogation totale est négative, son implicite est affirmatif et vice versa. C'est pourquoi nous ne pouvons pas avoir une confirmation de la négation ou de l'affirmation de la question. Cette confirmation serait une impudeur de la part de l'énonciataire, ce qui prive la question de sa valeur implicite.

En ce qui concerne la modalité injonctive en arabe marocain, l'usage de la modalité lexicale est restreint. Il est rare d'avoir un énoncé exprimant un ordre avec l'usage du verbe « *ʔamr : ordonner* », la modalité grammaticale est donc la plus utilisée. Toutefois, les valeurs implicites de la modalité injonctive sont limitées par rapport aux valeurs implicites des autres modalités. Dans le discours ordinaire, les interlocuteurs ont tendance à utiliser des constructions grammaticales pour exprimer des énoncés directifs explicites et non des modalités lexicales tels les verbes d'ordre.

Nous avons réalisé que l'impératif implicite est soumis à la condition pragmatique de l'ironie. C'est uniquement dans ce cas que l'impératif acquiert cette valeur implicite, sinon, la modalité impérative garde sa valeur initiale explicite.

Quant à la modalité exclamative en arabe marocain, elle est relative à l'allongement de la première voyelle de l'adverbial, le pronominal exclamatif, ou tout autre élément lexical ou grammatical

introduisant l'exclamation. Ainsi, si nous enlevons l'allongement de ces voyelles, nous aurons des énoncés à modalité assertive sans aucune connotation affective qui fait de l'énoncé une exclamation. Nous avons montré que la modalité assertive et la valeur de conseil sont deux données implicites qui résultent d'un raisonnement inférentiel d'une modalité initiale explicite qui est l'exclamation.

La modalité exclamative permet d'exprimer une interrogation implicite. Le passage de la modalité exclamative à la modalité interrogative implicite dépend de deux paramètres : un paramètre social et un paramètre cognitif. Le premier concerne l'existence d'une relation de rapprochement entre les interlocuteurs, et le second est lié au raisonnement inférentiel qui permet d'arriver au sens interrogatif. En fait, le paramètre cognitif ne pourrait être déclenché que si le paramètre social est présent. En effet, c'est dans ce type d'énoncé que la modalité exclamative acquiert une valeur implicite plus impérative que dans l'injonction directe.

Donc, les procédés de la modalité d'attitude permettent de passer d'une modalité avec une valeur explicite à une modalité avec une valeur implicite. Nous avons réalisé que le passage à une modalité implicite ne peut concerner que la modalité assertive et la modalité interrogative modalisées. Le mande est la principale valeur implicite qui pourrait résulter des valeurs interrogative et assertive.

Concernant le temps, le mande est lié au désir de la réalisation d'un acte qui ne peut être fait au passé. Ainsi, lorsqu'on demande la réalisation d'un mande, il faut que le verbe modal soit au présent ou au futur. Si les verbes modaux sont liés aux temps du présent et du futur, ils ne peuvent par la suite être employés au mode impératif. Les formes

(*qdar* : *peux*, *bgi* : *veux*, *eraf* : *sache*) sont des verbes modaux utilisés à l'impératif mais inacceptables en arabe marocain pour exprimer des prescriptions implicites. Si ces verbes sont conjugués à un temps du présent ou du futur, c'est qu'ils expriment un aspect inaccompli. L'aspect accompli lié au passé ne pourrait satisfaire l'objectif de créer un sens prescriptif implicite.

Si les constructions interrogatives sont soumises à des contraintes de personne et de temps, les constructions assertives ne le sont pas puisque la description d'un état de chose, même dans le passé, pourrait être interprétée comme une prescription implicite.

Donc, dans la modalité d'énonciation, les modalités basiques des phrases ne sont pas toujours utilisées avec leurs valeurs explicites mais parfois avec des valeurs implicites, et dans la modalité d'énoncé, la modalisation des énoncés sert à exprimer des requêtes implicites uniquement à travers les assertives et les interrogatives.

CHAPITRE TROIS : L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS TROPIQUE

0. INTRODUCTION

Entre implicite et trope⁶⁷ existent d'évidentes affinités. Un point commun entre les deux concepts se résume dans le procédé d'insinuation sur lequel repose les deux techniques linguistiques.

Les figures de style sont à classer en deux catégories tropiques. Selon une classification de KERBRAT-ORECCHIONI (1986), il y a les tropes classiques et les tropes non-classiques. Les premiers englobent les formes lexicalisés (métaphore, métonymie, synecdoque, etc.) et les tropes d'invention (ironie, litote, hyperbole, etc.), et les seconds comportent les tropes implicatifs (présuppositionnels, sous-entendus, fictionnels et conversationnels) et les tropes illocutoires.

Dans ce chapitre, nous montrerons, dans un premier temps, comment se fait la *réalisation* du sens implicite rhétorique à travers l'allotopie, et dans un deuxième temps, nous aborderons une *interprétation* de l'implicite dans le discours figuratif en démontrant les maximes conversationnelles violées qui ont donné lieu à l'implicite. En parallèle, nous chercherons les indices linguistiques et extralinguistiques qui permettent la réalisation de l'implicite du côté du locuteur et facilitent son interprétation de la part de l'énonciataire.

1. Réalisation de l'implicite dans le discours figuratif

Le trope est une figure de style qui détourne un mot ou une expression de son sens propre pour lui donner un sens figuré. Selon SEARLE (1982 : 230), le trope réside dans le cas où

⁶⁷ La rhétorique ancienne désignait les figures de style du nom des tropes.

« [...] un locuteur, peut en énonçant une phrase, vouloir dire autre chose que ce que la phrase signifie, comme dans le cas de la métaphore, où il peut vouloir dire le contraire de ce que la phrase signifie, comme dans le cas de l'ironie, ou encore il peut vouloir dire ce que la phrase signifie et quelque chose de plus, comme c'est le cas dans les implications conversationnelles et dans les actes de langage indirects ».

L'interprétation de SEARLE lie trope et sens implicite et stipule que la communication de tout sens implicite à travers un discours figuratif donne lieu au trope. Ceci a amené KERBRAT-ORECCHIONI (1986 : 93) à confirmer que le trope n'est qu'un cas particulier de fonctionnement de l'implicite. C'est une liaison explicite du trope à tout sens implicite. Or, ceci ne permet pas de limiter tout sens implicite au trope, puisqu'il le dépasse à d'autres alternatives permettant sa réalisation. KERBRAT-ORECCHIONI (1986 : 94) défend cette position en admettant que

« notre thèse sera que tous les types de contenus implicites sont dans certaines circonstances susceptibles de venir fonder l'existence d'un trope ».

Dans cette citation, l'expression « *dans certaines circonstances* » donne lieu à l'existence de l'implicite en dehors du trope, ce qui fait que sans cette expression, l'implicite résiderait uniquement à travers le trope.

Notre analyse du discours tropique en arabe marocain se fait dans la mesure où nous voulons expliciter ses propriétés et voir comment il véhicule des sens implicites. Pour ce faire, notre étude des tropes sera

basée sur la catégorisation que la rhétorique classique a faite des tropes classiques et qui a donné lieu aux figures d'analogie, figures d'opposition, figures d'atténuation et figures de substitution⁶⁸.

1.1. Définition et typologie des tropes

Utiliser des figures de style dans un discours est, certes, une technique qui n'est pas donnée à tout le monde parce qu'une langue garnie de style rhétorique est une langue différente de la langue simple et quotidienne utilisée communément. DUMARSAIS (1801 : 1) pense que les figures de style sont

« des manières de parler éloignées de celles qui sont naturelles et ordinaires : que ce sont de certains tours et de certaines façons de l'exprimer, qui s'éloignent en quelques choses de la manière commune et simple de parler ».

1.2. Lecture des tropes

Le discours figuratif est un discours qui recourt aux figures de style pour transmettre des messages implicites. KLINKENERG (1996) associe les figures de style aux sens implicites en pensant que la figure rhétorique est un dispositif consistant à produire des sens implicites, de telles manières que l'énoncé où on le trouve soit polyphonique.

Quand nous nous intéressons à l'implicite dans le discours figuratif, nous nous intéressons aux stratégies que l'énonciateur utilise pour encoder un degré perçu (sens explicite) et au travail d'interprétation

⁶⁸ KERBRAT-ORECCHIONI (1986 : 100) a stipulé qu' « Une littérature très abondante existant sur ces différents tropes que nous dirons « classiques », nous nous y attarderons guère. Signalons simplement les plus importants d'entre eux ». En effet, elle n'a traité que certaines figures de style (métaphore, métonymie et synecdoque « formes lexicalisées », ironie, litote et hyperbole « tropes d'invention »).

de l'énonciataire pour décoder un degré conçu (sens rhétorique/implicite). Pour ce faire, la pragmatique insiste sur les rôles des interlocuteurs et leur coopération pour pouvoir faire réussir l'acte de langage. Ce travail d'encodage et de décodage fait appel au principe de coopération de GRICE qui est primordial dans l'interprétation des énoncés à vocation implicite. Ce travail est impliqué par la charge sémantique connotative que contiennent ces figures rhétoriques. Un interlocuteur qui ne manifeste pas une certaine coopération pourrait ne pas déduire le sens rhétorique implicite d'un énoncé⁶⁹. Donc la coopération de l'énonciataire est une condition nécessaire pour la réussite du sens implicite.

En fait, quel que soit le mode de réalisation, et quelles que soient les techniques utilisées pour donner lieu à des formes de discours contenant des tropes, les figures de style fonctionnent sous différents modes desquels résultent des sens implicites.

1.3. Le sens rhétorique

Les sens implicites que nous étudierons sont ceux que la rhétorique classique désignait sous le nom des tropes. En fait, deux types de significations implicites sont distingués habituellement par la linguistique classique : les présupposés et les sous-entendus. Mais le sens rhétorique fera un troisième type comme l'a stipulé KLINKENBERG (1996 : 324) :

⁶⁹ Si le sens de la figure n'est pas dans l'intérêt de l'interlocuteur, nous pouvons imaginer une situation où il pourrait ne pas être coopératif et nier d'avoir compris l'énoncé et ainsi ne pas contribuer à la réussite du sens implicite.

« il y a de bonnes raisons de distinguer un troisième type de sens implicite, que l'on appellera les sens rhétoriques ».

En revanche, entre présupposé, sous-entendu, et sens rhétorique résident différentes ressemblances. Certains sens rhétoriques se comportent comme des sous-entendus et d'autres comme des présupposés. Le sens rhétorique s'avère comme le résultat d'une relation entre un sens présupposé et un autre sous-entendu. KLINKENBERG (1996) parle d'un effet rhétorique qui est le résultat de l'interaction dialectique entre le degré perçu (sens explicite) et le degré conçu (sens implicite).

Dans le discours figuratif, les techniques de production des présupposés et des sous-entendus sont différentes et variées. C'est le même cas pour la production du sens rhétorique, il est dépendant de la vocation de l'interlocuteur. Ce qui donne à chaque figure de style sa propre technique de production.

1.4.L'implicite est le résultat d'une allotopie

La notion d'allotopie est relative à celle de l'isotopie. L'isotopie, selon GREIMAS (1970), est la redondance d'éléments dans un texte permettant de comprendre ce dernier. C'est l'homogénéité au niveau des signifiés d'un texte. Il définit l'isotopie par un ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du récit.

La définition souligne l'intérêt des catégories sémantiques qui forment une isotopie homogène dans la construction du sens global et harmonieux du texte. Or, une impertinence relative à ses catégories sémantiques donne lieu à une allotopie de laquelle résulte un

déséquilibre sémantique chez l'interlocuteur lui indiquant qu'il ne s'agit plus du sens explicite mais d'un implicite. Cette allotopie crée un écart sémantique entre l'existence d'un degré perçu exprimant un sens explicite et un degré conçu traduisant un sens implicite. Considérons l'exemple comparatif et ironique suivant :

1) *εaqlu xfif bħal ddakkaka*

(Lit. il a l'esprit rapide comme rouleau compresseur)

« il est stupide ».

Cet exemple met en relation comparative deux entités lexicales, « *esprit rapide* et *rouleau compresseur* ». Du moment où l'interlocuteur entend la première moitié de l'énoncé, il commence à construire un champ sémantique relatif à l'esprit et l'habileté de la personne. Ce qui donne un champ sémantique qui renvoie à l'intelligence, à la finesse de l'esprit, la compétence réflexive, etc., c'est-à-dire une isotopie homogène se crée chez l'interlocuteur. Or, l'expression « *rouleau compresseur* » arrête ce processus interprétatif puisqu'elle génère un autre champ sémantique contradictoire au premier, composé des sens relatifs à la lourdeur, la pesanteur, la lenteur, etc. ce qui crée une allotopie. Cet écart sémantique donne lieu à une interprétation qui dépasse le sens premier pour véhiculer un sens implicite, en l'occurrence ici une comparaison ironique permettant de transmettre le sens implicite relatif au comparant vers le comparé. C'est le même cas dans l'exemple (2) qui présente une métaphore :

2) *kaybki f nfsu*

(Lit. il pleure dans son intérieur)

« *il souffre* ».

L'expression « *kaybki : il pleure* » fait construire un champ sémantique relatif aux larmes, à la tristesse et à la douleur visible. Or, l'expression prépositionnelle « *f nfsu : dans son intérieur* » provoque une rupture sémantique résultant d'une allotopie (dysfonctionnement isotopique) et créant un écart sémantique qui donne lieu à un sens implicite indiquant le caractère discret et réservé de la personne.

i. Vers un sous-entendu

Dans certains énoncés le sens rhétorique est plus proche du sous-entendu que du présupposé, comme dans l'exemple :

3) *nta mwalf dik lbzzula*

(Lit. *tu es habitué à cette mamelle*)

« *tu es dépendant de ta source de biens* ».

L'expression prédicative « *bzzula : mamelle* » laisse entendre un sens sous-entendu qui est ici une source de biens dans un discours figuratif. Nous avons donc l'association d'un sous-entendu à une figure de style.

ii. Vers un présupposé

Dans d'autres énoncés, le sens rhétorique est plus proche du présupposé que du sous-entendu, comme dans l'exemple (4) :

4) *b hadak l muεaddal, ġir tfarrż mēa rask f tlfaza !*

(Lit. *avec ta moyenne, ça te permet de regarder la télé !*)

« *tu n'as pas le droit de perdre ton temps devant la télé* ».

Dans un contexte ironique, le démonstratif « *hadak* » présuppose que l'interlocuteur a eu une mauvaise moyenne. Une présupposition qui laisse comprendre qu'il s'agit d'une antiphrase.

iii. Entre un présupposé et un sous-entendu

Comme nous l'avons vu, l'exemple (4) comporte la présupposition « *une mauvaise moyenne* ». Cette présupposition mise en relation avec la deuxième moitié de l'énoncé fait supporter à l'énoncé un sens sous-entendu qui est l'insatisfaction de l'interlocuteur.

Il y a une relation de cause et de conséquence entre la première et la deuxième proposition. Le sens présupposé résulte de la construction « prép + démonstratif + pro », le démonstratif diminutif laisse comprendre qu'il s'agit d'une moyenne médiocre. Et selon la relation « cause / conséquence », la deuxième proposition ne pourrait pas supporter un sens explicite mais donne lieu à un sens rhétorique. Donc, le sens rhétorique peut être associé aux deux sens implicites à savoir le présupposé et le sous-entendu.

1.5. Rôle du savoir partagé et de la coopération

Le succès sémantique et pragmatique de l'énoncé est dépendant de certaines conditions tel le savoir partagé qui est décisif pour toute construction de sens implicite. Un énoncé pourrait ne pas aboutir à son objectif rhétorique si les interlocuteurs ne partagent pas certaines données. Dans le cas de l'énoncé (4), l'interlocuteur ne peut attribuer à l'énoncé son sens rhétorique que s'il est conscient de la médiocrité de sa moyenne. Dans ce cas, nous pouvons dire que l'implicite résulte d'un côté de la part du locuteur qui ne s'est pas montré coopératif, il a enfreint la maxime de qualité puisque la deuxième proposition de son énoncé

manque de véracité, et a enfreint aussi la maxime de relation qui correspond au principe de pertinence de SPERBER et WILSON étant donné que son énoncé ne supporte pas pragmatiquement son sens explicite. En outre, sans la violation des maximes conversationnelles et par conséquent le non respect du principe de coopération, l'énoncé ne pourrait pas avoir son sens implicite. D'un autre côté, l'interlocuteur doit être coopératif en reconnaissant la médiocrité de sa moyenne pour concevoir l'implicite de son locuteur, une médiocrité issue du savoir partagé entre les deux interlocuteurs.

1.6. Rôle du code et du contexte

Nous ne pouvons pas nier le rôle du code et du contexte dans l'élaboration du sens rhétorique. Le mot « *bzzula* » dans l'exemple (3) renvoie sémantiquement à « *mamelle* ». Or, pour pouvoir attribuer à l'énoncé le sens implicite désiré, il faut introduire le paramètre du contexte qui permet de faire un décalage sémantique provenant d'une métaphore qui compare la mamelle à une source de biens. C'est en effet le passage de l'explicite au rhétorique qui est ici un sous-entendu et non pas un présupposé.

1.7. Implication des partenaires

Le paramètre des partenaires est crucial dans la détermination du sens implicite, que ce soit présupposé, sous-entendu ou rhétorique. Pour voir qui assume la responsabilité des deux sens KLINKENBERG (1996 : 331) précise que

« (si) dans le présupposé la responsabilité du sens implicite appartient entièrement à l'énonciateur, elle

incombe exclusivement à l'interlocuteur dans le sous-entendu».

Nous avons déjà montré dans l'exemple (4) que l'énonciataire doit être coopératif, c'est-à-dire faire un effort d'interprétation pour comprendre le sens implicite de son énonciateur. Pour ce faire, il doit reconnaître que le locuteur enfreint une ou plusieurs maximes conversationnelles de GRICE pour attribuer à son énoncé un sens implicite. En effet, pour arriver au sens rhétorique, l'implication des deux partenaires est nécessaire. Donc, le contexte énonciatif, culturel et la connivence entre les partenaires permettent de cerner la portée du sens rhétorique.

2. Interprétation de l'implicite dans les figures d'analogie

La catégorie des figures d'analogie englobe toutes les figures de style qui créent des liens entre deux entités, pour faire valoir leurs similitudes et leurs convergences. Elles mettent en relation deux entités lexicales dans un rapport de concordance. Les figures de la comparaison, de la métaphore et de la personnification sont susceptibles de véhiculer des sens implicites.

2.1. La comparaison

Le discours figuratif offre différentes pistes pour mettre en évidence deux entités linguistiques dans les énoncés comparatifs. Identifier une comparaison ne semble pas être une tâche compliquée, mais la description de son fonctionnement est délicate. C'est pourquoi beaucoup de théories linguistiques ont essayé d'analyser le fonctionnement de la comparaison pour rendre plus claire cette relation figurative et stylistique.

Dans ce sens, nous essaierons de déterminer les relations qu'offrent ce type de figures de style, de voir quelles sont les correspondances linguistiques (sémantique et pragmatique) qu'il révèle et quels sont les sens implicites dissimulés dans ces énoncés.

2.1.1. Les manifestations linguistiques de la comparaison

En nous intéressant à la relation comparé / comparant⁷⁰ et les sens implicites qui peuvent en résulter, nous avons pu relever deux types de correspondances comparatives : l'une est dite d'*analogie* ou d'*identité* et l'autre de *non identité*.

La détection de la comparaison se fait par le biais de la présence d'un signe linguistique introduisant une relation entre deux entités présentes dans l'énoncé. En fait, l'outil de comparaison marque un point de non retour, une frontière entre deux mondes liés par une relation sémantique.

5) a. *wlad nnas bħal lħayt bla sas*

(Lit. les fils des gens sont comme le mur sans fondations)

« on ne peut jamais compter sur l'appui des autres ».

b. *ddar bla wlad kif lxayma bla wtad*

(Lit. le foyer sans enfants est comme la tente sans pieux)

«un couple sans enfants risque le divorce à tout moment».

6) *qlb lxabya ela fummha, tħlaε lbnt lummha / tšbh lbnt l ummha*

⁷⁰ Dorénavant Cré : comparé / Cra : comparant

(Lit. renverse la jarre sur son haut, la fille ressemblera à sa mère)

« *telle fille telle mère* ».

A travers l'analyse des exemples comparatifs, la détermination des caractéristiques du Cré passe par la connaissance des différentes spécificités du Cra. Cette relation d'identité et d'analogie est appelée par RIVARA (1977) « *les constructions à parangon* », où le parangon renvoie au comparant qui est représenté par une entité parfaitement ancrée dans le savoir partagé. La comparaison est fortement imbriquée dans son contexte discursif et déterminée par un ensemble de données culturelles et linguistiques. Le sens implicite d'un énoncé comparatif transmet souvent un message implicite expressif. Or, pour bien déceler ce sens, certaines données doivent être présentes comme le signale BRACOPS (2006 : 131).

« Les figures exigent pour fonctionner, non seulement le recours aux prémisses liées à l'énoncé et au contexte (comme les autres énoncés), mais l'évocation d'un univers indéfini d'hypothèses et d'images. »

A part les outils comparatifs exprimant la relation d'identité, la comparaison peut être exprimée par d'autres éléments linguistiques, c'est le cas de l'inégalité entre le Cré et le Cra comme le montrent les exemples suivants :

7) a. b *nmaxwa huwa **hsn** mn şhabu, w hwa hta ešah ma yksabu*

(Lit. par son orgueil, il est supérieur à ses copains alors qu'il ne possède même pas son dîner)

« *il faut toujours être modeste* ».

b. *kalmat mmi **hla** mn lesal f fummi*

(Lit. *les mots de ma mère sont plus doux que le miel dans ma bouche*)

« *les mots de ma mère font ma meilleure référence* ».

c. *ela **qal** mn had šši kaytṭalqu nnas*

(Lit. *les gens divorcent à cause de problèmes de moindre importance*)

« *vous vous réconciliez facilement après une grande querelle* ».

8) a. *kayḥdar **bhal** yla kaynbḥ*

b. **kayḥdar **bhal** kaynbḥ*

(Lit. *il parle comme s'il aboie*)

« *en dépit de sa haute voix, il ne dit rien d'important* ».

c. **Kayžri **bhal** yla rnb*

(Lit. *il court comme s'il est un lapin*)

« *il court rapidement* ».

d. *kaygli **bhal** yla fug lafya*

(Lit. *il bout comme s'il est sur le feu*)

« *il est agité* ».

e. *kaynaqqz **bhal** yla mšdum*

Il saute comme s'il est choqué

« *il est agité* ».

L'analyse des exemples permet de distinguer différentes possibilités linguistiques permettant d'exprimer la comparaison. Les outils de comparaison sont divers, nous citons les particules comparatives « *bḥal, ki bḥal, kif* : *comme* » ou les verbes de comparaison tels « *ṭlaε, šbh, xrž* : *ressembler* ». Ce sont donc des outils comparatifs dénotant une égalité entre Cré et Cra.

En revanche, l'addition de la conditionnelle « *yla / li* : *si* » au comparatif « *bḥal* : *comme* » donne lieu à la formule comparative hypothétique « *bḥal yla / li* : *comme si* ». Cette formule est utilisée pour comparer deux actions (cf. 8.a.) : « *kayḥḍar / kaynbḥ* ». Ce qui explique pourquoi les exemples (8.b. et 8.c.) sont lourds et sont rarement utilisés. Ces exemples ont mis en relation comparative respectivement :

- deux verbes d'action « *kayḥḍar / kaynbḥ* » avec un outil comparatif simple, alors que cela admet un comparatif hypothétique (cf. 8. b.).
- un verbe d'action et un nom « *kayžri / rnb* » avec un comparatif hypothétique, alors que cette comparaison admet un comparatif simple (cf. 8. c.).

De même, la formule « *verbe + adjectif* : *kaiḥḍar / mšḍūm* » admet l'outil comparatif hypothétique « « *bḥal yla / li* : *comme si* ». (cf. 12), alors que la construction « *verbe + adverbe de temps* : *ža+comparatif+ dima* » admet l'outil comparatif simple (cf. 12).

Donc, nous pouvons conclure que le Cra décide du type d'outil comparatif à utiliser. Ainsi, le nom et l'adverbe de temps admettent un comparatif simple « *bḥal* » (cf. 5.a. b et 12.), alors que le verbe,

l'adverbe de lieu et l'adjectif admettent des comparatifs hypothétiques ou composés «*bḥal yla / li* » (cf. 8.a. d. et e.).

A ces outils s'ajoutent ceux de la comparaison inégale introduite par les adjectifs élatifs suivis par une préposition (*ktar, qal, kbar, deaf...+mn*).

2.1.2. Vers une typologie de la comparaison

Dans les relations comparatives, le Cra est porteur de traits implicites à transmettre au Cré pour pouvoir introduire une image comparative. Selon la nature du Cra, les constructions suivantes permettent de déceler des types de comparaisons telles :

- La comparaison nominale :

9) *kayžri bḥal rrbn*

(*Lit. il court comme un lapin*)

« *il est rapide* ».

- La comparaison adjectivale :

10) *kayḥdar bḥal yla msdūm*

(*Lit. il parle comme s'il est choqué*)

« *il est tourmenté* ».

- La comparaison verbale :

11) *kayqra bḥal yla kayganni*

(*Lit. il lit comme s'il chante*)

« *il lit maladroitement* ».

- La comparaison adverbiale :

12) *yallah ža bħal dima*

(Lit. il vient d'arriver comme toujours)

« il est toujours en retard ».

13) *εandu bħal lhih bħal hna*

(Lit. il considère là-bas comme ici)

« il est indifférent ».

Les exemples, ci-dessus, permettent de montrer les types de relations comparatives qui diffèrent selon la nature du Cra. Celui-ci doit porter le sens implicite qui va être transféré au Cré. Des exemples cités plus haut, nous pouvons déceler des propriétés implicites inhérentes au Cra censées être transférées au Cré telles : *rapidité, état mental, rythme et indifférence*. La réussite de l'effet du sens est relative à l'énonciataire qui doit être en mesure de connaître la connotation culturelle du Cra. Selon RIVARA (1970 : 156-157), ce Cra est

« souvent connu des partenaires linguistiques, de sorte que les comparatives ont fréquemment pour objet non la relationnelle même, mais une propriété du premier objet mentionné, plus exactement le degré de cette propriété ».

En effet, il y a toujours une propriété qui fait le sens implicite reliant les deux entités Cré et Cra.

2.1.3. Vers une classification des relations comparatives

L'arabe marocain, à l'instar de toutes les autres langues naturelles, met le Cré et le Cra dans une relation d'infériorité, de supériorité ou d'égalité. Ces trois relations ont été citées par RIVARA (1995 : 19).

« Il semble que les grammaires aient adopté le préjugé d'un isomorphisme de la langue et du réel ; si l'on compare deux grandeurs réelles connues, A et B, il est certain que l'on trouve les trois relations suivantes : $A \succ B$, $A \prec B$ ou $A=B$ ».

Les relations comparatives d'égalité, d'infériorité et de supériorité sont structurées selon un rapport qui lie les deux entités Cré /Cra. L'opposition infériorité / supériorité est une relation d'inégalité. Ceci permet de parler en fin de compte de deux oppositions principales : *égalité Vs inégalité / identité Vs non identité*. Les exemples qui suivent présentent ces types de relations.

14) a. *dayr kif lmnšar, ṭale waktl habṭ waktl*

(Lit. il est comme la scie, il mange en montant et en descendant)

« c'est un profitant de tout ».

b. *bḥal ḥaḍr bḥal ḡayb*

(Lit. la présence est comme son absence)

« il n'est pas utile ».

15) b *nnaxwa ḥsn mn ṣḥabu, w huwa ḥta ešah ma yksabu*

(Lit. par son orgueil, il est mieux que ses amis alors qu'il n'assume même pas sa nourriture)

« il faut être modeste ».

Dans les relations comparatives d'égalité, le Cra abrite des traits sémantiques implicites censés être transférés au Cré. Dans le cas de l'exemple (14.a.), la scie porte les traits inhérents [+ instrument] et [+ coupant], des traits qui se transmettent à travers l'expression parémique comparative vers le Cré pour lui attribuer le trait [+ profitant]. Le passage des traits [+ instrument] et [+ coupant] au trait [+ profitant] est imposé par la caractéristique humaine qui ne peut supporter les deux propriétés [+ instrument] et [+ coupant]. Dans le cas de la comparaison d'égalité, la propriété comparative implicite passe du Cra vers le Cré, c'est-à-dire que le transfert du sens comparatif implicite passe de droite à gauche (cf. 14.a.), tandis que dans le cas des relations comparatives d'infériorité et de supériorité, elles manifestent un transfert de la qualité comparative implicite de gauche à droite (cf. 15). Le trait [+ hauteur] subit un glissement vers le Cra, mais cette qualité se dissout vers un sens antonymique résultant de la deuxième proposition de l'énoncé à savoir [+ bassesse]. Nous avons réalisé que les énoncés exprimant une comparaison d'identité manifestent des sens implicites alors que les énoncés exprimant une relation comparative de supériorité ou d'infériorité n'expriment pas de sens implicite. Le sens implicite, résultant de la relation comparative d'identité dans les exemples (14.a. et b.), est la conséquence d'une violation des maximes conversationnelles de modalité puisque ces énoncés manifestent une certaine ambiguïté et un manque de clarté sémantique, et enfreint aussi la maxime de relation

étant donné que l'échange communicatif entre les deux interlocuteurs n'est pas pertinent.

2.1.4. Les traits sémantiques implicites relatifs aux Cré et au Cra

La comparaison est un procédé descriptif qui permet de créer un système de référence annexe liant les deux pôles de toute construction comparative et comportant des traits sémantiques inhérents. Nous verrons comment cette relation comparative utilise les traits sémantiques pour exprimer l'implicite en jouant sur un transfert de ces traits entre les deux pôles « Cré et Cra ».

16) a. *lmra f darha kif lgula f garha*

(Lit. la femme dans son foyer est comme l'ogresse dans sa caverne)

« la femme du foyer est inconsciente de ce qui se passe ailleurs ».

b. *lmra kif ttamra, gir msh w kul*

(Lit. la femme est comme la datte, essuie et mange)

« La femme est caractérisée par la douceur et le charme ».

c. *lmra f ddar kif lxadm ma sandha xbar*

(Lit. la femme au foyer est comme la ménagère sans nouvelles)

« la femme du foyer est inconsciente de ce qui se passe ailleurs ».

d. *Imra bħal nnaħla, ʔimma tɛʔik lɛsal ʔimma tqurʃk*

(Lit. la femme est comme l'abeille, soit elle te donne du miel
soit elle te pique)

« la femme est soit généreuse soit vengeresse ».

e. *Imra bħal lxyal, ʔila tβetih yhrub, wila hrabti mnnu ytbek*

(Lit. La femme est comme l'ombre, si tu la suis elle te fuit et
si tu la fuis elle te suit)

« il faut se comporter intelligemment envers les femmes ».

Nous avons sélectionné cet ensemble d'énoncés proverbiaux qui mettent en comparaison la femme ayant un trait distinctif [+humain] avec des entités ayant des traits autres que ceux relatifs à l'être humain. La comparaison ne se limite pas à un seul type d'agencement : Le trait [+humain] est comparé aux traits [+humain], [+animal], [+objet], [+insecte], [+abstrait]... La relation comparative n'est pas restreinte, elle est ouverte et permet une variation comparative où les particules comparatives (*kif, bħal : comme*) sont les opérateurs d'une relation Cré / Cra complexe. Le passage de l'humain au non-humain (concret, abstrait, animal, etc.) au moyen de propriétés implicites crée une image comparative renforcée. Le sens implicite résultant de la comparaison de la femme est issu de la violation des maximes conversationnelles de quantité, étant donné que l'énoncé ne présente pas des informations suffisantes pour comprendre le vouloir dire de l'énonciataire, c'est pourquoi nous assistons à l'introduction de propositions subordonnées qui aident à expliquer le sens de l'énoncé (cf. 16. b. d. e.). Donc, dans certains cas, la comparaison reste insuffisante pour véhiculer le sens de

l'énoncé. La maxime de modalité est transgressée aussi puisque l'énoncé reste obscur et ambigu pour un interlocuteur qui n'a pas le sens du proverbe préalablement, ce qui l'oblige à être coopératif et fournir un effort interprétatif pour arriver au sens implicite.

2.1.5. Le comparé implicite

Les structures comparatives se caractérisent par le *principe de l'économie* langagière. L'élément Cré passe elliptiquement soit par souci d'économie linguistique, soit par le motif de l'évidence. L'ellipse du Cré est due parfois au fait qu'il soit considéré comme bien connu de la part de son énonciataire et que son explicitation devient banale. Ce Cré est facilement repérable à partir de la relation comparative, ce qui justifie l'existence de structures qui commencent par l'outil de comparaison :

17) a. *bħal lħmar, dima mdbur*

(Lit. comme l'âne, toujours blessé)

« une personne qui subit toujours les tortures des autres ».

b. *bħal lkalb, εaybu ffummu*

(Lit. comme le chien, son défaut dans sa gueule)

« il est vulgaire ».

c. *bħal lhut, yla xrž mn lma ymut*

(Lit. comme le poisson, il meurt une fois hors de l'eau)

« il est dépendant d'une chose ».

d. *bħal lbařla flqima*

(Lit. comme l'oignon, en valeur)

« il a peu de valeur ».

e. *bħal naeř lmayit, yddi ma yrudd*

(Lit. comme la civière, emmène sans rendre)

« *il garde tout par cupidité* ».

Dans les exemples précédents, la relation est moins implicite puisqu'elle est explicitée dans la deuxième moitié de la structure proverbiale. L'implicite se limite au Cré et la relation de comparaison est postposée en fin de l'énoncé. L'interlocuteur est amené à lier la figure comparative dans la première moitié de l'énoncé avec celle de la deuxième pour avoir le sens figuratif requis.

L'interprétation implicite passe par la transparence linguistique de l'énoncé. Il s'agit en fait d'un niveau double d'interprétation : un niveau premier littéral relatif à l'opacité sémantique de l'énoncé et un niveau second ou supérieur relatif à la transparence sémantique de l'énoncé. A ce propos, TAIPI (2000) stipule que si le sens littéral de la séquence est opacifié, c'est que son interprétation se situe à un autre niveau, un niveau supérieur qui recourt aux transferts de sens. L'implicite dans ce type d'énoncés vient du fait que ces derniers violent deux maximes conversationnelles. D'un côté, nous avons une violation de la maxime de quantité, puisque nous assistons à un manque au niveau de la quantité d'informations, le cas du comparé implicite, et d'un autre côté, nous avons le non respect de la maxime de modalité étant donné que l'énoncé manque de clarté, il est ambigu pour l'énonciateur qui doit puiser dans l'énoncé pour déceler le sens qui est censé être véhiculé par cet énoncé.

Il est à noter que les formules parémiques ne révèlent pas toujours des relations sémantiques comparatives explicites, elles sont souvent implicites. Dans certaines expressions parémiques, c'est la subordonnée qui rapproche le sens implicite de la comparaison. Le point commun de comparaison dans l'exemple (16.e.) est difficilement décelable, c'est

pourquoi la subordonnée juxtaposée contribue à rendre l'implicite plus accessible à l'énonciataire « *ʔila tβetih yhrub, wila hrabti mnnu ytbek* ».

La relation entre le Cré et le Cra a besoin d'une analyse sémantique pour que la figure comparative implicite puisse être comprise. Cet implicite est facilement détectable dans certains exemples qui mettent la femme en relation comparative tels « *lmra kif ttamra, lmra f dḍr kif lxadm, lmra bḥal nnaḥla* ». Ces comparaisons manifestent des qualités et des propriétés implicites que nous pouvons présenter comme suit :

- *lmra kif ttamra* : la douceur ;
- *lmra f dḍr kif lxadm* : la naïveté ;
- *lmra bḥal nnaḥla* : la bienveillance Vs la malveillance ;
- *lmra bḥal lxyal* : l'obstination.

2.1.6. De l'opacité à la transparence sémantique

L'interprétation des énoncés comparatifs passe par un sens implicite qui résulte d'un transfert de traits sémantiques entre Cré et Cra. C'est une opération qui consiste à neutraliser le sens premier des items lexicaux comparants au profit d'autres sens que leur attribue la relation comparative. Considérons l'exemple (16.b.) que nous reproduisons en (18) pour convenance.

18) *lmra kif ttamra, gir msh w kul*

Nous pouvons parler ici de plusieurs implicites selon les types de transferts de sens :

- i. Une chosification valorisante : la femme est une datte ;
- ii. Extension de sens : la tendresse et la douceur;
- iii. Relation analogique : amabilité et charme ;
- iv. Effet de sens : séduire et inciter.

Le message de l'expression parémique passe donc d'une part par l'implicite qui se manifeste à travers l'agencement significatif du lexique, et d'autre part par la structure syntaxique qui met en relation deux réalités distinctes du point de vue lexical mais relatives du point de vue sémantique et pragmatique. Cette relation n'est détectable qu'à travers l'interprétation de l'énoncé et la mise en évidence d'un sens relatif au culturel de l'interlocuteur et aux dispositions linguistiques qu'offre l'arabe marocain. Ainsi, le transfert du sens dans les exemples cités permet de passer de l'humain (femme) au non-humain (datte) et du concret (femme et datte) à l'abstrait (tendresse et douceur). Il s'agit en fait d'un transfert de l'opacité à la transparence sémantique. C'est un transfert connotatif obligatoire puisque dans certains cas une propriété propre à un item lexical ne peut être transférée directement vers un autre qui ne partage pas avec lui les mêmes traits sémantiques. Dans l'exemple (16.b.), la qualité [+ mangeable] ne peut être compatible avec le trait [+ humain]. En fait, dans le culturel marocain, l'expression « *msh w kul* » acquiert une connotation sexuelle. Ainsi, le transfert passe par le désir alimentaire au désir sexuel. L'implicite, dans le cas de ces énoncés, est le résultat de la violation de la maxime conversationnelle de modalité étant donné que l'énoncé met en relation la femme et la datte, ce qui rend l'énoncé moins clair. Cette relation équivoque mène l'énonciataire à faire un effort interprétatif pour arriver au sens implicite issu de cette

relation afin de comprendre la visée pragmatique de l'énoncé. Alors, il respecte le principe de coopération.

i. L'animosité

L'animosité est définie dans le dictionnaire le Micro Robert (1988) comme étant un sentiment persistant de malveillance qui porte à nuire à quelqu'un ou à lui adresser des paroles acerbes. C'est une antipathie qui caractérise le comportement de certaines personnes envers d'autres, quels que soient leurs environnements culturel, social et civilisationnel. En fait, il y a souvent des gens qui crient tout le temps pour des raisons ou pour d'autres. En arabe marocain, une expression parémique semble mettre ce type de gens dans une catégorie spéciale comme le montre l'exemple (17.b.) que nous reprenons ici :

bḥal lkalb εaybu ffummu

(Lit. comme le chien, son défaut dans sa gueule)

« il est vulgaire ».

La comparaison de l'homme à un animal met en question la caractéristique implicite commune qui pourrait donner à la phrase son sens intentionné. Dans cet exemple, il s'agit d'une relation d'animalité attribuée au Cré pour mentionner le caractère péjoratif de ce genre de personne. Or, la cause de cette relation déséquilibrée n'est pas si explicite, c'est la proposition juxtaposée de l'énoncé « *εaybu ffummu* » qui éclaire cette cause. Le caractère péjoratif du chien est relatif au référentiel culturel partagé. Etant donné que cet animal n'est pas digne de respect dans le culturel marocain, cette connotation attribue un effet péjoratif au Cré. Le chien et la personne vulgaire partagent dans le culturel marocain deux connotations péjoratives en l'occurrence la *rage*

et la *mesquinerie*. La vulgarité de la personne irrévérencieuse est issue de sa bouche qui devient connotativement pareille à une gueule de chien. La notion d'animalité est stéréotypée au chien qui est chassé de tout espace propre et sacré parce qu'il est un être impropre dans le culturel marocain. En outre, les idées stéréotypées sont différentes traduisant ainsi la saillance de l'ancrage culturel propre à chaque société. Les comparants (supports stéréotypes) sont l'agent de la détermination du sens implicite dans les énoncés comparatifs.

ii. Vanité

Le dictionnaire "Micro Robert" (1988) définit la vanité comme étant le défaut d'une personne trop fière, satisfaite d'elle-même et étalant cette satisfaction. C'est un caractère de comportement présent chez un nombre de personnes qui pourrait mener au snobisme surtout lorsqu'il s'agit d'un certain excès. Si les français disent : « *ce ne sont que les tonneaux vides qui font beaucoup de bruit* », les allemands disent : « *ce sont les vases creux qui résonnent le plus* », les marocains affirment : « *kif / ki tbal, ššawt εali wżżawf xawi : Comme le tambourin, la voix haute et l'intérieur vide* ».

Ces images figuratives mettent en relation comparative deux réalités distinctes : l'homme vain et l'instrument bruyant. Cette dernière caractéristique est de sens dénotatif pour l'instrument mais connotative pour la personne. Ces comparaisons laissent entendre un sens implicite qui est la vanité et la pauvreté cognitive de la personne.

Cette expression fait appel à d'autres parémies : « *fort gloussement et point d'œufs* » disent les Anglais et « *les poules qui gloussent le plus fort ne sont pas les meilleures pondeuses* » disent les Français. C'est en

effet une vanité et une fatuité relatives aux volatiles. S'ajoute à cette expression parémique un proverbe africain qui affirme : « *l'oiseau qui chante beaucoup ne sait pas faire son nid* ». La vanité passe de l'homme aux volatiles pour atteindre d'autres animaux. Cette vanité animale vient de l'Irlandais : « *ce n'est pas la vache qui beugle le plus qui donne le plus de lait* ». La caractéristique de la vanité se transfère aussi vers les plantes à travers le proverbe danois : « *les épis vides se dressent vers le ciel, tandis que les pleins se courbent vers la terre* ».

La vanité humaine est associée à celle de l'instrument musical, à la fatuité volatile, à l'infertilité animale et au vide des épis. Les expressions proverbiales sont ici des manifestations de transferts sémantiques vers des connotations implicites traduites par des images culturelles et sémantiques très expressives.

iii. **Conflit**

Le conflit est une rencontre d'idées ou de sentiments opposés, ce sont les caractères de désaccord et d'antagonisme qui caractérisent les relations humaines. Nous ne traiterons pas le conflit positif qui peut être d'ordre scientifique ou d'opinion et qui ne mène pas à la haine. Mais il s'agit du conflit qui nuit aux relations humaines et qui mène à la véhémence.

19) a. *bḥal ḥut lbḥar, lkbir yakul ṣṣḡir*

(Lit. *comme les poissons de la mer, les grands mangent les petits*)

« *en injustice, les plus forts torturent les faibles* ».

b. *bḥal lmšaš, dima mḍarbin*

(Lit. comme les chats, toujours en conflit)

« ils sont en conflit tout le temps ».

Dans les deux proverbes, nous pouvons remarquer la présence de l'entité « *animal* » à travers les deux items lexicaux (*poisson* et *chat*). Lorsque l'homme recourt à la force pour résoudre un conflit, il choisit le chemin le plus proche de la bestialité, caractéristique principale de l'espèce animale qui n'est pas dotée d'une capacité intellectuelle identique à celle de l'homme.

Cette relation comparative met en contraste les deux êtres, l'humain et l'animal. Le transfert du sens passe par un comportement normal chez les poissons qui se nourrissent selon un système naturel bien déterminé (cf.19.a.) ou chez les chats qui adoptent un comportement bestial normal (cf.19.b). Un autre proverbe marocain exprime le même sens implicite à savoir la propriété bestiale de conflit transféré par comparaison à l'homme: « *bḥal mḍarbt lmšaš, iddabzu tḥt tṭabla, w yṣalḥu f druž : comme les disputes des chats, ils se disputent sous la table et se réconcilient dans l'escalier* ».

Dans le cas des expressions parémiques comparatives qui comportent une ellipse du Cré, deux maximes conversationnelles sont violées, ce qui donne lieu à la présence de l'implicite. L'absence du Cré permet une violation de la maxime de quantité puisque nous avons un manque de cet item lexical. La maxime de modalité est violée étant donné que l'énoncé ne manifeste pas une clarté suffisante. Une mise en relation entre l'être animal et l'être humain est à faire pour pouvoir arriver au sens véhiculé. Donc l'implicite se manifeste à travers une réalisation linguistique suivant la transgression de certaines maximes

conversationnelles de la part de l'énonciateur et une interprétation qui met en évidence ces relations de la part de l'énonciataire.

En effet, la comparaison est un travail de conscience avec des intentions implicites à mettre en visibilité et à découvrir de la relation comparative entre les deux pôles Cré et Cra. Cependant, cette relation n'est pas facilement repérable, c'est la mise en exhaustivité de la relation entre les facteurs sémantiques et pragmatiques qui permet de mettre en relief ce sens implicite, puisque la comparaison est une unité fortement imbriquée dans son contexte discursif.

Les exemples cités permettent de montrer comment l'arabe marocain jouit d'une diversité linguistique permettant ce type d'agencement entre Cré et Cra : outils linguistiques divers, transfigurations syntaxiques, ellipse du Cré, relations comparatives implicites, etc. Ces facteurs permettent à l'arabe marocain de créer des relations codiques productives de sens implicites qui donnent à la langue son lyrisme et son envoutement. Il faut souligner que le choix d'une image figurative comparative est soumis à l'intention du locuteur, aux conditions contextuelles de la communication, aux charges sémantiques qu'offre l'arabe marocain avec ses spécificités et surtout à la prédisposition de l'énonciataire et son intérêt à interpréter l'énoncé pour déceler l'implicite véhiculé.

Nous pouvons signaler que le sens implicite dans les énoncés comparatifs résulte d'un transfert d'une propriété inhérente du Cra vers le Cré. Des propriétés qui restent soumises aux paramètres culturels et linguistiques de l'énonciataire pour assurer un implicite dans l'énoncé.

2.2. La métaphore

SEARLE (1979 : 121) se pose la question de savoir comment l'auditeur attribue à l'énoncé un sens métaphorique au lieu de lui conférer uniquement un sens littéral. Il stipule que c'est l'inconsistance du discours qui laisse paraître des interprétations métaphoriques.

En fait, la métaphore est une figure de style qui entre dans le cadre des mécanismes linguistiques mettant en relation deux réalités en vertu d'une analogie implicite. La métaphore, à l'instar de la comparaison d'identité, met en relation directe les deux termes de la comparaison. C'est une structure qui met en jeu un sens implicite avec la mise en filigrane du comparatif. Le sens métaphorique présente un sens supérieur par rapport au sens littéral qui se constitue à un niveau inférieur d'interprétation sémantique. Dans ce sens, TAIFI (2001) pense que

« si le sens littéral de la séquence est opacifié, c'est que son interprétation se situe à un autre niveau, un niveau supérieur qui recourt aux transferts de sens ».

L'accès au sens métaphorique passe par un acte qui consiste à vider un ou plusieurs constituants linguistiques de leurs sens premiers et leur attribuer un nouveau sens. C'est en effet, un transfert de sens d'un niveau littéral à un second niveau implicite ou métaphorique. L'absence du comparatif fait de la métaphore une tâche comparante. MORINET (1995 : 201) détermine le rôle de l'activité comparante en précisant qu'elle

« permet de mettre en rapport un comparé et un comparant. Tout sujet dispose dans la langue de deux modes d'intervention : le mode comparatif (comme...) et le mode

métaphorique, c'est-à-dire un dispositif marqué et un autre plus implicite. Dans le cas de la comparaison, le signal est réalisé linguistiquement ».

Concernant le Cré et le Cra, la métaphore est un mécanisme d'une relation qui met en œuvre un parallèle. Elle permet de rapprocher deux entités différentes pour produire une relation d'analogie. Dans ce sens KLINKENBERG (1996 : 366) pense que

« dans le cas de la métaphore, la manœuvre consiste à étendre à la réunion des deux ensembles ce qui n'appartient qu'à son intersection, autrement dit à valider le maximum de traits provenant de la représentation du référent du degré perçu dans la représentation du conçu ».

La structure de la métaphore permet de réunir un ensemble de traits sémantiques appartenant au Cra, ce qui donne un sens implicite résultant de cette combinaison. Donc, nous assistons à un rôle médiateur de la métaphore entre deux entités desquelles résulte un sens implicite.

SEARLE (1982 : 151-152) traite le problème de l'implicite dans sa relation avec la métaphore. Il pose le double problème d'encodage et de décodage de la métaphore en se posant les questions suivantes :

« Comment se fait-il que le locuteur veuille dire 'S est R' en disant métaphoriquement 'S est P', alors que P ne signifie manifestement pas R ? En outre comment se fait-il que l'auditeur sache, en entendant l'énonciation 'S est P', que le locuteur veut dire 'S est R' ? ».

A partir de ces questions, SEARLE met en relation des segments linguistiques entretenant des relations de transmission de sens, entre les trois sens ($S = P$) et ($S = R$) puisque ($P = R$)⁷¹, le sens S garde un niveau de sens littéral, là où ce sens n'est qu'un leurre permettant le transfert du sens vers un autre implicite qui est P . C'est en effet le sens tropique qui permet la montée du sens S vers la surface sémantique P et prenant ainsi la position du sens premier dissimulant le sens R .

L'idée de SEARLE met en question le passage de $S=P$ à $S=R$, c'est ce qui donne une formule triadique $S=R=P$. A savoir que le passage de " S " à " P " n'est pas direct, mais une résolution inférentielle permettant de détecter un sens implicite entre les deux sens. C'est en effet un passage tropique permettant la montée du sens P vers la surface sémantique S et prenant ainsi la position du sens premier dissimulant le sens R . Examinons l'exemple suivant :

20) A. *lxu žnaḥ*

B. *Le frère est une aile*

C. « *le frère est un soutien* ».

Selon la relation de transitivité de SEARLE, $A=B=C$. Si $A=B$, comment est fait le passage vers $A=C$? Le sens " B " fait l'intermédiaire entre les deux puisque le Cra est porteur de certaines propriétés qui peuvent être transférées vers le Cré pour donner le sens implicite de la métaphore. Ainsi, le mot « *žnaḥ : aile* » fait le sens A , il supporte les traits sémantiques */+voler/*, */+lever/*, */+élan/*, */+rapidité/*, */+haut/*, etc. qui forment le même champ sémique de " B ". Ces traits subissent une

⁷¹ P : sens profond, S : sens superficiel, R : sens intermédiaire.

fusion pour donner un domaine précis qui fait le sens "C", en l'occurrence ici « le support et le soutien ». Le sens "C" n'était pas explicite dans l'énoncé "A" mais il fait le résultat d'un processus inférentiel qui passe par le sens "B". Ce mécanisme inférentiel donne une certaine légitimité, une certaine vraisemblance et une acceptabilité à l'énoncé "A".

2.2.1. L'implicite dans les types de métaphores

Les linguistes ne sont pas unanimes quant à une classification stricte des types de métaphore. Souvent, ils parlent de deux types principaux : une métaphore annoncée et une métaphore directe.

i. La métaphore annoncée

La métaphore annoncée est une métaphore qui est présente dans l'énoncé à travers la présence de ses deux pôles, le comparé et le comparant liés grammaticalement mais sans outil de comparaison. Ce type de métaphore donne lieu à une relation d'égalité entre les deux entités mises en comparaison. Lorsque la prédication est nominale (cf. 21. a. b. c. d. e. f. g.) « *εaqarib, talf, eurka, kanz, etc.* », le nom attributif prend la fonction d'un adjectif virtuel en gardant sa valeur de désignation.

21) a. *lʔaqarib εaqarib*

(Lit. *les proches sont des scorpions*)

« *il faut se méfier du mal des proches* ».

b. *ssalf talf*

(Lit. *l'argent emprunté à autrui est un argent perdu*)

« il ne faut pas prêter de l'argent à autrui ».

c. *ššurka eurka*

(Lit. l'alliance est un conflit)

« il faut se méfier des associés ».

d. *lqanaea kanz ma yfna w t̄tmae đurr ma ynf̄e*

(Lit. la satisfaction est un trésor inépuisable et la cupidité est une maladie)

« il faut être satisfait de ce qu'on a ».

e. *lmut raḥa*

(Lit. la mort est un repos)

« on ne peut se reposer des fardeaux de la vie qu'après la mort ».

f. *ddnya ġarrara*

(Lit. la vie est hypocrite)

« il faut se méfier des imprévus de la vie ».

g. *ddnya žifa ma ytbeuha ġir lklab*

(Lit. la vie est une charogne qui n'est cherchée que par les chiens)

« la fortune n'est pas digne d'être trop cherchée avec peine ».

Ces énoncés violent certaines maximes conversationnelles, ce qui donne lieu à la réalisation d'un implicite qui a besoin d'une interprétation pour faire passer l'énoncé du sens superficiel au sens profond. Ces énoncés violent, d'un côté, la maxime de quantité étant donné qu'il y a une ellipse du comparatif et ne manifestent pas suffisamment d'informations, et d'un autre côté, ils transgressent la maxime de modalité puisqu'ils sont des énoncés qui ne sont pas clairs et manifestent une certaine ambiguïté qui demande un effort interprétatif supplémentaire de la part de l'énonciataire.

A partir des énoncés, cités plus haut, nous pouvons constater qu'à la différence des expressions en arabe marocain caractérisées par une juxtaposition du comparant et du comparé sans aucun élément linguistique intermédiaire, en français le comparant et le comparé sont toujours reliés par une copule. Le rapport entre les deux entités est un rapport d'analogie exprimant un jugement basé sur un rapport d'égalité implicite. Cet implicite réside dans les traits sémantiques du comparant qui sont transmis au comparé. Ainsi, nous pouvons extraire des sens implicites qui relèvent des énoncés précités comme suit :

20. a. /+ mal /
- b. / + perte /
- c. / + conflit /
- d. /+ fortune / , /- utilité /
- e. / + soulagement /
- f. / - fidélité /

g. / + saleté /

Les sens implicites qui émanent de la relation entre le Cra et le Cré sont divers et sont parfois des messages moraux implicites qui ne sortent pas souvent du cadre du conseil, de l'éducation et des idées de sagesse.

Comme nous l'avons signalé, ces exemples précités présentent un rapport d'équivalence implicite, là où le Cra est doté d'un sens abstrait transféré au Cré. Ce rapport implicite persiste dans des constructions de la même forme où le comparant renvoie à une valeur désignative explicite d'une personne, comme dans les exemples suivants :

22) a. *had tlmid kasul*

(Lit. cet élève est un médiocre)

« il ne faut pas s'attendre à ce qu'il réussisse ».

b. *kamal şamşar*

(Lit. Kamal est un commissionnaire)

« il ne faut pas lui faire confiance, seul l'argent l'intéresse ».

Ces noms occupant la position de prédicats gardent leurs valeurs désignatives, ils comportent des sens implicites. Or, l'interlocuteur n'est pas censé fournir un effort interprétatif pour déduire le sens métaphorique implicite liant les deux entités. Les traits sémantiques inhérents à ces expressions prédicatives « *kasul* et *şamşar* » sont transmis au Cré. Ces attributs assignent des fonctions référentielles aux comparés. Comme le signale TAIFI (2000 : 8-9) :

Cette interprétation « *attribue aux deux SNs une valeur référentielle. Les deux SNs ont dans ce cas une valeur désignative et renvoient tous les deux à une entité qui est une personne* ».

En effet, nous constatons que le sens implicite persiste dans ce type de comparaison au profit d'une relation d'identité désignative explicite.

ii. métaphore directe

La métaphore directe est une comparaison dont le comparant est la seule composante explicitée. Elle est dite contextuelle car elle lie deux réalités dont l'une est absente. Elle laisse déduire un sens métaphorique implicite qui appartient au même contexte symbolique de la figure.

Les expressions référentielles peuvent occuper des positions prédicatives lorsqu'elles perdent leur valeur de désignation et acquièrent par la suite une valeur qualificative. Il en résulte une opacité référentielle des entités comparantes sous le rapport d'analogie au profit d'un sens inférentiel qui se transmet au Cré implicite.

23) a. *mşmar žħa*

(Lit. le clou de Jeha)

« *un homme non-désiré* ».

b. *mşamr lmayda*

(Lit. les clous de la table)

« *des gens qui entravent tout projet* ».

c. *ṣaḥb ḥaḏtu*

(Lit. *l'ami de son besoin*)

« *un homme profiteur* ».

d. *ḥmar ṭṭaḥuna*

(Lit. *l'âne du moulin*)

« *une personne qui fait beaucoup d'effort sans intelligence* ».

e. *laayn lkbira*

(Lit. *le grand œil*)

« *une personne qui aime la qualité dans toute chose* ».

Ces énoncés manifestent un transfert de sens, c'est un sens implicite transféré et qui ne peut être admis que si l'expression référentielle partage avec l'expression prédicative au moins une propriété similaire (un sème). Comme les autres types de métaphores, deux maximes conversationnelles sont violées, ce qui donne lieu à une réalisation de l'implicite. D'une part, le passage en ellipse du Cré et de l'outil de comparaison fait une violation de la maxime de quantité. D'autre part, l'énoncé n'est pas suffisamment clair pour l'interlocuteur, une raison qui le pousse à l'interpréter pour arriver au vouloir dire du locuteur, ceci prouve la transgression de la maxime de modalité. Toutefois, l'interprétation de ces énoncés reste soumise au partage des interlocuteurs du même référentiel culturel étant donné que ces énoncés sont des expressions idiomatiques ancrées dans la culture plus que dans la langue.

La métaphore directe est souvent conçue pour une valorisation ou une dévalorisation du comparé, ce qui donne lieu à un jugement chez l'énonciataire. Les syntagmes nominaux composés d'un « nom+adj » (cf. 23.e.) et d'un « nom+nom » (cf. 23.a.b.) sont des formules qui permettent d'attribuer une qualité (+/- valorisante) au Cré implicite. Ainsi, les expressions (23.a. b. c. d.) sont conçues pour exprimer une dévalorisation du comparé alors que l'énoncés (23.e.) exprime une valorisation. Cette valorisation est un travail attributif laissé implicite et qui revient à l'interlocuteur pour le déduire en liant le comparé au comparant à travers l'attribution des traits sémantiques du Cra au Cré.

Dans (23.a. et b.), nous observons la présence du mot « *mşmar* : clou » qui a un trait sémantique /+ piquant /, comme dans le passage clouté, ce sont des choses qui retiennent et qui empêchent. Cette fonction d'empêchement se transmet d'une manière directe vers le Cré qui est implicite pour être appliqué à toute personne qui entrave le succès des autres.

L'exemple (23. c) présente les traits /+ amitié/ et /+ manque/, c'est une construction qui désigne un sens implicite renvoyant à l'ingratitude de toute personne liant son amitié à la satisfaction de son besoin pour acquérir le trait /+ profitant /.

Dans l'exemple (23.d.), l'expression dénote les traits /+animal / et /+ idiot / qui se transmettent au Cré implicite pour désigner toute personne agissant sans réflexion et faisant des efforts vains.

L'exemple (23.e.) révèle les traits / + vision / et /+ grandeur/ qui se transmettent au Cré elliptique pour valoriser toute personne privilégiant la qualité des choses.

L'implicite, dans le cas des relations équatives, nécessite un raisonnement qui permet de concevoir les propriétés communes entre les deux entités référentielles. Comme le signale TAIPI (2000 : 167), cet implicite n'est possible que

« si l'esprit conçoit les propriétés communes aux choses comparées. C'est par rapport à ces propriétés qu'une relation cognitive est établie entre l'entité ou la notion qui constitue le second pôle ou le comparant ».

Donc, la métaphore directe manifeste deux implicites : l'un concerne le Cré elliptique et l'autre se rapporte à la propriété non explicite entre les deux pôles de la relation comparative.

2.2.2. La métaphore directe exprimant une égalité ou une inégalité

La métaphore est une comparaison sans outil comparatif qui a connu une ellipse d'une de ses constituants. Elle est aussi l'appellation du comparé par son comparant suivant une relation comparative entre deux entités lexicales. La suppression de l'un de ses deux pôles, le comparé ou le comparant, permet d'avoir des constructions comparatives commençant par un comparatif.

La comparaison en arabe marocain peut être elliptique du côté du Cré, ce qui permet d'avoir des structures comparatives qui commencent par un outil comparatif exprimant l'égalité ou l'inégalité comme le montrent les énoncés suivants :

24) *a. ki / kif lfarruž, ywaddn ma yšalli*

(Lit. comme le coq, il appelle à la prière sans la faire)

« *il donne des conseils sans en profiter lui même* ».

b. *kif / ki tbal, ṣṣawt εali w žžawf xawi*

(Lit. *comme le tambourin, la voix haute et l'intérieur vide*)

« *il parle à voix haute sans rien dire d'important* ».

25) *khal mnha εayn ma hammuna*

(Lit. *plus belle qu'elles n'ont pas suscité notre intérêt*)

« *on ne doit pas donner une importance à des choses / personnes qui ne la méritent pas* ».

Nous constatons que les exemples cités ci-dessus expriment une relation comparative d'égalité (cf. 24.a.b.) ou d'inégalité (cf. 25), ils sont composés de deux propositions, un inchoatif sous forme d'une subordonnée comparative avec un Cré elliptique et un énonciatif sous forme d'une proposition principale. Les expressions comparatives « *kif lfarruž : comme un coq* », « *kif tbal : comme le tambourin* » ou « *khal mn-ha εayn : plus belle qu'elles* » donnent lieu à différentes interprétations chez l'énonciataire. La proposition énonciative permet de cadrer à l'énonciataire son champ d'interprétation et lui approcher la relation comparative. Etant donné que le locuteur n'a pas exprimé son vouloir dire directement, c'est qu'il n'a pas respecté le principe de coopération puisqu'il a violé certaines maximes conversationnelles. Donc, c'est à l'interlocuteur de se comporter d'une manière coopérative en interprétant l'énoncé. L'implicite, dans ce type d'énoncé, s'introduit du point de vue linguistique par l'absence du Cré et du point de vue pragmatique à travers la violation des maximes conversationnelles de qualité car il n'a pas été très exhaustif dans ses propos qui manifestent un

manque, et a transgressé la maxime de modalité puisque l'énoncé n'est pas clair et demande une interprétation et un éclaircissement de la part de l'énonciataire. Autrement dit, il a violé certaines maximes dans l'énoncé pour en respecter d'autres à savoir les maximes d'informativité et de pertinence.

2.2.3. Le partage culturel et linguistique

La propriété qui fait le sens implicite dans la comparaison trouve sa légitimité dans le fait qu'elle soit linguistiquement ancrée dans la langue et culturellement partagée par les sujets parlants. C'est ce qui explique l'échec d'une comparaison qui traduit un sens implicite qui n'est pas partagé culturellement dans certains contextes comme dans l'exemple (26.a.) :

26) *a. *wafī bḥal lkalb*

(Lit. fidèle comme un chien)

b. *bḥal lkalb*

(Lit. comme un chien)

« il est indésirable ».

L'énoncé (26.a.) serait incorrect dans un contexte arabe musulman vu que la qualité de fidélité n'est pas liée culturellement au chien. Or, elle est acceptable dans un milieu occidental qui partage le trait de fidélité comme propriété du chien. Il faut rappeler que dans ce type de comparaison, il n'y a pas de sens implicite puisque la propriété qui pourrait faire l'objet de sens implicite est déjà attribuée à l'expression référentielle (fidélité). Par contre, nous pouvons remarquer l'acceptabilité de l'énoncé métaphorique (26.b.) qui renvoie au sens

implicite de saleté et d'indésirabilité. Ces propriétés inférentielles liées au chien sont elliptiques avec l'absence du Cré mais partagées culturellement par les deux interlocuteurs.

Il existe des constructions métaphoriques formées d'un Cré et d'un Cra sous forme de deux entités anaphoriques. Ces structures juxtaposent deux entités référentielles dont la première est définie alors que la deuxième n'est pas définie comme dans les énoncés suivants :

27) a. *lmra mra*

(Lit. la femme est une femme)

« la femme a ses caractéristiques spécifiques à elle ».

b. *rražl ražl*

(Lit. l'homme est un homme)

« l'homme a des caractéristiques spécifiques à lui ».

Ces énoncés paraissent comme tautologiques parce qu'ils définissent une entité par la même entité sur la base de la redondance. Dans ce cas, ces énoncés ne seraient en aucun cas dissimulateurs de sens implicites. Mais, ils ne sont tautologiques qu'en apparence puisque la seconde occurrence du mot est en usage sélectif, un usage qui renvoie à une propriété implicite selon le contexte. Selon TAIFI (2000 : 79), la prédication comporte

« un certain nombre de traits définitoires et qui se rapportent à l'appartenance catégorielle, au mode de vie, à la morphologie et à la psychologie et probablement à d'autres aspects descriptifs ».

Selon le contexte, l'interlocuteur doit choisir une ou plusieurs qualités définitives implicites parmi l'ensemble des propriétés qui définissent l'entité prédicative pour la transférer au Cré afin d'élaborer le sens implicite de l'énoncé.

D'autres énoncés qui semblent être tautologiques, et qui sont de la même construction que les précédents, diffèrent des précédents du fait qu'il ne s'agit pas du même mot répété. Ils présentent un implicite révélé par la charge sémantique inférentielle du Cra. Observons les exemples suivants :

28) a. *ħmd ražl*

(Lit. *Ahmed est un homme*)

« *Ahmed est responsable* ».

b. *farida mra*

(Lit. *Farida est une femme*)

« *Farida est responsable* ».

Nous pouvons avancer que ce type d'énoncé est soumis à une double interprétation : l'une explicite et une autre implicite. D'un côté, le sens explicite est le résultat d'une considération tautologique des deux expressions référentielles « *ħmed et ražl* », « *farida et mra* ». Il ne s'agit en aucun cas d'un sens implicite dans le cas d'une relation définitive entre les deux entités. D'un autre côté, la construction donne lieu à un sens implicite lorsque cette tautologie n'est qu'apparente. Les prédications « *ražl: homme / mra: femme* » subissent un décalage sémantique pour désigner une qualité culturelle valorisante, alors que

dans l'exemple (29) l'expression prédicative renvoie à un sens dévalorisant, le cas où « *hmd* » est un adulte.

29) *hmd darri*

(*Lit. Ahmed est un garçon*)

« *Ahmed est irresponsable* ».

Les entités prédicatives évoquent un faisceau de qualités implicites positives ou négatives qui sont définitoires de l'expression référentielle. Ainsi, il y a toujours une propriété implicite ancrée culturellement et liée à l'expression prédicative que l'énonciataire transmet à l'expression référentielle.

Donc, les énoncés contenant des expressions référentielles identiques donnent lieu à une lecture sélective qui aboutit à la sélection d'une ou de plusieurs propriétés implicites censées être la clé de la compréhension de l'énoncé. Ces propriétés définies dans ce processus de sélection se transmettent au Cré pour donner lieu à un implicite valorisant ou dévalorisant.

2.2.4. Autres types de la métaphore

DUBOIS (2002 : 317-318) définit la métaphore dans la grammaire traditionnelle comme suit :

« *la métaphore consiste dans l'emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite, en l'absence de tout élément introduisant formellement une comparaison ; par extension, la métaphore est l'emploi de tout terme auquel on substitue un autre qui lui est assimilé après la*

*suppression des mots introduisant la comparaison (comme, par exemple) : à l'origine, **il brûle d'amour** contenait une métaphore du premier type, et **cette femme est une perle** une métaphore du second. Quand elle introduit plusieurs rapprochements successifs, la métaphore est filée ou suivie, comme dans **cette femme tend les filets de ses charmes pour chasser le gibier des naïfs** ; au contraire, elle est heurtée ou brisée quand elle rapproche des notions incompatibles, comme dans : **Le char de l'Etat navigue sur un volcan**. La métaphore joue un grand rôle dans la création lexicale ; beaucoup de sens figurés ne sont que des métaphores usées ».*

Dans cette définition, DUBOIS parle d'une notion abstraite exprimée par un mot concret. Cette notion revient à l'interlocuteur pour être dévoilée puisqu'elle fait l'objet d'un sens implicite. En arabe marocain, la métaphore existe dans plusieurs formules langagières donnant une image ou une idée concrète dans un sens abstrait pour laisser entendre un sens implicite. A l'instar de la comparaison, un sens implicite est à relever de l'expression métaphorique. Ce sens métaphorique implicite n'est pas facilement détectable dans tous les types de métaphore. Il reste lié au degré de complexité de la métaphore qui dépend de son type.

Nous pouvons classer les énoncés métaphoriques en deux grandes catégories. D'un côté, celles du premier et du deuxième types qui contiennent une relation plus ou moins simple, et d'un autre côté, celles qui comportent une relation plus compliquée dites « suivies ou filées » et « heurtées ou brisées ».

i. Métaphore du premier type

Pour traiter l'implicite dans les types de métaphores cités dans la définition de DUBOIS, nous analyserons un corpus formé d'un ensemble d'expressions idiomatiques.

Les expressions idiomatiques sont des suites de mots qu'on ne peut pas modifier parce que la modification les prive de leur sens qui est généralement figuré. Le sens de l'expression figée doit être différent du sens produit directement par la suite des mots. Donc, nous ne pouvons pas interpréter le sens de l'expression figée au pied de la lettre, c'est un sens implicite qui s'impose. Nous avons pu relever des expressions qui expriment un sens métaphorique relatif à « l'œil » comme le montre les exemples suivants :

30) a. *ḍarbu b laayn*

(Lit. jeter le mauvais œil)

« subir la malédiction de quelqu'un ».

b. *kaiyakul b εaynih*

(Lit. avoir les yeux plus grands que le ventre)

« il désire beaucoup et mange peu ».

c. *bayna l lema*

(Lit. ça saute aux yeux)

« ça se voit clairement ».

Dans les expressions citées plus haut, nous pouvons remarquer la redondance du sens de la vision. Cette répétition ne permet pas d'avoir

des sens proches, chaque expression figée exprime un implicite différent. La distance entre les sens explicite et implicite de l'expression n'empêche pas de relever une certaine correspondance entre les deux. L'influence du mauvais œil dans l'exemple (30.a.) trouve une présence et un appui dans la religion islamique à travers le Coran⁷² et le Hadith du prophète⁷³. Dans l'exemple (30.b.), l'œil est présent pour marquer la relation entre le désir de manger trop et la petite quantité de nourriture mangée. L'expression (30.c.) exprime une hyperbole pour insister sur un fait qui pourrait être vu facilement et que l'énonciataire n'arrive pas à voir. L'expression sert à ironiser l'énonciataire. Malgré cet essai de trouver une correspondance entre les sens de ces expressions idiomatiques qui partagent le sens de la vision, l'implicite reste un sens et une image ancrés dans le savoir culturel partagé des interlocuteurs différant d'une expression à une autre.

Toutefois, ces expressions expriment des implicites parce qu'elles violent certaines maximes conversationnelles. La première est celle de quantité puisque ces énoncés n'expriment pas suffisamment d'informations pour que l'allocutaire déduise facilement le sens implicite véhiculé par l'énoncé. En second lieu, ils ne respectent pas la maxime de modalité étant donné que l'énoncé manque de clarté sémantique. La troisième maxime transgressée est celle de pertinence, mais nous ne pouvons pas parler de la transgression de cette maxime que lorsque ces énoncés sont introduits dans un discours où ils manifestent une certaine incompatibilité avec son ensemble.

⁷² Dans la Sourate 'Iqalam' verset '21', « wa ?in yakādu lladīna kafarū layazliqūnaka bi?absārihim... » : Dieu a protégé son prophète du mauvais œil des incroyants.

⁷³ Dans le hadith cité par ?abu hurayra , le prophète a dit « leaynu ḥaq » : le mauvais œil est une réalité.

ii. Métaphore du second type

Nous avons déjà présenté ce type de métaphore sous le nom de la « métaphore directe » avec le cas de la suppression du Cré. Nous la reprenons ici pour l'appliquer sur quelques expressions parémiques dans le cas de la suppression de l'outil comparatif avec la présence des deux pôles de la comparaison le Cré et le Cra. Ce type de comparaison se base sur un rapport d'analogie définitoire comme le montrent les exemples suivants :

31) a. *zzwaž stra*

(Lit. le mariage est un toit)

« le mariage est une protection ».

b. *şşbar dwa lli ma εandu dwa*

(Lit. la patience est un médicament pour celui qui n'a pas de médicament)

« La patience est la dernière solution pour celui qui n'a pas de remède ».

Le sens de l'expression est relatif à la combinaison entre deux entités référentielles liées par un rapport d'analogie. Dans l'exemple (31.a.), le sens implicite vient du côté du Cra. L'entité « *stra : toit* » connote la protection, ainsi, le mariage acquiert ce sens implicite de protection du fait qu'il met le couple sous un même toit. Dans ce sens, si le mariage est un toit et que ce dernier renvoie à la sécurité, il devient une source de sécurité pour les deux mariés. Dans l'expression (31.b.), le mot « *dwa : médicament* » n'est pas utilisé pour son sens explicite mais

pour son sens implicite lié au remède puisque le médicament est toujours associé à la solution pour guérir les maladies. Ainsi, le sens de remède se transfère au Cré « şbar : la patience » pour le définir.

iii. La métaphore suivie ou filée

La métaphore suivie est une figure de style constituée d'une suite de métaphores portant sur le même thème. La première métaphore engendre d'autres métaphores construites parfois à partir du même comparant et développant un champ lexical homogène. Observons les exemples suivants :

32) *lli žawr lgdra twassx b ħmumha w lli žawr şşabun žab nqah*

(Lit. le voisin de la marmite se salit de sa suie et le voisin du savon devient propre)

« Celui qui accompagne les gens malhonnêtes prend leur malhonnêteté et celui qui accompagne les gens honnêtes prend leur honnêteté ».

Dans cet exemple, les mots « *gdra : marmite* » et « *şabun : savon* » connotent respectivement la saleté⁷⁴ et la propreté. Cette métaphore est basée sur la mise en relation entre ces deux entités contradictoires, mais leurs connotations ne sont pas utilisées pour leurs sens explicites. Elles sont utilisées en vue d'avoir des sens implicites qui renvoient à des personnes de bonne ou de mauvaise réputation. En effet, le sens devient sous forme d'un conseil implicite qui stipule qu'il faut

⁷⁴ Le mot « *gdra : marmite* » est lié dans la pratique culinaire marocaine à un ancien récipient en terre cuite qui se met sur le feu de bois. La surface extérieure de cette marmite devient noire carbonée à cause de la suie causée par le feu. Celui qui la touche se salit de cette substance noire.

choisir un compagnon de bonne réputation pour s'approprier ses qualités.

iv. La métaphore heurtée ou brisée

La métaphore brisée est une comparaison qui rapproche plusieurs notions incompatibles, voire contradictoires dans certains cas.

33) *daxxlnahum yaklu rrayb, gal lik haqna f zzarayb*

On les a introduits pour boire du lait caillé, ils nous ont demandé leurs droits à l'élevage

« il faut se méfier de l'ingratitude des gens cupides ».

Le proverbe se compose de deux propositions, une première qui annonce le contexte et une deuxième qui exprime le sens métaphorique. A partir de la première proposition, l'énonciataire comprend qu'il s'agit d'un comportement qui mérite le remerciement, mais la deuxième proposition avance un sens inattendu voire incompatible. Cette incompatibilité traduit l'existence du sens implicite lié à la revendication de droits présumés. Ceci laisse entendre le sens implicite d'ingratitude de certaines gens cupides. C'est donc la violation des maximes de qualité et de modalité qui donnent lieu à la présence de l'implicite dans cet énoncé.

v. La métaphore argotique

Les métaphores sont souvent des expressions spontanées, alors que le langage argotique est loin d'être une production spontanée. Comme le définit le dictionnaire Encyclopédique Encarta (2011), c'est un langage parlé au quotidien émaillé de termes très familiers et parfois

vulgaires et reconnu comme signe de reconnaissance par des groupes socioprofessionnels. Il est destiné à n'être compris que par une certaine classe de gens. La métaphore argotique consiste à désigner une personne, une profession, une idée, un objet, etc., par un mot qui convient pour un autre et liés par une analogie. La métaphore argotique fusionne donc en un seul les deux termes de la comparaison et met en ellipse le comparatif, comme le montrent les exemples suivants :

34) a. *lgarraq*

(*Lit. le noyeur*)

« *le procureur public est un noyeur* ».

b. *lgarrab*

(*Lit. le serveur d'eau en outre*)

« *le négociant en vin est un serveur d'eau en outre* ».

c. *mulay*

(*Lit. Monseigneur*)

« *le nouveau marié est un seigneur* ».

Dans le cas de la métaphore argotique, l'implicite est le résultat de la violation des maximes conversationnelles de qualité, de quantité, de modalité et de pertinence. Il y a une violation de la maxime de qualité puisque l'énoncé n'exprime pas une vérité partagée : le procureur public défend les droits des autres et n'est en aucun cas une personne cherchant la culpabilisation de l'accusé (cf.34.a.), le brassier n'est pas un serveur d'eau mais de vin (cf. 34.b.) et monseigneur n'est pas un prince ou un roi mais un nouveau marié. La transgression de la maxime de

quantité vient du fait que l'énoncé se contente de la présentation du Cra uniquement, ce qui montre le manque d'informativité de l'énoncé et sa quantité informationnelle insuffisante. Le non respect de la maxime de modalité vient du fait que ces énoncés manquent de clarté et restent ambiguës pour une personne qui ne partage pas leurs sens métaphoriques. L'infraction de la maxime de pertinence est due à l'inconvenance de ces mots dans des contextes précis.

Grâce à l'usage répété de certaines expressions référentielles, le sens tropique s'opacifie et devient premier, éliminant le sens explicite. Le substantif utilisé pour le sens métaphorique devient un concurrent du sens premier. C'est pourquoi si une personne qui ne faisait pas partie de la situation de communication s'y introduit, elle pourrait ne pas décider du sens des mots (*ğarraq, garrab, mulay*) puisque ces mots renvoient en premier lieu à leurs sens premiers qui sont respectivement (*noyeur, serveur d'eau, seigneur*). Or, cet interlocuteur ne va pas hésiter sur le sens de brassier pour (*garrab*) s'il vient s'ajouter à un groupe d'ivrognes, c'est pourquoi le groupe socioculturel est très décisif quant au sens des expressions métaphoriques qui s'opacifie pour un sens unique et devenir cliché. C'est ce que pense DUPRIEZ (1984 : 283) lorsqu'il précise qu'à l'usage,

« les métaphores perdent leur pouvoir, invoquant de plus en plus immédiatement leurs thèmes jusqu'à perdre leurs sens propres et devenir clichés ».

Ceci montre comment certains mots perdent leurs sens premiers et prennent de nouveaux sens dans des situations de communications

précises. Ce qui explique pourquoi la métaphore devient importante dans la création du lexique argotique. Considérons les exemples suivants :

35) a. *tzawwž εagrb / lafεa / ġzala / warda*

(Lit. il s'est marié avec un scorpion / une vipère / une gazelle / une rose)

« il s'est marié avec une mauvaise / bonne femme ».

b. *qard ysallini wala ġzal yġumni*

(Lit. un singe qui m'amuse mieux qu'une gazelle qui m'attriste)

« un homme vilain qui amuse mieux qu'un homme plaisant qui attriste ».

Dans nos milieux socioculturels, la femme est souvent comparée à un animal ou une chose avec lesquels elle partage certaines caractéristiques. Dans notre exemple, la femme reçoit deux connotations : l'une valorisante et une autre dévalorisante. Les entités « scorpion et serpent » ont les traits sémantiques de trahison, perfidie, sournoiserie, poison, morsure, dégoût, etc., ils transmettent cet ensemble de caractéristiques à la femme pour qu'elle acquière un aspect dévalorisant. Avec les substantifs (*rose* et *gazelle*), les traits sémantiques sont d'un aspect valorisant, à savoir : beauté, amour, désir, passion, etc., des traits qui donnent à l'interlocuteur l'impression d'une mise en valeur positive implicite du comparé (femme).

Dans d'autres cas, les traits sémantiques négatifs relatifs au thème sont anéantis au profit d'un autre caractère relatif au prédicat (cf. 35.b.).

Les traits sémantiques négatifs relatifs au substantif (*qard* : *singe*) sont anéantis au profit d'un trait positif */+amusant/*. Par contre, les traits sémantiques positifs relatifs au substantif (*ġzal* : *gazelle*) sont annihilés au profit d'un sens négatif */+attristant /*.

Ceci nous permet de conclure que les traits sémantiques partagés entre le Cra et le Cré sont souvent confrontés à d'autres traits sémantiques qui les neutralisent au profit d'autres traits contradictoires relatifs aux items qualificatifs. Cependant, ces traits sémantiques ne sont pas toujours neutralisés comme dans le cas de l'exemple précédent, mais ils sont souvent renforcés grâce à des expressions référentielles juxtaposées et redondantes comme dans l'exemple :

36) *lbaż baż waħxa ytharsu žnaħu, w lqard qard waħxa ytšnaε mn dħab*

(Lit. le faucon reste faucon même s'il se casse les ailes, et le singe reste singe même s'il est fait d'or)

« une belle femme reste toujours belle malgré les méfaits de la vie et une laide reste toujours laide même si elle essaie de s'embellir et de s'orner ».

La redondance des expressions référentielles « *baż* : *faucon* » et « *qard* : *singe* » a pour objectif de marquer l'insistance. Il s'avère que c'est l'expression prédicative qui assume la fonction de transmettre des traits sémantiques implicites à l'expression référentielle. En effet, la redondance métaphorique joue le rôle de médiateur pour assurer le sens implicite qui marque l'insistance.

Toutefois, malgré la longueur de la phrase, elle reste incapable de véhiculer directement le vouloir dire du locuteur, c'est ce qui donne lieu à la transgression de la maxime de quantité. L'ambiguïté sémantique issue de l'énoncé indique la violation de la maxime de modalité. Le décalage entre le contexte et le sens explicite de l'énoncé révèle le non-respect de la maxime pertinence. En effet, le manquement au principe de coopération de la part de l'énonciateur justifie la présence d'un implicite qui demande une coopération de la part de l'énonciataire pour pouvoir faire monter le sens implicite profond pour qu'il devienne superficiel.

2.3. La personnification

La personnification sert à évoquer une réalité non animée à travers des caractéristiques humaines. Selon le Littré, la personnification consiste à :

« faire d'un être inanimé ou d'une abstraction un personnage réel ».

FONTANIER (1962) distingue entre plusieurs types de personnification, selon la nature du thème et celle du phore sur lesquels elle se fonde. La personnification opère ainsi sur un thème qui n'est pas une personne, et sur un phore qui est une personne, à travers un lien de relation soit : analogique, logique ou de proximité. Par exemple, si le thème est une personne, a contrario donc, on obtient une antonomase⁷⁵, de même, si le thème est multiple, on obtient une allégorie.

⁷⁵ Une antonomase est une figure de style, dans laquelle une périphrase ou un nom propre énonçant sa qualité essentielle, est utilisée comme nom commun, ou inversement, quand un nom commun est employé pour renvoyer à un nom propre.

A partir de l'analyse de notre corpus, nous avons relevé deux types de personnifications selon son apport sur la référence ou sur la prédication.

2.3.1. La personnification opérant sur la référence

La référence peut acquérir le statut humain grâce à l'acquisition de certaines propriétés humaines attribuées par une entité lexicale figurant dans la prédication, comme dans l'exemple :

37) *rraḥa katžri ela rrzq*

(*Lit. Le repos fait fuir l'argent*)

« *il faut travailler pour ne pas gaspiller ses économies* ».

L'expression référentielle « *rraḥa : le repos* » est une entité caractérisée par le trait sémantique / - concret /. Grâce à l'entité lexicale verbale « *katžri : fait fuir* », cette référence reçoit implicitement certaines propriétés humaines qui lui permettent une personnification et ainsi acquérir un nouveau trait sémantique / + concret /. En effet, la référence obtient le trait sémantique implicite /+ humain/, c'est une personnification opérant de droite à gauche, c'est-à-dire de la prédication vers la référence à l'aide du verbe qui joue le rôle du médiateur.

2.3.2. La personnification opérant sur un la prédication

Si la personnification opérant sur la référence transmet les traits de personne de droite à gauche, la personnification opérant sur la prédication transmet ses traits de personnes de gauche à droite, comme le présente l'exemple suivant :

38) *ḥmd gal l xdma b sslama*

(*Lit. Ahmed a dit au travail au revoir*)

« *Ahmed a quitté son travail* ».

L'expression référentielle « *hmd* » transmet son trait /+humain/ à l'expression référentielle prédicative « *xdma : travail* », au profit d'une personnification implicite. C'est une opération qui se fait du thème vers le rhème à travers le verbe qui joue le rôle de médiateur. Donc, c'est une personnification qui s'opère de gauche à droite.

3. Interprétation de l'implicite dans les figures de l'opposition et de l'ironie

Les figures de styles exprimant l'opposition mettent en contraste deux énoncés contradictoires. Cette relation de contraste est conçue pour exprimer un sens implicite qui émane d'un rapport mis en filigrane. L'opposition, exprimée par des figures rhétoriques telles l'antithèse, l'antiphrase, l'oxymore et la périphrase, sert souvent à exprimer une ironie. Nous analyserons des énoncés qui expriment l'opposition au profit d'un sens ironique.

Dans leurs définitions de l'ironie, plusieurs linguistes, tels KERBRAT-ORECCHIONI et KLINKENBERG évoquent la présence des notions de contradiction et d'antonymie.

L'ironie est un procédé linguistique permettant l'instauration de l'implicite dans un énoncé. Comme plusieurs figures de style, l'ironie repose sur la mise en relation entre deux énoncés antonymiques. KERBRAT-ORECCHIONI (1986 : 102) pense que

« *l'ironie implique une relation d'antonymie, ou tout au moins d'opposition, entre les deux niveaux du contenu* ».

Dans le même sens, KLINKENBERG (1996) précise que l'ironie repose sur la contradiction entre deux énoncés. Pour illustrer cette

contradiction, il avance deux énoncés : « *Claude François est un génie* » et « *Claude François est un parfait crétin* ». Il conclut que cet énoncé est basé sur une double énonciation, une explicite et une seconde implicite qui renvoie à une ironie. Donc, l'ironie est un cas de contradiction qui repose sur la contradiction entre deux contenus propositionnels.

Les deux définitions citées montrent que, pour qu'il y ait une ironie, la présence d'une contradiction dans l'énoncé est obligatoire. Or, dans certaines situations de communications, l'ironie pourrait être présente sans qu'il y ait de contradiction. C'est le cas où l'ironie dépasse le verbal pour résider dans ce qui est paraverbal : gestuelle, grimace, ton, rire, regard, etc.

39) *tbark llah elik !*

(Lit. merci pour l'amabilité !)

« c'est un mauvais accueil ».

L'énoncé supporte deux interprétations : la première interprétation s'impose quand le locuteur a l'intention de transmettre le sens explicite de l'énoncé dans une situation de bienveillance et de bons services, et la deuxième interprétation quand le locuteur a l'intention d'ironiser à l'interlocuteur vu le mauvais service qu'il reçoit.

L'implicite dans le cas de cet énoncé est dû à la transgression des maximes conversationnelles de qualité et de pertinence. D'une part, la maxime de qualité n'est pas respectée puisque l'énoncé manque de véracité, son sens explicite ne pourrait pas être accepté dans une situation de mauvais services. D'une autre part, la maxime de pertinence a été violée étant donné que l'énoncé n'est pas approprié au contexte et n'est pas le mieux adapté à la situation de communication.

3.1. Les conditions de la réussite du sens ironique

Le succès du sens rhétorique implicite dépend de certains critères qui sont d'ordre linguistique et extralinguistique. La figure tropique implicite est soumise à des conditions dont le savoir partagé fait une condition primordiale. Nous pouvons examiner l'exemple suivant :

40) *ħmd dki bzzaf*

(*Lit. Ahmed est très intelligent*)

« *Ahmed est stupide* ».

Cet énoncé ne pourrait avoir un sens ironique que si les interlocuteurs partagent un savoir concernant le degré médiocre d'intelligence de «*ħmd* ». Dans ce cas, l'énoncé reçu (degré conçu) par l'interlocuteur est en contradiction avec l'énoncé produit (degré perçu) du locuteur violant ainsi la maxime conversationnelle de qualité de GRICE. Pour que ce sens rhétorique réussisse, il faut aussi que l'interlocuteur soit coopératif pour pouvoir déduire le vouloir dire de son énonciateur. Sans un effort interprétatif, l'énoncé ne pourrait pas aboutir à son sens implicite voulu. Une autre condition déterminatrice quant à la réussite du sens implicite est celle qui concerne le partage de la vérité de cet implicite. Nous pouvons imaginer un interlocuteur qui reçoit le sens implicite, mais qui pourrait répondre par : « *non, il n'est pas un crétin, mais un intelligent* ». En effet, l'interlocuteur doit approuver la vraisemblance de l'opinion du locuteur. Or, avec cette réponse, nous pouvons dire que l'objectif de l'énoncé est atteint, la reconnaissance ou le refus de l'idée reste une attitude relative.

La double énonciation qui permet de mettre en contradiction un énoncé perçu et un énoncé conçu n'est pas facilement repérable avec des énoncés qui ne contiennent pas des indices linguistiques ou non linguistiques. Ces indices facilitent la détection de cette double

énonciation révélatrice du sens implicite. Nous pouvons mettre en contraste l'exemple (41.a. et b.) avec l'exemple (41.c.).

41) a. *ħmd dki bzzaf* (avec l'allongement de la voyelle « a » du quantifieur « bzzaf »)

(Lit. Ahmed est très intelligent)

b. *ħmd dki bzzaf nit* (avec l'allongement de la voyelle « i » de l'adverbe « nit »)

(Lit. Ahmed est très intelligent vraiment)

c. *ħmd dki bzzaf* (avec clin d'œil, avec grimace, etc.)

(Lit. Ahmed est très intelligent)

« Ahmed est stupide ».

Les trois énoncés permettent de détecter des éléments additionnels. D'un côté, nous avons l'introduction des éléments phonétiques à savoir l'allongement vocalique expressif au niveau du noyau de la syllabe finale de chacun des items « bzzaf » et « nit ». D'un autre côté, un élément non-verbal qui réside dans tout indice non verbal qui accompagne l'énonciation et facilite à l'interlocuteur la détection du sens implicite. Cet indice pourrait être un clin d'œil, une grimace, un sourire, etc., tout geste paraverbal permettant de comprendre qu'il s'agit d'une double énonciation, ce qui donne lieu à deux énoncés contradictoires permettant l'accès au sens ironique implicite.

Nous pouvons déduire de ce qui vient d'être dit que les marques non verbales rendent le sens rhétorique moins implicite. Comme le signale KLINKENBERG (1996 : 330).

« *Le sous-entendu se situe dans une zone intermédiaire entre la présence la plus appuyée de marques (qui fait disparaître le caractère implicite de la*

signification) et l'absence totale de marques (qui fait disparaître toute signification implicite) ».

Donc, dans tout énoncé supposé contenir un sens implicite, la présence des indices verbaux et non-verbaux doit être modérée. Une exagération dans la présence de ces marques ou leur absence totale prive cet énoncé de cet implicite.

Dans le cas de ces énoncés, l'implicite s'impose puisqu'il y a la violation des maximes de qualité et de relation. D'une part, ces énoncés manquent de véracité puisque l'énonciataire partage avec son énonciateur la fausseté de ces réalités évoquées. D'une autre part, ces énoncés ne sont pas pertinents dans des situations de communications où la personne de laquelle parlent les interlocuteurs n'est aucunement intelligente.

3.2.L'antiphrase

Dans certains énoncés, l'implicite est manifesté à travers une idée sous entendue dans le contenu propositionnel de l'énoncé. Le locuteur peut produire un énoncé transmettant un sens explicite qui cache un autre sens contradictoire. Ce qui ne passe pas sans effets sur les pensées ou le comportement de l'interlocuteur. Il faut toujours tenir compte du fait que

« dire quelque chose provoquera souvent « le plus souvent » certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore. Et l'on peut parler dans le dessein, l'intention, ou le propos de susciter ces effets » (AUSTIN, 1970 :114).

L'intention du locuteur est déterminatrice quant au sens visé. C'est le cas par exemple de dire un énoncé tout en voulant dire son contenu

explicite avec d'autres informations implicites qui passent avec. MAINGUENEAU (1996 : 10) évoque le cas de la question qui ne sert pas uniquement à demander quelque chose mais de faire passer des idées implicites, il pense

« [...] (qu') *une question peut être destinée à flatter le coénonciateur, à montrer que l'on est modeste, à embarrasser un tiers, etc.* ».

Pour monter ce fait linguistique où le sens explicite reste valable avec des informations implicites qui passent à travers cet explicite, considérons l'exemple emprunté à MEYER (1993) « *Rassurez-vous, je n'ai rien contre vous* », que nous calquons sur l'arabe marocain :

42) *ğir kun hani, rani ma haz.f galbi walu mn naħitk*

(Lit. *rassurez-vous, je n'ai rien contre vous*)

« *J'ai quelque chose contre vous* ».

Cet énoncé ne peut pas être produit sauf s'il y a des conditions qui ont suscité son énonciation, comme l'explique MEYER (1993 : 74) :

« " *Rassurez-vous, je n'ai rien contre vous* " est une formule bien inquiétante, car elle soulève la question de savoir si j'en veux à mon interlocuteur alors même que je dénie que cette question se pose. La réponse négative se détruit elle-même, et il ne reste plus alors comme solution possible que la réponse opposée : " *J'ai quelque chose contre vous* " [...]. *Quelquefois d'ailleurs, ce processus, loin d'être inconscient, est carrément intentionnel* ».

Etant donné que la parole humaine est rarement innocente et que dans certains cas le sens explicite n'est pas souvent mis en question, ce sont des facteurs pragmatiques liés à la peur ou au doute par exemple qui entraînent l'implicite chez l'interlocuteur. Un acte perlocutoire va être

suscité. L'énoncé va stimuler un ensemble de questions chez l'auditeur pour que celui-ci sache si la condition de sincérité⁷⁶ est satisfaite dans cet énoncé ou transgressée, c'est-à-dire s'il cherche à transmettre un message explicite ou implicite. Si l'interlocuteur croit à la sincérité totale de son locuteur, les interprétations implicites n'auront aucune existence. Sous ces effets, cet énoncé, cité ci-dessus, est euphorique puisqu'il tente de reconforter l'auditeur. Au niveau profond (implicite), vu les effets négatifs créés probablement sur les coénonciateurs tels le doute, la peur ou l'inquiétude, il devient dysphorique.

En effet, le locuteur aurait la visée implicite de contredire son énoncé pour arriver à une intention contraire à ce qu'il avance explicitement, ce qui donne lieu à un contenu implicite selon lequel « *j'ai quelque chose contre vous* ». Le coénonciateur doit émerger cette réalité déduite d'une manière inférentielle à l'aide des indices énonciatifs.

Dans cette lignée, un autre exemple emprunté de FUCHS (1996 : 19-20) soutient l'idée selon laquelle le sous-entendu pourrait contredire l'explicite.

« [...] *Le sous-entendu peut au contraire restreindre, voire contredire, la signification explicite ; ainsi dans : "Cette robe te va à ravir, c'est fou ce qu'elle t'amincit !" où derrière l'apparence du compliment, se cache l'insinuation perfide ("Si je te dis que tu es belle quand tu parais plus mince que tu n'es, c'est*

⁷⁶ La condition de sincérité est fondamentale chez Austin pour l'accomplissement de l'acte de parole. Il faut préciser qu'« *elle (la loi de sincérité) ne prétend nullement que l'on croit nécessairement à la vérité de ce que l'on affirme, ni que l'on a toujours l'intention de tenir ses promesses ou de voir exaucer ses requêtes [...] expliciter le principe de sincérité qui est sensé sous-tendre tout comportement discursif, c'est en quelque sorte transgresser la loi d'informativité.* » KERBRAT-ORECCHIONI (1986 : 204).

pour suggérer combien en réalité tu es grosse”). Mais quelque distincts et argumentativement contraires que soient ici les fonctionnements respectifs des significations explicites et sous-entendus. Il n’en reste pas moins que les deux participent ensemble au message et que le décodage complet de celui-ci suppose de la part du récepteur la reconstitution des deux strates, non le choix entre les deux ».

Le discours des mamans envers leurs petits enfants est un discours riches en antiphrases

43) a. *nta rak xayb*

(Lit. tu es laid)

« *tu es beau* ».

b. *bhad lxdma zzina, ma εandi ma ntsalk !*

(Lit. avec ce bon travail, je n’ai rien à te reprocher)

« *c’est un mauvais travail !* ».

L’énoncé (43.b.) manifeste l’insatisfaction du locuteur d’une manière implicite. Il y a des paramètres qui gèrent ce raisonnement. Dans le cas lu premier énoncé (43.a.), les mamans ont souvent une tendance à gâter leurs enfants avec des énoncés diminutifs ou dévalorisants pour vouloir exprimer des antiphrases implicites. Ceci explique l’expression de certains énoncés qualifiant l’enfant comme un petit chien, un petit chat, une gazelle, etc. en vue d’un emprunt de traits sémantiques de douceur, de beauté, de plaisance, etc. Dans le cas du second énoncé, nous ne pouvons pas prouver, à partir de l’énoncé, qu’il s’agit d’une antiphrase, parce que rien n’empêche d’attribuer à l’énoncé son sens explicite sauf le contexte et la situation de communication. Or, dans certaines situations, l’énonciateur exprime un énoncé à sens implicite qui a pour objectif d’ironiser son interlocuteur à travers une

antiphrase. Avec la présence de l'adjectif « *zzin : beau* », l'énoncé tend plutôt vers l'antiphrase.

Si dans certains énoncés, il n'y a pas d'indices linguistiques qui permettent la détection de l'implicite (cf. 43.a), dans d'autres, il pourrait y avoir des éléments linguistiques qui le facilitent (cf. 43.b.).

Dans ce type d'énoncé, le sens implicite est donc le résultat de la violation de la maxime de qualité étant donné que le sens explicite de l'énoncé n'est pas vrai, et de la maxime de relation puisque la reconnaissance du sens explicite comme pertinent mène au conflit communicatif.

L'antiphrase est une figure qui permet l'expression de l'ironie à travers l'insertion des éléments linguistiques, à l'aide d'une prosodie particulière ou tout simplement en tenant compte de la situation d'énonciation.

3.3.L'antithèse

Selon FONTANIER (1968), l'antithèse oppose deux items l'un à l'autre, en les considérant sous un rapport commun. En fait, l'antithèse fonctionne à travers le rapprochement entre deux antonymes, ce qui permet d'opposer deux champs sémantiques. En ce sens, l'antithèse est souvent vue comme proche de la métaphore car elle suggère des images poétiques.

L'antithèse sert parfois à exprimer une ironie, mais souvent son sens pourrait être limité à un sens opposé pour satisfaire une vocation stylistique, comme dans l'exemple suivant :

44) *lxayr mra w ššarr mra*

(*Lit. le bien est une femme et le mal est une femme*)

« *la femme est une source de bien et de mal* ».

L'exemple présente une antiphrase basée sur un rapport de mise en parallélisme de deux notions contradictoires « *xayr : bien* » et « *šarr : mal* », deux notions définitives de la même entité « *mra : femme* ». Ce rapport de définition n'est pas utilisé pour son intérêt de définition mais pour satisfaire un sens implicite qui met la femme dans un statut de source de deux valeurs contradictoires. Ce sens est le résultat de la violation de la maxime de quantité puisque l'énoncé présente un minimum d'informations et une ellipse de certains éléments linguistiques comme la préposition « *mn : de* » pour avoir la proposition « *lxayr mn mra wššarr mn mra* ».

Comme nous l'avons signalé, l'antithèse n'est pas toujours exprimée pour un effet ironique. L'ironie dans l'antithèse est relative aux champs sémantiques connotatifs implicites. Considérons les proverbes suivants :

45) a. *qarda tsallini wa la ġzala tġumni*

(Lit. *une guenon qui m'amuse mieux qu'une gazelle qui m'attriste*)

« *une femme laide avec qui je serai tranquille mieux qu'une belle femme qui me fera vivre dans les problèmes* ».

b. *lqard f εayn mmu ġzal*

(Lit. *le singe aux yeux de sa maman est une gazelle*)

« *tout(e) fils (fille) est beau (belle) aux yeux de sa maman* ».

L'opposition dans l'énoncé (45. a.) vient des expressions référentielles et des prédications qui forment deux paires mises en parallélisme, « *qarda* : *guenon* et *ǧzal* : *gazelle* » et « *ysalli* : *amuse* et *yǧum* : *attriste* ». L'implicite qui manifeste l'ironie est exprimé à travers deux champs sémantiques connotatifs relatifs aux deux animaux : la guenon en premier lieu qui connote la laideur et la disgrâce, et la gazelle qui renvoie à la beauté et l'élégance. C'est à partir de ce rapprochement que le sens implicite trouve sa légitimité, l'homme sage est celui qui choisit une femme qui fait vivre dans la paix avant de chercher toute autre caractéristique physique. De même pour l'énoncé (45.b.), l'ironie est issue des connotations implicites liées au singe lesquelles connotations donnent à l'énoncé un sens de valorisation illusoire. L'énoncé est exprimé pour ironiser toute personne qui ne mérite pas une telle valorisation par un proche.

Ces énoncés sont révélateurs d'implicites du fait qu'ils transgressent les maximes conversationnelles de quantité et de modalité. D'un côté, la maxime de quantité n'est pas respectée puisque l'énoncé ne présente pas suffisamment d'informations pour son énonciataire. D'un autre côté, l'énoncé manque de clarté étant donné qu'il demande une coopération de la part de l'énonciataire pour en faire une interprétation, en liant les traits sémantiques inhérents à chaque entité et les mettre en contraste pour déduire les sens implicites intentionnés, c'est ainsi qu'il viole la maxime de modalité.

L'ironie dans l'antithèse n'est pas liée au sens global qui émane de l'énoncé dans sa totalité comme dans l'antiphrase, mais des champs sémantiques connotatifs déduits des deux entités lexicales mises en rapport de contradiction.

3.4.L'oxymore

L'oxymore est une alliance de deux termes de sens opposés. C'est le fait de créer une rupture de sens pour donner une image insolite d'une réalité donnée. L'oxymore permet de décrire une situation ou un personnage de manière inattendue suscitant la surprise. Il exprime ce qui est inconcevable.

L'oxymoron s'aperçoit comme une figure dans laquelle les termes ou les sémèmes contradictoires sont contigus sur l'axe syntagmatique et fusionnent sur l'axe paradigmatique.

DUPRIEZ (1984) n'en fait pas une entrée de son dictionnaire Gradus, lui préférant l'expression « *alliance de mots* », qui, dit-il, consiste à rapprocher deux termes dont les significations paraissent contradictoires.

L'oxymore met en relation, dans une même expression, deux mots opposés, souvent des antonymes. Les formes oxymoriques sont ainsi diverses et variées, elles peuvent s'appuyer sur des constructions de types : (une référence + une prédication adjectivale), (une référence + prédication nominale), etc.

46) a. *ḍḍalma lḥamra*⁷⁷

L'obscurité rouge

« *Journée orageuse* ».

⁷⁷ L'obscurité rouge « *ḍḍalma lḥamra* » est un nom donné à une journée qui a eu lieu dans la région de Beni Amir Est, il y a longtemps, où le jour a connu une obscurité rouge à cause d'un grand orage avec une poussière très fine et très dense qui a envahi l'air et a empêché la lumière des rayons solaires. Ceci a suscité une grande peur dans la région de Beni Amir Est et a été considérée en ce temps là comme le commencement de la résurrection.

b. nhar kḥal

Un jour noir

« *un mauvais jour* ».

L'exemple (46.a.) met en opposition deux entités, une référence qui a le trait de noirceur et un adjectif qui exprime une couleur rouge. L'énoncé attribue à l'obscurité une propriété qu'elle ne pourrait pas supporter, c'est pourquoi l'oxymore est créé à partir de cette mise en contradiction. De même, pour l'énoncé (46.b.), le jour qui connote l'aspect de clarté et de lumière est qualifié comme noir, ce qui exprime l'aspect d'incompatibilité des deux notions au profit d'un sens oxymorique implicite. Si les deux énoncés expriment des antithèses, nous ne pouvons pas dire qu'ils expriment tous une ironie. L'énoncé (46.b), qui contient une qualification de l'expression référentielle « *nhar : jour* » à travers un adjectif inapproprié « *kḥal : noir* », permet d'ironiser les circonstances torturantes d'une journée. Cette ironie vient du fait que cet exemple est une expression idiomatique partagée par les deux interlocuteurs quant à son sens ironique.

4. Interprétation de l'implicite dans les figures d'amplification et d'atténuation

Avant de commencer l'analyse des figures d'insistance, nous les présentons comme des figures qui changent le degré sémantique des mots, soit en les rendant plus faibles, soit en les amplifiant. En fait, l'amplification est une figure fondée sur une gradation croissante des mots ou des phrases en vue de renforcer une idée. Les figures d'amplification englobent les figures d'anaphore, de répétition, de gradation et d'hyperbole.

4.1. L'anaphore et la répétition

L'anaphore est une figure de style qui fait partie des figures d'insistance. C'est une figure de répétition qui consiste à répéter un mot ou un groupe de mots au début de vers, de strophes, de phrases ou de paragraphes.

Les linguistes distinguent entre anaphore coréférentielle et anaphore associative. Comme le précise APOTHELOZ (1995: 27) :

« il y a coréférence entre deux expressions lorsque celles-ci désignent en discours le même référent. Bien que cette situation soit probablement un cas limite, la relation de coréférence est souvent considérée comme le prototype de l'anaphore ».

Cette conception de coréférence nous conduit à s'interroger sur les frontières entre une anaphore coréférentielle et une anaphore associative. Pour illustrer ces deux types, nous pouvons analyser les deux exemples suivants :

47) a. *l̥eruša zina tbarkllah, l̥aynin kbar, žžbha erida, nnif kbir, lfum kbir...*

(Lit. la mariée est belle, les yeux grands, le front large, le nez grand, la bouche grande...)

« c'est une mariée laide ».

b. *nhar ġadi, nhar žay, marħba bdayfna leziz*

(Lit. un jour allant, un jour revenant, bienvenue à notre cher convive)

« *on a marre de tes visites répétées* ».

c. *bbakum rah xrž, ssbae makaynš, laebu meā ruskum*

(*Lit. votre père est sorti, le lion n'est plus là, allez jouer*)

« *vous n'avez plus rien à craindre, profitez de votre temps* ».

L'exemple (47.a.) présente une anaphore basée sur la reprise du même adjectif qualificatif « *kbir : grand* ». Nous montrerons comment cette qualité de grandeur, qui n'est pas valorisante pour toutes les parties du corps, crée un implicite dans l'énoncé. L'expression « *laeynin kbar : les yeux grands* » constitue une propriété valorisante de la personne en lui attribuant la qualité de beauté, ce qui doit constituer une isotopie avec le reste de l'énoncé. En analysant les adjectifs « *kbir : grand* » dans leurs relations avec les autres entités qu'ils qualifient, il s'avère qu'ils présentent un champ sémantique relatif à la laideur, ce qui crée une allotopie dans l'énoncé. Cette allotopie vient du fait que l'adjectif « *kbir : grand* » est utilisé pour une valorisation dans certains cas comme le cas des yeux où il renvoie à la beauté, mais cette qualité acquiert un sens dévalorisant dans le cas d'autres parties du corps comme le nez, la bouche, le front, etc. Donc, cette allotopie attribue à l'énoncé un sens implicite ironique qui laisse entendre qu'il s'agit d'un laideron parce que si la grandeur est acceptée dans certaines parties du corps humain comme les yeux, elle ne l'est pas pour d'autres.

L'implicite devient donc le résultat de la violation de la maxime de quantité puisque l'énoncé avance plusieurs informations sans dire directement le sens voulu. Ceci indique à l'interlocuteur la présence d'un implicite qu'il doit détecter à travers un effort interprétatif et ainsi

respecter le principe de coopération qui n'a pas été respecté par le locuteur.

Dans le cas de l'énoncé (47.b.), nous avons affaire à une anaphore par le biais de la référence « *nhar* : *jour* » qui assure une vocation implicite à savoir l'insistance. Les deux entités « *nhar* : *jour* » dans l'énoncé (47. b.), même identiques, ne renvoient pas au même référent, ce sont des jours différents. Nous avons affaire à une anaphore coréférentielle puisque l'énoncé met en relation deux expressions référentielles différentes puisqu'elles ne renvoient pas à la même entité en même temps. La coréférence est conçue ici pour un sens implicite insistant sur la répétition des visites qui engendre un sens ironisant le convive. Dans le cas de l'exemple (47.c.), nous avons affaire à une anaphore associative puisqu'elle associe deux expressions référentielles qui renvoient au même référent. Les expressions référentielles « *bbakum* : votre père » et « *sbaε* : *lion* » sont utilisées pour référer à la même personne en vue d'attribuer des traits relatifs à l'entité « lion » vers l'entité « père ». Cette attribution n'est pas pour une attribution des traits de force en vue d'une valorisation mais pour ironiser l'autorité excessive du père.

4.2. L'hyperbole et l'euphémisme

L'hyperbole est une figure d'amplification (ou figure d'emphase) qui consiste à exprimer une exagération dans une idée ou une réalité. Elle vise à renforcer la pensée de l'auteur. Elle emploie des termes dont le sens est trop fort par rapport à la réalité désignée. C'est une figure qui peut être employée dans le registre ironique mais souvent en lien avec une antiphrase.

48) a. *waxxa tuzn ʔalf kilu ma nxaʔš mnnk*

(Lit. *même si tu pèses mille kilogrammes, je n'ai pas peur de toi*)

« *ton obésité ne me fait pas peur* ».

b. *had ɖɖar εandk ʔakbar ɖar f lmdina*

(Lit. *ta maison est la plus grande de la ville*)

« *ta maison est trop petite* ».

c. *bayna l lema*

ça saute au yeux

« *ça se voit clairement* ».

L'énoncé (48.a.) présente une exagération exprimée dans la prédication « *ʔalf kilu : mille kilogrammes* ». L'implicite dans l'énoncé émane d'une ironie envers l'interlocuteur, qui pourrait être une personne obèse essayant de faire peur à l'énonciataire. Ce dernier ironise son destinataire par la même cause utilisée pour lui faire peur. Donc, nous avons affaire à un sens implicite lié à la même qualité mise en valeur par l'énonciataire mais mise en dévalorisation par le locuteur. Alors que dans le cas de l'énoncé (48.b.), l'hyperbole exprimée dans la phrase est liée à une antiphrase. L'adjectif élatif superlatif « *akbar: le plus grand* » laisse entendre implicitement qu'il s'agit d'une petite maison, étant donné que le locuteur ne pourrait être en mesure de connaître les superficies de toutes les maisons de la ville. Le locuteur ironise son destinataire par l'usage d'une hyperbole exprimant implicitement une antiphrase. Dans l'énoncé (48.c.), l'ironie vient de l'hyperbole selon

laquelle même un privé de vue pourrait voir ce que l'énonciataire n'a pas vu, ce qui donne un sens qui sert à ironiser l'énonciataire.

L'ironie comme sens implicite dans ces énoncés émane de la violation des maximes conversationnelles de quantité, de qualité et de modalité. La maxime de quantité n'est pas respectée puisque ces énoncés manquent d'informativité suffisante (cf.48.c.). La maxime de qualité est transgressée étant donné que ces exemples sont privés de leur caractère véridique. Enfin, la maxime de modalité n'est pas présente du fait que ces énoncés présentent une certaine ambiguïté et ont besoin d'une interprétation de la part de l'énonciataire qui doit manifester une coopération de sa part pour pouvoir réussir le sens implicite.

Si l'hyperbole est censée amplifier le sens d'une expression en vue d'une exagération, l'euphémisme fait sa figure contrastante. Elle sert à remplacer un mot ou une expression trop violente par un terme ou une expression qui atténue la réalité évoquée. Donc, l'euphémisme est le symétrique de l'hyperbole qui exagère, et l'inverse de la litote qui atténue pour renforcer. Or, il est difficile de lier l'ironie implicite à l'euphémisme puisque celui-ci a pour vocation d'atténuer une réalité touchante. Toutefois, nous pouvons déceler l'implicite dans l'euphémisme à travers certains énoncés comme dans l'exemple suivant :

49) *ma nqdarš ntzawž bražl kbar mnni*

(Lit. *je ne peux pas me marier avec un homme plus âgé que moi*)

« *C'est un homme vieux* ».

L'expression « *kbar mnni : plus âgé que moi* » est utilisée pour dire implicitement « *vieux* ». C'est une expression atténuante utilisée en

vue d'éviter une autre expression qui pourrait être dévalorisante ou choquante. Il est à signaler que l'implicite, dans cet exemple, émane de la violation de la maxime de modalité vu que l'énoncé n'est pas suffisamment précis. L'expression « *kbar mnni : plus âgé que moi* » reste imprécise quant à la différence exacte d'âge et donne lieu à différentes interprétations implicites, parmi elles la volonté d'atténuer le discours pour le rendre moins touchant.

5. Les figures de substitution

Avant de commencer l'analyse des figures de substitution, nous rappelons que ces figures tracent un rapport d'équivalence entre deux mots ou deux expressions. Elles peuvent englober toute figure basée sur le remplacement d'une expression par une autre ou un sens par un autre, comme la métonymie, la synecdoque, la périphrase et l'antiphrase. Toutefois, les figures de substitution impliquent un effet de surprise, d'attente, d'euphémisation, de louange ou de dépréciation, voire d'ironie.

5.1. La métonymie

La métonymie est une figure de style qui consiste à remplacer, dans le cours d'une phrase, un substantif par un autre ou par un élément substantivé entretenant avec lui un rapport de contiguïté, et qui peut être considéré comme son équivalent sur l'axe paradigmatique. Ainsi, la métonymie est une figure qui repose sur la désignation implicite d'un objet ou d'un être par un autre équivalent proche. Le rapport entre substitut et substitué est un rapport de voisinage et de contiguïté.

50) *εayyanti lžins llatif l hadik lxdma dyal žžhd*

(Lit. tu as nommé le beau sexe pour ces travaux forcés)

« les femmes ne sont pas destinées à faire ce genre de travail ».

L'exemple nous montre comment la prédication « *lžins llařif* : le beau sexe » a été utilisée pour désigner le genre humain féminin. Cette image a été conçue pour une fin ironique puisque l'énoncé dissimule un sens implicite qui prive la femme de la capacité d'assumer un travail de force.

5.2. La synecdoque

La synecdoque consiste à remplacer dans la phrase un tout par une partie, un contenu par son contenant ou un objet par sa matière. Il est à indiquer que la synecdoque présente plusieurs types comme la synecdoque particularisante et la synecdoque généralisante. FONTANIER (1968 : 87) appelle les synecdoques « *tropes par connexion* » puisqu'elles désignent un objet par le nom d'un autre objet avec lequel il forme un ensemble.

Le type de la synecdoque dépend du rapport qu'elle établit entre le sens explicitement donné et le sens implicitement visé. Comme le signale GODIN (1998 : 220).

« La distinction entre plusieurs types de synecdoque repose généralement sur l'opposition du tout et de la partie, laquelle opposition détermine deux chemins inverses du tout à la partie et de la partie au tout ».

La synecdoque pourrait avoir une fin qui sert à ironiser comme le montre l'exemple (51).

51) *zzwaž xaşşu dɛan dyał lħdid*

(Lit. le mariage a besoin de bras de fer)

« tu n'as pas le sens de la responsabilité pour te marier ».

Dans cet exemple, nous avons affaire à une synecdoque généralisante puisqu'elle désigne la partie pour le tout. L'expression « *dɛan dyał lħdid : bras de fer* » n'est pas utilisée pour vouloir dire son sens explicite mais pour la désignation de la personne avec un sens implicite à savoir un homme responsable. La relation entre le premier sens et le second sens n'est pas explicite. D'ailleurs, aucun signe linguistique n'est utilisé pour signaler cette correspondance entre les deux. Le locuteur a utilisé cette synecdoque qui désigne la partie pour le tout pour une fin ironique. Il s'agit d'une expression destinée à ironiser implicitement un jeune qui demande le mariage encore qu'il n'ait pas le sens de responsabilité.

En effet, la non-véracité du sens explicite donne lieu à la violation de la maxime de qualité puisqu'il ne pourrait exister des bras de fer pour le mariage. Le manque de pertinence de la part de l'énonciataire indique la transgression de la maxime de relation étant donné qu'il existe une certaine incompatibilité dans l'énoncé entre le mariage et le bras de fer. Et puisqu'il y a une certaine ambiguïté dans l'énoncé, l'énonciateur n'a pas respecté la maxime de modalité. La transgression de ces maximes justifie que l'énonciateur n'a pas respecté le principe de coopération, donc il demande implicitement à son énonciataire de manifester une

certaine coopération pour arriver au sens implicite de l'énoncé. Ce raisonnement passe d'une manière automatique puisque ce principe de coopération fait un contrat tacite entre les deux interlocuteurs dans le cas de la communication réussie.

CONCLUSION

Le sens implicite dans le discours tropique est le résultat d'une transgression d'une ou de plusieurs maximes conversationnelles de GRICE. Ainsi, comme le précise KERBRAT-ORECCHINI (1986 : 275),

« chaque trope particulier [...] transgresse en outre telle ou telle loi de discours particulière : première maxime de quantité dans la litote et la synecdoque du genre, seconde maxime de quantité dans l'hyperbole et la synecdoque de l'espèce, loi de pertinence dans un certain nombre de tropes illocutoires, etc. ».

Le traitement de notre corpus nous a révélé que l'implicite dans le discours tropique est le résultat de la violation de tous les types de maximes conversationnelles, il y a des énoncés qui violent une maxime alors que d'autres transgressent plus qu'une maxime. Nous avons réalisé que les maximes de qualité et de modalité sont les plus transgressées. Ceci est dû, d'une part, à l'insinuation qui caractérise le discours tropique, et d'autre part, à la richesse de l'arabe marocain en images connotatives. Toutefois, d'autres facteurs linguistiques et extralinguistiques, comme l'allotopie qui est le résultat d'un dysfonctionnement isotopique, l'allongement vocalique expressif, la

répétition, les traits sémantiques inhérents, le paraverbal, le contexte, la situation de communication, etc., permettent la réalisation de l'implicite et par conséquent facilitent son interprétation.

Le discours tropique en arabe marocain s'impose dans nos communications quotidiennes pour transmettre des idées implicites à l'aide d'un discours en filigrane, parfois ludique rendant des réalités ardues plus aisées et faciles à accepter. Si KERBRAT-ORECCHIONI (1986 : 276) pense qu'il est certain que le recours à tel ou tel trope peut tenir à l'existence d'une lacune dans le système lexical, FONTANIER (1968 : 158) stipule que ce qui a dû d'abord donner lieu aux tropes, c'est la pauvreté de la langue. Nous disons que le recours au discours tropique en arabe marocain s'explique par la richesse de celui-ci en images comparatives et en signes significatifs et connotatifs et non à sa pauvreté.

Toutefois, le sens rhétorique est un sens instable vu qu'il est caractérisé par l'individualité et l'instantanéité⁷⁸. Cette caractéristique le met sous l'influence de plusieurs paramètres qui interviennent dans la détermination de sa visée pragmatique. Ce sont des paramètres d'ordre linguistiques qui ont une relation avec l'énoncé et l'énonciation, et d'autres d'ordre extralinguistiques qui concernent les statuts des interlocuteurs et le contexte énonciatif.

Si l'implicite dans les figures de style est toujours abordé comme un implicite sémantique qui émane d'un transfert de traits sémantiques, l'implicite en arabe marocain se positionne à mi-chemin, entre le

⁷⁸ A la différence du sens scientifique qui est stable puisqu'il est doté d'une certaine universalité et d'une permanence, le sens rhétorique est un sens instable vu qu'il est caractérisé par l'individualité et l'instantanéité (Klikenberg : 1996).

sémantique et le pragmatique. Dans certaines figures de style, le sens implicite résulte d'une combinaison sémantique en dehors de tout contexte. D'autres figures, surtout celles qui ont une valeur ironique, ne peuvent véhiculer un sens implicite qu'en associant le transfert de traits sémantiques au contexte. En effet, l'implicite dans le discours figuratif n'est jamais stable mais relatif à cet ensemble de paramètres faisant de lui un sens sémantico-pragmatique qui se métamorphose selon l'effet de ces données linguistiques et extralinguistiques.

A travers ce qui a été avancé, il s'avère qu'il ne réside pas de grandes différences en matière de détection des sens implicites entre le discours figuratif en arabe marocain et en français. Nous avons vu qu'avec plus de signes linguistiques, le sens rhétorique devient de moins en moins implicite. Sans ces indices, l'énonciateur est amené à fournir plus d'effort interprétatif pour pouvoir arriver au sens implicite, un effort qui se résume au principe de « coopération », condition sine-qua-non le sens rhétorique ne pourrait réussir.

En effet, le discours tropique permet de résoudre certains problèmes communicatifs. Il permet de mettre en expérience des solutions dans un discours en filigrane. Ceci se fait dans un air ludique et avec des tournures linguistiques diversifiées. L'implicite dans le discours figuratif a une fonction herméneutique qui permet la résolution des conflits et la transmission de messages d'une manière implicite, ce qui permet de surmonter les conflits communicatifs qui peuvent résulter des propos explicites. Donc, le discours tropique consiste à feindre afin de ne pas affronter directement celui qu'on attaque verbalement, pour éviter qu'il n'en prenne « *plein la gueule* », on parle « *dans son dos* », c'est plus poli (KERBRAT-ORECCHIONI (1986 : 280).

CHAPITRE QUATRE : L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS PROVERBIAL

0. INTRODUCTION

Le discours proverbial a fait un sujet d'étude chez plusieurs sémanticiens parce qu'il est riche en matière d'implicite constituée grâce aux figures et aux images rhétoriques. La connaissance des procédés linguistiques, permettant la réalisation de l'implicite dans le proverbe, facilite sa compréhension et son interprétation. Interpréter c'est décoder le sens caché derrière un sens littéral où réside le message proverbial que nous qualifierons d'implicite proverbial. De nombreuses études⁷⁹ établissent que les proverbes représentent un objet sémantique spécifique et qu'il est donc légitime, pour nous, d'étayer les manifestations de l'implicite en tant que sens caractérisant le proverbe en général. Il s'agit d'analyser les procédés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques qui permettent la réalisation de l'implicite proverbial en vue de trouver les mécanismes qui facilitent son interprétation.

Notre choix du discours proverbial comme support d'analyse dans ce chapitre revient à plusieurs facteurs. D'une part, il s'agit d'une catégorie jusque là peu étudiée d'un point de vue linguistique en relation avec l'implicite. D'une autre part, dans les chapitres précédents, nous avons souvent recouru au proverbe pour expliquer certains faits linguistiques liés à l'implicite.

En fait, l'implicite se réalise dans le proverbe et en fait une caractéristique principale pour plusieurs raisons :

- Il est une structure marquée par le déguisement de la pensée.

⁷⁹ Voir entre autres les travaux d'ANSCOMBRE (1994, 2000, 2003), ARNAUD (1991, 1992), KLEIBER (1989,-, 2008), MEJRI (1997), TAMBA (2001), etc.

- Il présente un sens explicite qui dissimule une image conventionnelle.
- Il est riche en correspondances symboliques qui sont propres à un groupe communautaire.
- Il véhicule une ambiguïté sémantique issue de la métaphorisation qu'il manifeste, la charge connotative de son lexique et sa forme imagée.
- Il présente souvent des ellipses et sa structure est parfois trop brève et dotée d'un archaïsme lexical particulier.

L'usage du proverbe dans tout discours trouve sa justification dans son statut comme argument d'autorité. L'interlocuteur utilise le proverbe pour appuyer son discours et faire adhérer l'auditoire à son contenu. Ces particularités nous ont poussé à lui consacrer un chapitre particulier pour voir comment se réalise l'implicite sémantico-pragmatique et morphosyntaxique dans le proverbe marocain et quels sont les éléments linguistiques et extralinguistiques qui contribuent à sa bonne interprétation.

Cet exercice d'interprétation de l'implicite dans le discours proverbial se fait à travers le jeu de va et vient entre la configuration linguistique explicite dite sens compositionnel, et son implicite supposé dit sens conventionnel, le tout faisant le sens proverbial. Toutefois, avant de discuter l'implicite proverbial, nous devons passer brièvement sur les raisons et les motifs qui poussent les gens à communiquer à travers l'implicite proverbial.

1. Pourquoi l'implicite proverbial ?

Les motifs qui donnent une légitimité à la présence des expressions proverbiales véhiculant des sens implicites dans notre discours ne diffèrent pas beaucoup de ceux favorisant la présence de l'implicite dans notre discours en général.

i. motif de politesse

A propos de la relation entre politesse et implicite, SEARLE (1979 : 71) pense que

« la politesse est la motivation la plus puissante en faveur de l'indirectivité des demandes, et certaines formules tendent naturellement à devenir la manière conventionnellement polie d'adresser une demande ».

ELUERD (1985 :171) fait une autre relation entre politesse et implicite en stipulant que :

« ce n'est pas parce que je suis poli que j'use de demandes indirectes, c'est en usant de demandes indirectes que je suis poli ».

En effet, la vision des deux linguistes est différente. Si pour SEARLE la politesse est la motivation la plus puissante de l'indirectivité des demandes, pour ELUERD, l'usage des formules de politesse est la motivation puissante de la politesse. Nous pensons qu'il y a une certaine réciprocité dans l'affaire : si nous n'étions pas polis nous n'utiliserions pas les formules indirectes et vice versa⁸⁰. Donc, la politesse n'est pas

⁸⁰ Ceci n'empêche pas d'avoir des gens qui parlent directement sans être impolis et d'autres qui sont impolis et qui s'expriment indirectement.

liée étroitement à l'indirectivité mais cette dernière est juste une manière pour être poli.

1) *mərft rržal katzid f ləmur*

(Lit. *la connaissance des hommes fait allonger la vie*)

« *vous êtes une personnes serviable* ».

Pour complimenter une personne, parfois le proverbe est la meilleure solution pour faire passer ce compliment d'une manière implicite. Ainsi, l'aimable politesse est une attitude élégante et raffinée pour féliciter quelqu'un à travers l'implicite proverbial. Féliciter une personne pour son bon comportement passe sous entendu dans l'implicite proverbial à travers une politesse déguisée.

ii. motif d'ironie

L'ironie est un procédé linguistique qui fait partie du discours figuratif. Elle permet d'avoir une attitude ou d'adresser une parole moqueuse où l'ignorance ou la flatterie sont utilisées pour signifier un sens différent, voire contraire de ce qui est dit explicitement.

2) *lalla zayna w zadha nur lħammam*

(Lit. *madame est belle et encore embellie par le bain maure*)

« *une femme qui associe deux mauvaises caractéristiques* ».

Le proverbe met sous ironie toute personne qui associe un mauvais comportement avec un autre qui est pire ou deux caractéristiques déplaisantes. Le sens proverbial est conçu pour ridiculiser toute personne qui s'est comportée d'une manière inappropriée et inconvenable envers une autre personne ou qui associe deux mauvaises caractéristiques. Si le

sens compositionnel du proverbe est valorisant, son sens conventionnel implicite est le contraire de ce qui est explicite.

iii. motif de peur

La peur est un sentiment qui pourrait être exprimé à travers le proverbe pour manifester une inquiétude envers quelque chose.

3) *xrž mars, ya sidi rasul llah !*

(Lit. mars s'est écoulé, ô mon maître prophète de Dieu)

« ce qui va venir est mauvais ».

L'objet de la peur dans le proverbe reste implicite. Cet objet non explicité est déduit de la part de l'énonciataire à travers la présence de la proposition «*ya sidi rasul llah : ô mon maître prophète de Dieu* », c'est-à-dire un fait s'écoule et un autre le suivra mais susceptible de nuire, ce qui suscitera une peur.

iv. motif de prévention

La prévention consiste à éviter tout ce qui pourrait être la cause de toute sorte de problème.

4) *lli tšufu b ttsbiḥ earfu xaddaε shiḥ*

(Lit. celui que tu vois avec le chapelet sache bien qu'il est un vrai traître)

« il faut se méfier des apparences, elles sont trompeuses ».

Le proverbe exprime une opinion préconçue défavorable à l'encontre de toute personne tenant un chapelet. C'est un archétype qui pourrait être étendu, selon le proverbe, à toute personne avec un chapelet

à la main. Or, l'implicite dans le proverbe ne s'arrête pas sur son sens explicite, mais il y a une standardisation du sens implicite qui concerne la méfiance des apparences en général.

v. motif de souhait

Le souhait pourrait être exprimé implicitement dans le proverbe comme dans :

5) *llah yddina f dđaw*

(Lit. Que Dieu nous fait revenir chez lui dans la lumière)

« ces temps là sont des temps mauvais par rapports aux anciens ».

Si nous segmentons ce proverbe en trois composantes, nous aurons « *llah* : Dieu » pour exprimer l'imploration et le souhait, « *yddina* : nous ramène » pour dire la mort et « *dđaw* : la lumière » qui connote les bonnes conditions et la bonne foi. En effet, le sens proverbial devient le souhait de rencontrer Dieu dans les conditions de la foi et de l'espérance.

vi. motif de conseil

Parmi les vertus des proverbes, il y a l'expression des morales. Ces messages sous formes de mœurs sont des raisons qui poussent l'interlocuteur à exprimer le conseil qui passe implicite dans le proverbe.

6) *myat txmima w txmima wala đarba b lmqaş*

(Lit. cent pensées et une pensée et non un coup avec le ciseau)

« il faut réfléchir avant d'agir ».

Le conseil est un acte de langage souvent exprimé implicitement dans le proverbe, étant donné que les proverbes introduits par des verbes performatifs exprimant le conseil explicite sont rares. Nous avons affaire dans cet exemple à une insistance implicite exprimée par l'hyperbole « *mayat txmima w txmima : cent et une réflexions* » mieux que « *darba b lmqas : un coup avec le ciseau* » qui connote une décision hâtive. Le sens explicite du proverbe pourrait être reformulé comme suit : « *je te conseille de réfléchir avant d'agir* ».

Donc, nous avons pu voir certains motifs qui donnent à l'implicite une raison d'être, à savoir la politesse, l'ironie, la peur, la prévention, le souhait et le conseil qui peuvent être exprimés implicitement à travers l'expression proverbiale dans un discours en filigrane.

2. L'implicite proverbial

Le proverbe est une expression parémique dotée de deux sens, l'un explicite résultant de sa transparence et un autre implicite issu de son opacité sémantique. Selon la profondeur de ce sens implicite, le proverbe pourrait véhiculer un implicite sémantique proverbial ou un implicite pragmatique proverbial. Avant de passer à l'analyse de ces types d'implicite dans le proverbe marocain, nous montrerons en bref quelques conditions nécessaires à la réussite de l'implicite proverbial.

2.1. Les conditions de la réussite du sens implicite proverbial

Les deux interlocuteurs jouent un rôle déterminant dans la réalisation et l'interprétation des énoncés proverbiaux. Étant donné que tout proverbe enfreint une ou plusieurs maximes conversationnelles, la bonne interprétation de l'implicite est relative au respect du principe de coopération de la part de l'interlocuteur.

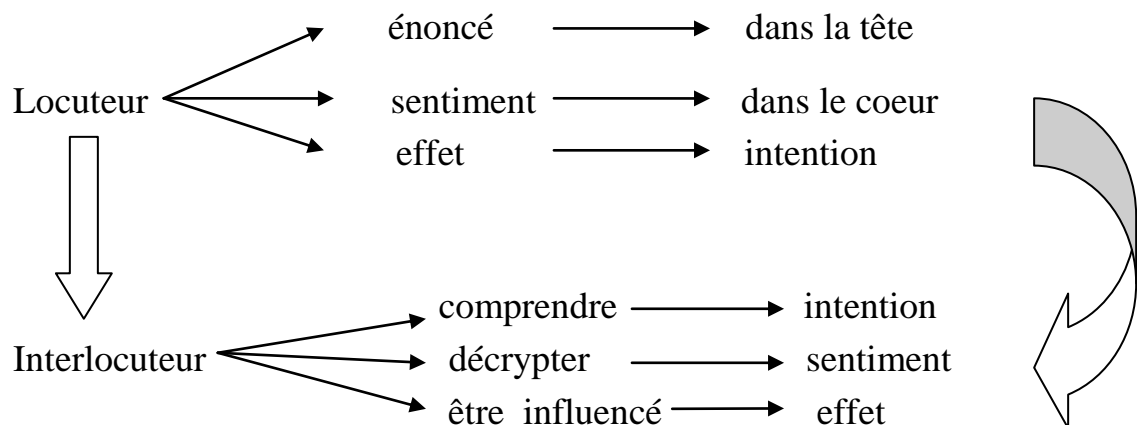
Concernant le locuteur :

- il est invité à garantir la transmission correcte du proverbe qui correspond à l'idée qu'il a dans la tête ;
- il est censé garantir la transmission d'un sentiment qu'il a dans le cœur ;
- il doit créer un certain effet visé sur l'interlocuteur et qui correspond au sens proverbial implicite.

Concernant l'interlocuteur :

- il est tenu de comprendre convenablement l'intention du locuteur ;
- il doit percevoir et décrypter correctement le sentiment exprimé par l'énonciataire dans le proverbe ;
- il faut qu'il ait une prédisposition à être influencé par l'effet que vise le locuteur à travers l'expression proverbiale ;
- Il doit être en mesure de décrypter un proverbe en se basant sur un savoir partagé.

A partir de ces conditions, nous pouvons établir un schéma qui montre les relations permettant de garantir la réussite du sens implicite auprès des deux parties de la communication.



Par ce qui vient d'être dit, nous voulons montrer que les deux pôles de l'acte de communication sont impliqués dans la conception du sens implicite proverbial et contribuent, chacun de sa part, à la réussite de ce sens. Donc, une bonne expression de la part du locuteur et une bonne compréhension de la part de l'interlocuteur sont exigées pour éviter toute interprétation inadéquate et inappropriée du proverbe.

2.2. L'implicite proverbial entre opacité et transparence sémantique

Les proverbes marocains manifestent une diversité structurelle et sémantique. En fait, il existe deux types d'expressions parémiques, les opaques et les transparentes. Dans ce sens, KLEIBER (2010) précise qu'il y a deux types de proverbes : les littéraux et les métaphoriques. Etant donné que nous envisageons l'étude de l'implicite dans le proverbe marocain, nous devons, de prime abord, y examiner la question de la transparence et l'opacité sémantiques. Notre objectif est de voir si les proverbes marocains sont opaques ou transparents et quel type d'implicite il en résulte.

La transparence et l'opacité sémantiques du proverbe n'ont pas la même conception chez différents linguistes. Si ANSCOMBRE (2003) et TAMBA (2011) pensent que les proverbes métaphoriques ne sont pas opaques, c'est-à-dire ils ne se contentent pas de leur sens implicite, les deux linguistes ne sont pas du même avis concernant leur état de figement. ANSCOMBRE opte pour le caractère non figé des proverbes en général, alors que TAMBA leur conserve le statut d'expressions figées. Selon elle,

« *le sens proverbial résulte de la conjonction stable de deux sens qui, pris séparément, sont autonomes et complets* »⁸¹.

Cette remarque indique que l'émergence du sens proverbial résulte de la combinaison entre sens compositionnel explicite et sens conventionnel implicite.

Selon KLEIBER (2010), lorsque la notion de transparence est appliquée à la composante sémantico-descriptive, celle qui est propre à chaque proverbe et qui les distingue les uns des autres, les proverbes dits littéraux (à sens explicite) apparaissent plutôt comme transparents et les métaphoriques (à sens implicite) plutôt comme opaques.

2.2.1. Les proverbes transparents

La transparence sémantique concerne la possibilité de comprendre le sens compositionnel de la suite parémique à travers sa structure lexicale loin de tout contexte énonciatif. ANSCOMBRE (2003), qui distingue entre proverbes métaphoriques et proverbes non-métaphoriques, a fait une comparaison entre les proverbes et les expressions idiomatiques. Il stipule que les proverbes dits métaphoriques ne sont pas opaques à l'inverse des expressions idiomatiques. Selon lui, la raison est le caractère non figé des proverbes⁸². Les proverbes littéraux ou manifestant un sens superficiel présentent un sens qui semble peu ou prou être celui de la combinaison du sens de leurs constituants.

⁸¹ Cité par KLEIBER (2010 : 142).

⁸² Cette idée est appuyée par GROSS (1996 : 7) : « *les proverbes, les chansons, les poèmes sont aussi des suites qui nous sont imposées : nous ne pouvons pas en changer les éléments, mais nous ne dirons pas que ce sont des suites linguistiquement figées, car leur sens est transparent* ».

Nous estimons qu'en arabe marocain, et malgré leur rareté, il existe des proverbes complètement transparents, comme dans :

7) a. *lli yzawžu bbah w mmu, ma yhun elih tlaq*

(Lit. celui qui a été marié par son père et sa mère, le divorce ne lui est pas une affaire difficile)

« celui qui a été marié par ses parents répudie facilement »

b. *lqalb lmğayir, lužh yeṭik xbaru*

(Lit. Le cœur qui est non stable, le visage te donne de ses nouvelles)

« le visage est le miroir de l'intérieur de l'être ».

Ce type de proverbes se contente de son caractère descriptif. Ce sont des proverbes qui décrivent des réalités censées être connues chez les anciens comme universelles et standards. La transparence sémantique de ces proverbes est issue de leur sens manifesté. Il est facilement détectable puisqu'il est superficiel et se comprend de la composition de la suite.

En fait, la relation entre le sens transparent ou explicite et le sens opaque ou implicite du proverbe est approchée différemment chez ANSCOMBRE (2011) et TAMBA (2010). Si le premier considère les proverbes comme des expressions non-figées et ainsi ils sont transparents sémantiquement, la seconde perçoit le sens proverbial comme étant le couplage du sens formulaire ou implicite et le sens compositionnel ou explicite, couplage qui débouche sur le sens

proverbial qui englobe les sens opaque et transparent. En effet, les proverbes transparents sont ceux qui révèlent un sens proverbial superficiel facilement détectable.

2.2.2. Les proverbes opaques

L'opacité proverbiale concerne le caractère sémantique profond de la suite. Un proverbe sémantiquement opaque est un énoncé dont le sens est conventionnel mais non compositionnel. GROSS (1996 : 10) stipule que dans le cas où le sens d'une suite

« n'est pas fonction de celui des éléments constitutifs, [...] nous dirons que nous sommes en présence d'une suite opaque ou sémantiquement figée ».

KLEIBER (2010) pense que, si on accepte les proverbes comme des dénominations⁸³, ils seront déclarés sémantiquement opaques, dans la mesure où toute combinaison polylexicale qui représente une dénomination (noms composés, expressions figées) donne lieu à un sens global qui répond à la définition de l'opacité sémantique. Ceci dit, étant donné que le sens global n'est pas le résultat de la combinaison du sens des constituants lexicaux, mais de la référence qu'il crée chez le destinataire. Pour cela, il existe des proverbes dont le sens est profond et se comprend conventionnellement, il est alors global et opaque.

8) *lli ma εandu ham, twldu lih ḥmartu*

(Lit. celui qui n'a pas de malheur, son ânesse le lui donne)

⁸³ « Il nous faut donc au préalable rappeler que les proverbes sont des dénominations d'un type « très très spécial ». [...]. une dénomination, c'est-à-dire une unité codée, faisant partie du code linguistique, en ce qu'elle nomme une unité générale et non un particulier, et une phrase. » KLEIBER (1999 : 64).

« lorsqu'une personne n'as pas de malheur, il lui est causé parfois par les gens les plus proches ».

L'opacité du proverbe vient de la difficulté de cerner le sens du proverbe à travers sa composition. Cette opacité crée du proverbe un implicite qui fait un sens différent du sens littéral, du fait que nous ne pouvons pas nous arrêter sur le sens littéral du proverbe : *« une ânesse ne pourrait accoucher des problèmes »*. Le statut dénominatif permet une universalité du sens proverbial implicite. KLEIBER (1989 : 248) pense qu'avec le proverbe, la dénomination a pour conséquence de présupposer la vérité de la situation générique dénotée et donc de nous dispenser de l'asserter : c'est en cela qu'elle est une vérité universelle, une vérité pour tout locuteur.

Il convient de dire qu'il y a une opacité sémantique du proverbe quand il manifeste une grande distance entre son sens conventionnel et son sens compositionnel, de telle sorte qu'un interlocuteur qui ne partage pas son sens conventionnel trouve une difficulté pour arriver à son implicite. Ce sens implicite acquiert une universalité sémantique dans le cadre spatio-temporel de la communauté productrice de la parémie.

Subséquemment, la majorité des proverbes comportent en eux les deux paramètres sémantiques : un sens transparent et compositionnel ou explicite réalisé à travers sa composition et un sens opaque, global ou implicite qui dépasse la parémie et se propage vers d'autres situations de communications, d'autres contextes et d'autres horizons pragmatiques. C'est ici que nous rejoignons le point de vue de KLEIBER (2010) qui a lié l'idée sous-jacente, explicite chez TAMBA (2000) et implicite chez ANSCOMBRE (2003), selon laquelle la relation entre le sens

compositionnel et le sens formulaire du proverbe ne fait pas disparaître pour autant le sens littéral. De ce fait, le sens compositionnel explicite d'un proverbe subsiste avec le sens formulaire proverbial.

9) *lli tšufu b ttsbiḥ earfu xaddæ šhiḥ*

(Lit. celui que tu vois avec le chapelet sache bien qu'il est un vrai traître)

« les apparences ne démasquent pas le fond ».

Ce proverbe présente les deux faces sémantiques expliquées par KLEIBER (2010) : il est transparent du fait qu'il exprime un sens littéral compositionnel particulier⁸⁴ et il est opaque parce qu'il manifeste un sens conventionnel universel. Toutefois, tout proverbe ne peut pas se contenter de son sens superficiel ou de son sens formulaire. Le sens proverbial pourrait être constitué de deux sens, l'un est opaque et l'autre transparent. Le sens proverbial acquiert une universalité dans le temps et dans son espace, comme le pense TAMBA (2011) qui affirme que, si les idiomes sont régulièrement ancrés dans la situation énonciative, les proverbes sont détachés de tout ancrage énonciatif et sont dotés d'une validité intrinsèque, admise a priori. L'implicite proverbial est le résultat de la combinaison du sens transparent et du sens opaque de la suite parémique.

2.3. Les caractéristiques de l'implicite proverbial

Le proverbe est défini par plusieurs linguistes, ce qui a donné autant de définitions, comme le stipule QUITOUT (1996 : 13) :

⁸⁴ Les sens compositionnels explicites des proverbes posent certaines questions relatives à leur véracité, quant à leur sens formulaire implicite, il est sujet d'une réalité standard, sinon la suite ne pourrait être considérée comme proverbe.

« il y a autant de conceptions de proverbes qu'il y a de cultures. Et à l'intérieur de chaque culture, il existe autant de définitions que de parémiologues ».

A travers le grand nombre de définitions du proverbe, nous pouvons le définir comme une unité parémique appartenant à la littérature populaire qui se caractérise par la brièveté, le rythme, le figement, le caractère moral, la métaphorisation, l'ellipse, les formes imagées, etc. Nous verrons si ces caractéristiques facilitent l'accès au sens implicite du proverbe ou au contraire le rendent encore plus profond et difficilement accessible.

2.3.1. La longueur

Un proverbe bref est celui qui comporte moins de syllabes. Un grand nombre de proverbes marocains se composent d'une expression référentielle et d'une expression prédicative mises en relation sémantique. Pour voir comment la longueur influence l'accès à l'implicite proverbial, nous essaierons de déceler l'implicite dans des proverbes de longueurs différentes.

i. Proverbes courts

10) a. *lḥsab ṣabun*

(Lit. les comptes sont du savon)

« de bons comptes font de bons amis ».

b. *zawwq tbiε*

(Lit. embellis, tu vends)

« *tu dois orner et embellir pour susciter l'attention des autres* ».

c. *tnsak lmut*

(*Lit. la mort t'oublie*)

« *je ne peux pas t'oublier* ».

Comme le montrent ces exemples, ils sont composés de deux entités lexicales de catégories grammaticales similaires ou différentes « Nom+Nom », « Verbe+Verbe » et « Verbe+ Nom ». Nous assistons à des rapports de différentes natures entre les deux entités lexicales de ces proverbes. Dans l'énoncé (10.a.), nous avons affaire à une comparaison qui met en relation un Cré : « *lḥsab : les comptes* » et un Cra « *ṣabun : savon* » sous un rapport d'égalité. L'implicite résulte d'un transfert de traits sémantiques du Cra au Cré. Les traits sémantiques de propreté, de netteté, de justesse et de transparence relatifs au Cra sont transférés au Cré « *lḥsab* » qui devient une source d'élimination de tout conflit entre les gens. L'exemple (10.b.) met en relation deux expressions prédicatives avec un lien de but implicite. L'introduction de la ligature de but « *baš : pour* » expliciterait plus le sens proverbial. L'exemple (10.c.) vient souvent dans le fil des discussions lorsque l'énonciateur exprime un souhait de longue vie pour son interlocuteur en vue de lui révéler son intérêt et la valeur qu'il lui réserve. L'interlocuteur détecte le sens implicite du proverbe en se référant à la négation de la « mort », ce qui donne la longue vie.

En effet, nous pouvons dire que les proverbes de longueur courte présentent un sens proverbial avec un implicite moins profond puisque la

suite contient moins d'unités lexicales, c'est-à-dire moins de rapports et de relations implicites dans le proverbe.

ii. Proverbes de longueur moyenne

Si la brièveté est une caractéristique du proverbe, elle ne pourrait être généralisée pour tous les proverbes. Il y a des proverbes qui sont d'une longueur moyenne comme dans les exemples suivants :

11) a. *ʔaš ʔammε lkalb f rrfisa ?*

(Lit. qui a rendu le chien cupide par cette sorte de pain en hachis ?)

« il ne faut pas donner à quelqu'un l'envie d'avoir une chose qu'il ne mérite pas »

b. *myat txmima w txmima wala ɗarba blmqas*

(Lit. cent pensées et une pensée et non un coup avec le ciseau)

« il faut réfléchir avant d'agir ».

Les deux proverbes présentent des structures de longueur moyenne. Le premier, qui est en modalité interrogative, présente une question rhétorique sous forme d'un message implicite susceptible d'être perçu à travers la référence implicite de la composition lexicale du proverbe. Dans l'énoncé (11.a.), l'énonciataire est amené à chercher la connotation des mots-clés « *kalb* : chien » et « *rrfisa* : pain en hachis » pour arriver au sens implicite de la parémie. Le chien, étant un animal indésirable dans la culture marocaine connotant la saleté, la rage et la bassesse, est à lier à l'entité « *rrfisa* : pain en hachis », un repas spécifique connu par son bon goût. Nous avons par conséquent une opposition entre le désiré

et le non-désiré, le valorisé et le dévalorisé. Suite à une mise en relation entre ces deux unités qui connotent des sens opposés, l'interlocuteur doit trouver le sens implicite véhiculé par le proverbe « *un dévalorisé qui cherche une chose valorisée qu'il ne mérite pas* ». Dans le proverbe (11.b.) qui est en modalité assertive, nous assistons à une affaire de choix entre le fait de réfléchir et le fait de prendre une décision hâtive. Ce sens implicite est issu d'une mise en relation entre la réflexion amplifiée par le numéral « *myat : cent* » et le coup de ciseau qui connote l'irréparable.

Dans le cas des proverbes à longueur moyenne, nous avons affaire à deux types d'énoncé : ceux dont l'implicite est profond, ils sont donc opaques et nécessitent un partage préalable du sens implicite proverbial (cf. 11.a.), et ceux dont le sens est moins profond : ils sont transparents et demandent moins d'effort pour que l'interlocuteur arrive à comprendre leur implicite proverbial (cf. 11.b.).

iii. proverbes longs

Certains proverbes présentent une structure plus longue comme dans les exemples suivants :

12) *εandi ktir mn lbgar : εand bali lknz w ddxira, saea ma bini w bin lfqar gd ma bin larđ w lḥsira*

(Lit. j'ai beaucoup de vaches, bien que je croie avoir les trésors, il n'y a entre la pauvreté et moi que ce qui est entre le sol et la natte)

« toute richesse n'est pas éternelle ».

Le proverbe a comme sujet la confiance. Il contient plusieurs entités lexicales à mettre en relation pour déduire le sens implicite du

proverbe. Les entités « *bgar* : vaches » et « *knz, dxira* : trésor » qui connotent la richesse sont à mettre en relation avec « *lfqar* : la pauvreté » qui renvoie à la misère. Cette distance qui sépare la richesse de la misère fait l'implicite dans le proverbe. L'expression « *ma bin larḍ w lḥsira* : entre le sol et la natte » laisse entendre une distance presque nulle, ce qui exprime que la distance entre la richesse et la pauvreté n'est pas grande et que toute personne ne doit pas croire à l'éternité de sa richesse.

Ainsi, il s'avère que la longueur du proverbe influence sur la facilité de l'accès à son sens implicite. Comme nous l'avons remarqué, plus le proverbe est long, plus l'accès à son implicite devient compliqué. La complexité de l'accès au sens implicite du proverbe provient de la quantité d'unités lexicales qu'il contient, leurs richesses connotatives et les relations implicites qu'il faut trouver entre ces unités.

Le proverbe fait partie de l'oralité qui est associée à la communication instantanée caractérisée par un certain rythme. Ce caractère immédiat, rendant facile l'interaction entre les interlocuteurs, présente des inconvénients liés à une émission évanescence. Le proverbe étant lié à l'oralité présente des sens implicites facilement ou difficilement détectables. Alors, la longueur du proverbe et le caractère évanescent de l'oralité compliquent l'accès à l'implicite dans le discours.

2.3.2. Le rythme

Le rythme est une propriété qui caractérise un grand nombre de proverbes en arabe marocain. Chaque proverbe possède un rythme intrinsèque propre. La sonorité du proverbe marocain se manifeste par une certaine musicalité traduite par plusieurs particularités. ANDREA

(2008) a défini un ensemble de caractéristiques rythmiques du proverbe français que nous appliquerons au proverbe marocain pour voir s'il manifeste les mêmes caractéristiques et si cette musicalité est au profit du sens implicite ou au contraire rend l'accès à ce sens plus compliqué.

2.3.2.1. L'équivalence de la longueur anatonique « syllabisation »

Elle est traditionnellement connue sous le nom de « mètre ». Un nombre important de proverbes présentent un isosyllabisme, c'est-à-dire un même nombre de syllabes qui contribuent à créer un rythme proverbial. Ce rythme est basé sur un équilibre phonétique entre les deux propositions de la parémie comme dans l'exemple suivant :

13) *ttawr ytrbaṭ mn grunu /w/ bnadm ytrbaṭ mn lsanu* (7S+7S)

(Lit. le taureau s'attache de ses cornes et l'homme se tient de sa langue)

« *il faut assumer la responsabilité de ce qu'on dit* ».

2.3.2.2. L'équivalence de la forme catatonique « rime »

Elle est constituée par le retour de sonorités identiques, à commencer par la dernière voyelle tonique et des sons consonantiques qui la suivent s'ils existent. Si la rime fait une caractéristique principale de la poésie, elle est aussi présente dans les constructions proverbiales comme « *ṣnaye / ḍaye* » dans l'exemple suivant :

14) *sabe ṣnaye /w/ rrzq ḍaye* (2 S + 2 S)

(Lit. sept métiers et le bénéfice perdu)

« *tu sais tout faire mais tu es pauvre* ».

2.3.2.3. L'équivalence de la longueur catatonique « cadence »

Il s'agit d'une suite régulière de sons semblables. Selon DUBOIS (2002), la *cadence* est le relâchement, la descente de l'intonation qui marque la fin d'une unité linguistique (mot, syntagme, phrase) à un rythme régulier. Cette équivalence est présente dans l'exemple (14) à travers la composition : « Sab3 snay3 /w/ rzq day3 ».

2.3.2.4. L'équivalence phonétique initiale

Elle concerne la répétition d'une syllabe au début de deux ou de plusieurs composantes du proverbe, comme les syllabes « ḥa - ḥa » dans le proverbe suivant :

15) ḥamiha ḥaramiha

(Lit. son préservateur est son voleur)

« il faut se méfier de certaines personnes qui ne sont pas dignes de notre confiance ».

2.3.2.5. L'équivalence lexicale

Elle concerne la répétition d'un ou de plusieurs mots dans un énoncé. Cette répétition pourrait être :

- **initiale** :

16) a. ḥrft ḥlḥal twakkl w ḥrft ḥḥram thabbl

(Lit. le métier légal donne à manger et le métier illicite rend fou)

« *Un métier honorable, même s'il ne rend pas riche, fait vivre en paix et le métier illégal rend riche mais gâche la vie* ».

- **finale :**

b. *lxayr mra w ššarr mra*

(*Lit. le bien est une femme et le mal est une femme*)

« *la femme est source de bien et de mal* ».

2.3.2.6. L'équivalence morphosyntaxique

Elle est basée sur un niveau rythmo-métrique constitué par un système de récurrences qui donne lieu au parallélisme. Ce dernier a été défini par MOLINO (1981 :77) comme étant la reprise de deux ou de plusieurs séquences successives, d'un même schéma morphosyntaxique, accompagné ou non de répétitions ou de différences rythmiques, phoniques ou lexico-sémantiques.

17) *lxayma bla ržal bħal lxayma bla škal*

(*Lit. la maison sans hommes est comme la tente sans supports*)

« *les hommes font le soutien de toute famille* ».

Après l'application de ces caractéristiques du proverbe français sur le proverbe marocain, nous constatons que les deux proverbes présentent les mêmes caractéristiques rythmiques. Toutefois, nous ne pouvons pas étaler ces caractéristiques rythmiques sur tous les proverbes marocains, puisqu'elles sont présentes dans certains mais absentes dans d'autres⁸⁵.

⁸⁵ Nous ne sommes pas censé faire un travail de statistiques pour voir la fréquence de cette propriété rythmique dans le proverbe marocain, mais nous estimons qu'une grande partie

A travers l'observation des proverbes cités, nous pouvons dire que ces derniers, étant courts, ne manifestent pas de complexité concernant la détection du sens implicite. En revanche, nous verrons si la longueur du proverbe avec les propriétés rythmiques compliquent l'accès à l'implicite véhiculé par le proverbe ou au contraire le facilitent.

18) a. *mal lgdra ġallat w habbat hit šaft ʔum džažat ? w elah ʔum rražl ma rakbat ma rarat, hadi lli xallat dar bbaha w žat ?*

(Lit. pourquoi la marmite a bouilli et s'est agitée lorsqu'elle a vu la mère des poules ? Est-ce que la mère du mari n'a ni endossé ni consolé, celle qui a laissé la maison de son père et est venue ?)

« l'épouse doit prendre soins de sa belle mère parce que son sort est identique à elle ».

b. *rat εayni lħmri dayε f lħduda, ʔila kan lxayr f nnifaq rah kayn ta f lqruđa*

(Lit. j'ai vu le sable rouge dans les frontières : si le bien est dans l'hypocrisie il est aussi chez les singes)

« l'hypocrisie n'est pas un comportement humain ».

Nous avons présenté deux proverbes qui manifestent une certaine longueur et manifestent une cadence phonétique qui leur donne un rythme particulier. Dans le proverbe (18.a), nous constatons que la complexité de l'accès à l'implicite proverbial ne vient pas du rythme du

manifeste une certaine sonorité et une musicalité qui donne la particularité rythmique au proverbe et suscite l'attention de l'énonciataire.

proverbe mais à sa longueur et à la difficulté de trouver la relation entre les entités lexicales et leurs connotations. Parfois, le proverbe cherche à établir un rythme, ce qui nécessite le choix d'un lexique pour assurer cette musicalité. Ce phénomène linguistique est présent d'une manière plus claire dans le proverbe (18.b.), du fait que la première proposition « *rat εayni lh̄mri dayε flhduda : J'ai vu le sable rouge dans les frontières* » ne figure dans le proverbe que pour assurer une prosodie proverbiale particulière. Cette proposition paraît asymétrique et crée une hétérogénéité dans le proverbe puisque sa suppression n'influence pas l'accès au sens implicite, par contre, cette suppression pourrait rendre le sens du proverbe facilement accessible pour l'énonciataire. Par conséquent, certaines propositions ne sont parfois introduites dans le proverbe que pour assurer une certaine sonorité et un rythme proverbial particulier.

Nous pouvons dire que la difficulté de l'accès au sens implicite proverbial, dans le cas des proverbes longs, est issue du non respect de ces derniers de la maxime de quantité. Ce non-respect est dû au surplus lexical et informatif présent dans le proverbe pour assurer une certaine sonorité. Ce surplus d'informations rend le proverbe encore plus ambigu, ce qui justifie la violation de la maxime de modalité.

Ainsi, si le rythme joue un rôle d'embellisseur et agrmente le proverbe, il pourrait imposer une lexicalisation qui allonge plus le proverbe, ce qui rend l'implicite, qui est déjà un sens profond, encore plus difficile à dévoiler.

2.4. Le figement et le défigement proverbial

Les proverbes sont des unités parémiques manifestant plusieurs caractéristiques linguistiques dont le figement est l'un des plus marquées. Le figement se manifeste sous différents niveaux : prosodique, morphologique, syntaxique, lexical et sémantique. Nous chercherons ces types de figement dans un ensemble de proverbes marocains ayant comme thème la relation entre la femme et l'homme. Nous verrons si ce figement rend l'accès à l'implicite plus compliqué ou au contraire il permet de garder le sens implicite du proverbe intact et facilement accessible malgré le changement des contextes et des situations de communications. Selon DUBOIS (1991 : 202-203),

« le figement est le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes ».

Le proverbe marocain, comme tout proverbe, pourrait être sujet de défigement. Selon Ben Amor (2006), ce procédé⁸⁶ consiste à faire une substitution lexicale au sein du proverbe tout en gardant sa forme, son rythme et son sens compositionnel. C'est une manipulation lexicale, syntaxique ou sémantique qui a lieu dans la suite parémique. MEJRI (2011) distingue deux types de figement, le figement absolu et le figement relatif. Il propose d'utiliser le défigement comme outil pour une description systématique et exhaustive des séquences figées. Il est à

⁸⁶ Il est appelé aussi détournement, délexicalisation ou déproverbialisation.

noter que le défigement proverbial est conçu essentiellement pour un objectif ludique. Comme nous l'avons signalé, plusieurs procédés permettent le défigement proverbial.

2.4.1. Le défigement prosodique

La prosodie est une propriété qui fait un aspect du figement du proverbe marocain. Elle est reconnue sur la base d'éléments rythmiques particuliers (allitération, rimes, etc.)⁸⁷.

2.4.1.1. L'allitération

Pour voir comment l'allitération contribue à créer une sonorité proverbiale, nous pouvons comparer ces deux proverbes manifestant des prosodies différentes :

19) a. *nnsa kulhum nsa, wħda el lburma galsa w wħda el lxulxal
naεsa*

*(Lit. les femmes sont toutes des femmes, l'une est assise sur
la marmite et l'autre dort avec des anneaux aux pieds)*

« chacun a sa chance dans la vie ».

b. *suq leyalat suq mtyar*

(Lit. le souk des femmes est volatil)

« les femmes sont trompeuses ».

Le défigement prosodique de l'exemple (19.a.) pourrait être fait à l'aide de la substitution lexicale. Ainsi, un défigement lexicale donnerait

⁸⁷ Ses particularités du figement proverbial ne sont pas généralisées sur tous les proverbes marocains, si certains présentent un figement absolu, d'autres manifestent un figement relatif.

la suite : « *nša kulhum eyalat, wḥda el lxabya mrayḥa w wḥda el lxulxal naesa* : *Les femmes sont toutes des femmes, l'une assise sur la marmite et l'autre dort avec des anneaux aux pieds* », de laquelle résulte un défigement prosodique, c'est-à-dire, il a privé le proverbe de sa sonorité. En effet, si le proverbe n'est pas dénué de son sens implicite, il acquiert l'aspect d'un énoncé ordinaire et non pas un aspect proverbial.

La sonorité donne au proverbe une certaine musicalité, le rend facilement mémorisable et crée un figement prosodique. Il existe des proverbes ne manifestant pas de sonorité mais qui présentent des sens opaques (cf. 19.b.). Dans les deux proverbes cités, si le second est privé de cette prosodie présente dans le premier, les deux manifestent des implicites proverbiaux.

2.4.1.2. L'anaphore

Parmi les aspects qui font la prosodie du proverbe, il y a la répétition d'un même terme dans la suite proverbiale. Cependant, si cette anaphore contribue à créer une sonorité et ainsi un figement prosodique, son défigement n'altère pas son sens implicite mais atteint la sonorité proverbiale.

20) *tark lḥila hiya lḥila*

(Lit. laisser la ruse c'est la ruse elle-même)

« il faut s'éloigner de la ruse pour savoir comment se comporter intelligemment ».

2.4.1.3. L'antonymie

Un autre aspect du figement prosodique dans le proverbe marocain concerne l'emploi des termes antonymiques, ce qui crée une antithèse. Cette dernière n'a pas une influence directe sur l'élaboration de l'implicite proverbial vu que son absence dans d'autres proverbes n'empêche pas d'avoir un implicite proverbial. Dans l'exemple (21), l'antithèse est assurée par la présence des mots « *rržal* » et « *nnsa* » avec une allitération dans les mots « *ğabt* » et « *sabt* » qui assure une prosodie proverbiale. Or, l'implicite reste autonome et en indépendance par rapport à ces caractéristiques.

21) *rržal ğabt w nnsa sabt*

(Lit. les hommes absents et les femmes en liberté)

« se dit d'une femme qui ne respecte son mari qu'en sa présence ».

En effet, le figement prosodique assure une sonorité et une musicalité dans le proverbe, ce qui permet de lui attribuer une poéticité, le rendre différent de la langue ordinaire et facilite sa mémorisation. Nous postulons que cette caractéristique prosodique met le proverbe à mi-chemin entre poésie et prose. Or, si cette prosodie contribue à donner une sonorité proverbiale à la suite, son absence ne la prive pas de son implicite mais la dénué de son aspect proverbial.

2.4.2. Le défigement syntaxique

Pour voir comment le changement syntaxique influence sur le sens implicite proverbial, nous pouvons faire des remaniements sur des proverbes qui sont sous forme de phrases simples ou complexes.

La réduction de la phrase complexe ou l'allongement de la phrase simple a montré qu'elle a une influence sur l'implicite véhiculé par le proverbe et le prive de son statut comme expression. Par conséquent, le proverbe perd son sens proverbial universel pour avoir un sens particulier comme le montre les deux exemples suivants :

22) a. *rružla ma ttqas b mal*

(Lit. la bravoure ne se mesure pas avec l'argent)

« *il y a des choses dans la vie qui n'ont pas de prix* ».

**rružla εand lεrab ma tqas b mal kθir ʔaw qlil*

(Lit. la bravoure chez les arabes ne se mesure pas par une grande ou petite somme d'argent)

b. *la tʔamn lmra yla ʃallat w nnaxla yla ɖallat w ššms yla wallat*

(Lit. n'aie pas confiance en la femme si elle prie, le palmier s'il ombrage et le soleil s'il brille)

« *les comportement de la femmes, la durée d'ombre du palmier et la brillance du soleil sont éphémères* »

**la tʔamn l lmra w nnaxla w ššms*

(Lit. n'aie pas de confiance ni en la femme, ni au palmier, ni au soleil).

Le proverbe, comme tout autre énoncé, peut supporter un défigement syntaxique, mais il est presque impossible de changer les quantifieurs, les sujets, l'aspect du verbe, etc. Ce changement prive l'énoncé de son

statut de parémie et par conséquent le prive de son sens implicite proverbial universel comme dans l'exemple suivant où nous avons introduit des quantifieurs et avons changé l'aspect verbal :

23) *rražl ydħak b qalbu w lmra tdħak b fumha*

(Lit. l'homme rit de son cœur et la femme rit de sa bouche)

« *les femmes sont hypocrites* ».

**had rražl dħak b qalbu w had lmra dahkat b fumha*

(Lit. cet homme a ri de son cœur et cette femme a ri de sa bouche)

Nous pouvons dire que le défigement syntaxique du proverbe pourrait atteindre la négation, l'affirmation, l'aspect verbal, etc. Ce changement peut introduire une modification du sens implicite du proverbe et le fait passer de son sens conventionnel général vers un sens compositionnel particulier. Dans l'exemple (24), le passage de la négation à l'affirmation et du temps futur au temps passé prive le proverbe de son sens conventionnel implicite, en l'occurrence le conseil, à un sens compositionnel explicite :

24) a. *lmra w lfar la twarrihum ħanut læaṭṭar*

(Lit. la femme et la souris ne leur montre pas la boutique du parfumeur)

« *j'ai montré à ma femme où gaspiller mon argent* ».

b. **lmra w lfar warraithum ħanut læaṭṭar*

(Lit. à la femme et à la souris j'ai montré la boutique du parfumeur).

Le défigement syntaxique proverbial pourrait atteindre l'agencement de ces constituants, et les propositions qui le composent peuvent être permutées. Cependant, si le changement des positions des constituants n'altère pas la grammaticalité de l'énoncé, il le prive de son statut proverbial et par conséquent le dénie de son sens implicite comme le montre l'exemple suivant.

25) *rržal ġabt w nnsa sabt*

(Lit. les hommes sont absents et les femmes en liberté)

«se dit d'une femme qui ne respecte son mari qu'en sa présence ».

**nnsa sabt w rržal ġabt*

(Lit. Les femmes en liberté et les hommes se sont absentés).

2.4.3. Le défigement lexical

Le défigement lexical dans les suites proverbiales se réalise sous différents aspects.

2.4.3.1. La substitution lexicale

Sur le plan lexical, les constituants du proverbe ne peuvent pas être remplacés par des synonymes, même si cette substitution n'est pas opposée à la logique, à la réalité ou au sens compositionnel du proverbe.

26) *sbe şnaye w rrzq daye*

(Lit. sept métiers et le bénéfice perdu)

**εašr šnaye w rrzq dayε*

(Lit. dix métiers et le bien perdu)

« on a plusieurs métiers, mais on perd tout ».

La substitution lexicale dans le proverbe cité n'altère pas son sens global et compositionnel puisqu'elle respecte la logique de la suite parémique. En revanche, le nombre sept trouve sa légitimité dans le fait d'assurer une sonorité de l'expression à travers la redondance du son /ε /.

2.4.3.2. l'adjonction de nouvelles lexies

Le figement lexical ne permet pas d'ajout à la construction proverbiale. En fait, certaines structures parémiques ne présentent pas de quantificateurs en vue d'une standardisation de l'implicite de l'expression. Ainsi, un ajout de déterminants dénie le proverbe de son sens implicite conventionnelle général, et par conséquent la parémie se contente de son sens compositionnel particulier.

27) *hbil tzawwž hbila w thannat lqbila*

(Lit. un fou s'est marié avec une folle et la tribu s'est calmée)

« deux personnes qui ont les mêmes caractéristiques défavorables sont alliées ».

**lhbil tzawwž lhbila w thannat lqbila*

(Lit. le fou s'est marié avec la folle et la tribu s'est calmée).

2.4.3.3. La suppression de certaines lexies

Pour conserver le sens implicite proverbial, aucun élément de la suite ne peut être supprimé. Le figement lexical impose la conservation

de tous les éléments linguistiques du proverbe. Pour démontrer ceci, nous pouvons examiner ce proverbe duquel nous avons supprimé un élément, ce qui l'a dépossédé de son statut proverbial et par conséquent de son sens implicite.

28) a. *leaqla w lmžnuna εand rražl b lmuna*

(Lit. la femme sage et la femme folle sont connues chez le mari par la munition)

« la gestion de la munition permet de distinguer une bonne épouse d'une mauvaise ».

b. **leaqla εand rražl b lmuna*

(Lit. la sage femme est connue chez le mari par la munition).

2.4.3.4. L'ellipse

L'ellipse est un procédé de défigement susceptible d'atteindre le proverbe dans certains contextes.

29) a. *lmra ma tbgi lmra, gir bntha w baħra*

(Lit. La femme n'accepte pas une autre femme, parfois même sa fille est acceptée par force)

« la femme n'accepte pas une seconde femme pour son mari ».

b. *lmra ma tbgi lmra...*

(Lit. la femme n'accepte pas une autre femme...)

« *la femme n'accepte pas une seconde femme pour son mari* ».

Le défigement par ellipse montre que le sens compositionnel est conservé dans l'expression mais ce sous-entendu ôte du proverbe son sens implicite qui réside dans sa seconde moitié « *gir bntha wbaħra : sa fille par force* » qui exprime une exagération implicite dans le refus. La réussite de l'implicite proverbial dépend de la connaissance préalable par l'interlocuteur du sens de la parémie ou sa capacité à le construire à partir des données linguistiques et contextuelles.

Certains proverbes manifestent une absence d'antécédent pour garantir le caractère universel et standard de leur sens implicite. Ainsi, la présence d'un antécédent crée une relative et retire du proverbe son sens implicite général et universel.

30) *lli bgah mul dđar ytlæ b şubbaţu*

(Lit. *celui qui est aimé par le mari entre avec ses chaussures*)

« *celui qui est aimé par le mari est le bienvenu* ».

**ħmd lli bgah mul dđar ytlæ b şubbaţu*

(Lit. *Ahmed qui est aimé par le mari entre avec ses chaussures*).

2.4.4. La manipulation sémantique

La manipulation sémantique consiste à changer le sens d'un fragment dans le proverbe en vue d'un sens désiré comme dans l'exemple suivant:

31) a. *lmra fiha qanṭar w rraḏl kif lmṣmar*

(Lit. *La femme pèse un quintal et le mari comme le clou*)

« *un homme torturé par sa femme* ».

b. *rraḏl fiḥ qanṭar w lmra kif lmṣmar*

(Lit. *le mari pèse un quintal et la femme comme le clou*)

« *une femme torturée par son mari* ».

Dans l'exemple (31), le remaniement sémantique a touché le sens du proverbe à travers une inversion des composantes de la suite. Ce changement est au profit d'une adaptation du proverbe à la situation de communication. Cette manipulation sémantique altère le sens implicite proverbial et crée par conséquent un nouveau sens implicite dans l'énoncé.

Il est à noter que les proverbes manifestent des degrés d'implicite de niveaux différents. Si l'implicite dans certains proverbes est facilement repérable, dans d'autres, il est plus profond. Cette profondeur revient aux aspects de figements cités plus haut. Lorsque le proverbe est long, présentant une certaine sonorité, utilisant un lexique connotatif et respectant un ordre morphologique et syntaxique précis, il est figé. Quand le sens proverbial est profond, il nécessite plus de raisonnement et de savoir faire pour arriver à son sens implicite à travers la prise en compte de toutes les composantes linguistiques et extralinguistiques.

En revanche, si ces caractéristiques qui font le figement du proverbe rendent son sens implicite plus profond, elles ne pourraient pas être généralisées pour tous les proverbes. Certains proverbes présentant

toutes ces caractéristiques de figement manifestent un sens proverbial transparent (cf. 32.a.) et d'autres ne présentant pas de caractéristiques de figement manifestent un sens implicite proverbial opaque (cf.32.b.).

32) a. *kaynin nas huma huma, w nas esl f lgaržuma w nas lmawt wala huma*

(Lit. il y des gens qui sont les mêmes, des gens comme le miel dans la gorge et des gens la mort mieux qu'eux)

« les gens sont différents ».

b. *ʔila ražlk ewar šufih el leayn ššhiha*

(Lit. si ton mari est borgne regarde-le sur l'œil sain)

« il faut voir les qualités plus que les défauts du mari »

Comme nous l'avons montré, les proverbes transparents présentent un implicite moins profond, alors que ceux qui sont opaques manifestent un implicite difficilement accessible. En effet, l'implicite dans le proverbe, qu'il soit moins profond ou plus profond, c'est-à-dire, transparent ou opaque, représente le figement sémantique de l'expression. Or, si les aspects du figement indiquent la présence de l'implicite dans le proverbe marocain, le défigement les dépouille de leur statut parémique et par conséquent les dénuent du sens implicite proverbial.

2.4.5. La métaphorisation

La métaphorisation est une caractéristique proverbiale particulière. Selon ANSCOMBRE (2000), la plupart des proverbes se caractérisent par leurs côtés métaphorique et imagé. Cette particularité donne au

proverbe un aspect et une picturalité spécifique. En outre, si les expressions proverbiales sont caractérisées par la métaphorisation qui est riche en sens implicites, le défigement métaphorique proverbial entraîne-t-il l'absence de l'implicite parémique ?

Nous expliquerons pourquoi certains proverbes ne peuvent prétendre au statut de proverbes que s'ils sont envisagés à travers leur sens métaphorique. Considérons le proverbe suivant :

33) a. *lqdimā tḥla wa law kant waḥla*

(Lit. l'ancienne est toujours la meilleure même si elle est une boue)

« la première femme reste toujours la meilleure ».

b. * *lqdimā tḥla*

(Lit. l'ancienne est la meilleure).

Le proverbe valorise la première femme aux yeux du polygame. L'implicite dans la parémie est issue de la comparaison métaphorique entre la femme et la boue pour marquer le degré de laideur et de la mauvaise conduite de l'épouse, dans le sens explicite de l'énoncé. La suppression de la métaphore du proverbe (cf. 33.b.) fait disparaître le sens implicite issu de cette métaphorisation. Le sujet « *lqdimā : l'ancienne* » n'est pas spécifié, il est resté générique. L'interlocuteur comprend qu'il s'agit d'une femme à travers trois paramètres : la situation de communication, la connaissance partagée du proverbe et le genre féminin dans les composantes de la suite. La suppression de la métaphore ne prive pas le proverbe de son implicite uniquement mais aussi de sa sonorité assurée par les mots « *tḥla / waḥla* ». En effet, le

sens implicite du proverbe serait : « *En dépit des défauts que pourrait avoir la première femme, elle reste, aux yeux de son mari, la meilleure puisque c'est-elle qui a sacrifiée et a vécu avec lui les premiers pas de sa vie de responsabilité* ».

Il s'avère que la métaphore est une particularité du proverbe, c'est elle qui assure le sens implicite de la parémie. La suppression de cette métaphore entraîne la disparition du sens implicite proverbial.

Nous pouvons affirmer que le défigement proverbial se fait en jouant sur la sonorité, sur le rythme, sur le changement des mots, sur la manipulation sémantique, sur la création de nouvelles images métaphoriques, etc. En insérant ou en retranchant, en permutant ou en substituant le lexique, nous obtenons de nouveaux proverbes capables de rivaliser, dans certains contextes, avec les proverbes d'origine. Or, l'implicite qui est une caractéristique principale du proverbe se met en jeu, et la réussite sémantique du nouveau proverbe devient dépendante de sa connaissance préalable et partagée. Si l'implicite dans le proverbe est déjà un sens profond et nécessite une coopération de la part de l'interlocuteur pour déduire son sens pragmatique mis en filigrane, sa manipulation lexicale, sémantique ou syntaxique est à double tranchants : soit elle le destitue de son sens proverbial implicite pour acquérir un sens langagier ordinaire, soit elle le rend encore plus complexe et difficilement accessible.

Les caractéristiques de brièveté, de rythme, de sonorité et de métaphorisation permettent de donner à la suite sa forme et son aspect proverbiaux. Le locuteur, en s'exprimant habilement et d'une manière détournée, se montre non coopératif et viole ainsi certaines maximes

conversationnelles, ce qui permet de créer un implicite dans l'expression. Cette ambiguïté impose à l'interlocuteur de se montrer coopératif et de faire un effort interprétatif afin d'arriver au sens implicite de la parémie. Ces maximes conversationnelles sont : la maxime de quantité, étant donné que le proverbe manifeste une brièveté ou une longueur qui complique l'accès au sens implicite de l'énoncé. La maxime de modalité n'est pas respectée puisque le proverbe évoque une certaine ambiguïté qui nécessite un défigement sémantique. Il y a aussi une transgression de la maxime de pertinence du fait que le sens compositionnel de la parémie peut manifester un certain décalage avec la situation de communication et le contexte énonciatif.

Tous les aspects du figement que nous avons présentés représentent des moyens linguistiques favorisant l'enracinement de l'expression parémique dans la langue tout en assurant une standardisation et une universalisation de son sens implicite. Ces moyens de figement ont aussi une fonction éminemment expressive et stylistique.

Comme nous l'avons signalé, les proverbes manifestent deux sens, l'un explicite et l'autre implicite. Dans ce qui suit, nous montrerons comment certains proverbes expriment un sens proverbial moins profond que nous qualifierons d'implicite sémantique, alors que d'autres manifestent un sens plus profond, que nous qualifierons d'implicite pragmatique.

En effet, les proverbes véhiculent deux types d'implicites, un implicite sémantique issu de la transparence sémantique de la suite

parémique et un autre pragmatique résultant de l'opacité sémantique de celle-ci.

3. L'implicite sémantique proverbial et pragmatique proverbial

Sans l'implicite, toutes nos communications seraient explicites, ce qui va rendre nos interactions plus directes et plus rigides. Le principe de la coopération permet le succès de la communication lors des interactions implicites, comme le stipule KLINKENBERG (1996 : 323) :

« Le sens implicite, c'est-à-dire le recours à un nouvel interprétant, est donc mobilisé afin de sauvegarder la coopération communicative ».

Lorsque nous parlons de coopération communicative, nous confirmons la présence de sens implicite sous sa forme de présupposé et de sous-entendu. Nous parlerons donc de deux types de sens proverbiaux: un sens présupposé qui fait l'implicite sémantique et un autre sous-entendu qui fait l'implicite pragmatique. Alors, comprendre suppose l'activation des informations organisées en relations et des inférences qui sont des opérations visant à rendre explicite ce qui est implicite. Les inférences font le médiateur entre l'explicite et l'implicite.

Toutefois, la réussite de la communication à travers l'implicite est tributaire de deux conditions : la violation d'une ou de plusieurs maximes conversationnelles de la part du locuteur et la coopération manifestée par l'interlocuteur. Il faut noter aussi que la réussite du sens implicite proverbial n'est pas loin du respect de l'ensemble des conditions qui gèrent l'implicite dans tout autre discours. Dès lors, pour

arriver au sens proverbial adéquat, il faut procéder à une désambiguïsation correcte de la suite parémique.

3.1. La désambiguïsation

L'oralité est connue par son caractère équivoque et elliptique, contrairement à la langue scientifique connue par son aspect direct et clair. Etant donné que le proverbe fait récurrence dans l'oralité, il est caractérisé par la présence d'un lexique riche qui relève de l'arabe marocain connu par l'insinuation et l'indirectivité. La désambiguïsation est une tâche qui consiste à définir le sens d'un mot en contexte. DUBOIS (1994) précise que lorsqu'une phrase est ambiguë, (quand elle a deux sens différents répondant à deux analyses structurelles), on peut procéder à sa *désambiguïsation* en lui substituant des phrases synonymes claires.

Le caractère allusif a toujours été perçu comme un vice de la communication, et qui, selon GRICE (1975), viole le principe de coopération, notamment les maximes conversationnelles de modalité et de pertinence. En plus du caractère équivoque du proverbe, l'ambiguïté lexicale, référentielle ou sémantique rend encore le sens implicite proverbial plus profond.

Nous avons pu relever de notre corpus des ambiguïtés d'ordre lexical et référentiel. La majorité des proverbes ont besoin d'un éclaircissement pour pouvoir arriver à leur sens implicite. Nous avons pu relever deux types de désambiguïsation : l'une est lexicale, elle donne lieu à l'implicite sémantique, alors que l'autre est référentielle, elle donne lieu à l'implicite pragmatique.

3.2. L'implicite pragmatique proverbial

En général, l'implicite pragmatique est très répandu et fécond dans le discours d'une société hiérarchisée et patriarcale, où le système de place est respecté et où la censure est appliquée. Le proverbe est utilisé dans un discours populaire où le système social est fondé sur l'aspect réceptif dans l'interaction communicative entre les interlocuteurs. Un système traditionnel valorisant le masculin par rapport au féminin et le grand par rapport au petit.

Le type de discours, le statut des interlocuteurs et les circonstances du contexte énonciatif sont très déterminants dans la réussite de tout implicite. Etant donné que l'objectif principal de la pragmatique est l'approche des sujets parlants (producteurs et interprètes) et l'analyse de leurs rapports avec la langue, elle fait souvent appel à plusieurs domaines de recherches linguistiques et extralinguistiques pour interpréter tout implicite, qu'il soit proverbial ou non. Nous devons mentionner que la différence entre l'interprétation de l'implicite proverbial et l'implicite dans le discours ordinaire réside dans le fait que la perception de la signification exacte d'un message verbal implicite, dans un discours non proverbial, s'avère plutôt une affaire de compréhension qui constitue un champ précaire et instable. L'implicite dans le discours non proverbial est fluctuant puisqu'il est soumis à un ensemble de critères situationnels et que le degré de l'effet créé sur les interlocuteurs et l'interprétation faite dans ce sens ne sont pas toujours évidentes ni valables dans toutes les circonstances. Par contre, l'implicite proverbial garde son sens en indépendance de toutes les conditions et les contextes énonciatifs, ce qui fait de lui un implicite stable et non-fluctuant.

La formulation de l'implicite pragmatique proverbial est le résultat d'une désambiguïisation pragmatique référentielle.

3.2.1. L'ambiguïté référentielle

Nous ne pouvons parler d'implicite pragmatique proverbial que lorsqu'il y a un certain décalage entre le sens explicite compositionnel et le sens implicite conventionnel de la suite parémique, un décalage qui se manifeste à travers la présence d'une asymétrie entre le contexte et le sens explicite du proverbe. L'interlocuteur réalise que l'énoncé est inapproprié au contexte, c'est-à-dire qu'il y a une transgression de la maxime de pertinence de la part de l'énonciateur, ce qui le pousse à être coopérant pour déduire le sens implicite du proverbe. Ce manque de pertinence implique la présence d'une certaine ambiguïté due à la distance entre les unités lexicales et leurs référents. Il faut donc qu'il y ait une désambiguïisation référentielle qui permet d'accéder au sens implicite de l'énoncé qui est enfin un implicite pragmatique proverbial.

34) *riht ššhma f ššaqr lli xalena bih mn leam laxur*

(Lit. l'odeur de la graisse sur la hache avec laquelle tu nous faisais peur depuis l'an dernier)

« tu nous menaçais par quelqu'un qui a avec toi une relation familiale lointaine ».

Si nous essayons de voir la relation entre le sens compositionnel du proverbe et son sens conventionnel, nous réalisons une certaine distance entre les deux. Le proverbe (34) dans sa composition manifeste une ambiguïté sémantique interne entre l'expression nominale : « *riht ššhma f ššaqr* : l'odeur de la graisse sur la hache » et son complément relatif : « *lli xalena bih mn leam laxur* : avec laquelle tu nous faisais peur depuis l'an dernier ». Il faut signaler que c'est la première partie du proverbe qui nécessite une désambiguïisation, étant donné qu'elle trouve

sa résolution dans le savoir partagé du sens de l'expression. La quantité de graisse médiocre qui pourrait se coller à la hache réfère à la relation familiale lointaine que l'énonciataire considère comme grand appui. En effet, l'absence de ce savoir partagé condamne à l'échec le sens implicite proverbial. Une personne ne partageant pas le sens de l'expression n'accèdera pas au vouloir dire de la suite, sauf si les données pragmatiques tels le contexte énonciatif, la situation de communication ou la lucidité de l'interlocuteur contribuent à lui éclaircir le sens proverbial implicite.

Une partie de proverbes manifestant un implicite pragmatique est issue de contes anciens. Le partage du conte facilite l'accès à l'implicite pragmatique de la parémie.

3.2.2. Quelques proverbes issus de contes

La majorité des proverbes véhiculant un implicite pragmatique contenant des ambiguïtés référentielles sont issus d'histoires et de contes anciens. Nous ne pouvons citer ici que quelques uns qui manifestent des thèmes différents, parce que nous n'avons pas pu trouver plusieurs proverbes issus de contes différents présentant le même thème. Nos proverbes relèvent des thèmes de la souffrance, l'entrave et l'effort vain.

i. La souffrance

35) *ma ḥass b lmzwd ġir lli mxbuṭ bih*

(Lit. il ne ressent le coussin que celui qui reçoit ses coups)

« il faut être dans l'affaire pour sentir son malheur ».

ii. L'entrave

36) *mṣmar žḥa*

(Lit. le clou de Juha)

« une personne qui empêche l'avancement de toute affaire ».

iii. L'effort vain

37) *flus llban ddahum zaætut*

(Lit. l'argent du petit lait a été pris par le singe)

« notre souffrance et notre peine sont vaines ».

Les proverbes ayant des implicites pragmatiques sont issus d'histoires anciennes ancrées dans la culture des interlocuteurs. Leurs sens implicites dépendent du partage de l'histoire de laquelle est issu chaque proverbe, sinon le sens implicite pragmatique proverbial est voué à l'échec. Nous pouvons parler d'un implicite pragmatique dans le cas d'un contexte où les éléments du proverbe sont absents de la situation de communication. La connaissance préalable de l'histoire qui a donné lieu au proverbe facilite la désambiguïsation référentielle qui permet l'accès au sens implicite pragmatique proverbial.

Dans l'exemple (35), et dans une situation de communication où il n'y a ni coussin ou oreiller ni une personne qui reçoit des coups, nous parlons d'une ambiguïté référentielle. Citons l'histoire de ce mari qui frappait sa femme avec un oreiller. La femme qui recevait les coups, se plaignant et pleurant de douleur, a été critiquée par les habitants de la maison pour la raison qu'on ne pourrait pas se plaindre de cette manière des coups d'un oreiller qui ne peuvent pas faire mal. Pour répondre à leurs critiques, elle disait qu'il ne ressent les coups de l'oreiller que celui qui les reçoit. En fin de compte, il s'est avéré que l'oreiller contenait des pierres, ce qui lui faisait mal.

L'exemple (36) réfère à l'histoire de Juha qui voulait vendre sa maison, mais avec une condition de pouvoir acquérir le droit de visiter un clou qui fait un héritage de la famille et qui se trouve à l'intérieur de la maison. Il revendique aussi que cette clause lui soit garantie par contrat devant le juge. Après la vente, Juha répétait ses visites à son clou,

ce qui agaçait le propriétaire qui porte plainte. Mais le droit de visite étant garanti par le juge, Juha finit par gagner le procès et persiste dans ses visites qui se sont multipliées au point qu'il finit par chasser le pauvre propriétaire de la maison et récupère son logis. Ainsi, le clou de Juha incarne toute personne qui met le bâton dans les roues et entrave tout projet personnel.

L'exemple (37) raconte l'histoire d'un berbère qui vendait le petit lait que préparait sa femme. Après chaque vente, le berbère cachait son argent dans un petit trou qu'il faisait sous un arbre et se comportait avec avarice envers sa femme. Un jour, il ne trouva plus son argent qui fut volé par un singe qui l'avait toujours guetté du dessus de l'arbre. Sa femme exaspérée lui demanda l'argent du petit lait qu'elle préparait. Le pauvre bonhomme avec amertume et regret lui répondait que l'argent du petit lait avait été volé par le singe. Ainsi, tout effort vain est comparé à l'épargne du berbère qui a été volée par le singe.

Nous remarquons que le sens proverbial est difficilement détectable par une personne n'ayant pas une idée sur l'histoire génératrice du proverbe. Ceci rend le sens proverbial plus pragmatique que sémantique puisque les indices linguistiques de la suite manifestent une ambiguïté référentielle. En effet, si l'interprétation pragmatique de l'implicite dans le langage ordinaire passe par une prise en compte des données partagées par les interlocuteurs ainsi que leurs rôles et leurs effets personnels dans le discours, l'interprétation de l'implicite pragmatique proverbial dépend uniquement du savoir partagé et non des effets personnels dans le langage. Le proverbe fait partie des expressions parémiques susceptibles de perdre leurs sens implicites après tout procédé de défigement. En conséquence, nous pouvons parler d'implicite pragmatique proverbial dans le cas où l'interlocuteur n'arrive pas à

établir une relation sémantique entre la situation de communication ou le contexte énonciatif et le sens explicite du proverbe.

3.3. L'implicite sémantique proverbial

Attendu que la sémantique remet en question les mots hors contexte, les aspects internes ou codiques de la langue sont la base sur laquelle repose l'implicite sémantique. C'est un implicite basé sur le sens compositionnel que peut révéler ce proverbe et qui est issu du lexique utilisé. Le sens explicite proverbial est le *sens conventionnel des mots* décrits dans les dictionnaires, et qui relève de la sémantique classique. Pour nous, nous nous intéresserons à leur sens dans la composition du proverbe. Ceci nous donnera un implicite sémantique issu de la combinaison du sens compositionnel posé et du sens conventionnel présupposé.

L'implicite sémantique proverbial est relatif à la présence d'une ambiguïté lexicale dans la suite parémique qui a besoins d'une désambiguïsation sémantique.

3.3.1. L'ambiguïté lexicale

Le contexte est une donnée déterminante dans la conception du sens d'un énoncé en général parce que la signification que nous attribuons aux items lexicaux dépend en partie du contexte dans lequel ils apparaissent. Le proverbe est une expression parémique caractérisée par son aspect moral qui s'étend dans le temps et dont le sens est statique. Si le sens proverbial est difficilement repérable pour certaines personnes suite à son aspect implicite, l'ambiguïté lexicale rend la tâche encore plus difficile pour un interlocuteur qui n'a pas une connaissance préalable de l'expression et ne partage pas le sens implicite de la suite.

Alors, l'ambiguïté lexicale concerne la possibilité pour un item lexical de supporter plus d'un sens.

38) *lhurr hurr w şşanea ma tđurr*

(Lit1. *le libre est libre et le métier ne peut pas nuire*)

(Lit2. *le vrai est vrai le métier ne peut pas nuire*)

« *le métier fait vivre sans priver de la liberté* ».

L'ambiguïté lexicale dans le proverbe revient à l'entité « *hurr* » qui renvoie à « libre » et à « vrai ». Dans le cas de notre proverbe, cette ambiguïté lexicale ne crée pas de problème sémantique, étant donné que les deux sens de l'entité n'altèrent pas le sens implicite proverbial de la suite. En revanche, il y a le sens de la liberté dans le proverbe, un sens issu du sens compositionnel de la parémie selon lequel l'apprentissage d'un métier ne peut jamais priver une personne de sa liberté. La présence des deux entités « *lhurr* » et « *hurr* » ont pour objectif aussi la garantie d'un rythme et d'une sonorité.

3.3.2. L'image dans l'implicite sémantique proverbial

Dans une situation de communication, le destinataire peut reconnaître le proverbe et comprendre sa visée pragmatique instantanément, néanmoins, il manifeste un sens compositionnel différent de son sens implicite. Les entités que contient tout proverbe véhiculent des charges sémantiques autres que celles qu'elles manifestent dans la langue ordinaire. ELAMIRI (2001) précise qu'au début, le proverbe est reçu par l'interlocuteur dans sa forme phonique ou graphique, selon qu'il est dit ou écrit, comme tout énoncé dans la langue commune. Mais corrélativement, il doit en déceler le sens qu'il désigne de surcroît, à savoir son dire implicite. Cet implicite proverbial est une conception globale qui résulte de la combinaison des données sémantiques relatives aux entités compositionnelles de la suite et leurs

charges sémantiques lexicales et référentielles. Pour y arriver, le destinataire met en œuvre son expérience personnelle et sa capacité à mettre en évidence les relations entre les entités et leurs charges sémantiques. La perspicacité de l'énonciataire est éveillée par le proverbe tout en interrogeant son imagination grâce à la mise en relation implicite d'un sens explicite avec une situation pareille. Nous pouvons analyser la différence entre le sens explicite et le sens implicite dans le proverbe suivant pour voir comment se crée un implicite sémantique à travers la mise en relation corrélatrice entre sens explicite des entités lexicales et leurs charges sémantiques.

39) *ʔila kan rraʒl kaydrb tʔbal laz mra tʒtaḥ*

(Lit. si l'homme bat le tambour la femme doit danser)

«La femme est toujours influencée par son mari ».

Un interlocuteur qui reçoit ce proverbe dans une situation de communication où il n'y a ni tambour ni femme qui danse, saura qu'il ne s'agit ni d'une description d'un homme qui bat le tambour ni d'une femme qui danse. Il s'agit de l'influence que peut exercer l'homme sur la femme et que cette dernière est toujours sous l'influence de son comportement. L'implicite sémantique de ce proverbe est le résultat de la mise en relation entre deux binômes d'entités « *homme / femme* » et « *battre le tambour / danser* ». Les deux binômes entretiennent une relation corrélatrice qui crée un sens explicite liant la cause du battement du tambour à la danse de la femme. En effet, le sens explicite serait : « *si le mari bat le tambour, il n'est pas surprenant de voir la femme danser* », et l'implicite sémantique proverbial serait : « *la femme est toujours influencé par le comportement de son mari* ».

L'interlocuteur ne peut arriver à l'implicite sémantique proverbial que s'il prend en considération les relations syntagmatiques entre les

entités lexicales constituant la suite parémique. Si l'axe syntagmatique permet la mise en relation entre les entités lexicales à un niveau horizontal, ce qui permet de déceler l'implicite sémantique de la suite, l'axe paradigmatique permet de déceler leurs charges implicites dans la culture productrice du proverbe, ce qui aide à arriver à l'implicite pragmatique proverbial. Les charges sémantiques des entités font les qualités itératives et pérennes attribuées de façon consensuelles par les membres d'une société aux items lexicaux de la suite. TAIFI (2000 : 104) a défini ces qualités comme des prédications d'espèce.

« Les [...] prédications d'espèce relèvent plutôt de la culture, et dépendent de l'appréciation et du jugement des hommes qui ont tendance à attribuer, selon leur savoir expérientiel ou leur croyances, des qualités aux choses, aux animaux et leurs semblables ».

Dans notre société, nous pouvons citer, à titre d'exemple, quelques prédications d'espèces qui sont attribuées culturellement aux animaux comme : la méchanceté au loup, la ruse au renard, la saleté au chien, la stupidité à l'âne, etc. L'implicite sémantique est le résultat de la définition de ces entités à travers les qualités et les caractéristiques qui leur sont habituellement attribuées par la culture d'une communauté linguistique.

Pour montrer le rôle des axes syntagmatique et paradigmatique dans la conception du sens implicite proverbial, pour convenance, nous reprenons le proverbe (39) présentant la relation comportementale entre la femme et le mari suivant le rapport « cause / effet ». Sur l'axe syntagmatique, nous avons une phrase comportant une subordonnée circonstancielle de condition introduite par la conjonction de subordination « *Ɂila : si* », une subordonnée qui assume la fonction de

complément circonstanciel de condition du verbe principal « *kan : être* » dont elle dépend. La proposition subordonnée « *kan rražl kaydrb řbal : le mari bat le tambour* » exprime la condition considérée comme réalisable ou non, dont dépend la réalisation du fait de la principale « *lazm lmra třřah : la femme doit danser* ». Pour interpréter ce proverbe, l'interlocuteur doit recourir aux valeurs et aux conséquences relatives à certains comportements sociaux. En effet, battre le tambour, étant un comportement féminin dans notre société, connote un manque de rigueur et d'austérité de la part du mari, ce qui fait une cause qui entraîne un effet, selon lequel il faut s'attendre à un comportement qui ne respecte pas les normes sociales de la part de la femme. Ainsi, l'axe syntagmatique permet une désambiguïsation lexicale qui mène au sens implicite sémantique, et l'axe paradigmatique approuve une désambiguïsation référentielle qui renvoie au sens implicite pragmatique.

3.3.2.1. Analyse syntagmatique proverbiale

Nous avons sélectionné un corpus de proverbes ayant comme thème la relation « homme / femme » pour les soumettre à une analyse sur l'axe syntagmatique. Ceci nous permettra d'analyser les représentations que créent ces proverbes et leur rôle dans l'ancrage de certaines images positives ou négatives dans la mentalité des gens. Nous les avons classés selon les idées implicites qu'ils véhiculent.

i. La confiance et la sincérité

40) a. *rražl kayđřak b qalbu w lmra katđřak b řumha*

(Lit. *l'homme rit de son cœur et la femme rit de sa bouche*)

« *l'homme est plus sincère que la femme* ».

b. *ya mʔamna l rraʒl ya mʔamna l lma flgurbal !*

(Lit. ô confiante aux hommes ! O confiantes à l'eau dans le tamis!)

« *les hommes ne sont pas dignes de confiance* ».

c. *la tʔamn l lmra yla ʒallat w nnaxla yla ɖallat w ššms yla wallat*

(Lit. n'aie pas de confiance en la femme si elle prie, le palmier s'il ombrage et le soleil s'il brille)

« *la femme n'est pas digne de confiance* ».

ii. La gouvernance et la déviation

41) a. *rrʒal ġabt w nnsa sabt*

(Lit. les hommes en absence et les femmes en déviation)

« *la gouvernance des hommes empêchent la déviation des femmes* ».

b. *ktir lmʒayb mlli rraʒl taykun ġayb*

(Lit. la plupart des malheurs arrivent lorsque le mari est absent)

« *la gouvernance des hommes empêchent les problèmes* ».

iii. La ruse et la fourberie

42) a. *kayd rrʒal yhz lʒbal*

(Lit. la ruse des hommes fait bouger les montagnes)

« *les hommes sont très rusés* ».

b. *kayd nnsa ġlb kayd rrażal*

(Lit. *la ruse des femmes dépasse la ruse des hommes*)

« *les femmes sont plus rusées que les hommes* ».

iv. **La gravité et l'affection**

43) a. *llah yneal lmra lmšaera w rrażl lmlas*

(Lit. *maudit la femme poilue et l'homme glabre*)

« *la gravité est pour l'homme et la douceur pour la femme* ».

b. *lħabs l rrażal w lbka l eyalat*

(Lit. *la prison pour les hommes et les pleurs pour les femmes*)

« *l'endurance pour l'homme et l'affection pour la femme* ».

v. **le bonheur et le malheur**

44) a. *nnsa żwahr w qwahr*

(Lit. *les femmes sont des perles et des torturantes*)

« *la femme est source de bonheur et de malheur* »

b. *leaqla w lmżnuna sand rrażl b lmuna*

(Lit. *la différence entre la femme avisée et la femme folle est la gestion de la munition*)

« *la gestion de la munition est la cause du bonheur et du malheur du mari* ».

vi. Le pouvoir et le bien

45) a. rraʒl xayru yġaṭṭi εaybu

(Lit. le bien de l'homme couvre son défaut)

« l'homme se juge par son pouvoir ».

b. raʒl f ssuq wala mal f sşanduq

(Lit. un homme au souk mieux que de l'argent dans un coffret)

« l'homme a plus de valeur et fait vivre plus qu'un argent épuisable ».

Chaque proverbe, dans cette série, attribue à l'homme ou à la femme une caractéristique empruntée de l'environnement culturel de notre société traditionnelle. Chaque proverbe met en relation comparative l'homme et la femme en leur attribuant des caractères moraux qui font un implicite sémantique proverbial. Il faut rappeler que lorsque le proverbe évoque l'homme, il indique le père, le fils, le frère, le mari, etc., c'est-à-dire tout masculin qui pourrait avoir une influence sur un féminin. De même, pour la femme, le proverbe parle de celle-ci comme fille, maman, sœur, épouse, etc. En effet, tous ces proverbes veulent dire implicitement *« la femme se caractérise par ...et l'homme se caractérise par... »*.

Ainsi, nous pouvons citer les caractéristiques évoquées par ces proverbes comme suit :

- **L'homme** : *le pouvoir, la sincérité, le bien, la gouvernance, le courage, la ruse, le manque de confiance, la gravité, la domination, la capacité et l'endurance.*
- **La femme** : *le manque de confiance, le manque de sincérité, manque de lucidité, le mal, la déviation, source de malheur et de bonheur, la souplesse, la sous-dominance, la ruse et l'affection.*

Cette nomenclature qualitative nous indique que ces proverbes assignent plus de caractéristiques positives que négatives à l'homme et plus d'attributs négatifs que positifs à la femme. Ils donnent une image négative de la femme et une image positive de l'homme. A part la ruse et le manque de confiance qui sont des propriétés communes entre les deux, toute caractéristique évoquée par un proverbe pour l'homme invoque implicitement son inverse pour la femme. Ces caractéristiques sont le résultat de la mise en relation syntagmatique des entités appartenant à des champs sémantiques différents ou similaires selon le sens implicite visée. Ainsi, l'implicite sémantique proverbial devient le résultat de l'analyse syntagmatique des entités clés mises en relation dans la suite parémique. Nous appliquerons cette analyse syntagmatique aux proverbes cités pour voir comment s'y réalise l'implicite sémantique proverbial.

L'énoncé (40.a.) « *rražl kayḍhak b qalbu w lmra katḍhak b fumha* » met en relation deux entités appartenant au même champ sémantique qui est celui du corps humain : le "cœur" qui connote la profondeur et la "bouche" qui renvoie à la superficialité. La société réserve à tout ce qui est profond et qui sort du cœur une valeur de sincérité mais ce qui sort de la bouche, étant superficiel, est susceptible d'être plus ou moins sincère.

Par conséquent, la comparaison de la femme et de l'homme attribue le trait /+ sincère/ à l'homme et le trait /- sincère/ à la femme.

L'énoncé (40.b.) « *ya mʔamna l rraʒl ya mʔamna l lma f lǧurbal!* » met en comparaison deux réalités appartenant à des champs sémantiques différents : la confiance qui est une entité abstraite et l'eau qui est une entité concrète. Du moment que la comparaison consiste à transférer les traits sémantiques du comparant au comparé, les traits sémantiques : /+ transparent /, / + coulant / et /+ glissant / relatives à l'entité « eau » se transmettent à l'entité « confiance » pour que la caractéristique de confiance chez l'homme devienne instable et susceptible de glisser et de disparaître à tout moment.

L'énoncé (40.c.) « *la tʔamn l lmra yla ʒallat w nnaxla yla ɖallat w ʒšms yla wallat* » compare implicitement la qualité de confiance avec trois binômes « femme et prière », « palmier et ombre » et « soleil et réapparition ». C'est le caractère éphémère du comportement de la femme qui fait l'objet du proverbe. La prière de la femme, étant un fait qui s'absente de la vie de la femme pour des raisons physiologiques, n'est pas signe de sa sagesse. Le palmier, étant un arbre avec un tronc long et dépourvu de branche et de feuilles, donne une ombre qui est momentanée et mouvante, d'où son caractère éphémère. De même, pour le soleil, s'il brille, le nuage pourrait l'empêcher d'enseigner, d'où le caractère temporel et passager de son rayonnement. Selon le proverbe, tout comportement positif de la femme n'est pas pérenne à l'instar de sa prière, de l'ombre du palmier et de la brillance du soleil.

L'énoncé (41.a.) « *rrʒal ǧabt w nnsa sabt* » manifeste un implicite sémantique résultant de la mise en corrélation de la cause (*absence de*

l'homme) et de l'effet (*déviaton des femmes*). Il faut noter d'abord que le pluriel dans la référence et la prédication est conçu pour deux raisons : pour une généralisation du sens proverbial d'une part et pour assurer la sonorité du proverbe d'une autre part. Sans ce pluriel, le proverbe serait « *rražl ġab w lmra sabt : le mari s'est absenté et la femme s'est déviée* », ce qui prive le proverbe de son sens universel et de son rythme qui fait une des caractéristiques du proverbe marocain. L'absence de l'homme crée un vide et un manque qui entraînent une conséquence, en l'occurrence la déviation de la femme. La première proposition est une subordonnée circonstancielle de condition introduite par une conjonction de subordination implicite. Ainsi le proverbe manifeste un outil de condition elliptique, ce qui donne la version suivante du proverbe « *řila rražal ġabt nnsa sabt : si les hommes s'absentent les femmes se dévient* ». La relation (*cause / effet*) entraîne la relation (- *gouvernance / + déviation*). De ce fait, le proverbe attribue à l'homme la qualité de la gouvernance et à la femme la caractéristique de la déviation.

L'exemple (41.b.) « *ktr lmřayb mlli rražl taykun ġayb* » est une autre version du proverbe précédent. Il met en relation une cause et un effet dans une circonstancielle de temps. Selon le proverbe, les problèmes arrivent quand l'homme est absent, parce que l'absence de l'homme connote l'absence du pouvoir et de la gouvernance qui entraîne les problèmes. Le proverbe lit la condition de la présence de l'homme dans la maison, une présence qui incarne la maîtrise et la gouvernance, à l'absence des problèmes comme conséquence et vice versa. En conséquence, le proverbe attribue implicitement la qualité de la gouvernance à l'homme.

Les énoncés (42.a.) « *kayd rržal yhz lžbal* » et (42.b.) « *kayd nnsa ġlb kayd rržal* » manifestent une certaine similarité puisqu'ils mettent en relation une référence et une prédication descriptive portant sur le même thème. La référence du premier proverbe attribue la caractéristique de la ruse à l'homme et celle du second proverbe l'attribue à la femme. La prédication du premier proverbe exprime une hyperbole dans la description de la ruse chez l'homme pour marquer l'insistance. Celle du second proverbe compare le degré de la ruse de l'homme et celui de la femme. Ces deux proverbes attribuent la caractéristique de la ruse à l'homme et à la femme mais avec des degrés différents. En outre, si nous lions les deux proverbes nous aurons la suite suivante « *si la ruse de l'homme fait bouger les montagnes celle des femmes dépasse celle de des hommes* ». Ainsi, l'implicite sémantique serait « *la femme est plus rusée que l'homme* », ainsi, le proverbe leur attribue une qualité négative mais avec des degrés différents.

L'énoncé (43.a.) « *llah yneal lmra lmšaera w rražl lmlas* » met en relation comparative deux entités lexicales « *mšaera : poilue* » et « *mlas : glabre* » qui font partie du même champ lexical à savoir celui de la peau. Les traits / + rude /, / +rêche / et / +délicat / relatifs à l'entité « *poilu* » ne peuvent caractériser le sexe féminin qui implique les traits inhérents à l'entité « *lisse* » à savoir / + soyeux /, /+doux/ et /+ soumis/. Le proverbe maudit l'homme qui a les caractéristiques féminines et la femme qui a les caractéristiques masculines. Ainsi, du proverbe se dégage un implicite sémantique selon lequel l'homme doit être caractérisé par l'austérité et la rudesse et la femme par la douceur et l'affection.

L'énoncé (43.b.) « *lħabs l rržal w lbka l eyalat* » réunit les entités « *ħabs: prison* » et « *bka : pleurs* » qui appartiennent à deux champs

sémantiques différents et les attribuent aux référents homme et femme respectivement. L'entité « *prison* » qui a les traits /+ privation/, /+souffrance/ et /+résistance/ est liée à l'homme alors que l'entité « *pleurs* » qui a les traits /+sentiment/, /+émotion/, /+affection/ est attribuée à la femme. Ainsi, l'implicite sémantique proverbial assigne les qualités de la rudesse et de l'endurance à l'homme et les qualités de l'affection et de la douceur à la femme, d'où le rejet et le refus de l'attribution des qualités féminines à l'homme et les qualités masculines à la femme.

L'énoncé (44.a.) « *nnsa žwahr w qwahr* » met en relation attributive les entités « *žwahr : perles* » et « *qwahr : torturantes* » qui appartiennent à des champs sémantiques différents. L'entité « *perle* » transfère à la femme ses traits de beauté, d'éclat et de réjouissance qui incarnent le bonheur, et l'entité « *torturante* » lui transmet les traits de souffrance, de torture et de douleur qui symbolisent le malheur. L'énoncé manifeste un implicite sémantique proverbial selon lequel la femme est source de bonheur et de malheur à la fois.

L'énoncé (44.b.) « *leaqla w lmžnuna eand rražl b lmuna* » associe les entités « *eaqla : avisée* » et « *mžnuna : folle* », qui appartiennent au même champ sémantique de la raison, avec l'entité « *muna : munition* ». Une femme avisée est celle qui gère très bien la munition et aide à éviter les imprévus de la vie et crée par conséquent le bonheur de son mari, alors qu'une femme qui gère très mal la munition est une épouse source de malheur. Le proverbe manifeste, à l'instar de l'énoncé précédent, un implicite sémantique selon lequel la femme est source de malheur et de bonheur en même temps.

L'énoncé (45.a.) « *rražl xayru yğatți εaybu* » relie sur le même axe syntagmatique les entités « *xayr : bien* » et « *εayb : défaut* » appartenant au même champ sémantique à savoir celui des qualités humaines. En attribuant la caractéristique de défaut à l'homme, le proverbe lui attribue aussi la qualité du bien qui couvre son imperfection. Ainsi, le pouvoir bénéfique de l'homme devient sa caractéristique principale.

L'énoncé (45.b.) « *ražl f ssuq wala mal f sşanduq* » réunit sur le même axe syntagmatique deux entités appartenant à deux champs sémantiques différents puisque l'entité « *ražl : homme* » est marquée /+humain/ et l'entité « *mal : argent* » est marquée /-humain/. L'entité « *homme* » caractérisée par les traits /+animé/, /+production/ et /+continuité/ est valorisée par rapport à l'entité « *argent* » caractérisée par les traits /-animé/, /-production/, /+périssable/. En effet, de la parémie se dégage un implicite sémantique proverbial qui valorise l'homme par rapport à l'argent qui fait une richesse épuisable.

Il s'avère que le proverbe est une suite linguistique qui permet de produire un implicite sémantique proverbial à travers la mise en relation entre deux ou plusieurs entités sur l'axe syntagmatique de la suite. A part quelques caractéristiques négatives communes à la femme et à l'homme tels la ruse et le manque de confiance, le sens implicite proverbial attribue plus de caractéristiques négatives à la femme par rapport à celles attribuées à l'homme. Cette valorisation de l'homme à l'égard de la femme est issue d'une part de la culture populaire génératrice de ces proverbes, et d'une autre part de la structure traditionnelle de la société marocaine basée sur des rapports de valorisation du masculin par rapport au féminin. L'implicite proverbial permet de créer des caractéristiques

généralisées sur une même espèce, ce qui engendre des archétypes et des stéréotypes sociaux.

4. Les archétypes et les stéréotypes

Comme nous l'avons signalé, les prédictions d'espèce, étant relatives à une communauté donnée, créent des stéréotypes ou des archétypes dans la société. Cette création se fait à partir des prédictions d'espèce qui contribuent à la formation des proverbes et contribue à leur enracinement dans la mentalité des gens. TAIFI (2000 :104) stipule que

« ces prédictions d'espèce ne sont pas universelles, mais plutôt circonscrites dans une culture donnée, dans la mesure où, par exemple, la bêtise attribuée à l'âne n'est pas forcément entérinée par l'usage dans toute les cultures du monde ».

Un archétype est une image que fait une personne d'un tiers du même groupe social d'appartenance (endogroupe), et un stéréotype est l'image d'un individu ou d'un groupe social aux yeux d'un autre groupe (exogroupe). L'archétype s'appuie sur des données de sexe, d'âge, de relations familiales, etc., et le stéréotype peut s'appuyer sur des données d'origine, de religion, de race etc. Il faut noter que l'archétype est une donnée qui relève de la psychanalyse, alors que le stéréotype relève de la psychologie sociale.

4.1. Les archétypes

En psychanalyse, la notion d'archétype est définie par l'allemand JUNG (1994) comme étant des préformes vides qui organisent la vie instinctive et spirituelle, et structurent les images mentales (pensées, fantasmes, rêves, etc.). Ils structurent ainsi « l'inconscient collectif » qui

fait un concept fondateur de la pensée de JUNG en psychologie analytique.

Un archétype est un modèle général représentatif d'un sujet. Selon JUNG (1994 : 108), ce concept d'archétype est un concept limite, hypothétique, puisque ne pouvant être appréhendé qu'au travers de ses effets.

« Lorsque je parle de l'atome, c'est du modèle que l'on en a construit que je parle ; et lorsque je parle de l'archétype, c'est de ses représentations qu'il s'agit, jamais de la chose en elle-même qui, dans les deux cas, reste un mystère relevant de la transcendance ».

Le proverbe crée implicitement des archétypes construits à partir des prédications d'espèce culturelles. Toutefois, puisque nous avons affaire au proverbe marocain, ce dernier construit des archétypes générés par la culture marocaine pour s'ancrer dans la culture marocaine. Nous avons relevé des archétypes positifs valorisants et d'autres négatifs dévalorisants.

4.1.1. Les archétypes négatifs

46) a. *ṣṣaḥb ella*

(Lit. l'ami est une maladie)

« l'ami est source d'ennuis ».

b. *ḥdi mn εduk marra w mn ṣaḥbk ʔalf marra*

(Lit. méfie de ton ennemi une fois et de ton ami mille fois)

« l'ami n'est pas digne de confiance ».

Les archétypes construits par ces proverbes sont issus du référentiel implicite relatif aux items lexicaux clés de ces proverbes. Les

mots « *ella* : maladie » et « *edu* : ennemi » dans les deux proverbes connotent tout ce qui est troublant, mal, ennuyeux, problématique, etc. En fait, l'ami devient un modèle archétypal négatif construit à partir d'une combinaison d'un savoir culturel et d'une expérience vitale. Ainsi, le proverbe crée un archétype selon lequel tout ami n'est pas digne de confiance puisqu'il est un ennemi et source d'ennuis.

4.1.2. Les archétypes positifs

47) a. *lxu žnaḥ*

(Lit. le frère est une aile)

« le frère est source d'aide ».

b. *xuk xuk la yğrrk saḥbk, w saḥbk, la yğrrk fiḥ ṭṭmaε*

(Lit. ton frère ton frère, ne sois pas trompé par ton ami, ton ami, ne sois pas envié par la cupidité)

« le frère est plus bienveillant que l'ami ».

Ces proverbes construisent des archétypes valorisant le frère par rapport à l'ami. Le modèle archétypal positif du frère revient dans le premier proverbe au mot « *žnaḥ* : aile » qui connote le soutien, l'appui, le fait de voler haut, etc., et dans le second, c'est la redondance du mot « *xuk* : ton frère » qui signifie l'insistance sur cette relation fraternelle.

Nous parlons d'archétypes locaux qui se construisent à l'intérieur de la communauté, par elle-même et utilisés par elle-même. Ce sont des autostéréotypes qui font les croyances que nous entretenons des individus membres de notre propre groupe d'appartenance.

Toutefois, le sens proverbial implicite duquel résulte un archétype s'ancre dans la conscience des membres de la communauté. L'image

manifestée par le proverbe est le résultat d'une analyse sur l'axe syntagmatique, mais pour répondre à la question de savoir "*pourquoi une personne est archétypée comme telle*", l'analyse sur l'axe paradigmatic permet d'arriver aux prédications d'espèces relatives aux items lexicaux clés de la suite qui ont généré implicitement cet archétype négatif ou positif.

4.2. Les stéréotypes

Comme nous l'avons signalé plus haut, un stéréotype concerne l'image construite par les membres d'une communauté des personnes d'un exogroupe. C'est une généralisation qui touche un groupe de personnes et les différencie des autres. LEYENS (1983) définit les stéréotypes comme des théories implicites de personnalité que partage l'ensemble des membres d'un groupe à propos de l'ensemble des membres d'un autre groupe et du sien.

Le proverbe construit son implicite proverbial à partir des prédications d'espèce qui génèrent des stéréotypes qu'il ancre dans la mentalité des gens de sa communauté sociale. Les valeurs stéréotypées sont issues des croyances qui concernent les caractéristiques des membres d'un autre groupe, croyances qui sont généralisées à tous les membres de ce groupe. Elles révèlent des charges implicites positives valorisantes ou négatives dévalorisantes à l'instar des archétypes.

4.2.1. Les stéréotypes négatifs

Les stéréotypes négatifs sont des images construites à partir des expériences communes et des idées partagées par les membres d'un groupe. Les modèles stéréotypés deviennent problématiques lorsqu'ils sont inexacts et résistent au changement du temps, même quand la réalité

les contredit. De plus, l'usage des stéréotypes négatifs mènent souvent à des jugements erronés, car trop réducteurs. Nous pouvons voir le sens proverbial implicite duquel résultent des modèles stéréotypés relatifs aux membres des communautés linguistiques arabe et berbère à partir des proverbes suivants :

48) a. *ḷerubi w ḷfar la twarrihum bab ḍḍar*

(Lit. le paysan arabe et la souris ne leur montrent pas la porte de la maison)

« le paysan arabe est un homme qui ne maîtrise pas les valeurs de la bienséance ».

b. *ššlḥ yla ṭearrb yrmi mmu f zzriba*

(Lit. le berbère, s'il s'arabise abandonne sa mère dans l'étable)

« le berbère est un ingrat ».

Comme nous l'avons signalé plus haut, le stéréotype est construit par un groupe de personne pour un exogroupe. Dans l'exemple (48.a.), le paysan arabe est stéréotypé négativement puisqu'il est comparé à la souris qui est indésirable, curieuse et importune quand elle entre à la maison. Dans le proverbe (48.b.), l'acquisition de la langue arabe et avec elle de nouvelles valeurs pousse le berbère à oublier ses valeurs d'origine.

Etant donné que la relation entre berbères et arabes a toujours connu des hauts et des bas à causes de certains préjugés relatifs, à notre opinion, à des données historiques et coloniales, l'arabe et le berbère sont devenus des modèles négatifs stéréotypés réciproquement. Le

manque de bienséance chez l'arabe et l'ingratitude du berbère sont des caractéristiques qui s'enracinent dans le culturel des deux communautés par le biais de l'universalité du proverbe et l'effet de son implicite proverbial.

4.2.2. Les stéréotypes positifs

S'il existe des stéréotypes négatifs, il existe aussi des stéréotypes positifs. Or, dans l'analyse de notre corpus, nous avons relevé plus de proverbes créant des stéréotypes dévalorisants. La grande partie des proverbes qui stéréotypent les juifs leur donne une mauvaise image en vue d'une dévalorisation. Or, malgré leur rareté, certains proverbes visent la valorisation des non musulmans aux yeux des marocains comme dans les deux proverbes suivants :

49) *a. kul ṭeam lihudi w nes f fraš nṣrani*

(Lit. mange la nourriture du juif et dors dans le lit du chrétien)

« les juifs valorisent leur nourriture et les chrétien entretiennent leurs lits ».

b. lewin mēa nṣara wala lglas xšara

(Lit. travailler avec les chrétiens mieux que rester oisif)

« il faut faire n'importe quel travail au lieu de rester oisif ».

Les deux proverbes créent deux stéréotypes qui concernent l'image des non musulmans aux yeux des marocains. Ces deux stéréotypes sont le résultat d'un implicite proverbial issu de la mise en valeur de ces deux personnes, ce qui en crée une image positive. La fonction d'ancrage de ces stéréotypes est garantie par cette image créée

implicitement dans l'esprit des Marocains par le proverbe. En effet, les stéréotypes qui ne sont pas nécessairement négatifs, ont pour fonction de rendre l'environnement complexe dans lequel on vit plus compréhensible et prévisible (HAMILTON et TROLIER, 1986). Donc, grâce à leurs aspects cognitifs, les stéréotypes positifs s'avèrent très utiles puisqu'ils aident à mettre de l'ordre et de la cohérence dans notre univers social, qui autrement serait probablement chaotique.

5. L'implicite syntaxique

L'implicite dans tout énoncé prend deux formes, un implicite sémantico-pragmatique et un implicite syntaxique. Il est à noter que ce qui est implicite syntaxique a une influence sur ce qui est sémantico-pragmatique de l'énoncé. CHARAUDEAU et MAINGUENEAU (2002) stipulent qu'il y a implicite lorsque les énoncés manifestent, en plus de leur contenu explicite, un ou plusieurs contenus implicites qui viennent se greffer sur le précédent et peuvent même le détourner à leur profit. L'implicite syntaxique dans les suites proverbiales se manifeste à travers les structures de la juxtaposition, l'apposition et la coordination.

5.1. La juxtaposition

La juxtaposition relève de la parataxe. Celle-ci concerne la mise en relation de deux propositions sans mot de liaison qui expliciterait le rapport qui les unit. Elle est marquée par une pause prosodique qui manifeste une relation sémantique implicite. DUBOIS (2002) définit la juxtaposition comme un cas particulier de la coordination puisqu'elle est caractérisée par l'absence du coordonnant.

La juxtaposition dans les structures proverbiales complexes, comme dans toute autre structure complexe, couple deux constructions prédicatives liées sémantiquement par une relation implicite. A travers

l'analyse de notre corpus, nous avons pu relever des proverbes manifestant des propositions juxtaposées avec des relations implicites de cause, de but, d'opposition et de temps.

5.1.1. La cause

Concernant le rapport de causalité implicite, elle pourrait être une causalité soit directe soit indirecte.

5.1.1.1. La causalité directe

La causalité directe concerne la contiguïté des éventualités impliquées, c'est-à-dire une faible distance entre cause et résultat issue des deux événements juxtaposés. DANLOS (2000) qualifie le résultat de la causalité directe, qui est une action effectuée par un agent humain "H", comme étant un changement d'état physique ou matériel pour une entité "X". La cause décrit une situation ayant directement causé ce changement d'état. Cette définition s'applique à la structure proverbiale suivante :

50) *dir yddik f lgulla, ?ila ma ?alεat zzbda t?allε llban*

(Lit. mets ta main dans la jarre, si elle ne fait monter du beurre elle fera monter du petit lait)

« tu es bénéficiaire de la situation, il faut juste s'y mêler ».

Cette structure proverbiale est composée de deux propositions juxtaposées. Il s'agit dans cette composition d'une conséquence exprimée par la séquence « *?ila ma ?alεat zzbda t?allε llban : si elle ne fait monter du beurre elle fera monter du petit lait* » qui n'est pas reliée à la cause indiquée par la séquence « *dir yddik f lgulla : mets la main dans la jarre* » par un outil de liaison. La cause ici est directe pour deux raisons : parce qu'elle donne lieu directement à une conséquence qui

n'est pas introduite par un lien causal explicite, et parce qu'il n'est pas difficile pour l'interlocuteur de trouver cette relation corrélatrice entre le fait de mettre sa main dans la jarre et d'en tirer quelque chose. En effet, nous pouvons lier les deux propositions par le lien séquentiel de conséquence « *rah* : c'est que » pour avoir une phrase complexe exprimant une conséquence explicite « *dir yddik f lgulla rah yla ma taeat zzbda ttalle llban* ».

Quand la relation causale est exprimée de manière directe, le locuteur rend son argumentation cohérente et favorise également le décodage facile de l'implicite proverbial. MOESCHLER et Coll (2006) signalent *que* notre compréhension des relations causales entre événements est directement liée à notre capacité à construire des chaînes causales, et plus les liens entre les événements ou les états sont proches sur une même chaîne causale, plus la relation causale est accessible et le discours devient facilement interprétable. En conséquence, lorsque les liens entre les événements ou les états sont proches, la relation implicite entre cause et conséquence est facilement accessible, ce qui n'est pas le cas pour la relation causale indirecte.

5.1.1.2. La causalité indirecte

La causalité indirecte concerne le cas où l'interprétation de l'évènement décrit explicitement dans la première proposition du proverbe n'engendre pas la cause adéquate à la conséquence décrite dans la deuxième proposition. La cause directe étant implicite, l'interprétation de la causalité devient difficile, c'est pourquoi ce type de juxtaposition ne permet pas une interprétation aisée de la relation de causalité implicite. Avec un lien causal elliptique, les proverbes suivants manifestent des relations indirectes entre cause et conséquence.

51) a. *taħt ššmēa, əalqu lħažžam !*

Le minaret s'est écroulé, pendez le barbier !

« c'est le bouc émissaire ».

b. *yum əidkum, yum žuekum*

Le jour de votre fête, le jour de votre faim

«ce dit d'un jour censé être un jour de festivité qui devient un jour de faim ».

Ces deux expressions parémiques se composent chacune de deux propositions où il n'est pas facile d'établir une relation de cause et de conséquence directe. Il est nécessaire pour l'interlocuteur d'inférer une relation causale implicite dans l'énoncé. La relation liant la cause à la conséquence : entre l'écroulement du minaret et la pendaison du barbier (51.a.), entre le jour de fête et le jour de faim (51.b.) sont des relations indirectes et ambiguës. Il s'agit, comme le pense DANLOS (2000), de la forme elliptique d'une chaîne causale plus longue, une forme qui augmente la distance entre la cause et la conséquence. L'implicite morphologique manifesté par l'absence de la ligature consécutive rend l'expression plus ambiguë. Ce n'est que le contexte énonciatif ou le partage du sens implicite proverbial qui permet à l'interlocuteur de reformuler le proverbe pour rendre la relation cause / conséquence plus explicite comme suit : « *taħt ššmēa židan əalqu lħažžam : le minaret s'est écroulé donc pendez le barbier* », ou « *yum əidkum židan yum juəkum : le jour de votre fête donc c'est le jour de votre faim* ». Cette introduction de la ligature permet de combler le vide syntaxique et de trouver une correspondance sémantique entre la cause et la conséquence. La maxime de quantité qui veut que le locuteur livre une quantité

suffisante d'informations n'est pas respectée par le locuteur. La causalité est ici indirecte vu que la chaîne sémantique causale est longue.

L'implicite syntaxique favorise l'expression de la conséquence implicite par la cause directe ou indirecte. Ceci permet au locuteur de faire une sorte d'économie dans son propos et oblige l'interlocuteur à fournir plus d'effort dans le décodage du message. Une économie qui opacifie la pertinence du discours que REBOUL et MOESCHLER (1998 : 91) perçoivent comme

« une question d'équilibre entre efforts cognitifs et effets contextuels : plus l'énoncé demande d'efforts cognitifs, moins il est pertinent : plus l'énoncé produit d'effets contextuels, plus il est pertinent. »

La citation permet de dire que moins de pertinence, c'est plus d'implicite et vice versa. MOESCHLER (2003) renforce cette position en reconnaissant que l'augmentation de la distance sur une même chaîne causale rend la connexion moins accessible et le jugement de cohérence ou d'acceptabilité du discours négatif. Dans l'analyse du discours, le connecteur assure juste la connexion entre deux énoncés, alors que dans l'analyse de la pertinence, les connecteurs sont considérés comme des marques procédurales qui ont un rôle à jouer dans le traitement des informations au niveau du système central de la pensée, c'est-à-dire au niveau sémantico-pragmatique. Ils servent notamment à déterminer les effets contextuels de l'énoncé et à faciliter le traitement de l'information en minimisant les efforts cognitifs. Ainsi, leur rôle ne se contente pas de lier des éléments linguistiques du proverbe mais de guider l'interprétation (ZUFFEREY: 2007).

Dans la langue ordinaire, la juxtaposition permet au locuteur de faire une économie dans son propos, ce qui permet de créer un implicite dans son discours. Cette économie le met à l'abri de tout jugement critique. Si son énoncé suscite une critique, il peut toujours nier et se cacher derrière le sens littéral de la phrase. Pour cette raison, il évite ainsi les connecteurs factuels qui donnent une certaine subjectivité à son énonciation et l'expose à une éventuelle contestation. Dans le proverbe, la conséquence implicite est le résultat d'une mise en ellipse du lien consécutif. Une implicite imposée par les caractères du figement, d'ambiguïté, d'inférence, d'insinuation et de brièveté qui sont au service du principe de l'économie langagière qui gèrent la construction des suites proverbiales.

Pour déceler la conséquence implicite, l'interlocuteur doit la réinventer, mais en collaboration avec l'énonciateur. Il doit exister entre eux une sorte de connivence basée sur des données contextuelles, linguistiques et culturelles. Les données contextuelles concernent la présence d'une situation de communication. Les données linguistiques concernent les charges sémantiques des éléments linguistiques du proverbe dans le cas d'un implicite sémantique proverbial. L'impact culturel permet le partage du sens implicite proverbial quand il s'agit d'un implicite pragmatique proverbial. Ainsi, le proverbe laisse des ellipses à combler par l'interprète pour obtenir son sens implicite. TODOROV et BAKHTINE (1981 : 88) pensent

« (qu)'il n'y a pas de message tout fait, remis par A à B. Il se forme dans le processus de communication entre A et B. Ensuite il n'est pas transmis par l'un à l'autre, mais construit entre eux comme un pont idéologique ».

5.1.2. Le but

Un autre aspect de l'implicite syntaxique dans la juxtaposition est le but implicite. Certaines structures proverbiales mettent en juxtaposition deux propositions dont les noyaux sont des prédicats verbaux mis en relation de but implicite comme dans le proverbe suivant:

52) a. *žawwe muššk, yakul fark*

(Lit. *affame ton chat, il mange ta souris*)

b. *žawwe kalbk, yħdi ħark*

(Lit. *affame ton chien, il surveille ta maison*)

« *pour qu'une personne soit dépendante de vous, il faut la priver de certains de vos biens* ».

Le prédicat de la deuxième proposition se plaçant comme le complément du prédicat verbal de la première proposition est conçu comme le but de la proposition qui le précède. Ceci dit, nous avons la possibilité d'introduire le marqueur « *baš : pour* » afin de marquer la relation de but explicite entre les deux propositions, ce qui permet d'avoir la structure : « *žawwe muššk baš yakul fark : Affame ton chat pour qu'il mange ta souris* » ou « *žawwe kalbk baš yħdi ħark : Affame ton chien pour qu'il surveille ta maison* ». L'implicite dans la structure proverbiale est manifesté par la mise en ellipse du marqueur de but « *baš : pour* ». En outre, si les prédicats verbaux inaccomplis expriment une relation de but implicite, ceux qui sont accomplis peuvent exprimer une relation implicite d'opposition.

5.1.3. L'opposition

L'opposition est une fin implicite qui pourrait être exprimée par des structures proverbiales mettant en relation deux propositions juxtaposées.

53) *mša yfawwž, ržæ mzawwž*

(Lit. il est allé pour se divertir, il est revenu marié)

« il est parti pour une affaire mais il est revenu avec une autre qui n'a rien à voir avec celle pour laquelle il est parti ».

Cette structure proverbiale met en relation deux propositions juxtaposées manifestant un implicite à cause de l'absence d'un outil explicite de liaison. Pour lier les deux propositions introduites par des prédicats verbaux accomplis « *mša:il est parti* » et « *ržæ : il est revenu* », nous pouvons insérer une ligature d'opposition « *(wa) lakin : mais* » qui permet d'avoir la relation oppositive explicite : « *mša yfawwž wa lakin ržæ mzawwž : il est parti pour se divertir mais il est revenu marié* ».

5.1.4. Le temps

La juxtaposition de deux propositions peut exprimer le temps implicite à travers la mise en ellipse du marqueur temporel qui devrait lier les deux séquences.

54) *rabbayt žru, walla kalb w εadni*

(Lit. j'ai élevé un chiot, il est devenu chien et m'a mordu)

« les personnes ingrates peuvent même nous causer du mal ».

Cette suite parémique est sous forme d'une phrase complexe qui met en relation trois prédicats verbaux accomplis. L'implicite syntaxique est manifesté par la mise en ellipse d'un indicateur temporel introduisant la subordonnée. En effet, la phrase peut supporter une ligature temporelle « *mlli : quand* » pour lier les deux propositions afin d'avoir la relation temporelle explicite : « *rabbayt žru mlli walla kalb, eađni : j'ai élevé un chiot, quand il a grandi, il m'a mordu* ». L'ellipse du connecteur temporel entre les deux propositions exprime un implicite syntaxique qui n'altère pas le sens global de la parémie, mais elle est imposée par le caractère implicite du proverbe et par l'économie linguistique qui gèrent les constructions proverbiales en général.

5.2. L'apposition

L'apposition est un procédé qui consiste à placer côte à côte, en les séparant par une virgule ou une pause, deux noms, un nom et un adjectif, ou deux groupes de mots dont l'un complète l'autre. En analysant notre corpus, nous avons pu relever deux structures qui peuvent exprimer un implicite morphosyntaxique à savoir la relative apposée et le participe.

5.2.1. La relative apposée

La relative apposée est présente dans les expressions proverbiales pour exprimer différentes valeurs implicites. Nous montrerons comment l'implicite morphosyntaxique crée un effet pragmatique qui sous-tend l'emploi de cette forme linguistique pour exprimer la cause, la condition, l'opposition et la conséquence implicites.

5.2.1.1. La cause

La relative apposée pourrait avoir une valeur implicite de cause dans les expressions proverbiales comme dans :

55) *leud, lli thagru, yemik*

(Lit. le rameau que tu déprécies, te crève l'œil)

« Des choses que nous négligeons et que nous déprécions peuvent nous causer des malheurs ».

Nous devons d'abord noter que la relative apposée est chronologiquement soumise à la principale. C'est ce qui fait dire à KERBRATE-ORECCHIONI (1986 :175) :

« lorsque deux faits sont présentés comme étant en relation de succession chronologique (ou de coexistence), on a souvent tendance à établir entre eux une relation logique de cause à conséquence ou de conséquence à cause ».

Il s'avère que la ligature exprimant la cause « *hit : parce que* » pourrait introduire la relative apposée « *lli thagru : celui que tu déprécies* » pour avoir une expression de cause explicite. Toutefois, une transformation aspectuelle de l'inaccompli vers l'accompli est imposée pour exprimer cette causalité, ce qui permet un passage de l'apposition à la subordination : « *leud emak hit hgartih : le rameau t'a crevé l'œil parce que tu l'as déprécié* ».

5.2.1.2. L'opposition

L'opposition pourrait faire un sujet d'implicite syntaxique dans la relative apposée comme dans :

56) *lfqih, lli ntsannaw baraktu, dxal l žžame b balġtu*

(Lit. le fqih, dont nous attendons la baraka, est entré à la mosquée avec ses babouches)

« il y a une opposition entre le statut d'une personne et son comportement ».

L'opposition implicite est manifestée par la relative appositive « *lli ntsannaw baraktu : celui dont on attend la baraka* » qui marque une certaine distance sémantique par rapport à la proposition principale. L'introduction de la ligature oppositive « *wa lakin : mais* » impose l'aspect accompli et le passage de l'apposition à la subordination, ce qui donne lieu à une opposition explicite : « *lfqih tsannayna baraktu wa lakin dxal l žžame b balġtu : nous avons attendu la baraka du fqih mais il est entré à la mosquée avec ses babouches* ». Les transformations appliquées à l'énoncé l'ont dépourvu de son sens proverbial général, ce qui lui donne un sens explicite particulier.

5.2.1.3. La condition

La condition pourrait être une valeur implicite manifestée dans le proverbe par la relative appositive avec un antécédent implicite comme dans l'énoncé :

57) *a. lli dar rasu f nnuxxala, kaynqbu džaž*

(Lit. celui qui met sa tête dans le son sera picoré par les poules)

« *il ne faut pas se mettre dans des situations inappropriées* ».

La condition implicite est exprimée par l'existence d'un pronom relatif qui introduit une relative apposée mais qui est reliée à un antécédent elliptique. Ainsi, avec un antécédent explicite la relative apposée serait : « *bnadm lli kaydir rasu f nnuxxala : celui qui met la tête dans le son* ». La condition implicite est plus explicite avec l'introduction de l'adverbe de condition « *?ila : si* » :

b. *?ila drti rask f nnuxxala ynqbk ddžaž*

(Lit. *si tu mets la tête dans le son, tu seras picoré par les poules*)

« *il ne faut pas se mettre dans des situations inappropriées* ».

La transformation de la structure proverbiale de l'exemple (57.b.) a rendu la condition implicite de l'exemple (57.a.) plus explicite. Cette explicitation devient le résultat du défigement proverbial. Or, ce défigement prive le proverbe de sa valeur général et de son universalité pour lui attribuer une valeur de fait particulier.

5.2.2. Le participe présent

A la différence du participe présent en français qui est une forme verbale invariable, celui qui relève de l'arabe marocain est considéré comme une forme variable en genre et en nombre et admet un agent qui pourrait impliquer une conséquence implicite comme le présentent ces énoncés :

58) a. *ššažra lli ma liha fruε, ma dayra đal*

(Lit. l'arbre qui n'a pas de branches, ne faisant pas d'ombre)

« celui qui n'a pas de progéniture, n'a pas de protection ».

b. *ħart ššarr, ħašd ššuk*

(Lit. labourant le mal, récoltant les épines)

« le résultat d'un travail dépend de son investissement ».

Ces structures proverbiales mettent en relation deux propositions apposées. La proposition seconde est introduite par un participe présent qui indique une relation de cause et conséquence entre les deux actes exprimés par les deux propositions. Comme nous l'avons vu avec la relative apposée, aucun outil morphologique ne marque la relation de cause à conséquence liant les deux séquences de la phrase. Cette ellipse rend la relation pragmatique implicite. Avec une relation explicite de cause et de conséquence, les deux proverbes peuvent être reformulés comme suit : « *ššažra ma dayra dal ħit ma liha fruε : L'arbre ne fait pas d'ombre parce qu'il n'a pas de branches* » et « *ħašd ššuk ħit ħart ššarr : récoltant les épines parce que labourant le mal* ».

L'implicite syntaxique est dû au caractère implicite et au principe d'économie linguistique qui gèrent la construction des suites proverbiales. Un implicite qui est le résultat de la violation de deux maximes conversationnelles : la maxime de quantité étant donné que le locuteur laisse implicites des connecteurs logiques exprimant des relations entre la principale et la subordonnée, et la maxime de modalité qui est imposée par la nature ambiguë et implicite du proverbe.

5.3. La coordination

Il y a coordination quand deux propositions sont reliées par une conjonction de coordination ou un adverbe de liaison. Selon DUBOIS (2002 :120-121) :

«On appelle coordination le fait qu'un mot (dit conjonction de coordination) relie deux mots ou deux suites de mots [...]. Par "suite de mots", il faut entendre des propositions, des membres de phrase, des unités isolées [...]. La coordination peut être cumulative [...], disjonctive [...], causale [...], consécutive [...], transitive [...], comparative [...], oppositive [...], temporelle [...]».

Cette définition nous permet de dire que la coordination consiste à lier deux mots ou deux suites de mots par des conjonctions différentes avec des valeurs différentes. GREVISSE (1997 : 365-366) a traité les aspects de la coordination implicite en précisant que la coordination est implicite quand elle n'est pas marquée par des conjonctions de coordination. Les éléments coordonnés sont ordinairement séparés par des virgules dans l'écrit. Une coordination sans pause ni conjonction s'observe parfois dans la langue populaire.

L'analyse de notre corpus nous a montré que la conjonction de coordination « *w : et* » est la plus utilisée par rapport aux autres coordonnants conjonctifs dans le proverbe marocain. Nous avons trouvé que cette conjonction n'est pas toujours utilisée pour sa valeur explicite mais parfois avec des valeurs implicites. C'est ce que nous essaierons de voir en traitant les fonctions sémantiques implicites que peut remplir cette conjonction dans le proverbe marocain. A part sa valeur sémantique explicite cumulative, la conjonction « *w : et* » pourrait remplir d'autres

fonctions sémantiques implicites à savoir la valeur disjonctive, temporelle, causale, consécutive, oppositive ou comparative.

5.3.1. La disjonction

59) *gazzar w meášši b llft*

Un boucher et dînant avec des navets

« se dit d'une personne qui ne profite pas de ce qu'il dispense aux autres ».

La conjonction de coordination « *w : et* » est utilisée dans ce proverbe pour marquer une désunion et une asymétrie entre deux réalités : entre le statut d'une personne et le fait d'être privé de ce qu'elle accorde aux autres. Elle accorde aux autres des biens alors qu'elle est censée être la première personne à en bénéficier. La ligature disjonctive « *waxxa : même si* » pourrait être insérée dans l'énoncé pour rendre la disjonction explicite, ce qui donnera la structure « *meášši bllft waxxa gazzar : il dîne avec des navets même s'il est boucher* ».

5.3.2. Le temps

60) *raṭṭb wžhk tmma w ḥasnu hna*

Mouille ton visage là-bas et rase le ici

« Il faut être rapide ».

Cette suite parémique met en relation deux propositions liées par la conjonction de coordination « *w : et* », cependant, à part sa valeur explicite cumulative, ce coordonnant est utilisé pour un sens implicite temporel. Le fait de mouiller son visage dans un endroit et le raser dans un autre signifie qu'une rapidité est demandée implicitement dans l'exécution des faits.

5.3.3. L'opposition

61) *ʔana kanški lih el εgur w huwwa taygul liya ʔaš xbar ddrari*

(Lit. je me plains de la stérilité et il me demande les nouvelles des enfants)

« tu me demandes les nouvelles d'une chose dont je suis privé ».

La conjonction de coordination liant les deux propositions dans ce proverbe est utilisée pour un sens implicite d'opposition. Il y a une certaine opposition entre le fait de se plaindre d'un manque et le fait d'avoir une demande de renseignements sur la même chose dont on est privée. La conjonction « *w : et* » pourrait être remplacée par son équivalent marquant l'opposition explicite « *wa lakin : mais/alors que* » pour avoir l'énoncé « *ʔana kanški lih el εgur wa lakin huwwa taygul liya ʔaš xbar ddrari : Je me plains de la stérilité et il me demande les nouvelles des enfants* ».

5.3.4. La cause

62) *lxawwaf ma txaf elih mmimtu w lli xaf nža*

(Lit. le peureux ne suscite pas la peur de sa mère et celui qui a peur est sauvé)

« la peur peut aider à fuir les ennuis parce que celui qui craint les problèmes les évite ».

Le proverbe met en relation deux propositions : la première proposition contient une prédication négative et la deuxième comporte une prédication affirmative. Les deux propositions, étant coordonnées par la conjonction de coordination « *w : et* », expriment une relation de

causalité implicite du fait que cette conjonction n'est pas utilisée pour sa fonction coordinatrice explicite mais pour exprimer une relation de cause implicite. La conjonction peut être remplacée par la ligature causale « *ħit : parce que / car* », ainsi l'énoncé serait « *lxawwaf ma txaf elih mmimtu ħit lli xaf nža : Le peureux ne suscite pas la peur de sa mère parce que celui qui a peur est sauvé* ».

5.3.5. La conséquence

63) *lbs lkttan w nsa ma kan*

(Lit. *il a mis le tissu et il a oublié ce qu'il était*)

« *Quand il est devenu riche, il a oublié son état de pauvreté* ».

La suite proverbiale met en relation de cause et de conséquence deux prédications affirmatives coordonnées par la conjonction « *w : et* » utilisée pour exprimer la conséquence implicite. Le proverbe peut être reformulé en y insérant une ligature causale « *hadak šši ellaš ; c'est pourquoi* » pour exprimer la conséquence explicite « *lbs lkttan hadak šši ellaš nsa ma kan : il a mis le tissu c'est pourquoi il a oublié ce qu'il était* ».

5.3.6. La comparaison

64) *myat txmima w txmima wala ħarba b lmqaš*

(Lit. *cent pensées et une pensée et non un coup avec le ciseau*)

« *il faut bien réfléchir avant d'agir* ».

Cette structure proverbiale met en relation, par le biais de la conjonction « *w : et* », deux syntagmes nominaux déterminés. La présence des numéraux cardinaux constitue une quantification de ces syntagmes, ce qui crée une comparaison implicite entre deux réalités

avec des quantifieurs totalement différents « *cent pensées et une pensée / un coup avec le ciseau* ». La comparaison dans le proverbe avec un coordonnant comparatif « *ḥsn mn : mieux que* » expliciterait la comparaison qui serait : « *myat txmima w txmima ḥsn mn ḍarba blmqas : Cent pensées et une pensée mieux qu'un coup avec le ciseau* ».

5.3.7. La transition

65) *zina w materaf l ežina*

(Lit. *belle et ne sait pas faire de pâte*)

« *se dit d'une femme qui ne s'occupe que d'elle et ne sait rien faire d'autre* ».

Le proverbe coordonne un adjectif avec une prédication négative et exprime une transitivité implicite entre une réalité et une autre. La conjonction exprimant l'opposition « *wa lakin : mais / or* » pourrait être utilisée pour exprimer la transition. Dès lors, avec une transition explicite, le proverbe serait « *zina wa lakin materaf l ežina : elle est belle, or elle n'est pas laborieuse* ».

Après cette analyse de l'implicite syntaxique, il s'avère que ce type d'implicite est un phénomène linguistique récurrent dans le proverbe marocain. Rendre le proverbe moins implicite, c'est le priver de son sens proverbial qui a le caractère de l'universalité. La transformation a montré que le proverbe perd son sens de généralité pour avoir un sens de particularité. La spécificité du proverbe en matière de relations implicites réside dans la standardisation de son sens implicite proverbial, un sens sous formes de morales résistant aux changements du temps mais qui ne sont valables que dans la communauté productrice de la parémie.

CONCLUSION

Le proverbe marocain véhicule deux types de sens, un sens explicite et un autre implicite. Il manifeste aussi deux types d'implicite, l'un sémantique et l'autre pragmatique. Le sens explicite est un sens compositionnel qui résulte de la composition sémantique des items lexicaux de la suite parémique, alors que le sens implicite résulte de la charge référentielle des prédications d'espèce. Nous avons analysé le proverbe sur deux axes : un axe syntagmatique qui véhicule un implicite sémantique et un autre paradigmaticque qui permet d'arriver à l'implicite pragmatique.

Comme cela, l'implicite proverbial se décline en deux implicites, un implicite sémantique et un autre pragmatique. Le premier est lié aux posés et aux présupposés qui sont des informations non dites parce qu'elles sont supposées être connues, alors que le second est lié aux sous-entendus qui sont des données intentionnelles. Elles correspondent à des codes sociaux bien établis et font une connivence entre le locuteur et son interlocuteur.

La réalisation de l'implicite dans le proverbe marocain passe par deux possibilités :

- par l'implicite sémantico-pragmatique via les caractéristiques de figement, la désambiguïsation lexicale qui se fait sur l'axe syntagmatique et la désambiguïsation référentielle qui se fait sur l'axe paradigmaticque,
- à travers l'implicite morphosyntaxique qui se manifeste par les valeurs implicites véhiculées grâce aux constructions appositives, juxtapositives et coordinatives.

L'implicite proverbial, qui fait partie de l'implicite en général, est fécond dans une société hiérarchisée et patriarcale où le système de place est respecté et où la censure est appliquée dans certains contextes. Il est fondé sur l'aspect réceptif dans l'interaction. L'interprétation de l'implicite proverbial et le degré de l'effet sur le coénonciateur sont étroitement liés aux compétences de chaque sujet interprétant, de chaque situation de communication, de chaque circonstance énonciative et de tout le culturel partagé. Toutes ces données font la base sur laquelle se tisse tout implicite proverbial.

Nous pouvons dire que la différence entre l'implicite sémantique proverbial et l'implicite pragmatique proverbial réside dans le sens moins fluctuant et moins profond du premier par rapport au second. La réalisation de l'implicite sémantique proverbiale se fait grâce à une mise en relation des items lexicaux sur l'axe syntagmatique, alors que l'implicite pragmatique proverbial se réalise sur un axe paradigmatique qui se forme par le biais d'une prédication d'espèce.

Ainsi, nous ne pouvons parler d'implicite pragmatique proverbial que lorsqu'il y a un certain décalage entre le sens explicite compositionnel et le sens implicite conventionnel de la suite parémique. Ce décalage sémantico-pragmatique se manifeste à travers la présence d'une asymétrie entre le contexte et le sens explicite du proverbe. L'interlocuteur perçoit que l'énoncé est inapproprié au contexte, c'est-à-dire qu'il y a une transgression de la maxime de pertinence de la part de l'énonciateur, ce qui le pousse à être coopérant pour déduire le sens implicite du proverbe. Ce manque de pertinence implique la présence d'une certaine ambiguïté due à la distance entre les unités lexicales et leurs références. Il faut qu'il y ait une désambiguïsation référentielle qui

permet d'accéder à l'implicite pragmatique proverbial. L'implicite sémantique proverbial se réalise à travers la mise en relation des entités lexicales et leurs charges sémantiques. Il est le résultat d'une analyse sur l'axe syntagmatique qui lie les composantes lexicales et leurs contenus sémantiques culturels à l'aide d'une désambiguïsation. Celle-ci est imposée puisqu'il existe une transgression des maximes de quantité et de modalité dans l'énoncé.

L'interprétation de l'implicite sémantique proverbial est relative à la capacité de mettre en évidence les relations sur l'axe syntagmatique, alors que l'interprétation de l'implicite pragmatique proverbial est dépendante du partage du sens de la parémie par les interlocuteurs.

Lorsque l'implicite syntaxique s'ajoute à l'implicite sémantico-pragmatique dans le proverbe, l'implicite proverbial devient plus profond et difficilement accessible pour l'énonciataire. L'implicite syntaxique est dû au principe d'économie linguistique qui gère la construction des suites parémiques en général. En choisissant l'implicite syntaxique comme forme d'expression de plusieurs valeurs sémantiques, et tout en transgressant les maximes de quantité et de modalités, le locuteur impose à l'allocutaire un surplus de travail interprétatif qui lui permet d'arriver au sens implicite proverbial caractérisé par l'universalité et la généralité.

Pour conclure, nous pouvons dire que, puisque les êtres humains en général et les membres d'une communauté linguistique en particulier partagent certaines attitudes conventionnelles et certains processus mentaux dans la réalisation et l'interprétation de leur parole, les efforts pragmatiques sont nécessaires et utiles et le resteront. Ils resteront indispensables pour comprendre la langue tant que celle-ci s'intéressera

à chercher les universalités lors du décodage de la parole implicite en général et proverbiale en particulier.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Deux questions principales ont déterminé l'orientation de cette réflexion : comment se réalise l'implicite en arabe marocain et quels sont les indices linguistiques et extralinguistiques qui en permettent une bonne interprétation? Cette problématique nous a conduit à organiser le travail en quatre volets : d'abord, la présentation de l'implicite dans différentes théories qui appartiennent à des ères et des aires différentes, en commençant par celle des fondateurs arabes du X^e siècle aux nouvelles théories de la pragmatique cognitive du XX^e siècle. Ensuite, nous sommes passé à la quête de l'implicite dans notre corpus et nous avons démontré comment la modalité et la modalisation pourraient être deux générateurs de l'implicite. Après, nous avons approché l'implicite dans le discours tropique, puisque nous avons constaté qu'une grande partie des énoncés à sens implicites comportent des figures de style. Enfin, nous avons traité l'implicite dans le discours proverbial, étant donné que ce type de discours, qui est récurrent dans le discours des Marocains, est un grand révélateur de l'implicite. La démarche était dès le début de contourner les significations implicites dans notre discours puis de les interpréter simultanément en rapport avec le contexte sociétal d'expression et de réception.

L'arabe marocain comme discours riche en tournures linguistiques s'est révélé productif en matière d'implicite. Il s'est avéré que ces discours à sens implicite sont en relation tacite avec le contexte culturel qui les sous-tend. Le discours doté d'implicite ressort d'un système de valeurs ancrées dans le savoir partagé et le culturel commun. Les énoncés approchés manifestent un enchâssement entre discours moderne et discours traditionnel. Le discours proverbial et le discours tropique

sont deux procédés linguistiques qui tendent vers l'originalité et offrent des possibilités d'expression qui respectent l'éthique et les rapports sociaux basés sur le respect mutuel. Ce respect est imposé par la structure de la société marocaine qui est une société traditionnelle, où les rapports humains sont hiérarchisés. En effet, l'implicite trouve sa justification et s'impose dans notre discours quotidien pour une préservation des valeurs sociales et morales. Les figures de style et les expressions parémiques riches en matière d'implicite garnissent le discours des Marocains. En plus de son rôle de modérateur de discours, l'implicite fait l'agrément qui embellit notre discours.

Le discours doté d'implicite est un langage socioculturel aborant tous les sujets qui ont une présence dans la vie quotidienne des Marocains. La femme, l'homme, les enfants, le logis, les animaux, l'environnement, les intérêts personnels, l'amour, la haine, etc. sont des thématiques qui ont une place dans tout discours à sens implicite. Le discours garni d'implicite représente l'imaginaire collectif des interlocuteurs, ce qui explique la facilité de la réception et de l'intercompréhension. Cette condition de l'imaginaire collectif est très décisive quant à la réussite de la visée pragmatique du discours.

Les raisons qui poussent l'interlocuteur à recourir à l'implicite sont diverses : censure, respect, ironie, conseil, morale, peur, politesse, prévention, etc. La multiplicité des motifs qui donnent lieu à la présence de l'implicite dans le discours explique sa récurrence dans notre discours. Nous pouvons aller plus loin pour dire que tout énoncé dans une situation de communication donnée ne pourrait être privé d'implicite : tout énoncé suppose un ensemble de présupposés, sinon de sous-entendus. Or, la réalisation de cet implicite dépend d'un ensemble

de paramètres linguistiques, pragmatiques et socioculturels qui dotent l'énoncé implicite d'une transparence ou d'une opacité sémantique.

A partir de notre étude, l'implicite s'avère un phénomène linguistique ambivalent : d'un côté, il est un enjeu dans le maintien de l'équilibre social préétabli dans une société traditionnelle, et d'un autre côté, c'est un moyen et un outil pour faire passer des informations qui sont difficiles à exprimer explicitement.

Pour revenir sur l'essentiel de cette thèse qui repose sur la quête de l'implicite et de ses enjeux socioculturels en arabe marocain, nous pouvons dire que la réalisation de l'implicite passe par des procédés linguistiques et d'autres extralinguistiques. D'une part, la réalisation linguistique de l'implicite se fait grâce à des processus pragmatiques, syntaxiques, sémantiques et phonologiques, et d'autre part, il s'effectue à l'aide des signes non-verbaux ou paraverbaux.

Du côté pragmatique, l'implicite s'accomplit suite aux conditions suivantes :

- La violation d'une ou de plusieurs maximes conversationnelles, ce qui indique le non respect du principe de coopération qui devrait faire un contrat tacite entre les interlocuteurs. L'énonciataire se trouve obligé de faire un effort interprétatif supplémentaire pour atteindre le sens véhiculé par l'énoncé. Donc, la coopération de l'énonciataire est primordiale pour faire réussir le sens implicite de l'énoncé et par conséquent la visée pragmatique de l'acte de communication.
- Le statut des interlocuteurs est décisif quant à la réalisation de l'implicite, du fait que dans certains contextes et surtout quand

les interlocuteurs sont dans un cadre professionnel ou scientifique donné, l'implicite n'est pas le bienvenu.

- La nature des relations entre les interlocuteurs intervient dans l'expression de l'implicite, c'es-à-dire, plus la relation entre les interlocuteurs est étroite, plus l'implicite trouve un espace d'accomplissement.
- Le contexte énonciatif et la situation d'énonciation sont déterminants dans la concrétisation de l'implicite. Il y a des situations qui permettent une ironie implicite, alors que dans d'autres, le discours de morales implicites trouve sa légitimité.
- La convention est une condition nécessaire pour la réception et l'interprétation réussies de l'implicite. En dehors d'un référent culturel commun, l'implicite risque d'échouer.
- La satisfaction des conditions de sincérité, de désirabilité et d'aptitude sont des données pragmatiques essentielles pour la réussite de l'acte implicite visé.

Du côté syntaxique, l'implicite se réalise suite aux données suivantes :

- Les modalités performatives peuvent s'opacifier au profit d'autres modalités implicites. Une modalité explicite initiale se neutralise pour donner lieu à une autre implicite, et par conséquent, son sens implicite s'impose pour devenir superficiel.
- La modalité d'attitude explicite pourrait se neutraliser au profit d'une autre implicite. Les auxiliaires modalisateurs et les verbes modaux permettent d'attribuer aux énoncés modalisés des valeurs implicites par inférence.

- L'ellipse morphosyntaxique manifeste des valeurs implicites véhiculées par les constructions appositives, juxtapositives et coordinatives.
- L'ellipse de certaines ligatures donne lieu à des relations sémantiques qui relient les contenus propositionnels de l'énoncé en exprimant des rapports implicites.
- Certaines ligatures ne sont pas utilisées pour leur sens explicite mais pour exprimer des rapports sous-entendus, le cas de la conjonction de coordination « w : et » qui pourrait être utilisée non pour sa valeur sémantique explicite cumulative, mais pour remplir d'autres fonctions sémantiques implicites à savoir la valeur disjonctive, temporelle, causale, consécutive, oppositive ou comparative.
- La présence de certains éléments linguistiques dans l'énoncé facilite à l'énonciataire l'accès au sens implicite.
- La brièveté, imposée par l'économie linguistique dans certains énoncés, permet de sous entendre des idées.

Du côté sémantique, l'implicite s'effectue grâce aux procédés suivants :

- L'allotopie, qui résulte d'un dysfonctionnement isotopique, est un générateur de l'implicite. C'est l'homogénéité au niveau des signifiés d'un texte, à savoir que l'isotopie est un ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du récit.
- Les traits sémantiques inhérents contribuent à la réalisation de l'implicite. Ils permettent de regrouper un ensemble de caractéristiques souvent d'ordre culturel pour permettre au

locuteur d'exprimer une idée implicite et à l'énonciataire de déceler cet implicite d'une manière intelligente.

- Les figures de style sont des mécanismes qui permettent d'exprimer, avec une multiplicité de possibilités (comparaison, métaphore, personnification, hyperbole, euphémisme, etc.), ce qui ne pourrait être dit explicitement. Elles constituent l'ensemble des formes imagées qui permettent la création de l'implicite grâce aux connotations qu'elles véhiculent.
- Les charges sémantiques relatives au lexique archaïque qui est souvent utilisé dans les expressions parémiques et les énoncés métaphoriques permettent la réalisation de l'implicite.
- La désambiguïsation lexicale, qui se fait sur l'axe syntagmatique, et celle dite référentielle, qui se fait sur l'axe paradigmatique, sont des procédés qui permettent d'attribuer aux items lexicaux leurs sens visés dans les énoncés pour satisfaire un objectif pragmatique.

Du côté phonétique, l'implicite se réalise à travers :

- L'allongement vocalique expressif, propriété de l'arabe marocain, est porteur de messages implicites.
- Les expressions intonatives relatives aux modalités performatives, dotées d'un sens ironique, n'expriment pas leurs valeurs explicites mais elles sont utilisées pour des valeurs et des modalités implicites différentes.
- Le rythme et la sonorité conçus pour un figement, surtout dans les expressions parémiques, permet de créer un implicite opaque.

Quant aux procédés extralinguistiques, ils résident dans tous les processus non-verbaux et paraverbaux qui accompagnent l'énonciation et assignent aux énoncés des valeurs implicites. Les signes non-verbaux font l'ensemble des signes non-linguistiques comme un clin d'œil, un sourire, un hochement de tête, une grimace, un geste corporel, etc.

En ce qui concerne l'interprétation de l'implicite, nous avons réalisé qu'il se décline en deux implicites, l'un sémantique et l'autre pragmatique. L'interprétation de l'implicite sémantique est relative à la capacité de l'interlocuteur à mettre en évidence les relations des items lexicaux sur l'axe syntagmatique, alors que l'interprétation de l'implicite pragmatique est dépendante du partage préalable du sens de l'énoncé par les deux interlocuteurs. Dans le cas des parémies et du discours rhétorique, le partage de la connotation de certains items lexicaux est fondamental pour faire réussir la visée pragmatique de l'énoncé. La réussite de l'implicite dépend de la connaissance et la prise de conscience de tous ces mécanismes linguistiques et pragmatiques, ainsi que leur rôle dans la bonne interprétation des énoncés à sens implicite par l'interlocuteur. Lorsque l'implicite est mal interprété, il pourrait produire un effet comique, polémique ou agressif dans toute situation de communication. L'implicite pourrait échouer chez l'énonciataire dans le cas d'un référentiel culturel différent, dans le cas de manque d'indices linguistiques ou extralinguistiques ou lorsque le sens implicite n'est pas de son profit. Dans le dernier cas, c'est l'énonciataire qui viole le principe de coopération. Lorsque l'implicite syntaxique s'ajoute à l'implicite sémantico-pragmatique dans l'énoncé, le non-dit devient plus profond et difficilement accessible. L'implicite, en général, est dû au principe d'économie linguistique qui gère la communication humaine.

En choisissant l'implicite comme forme d'expression de plusieurs valeurs sémantiques, et tout en transgressant une ou plusieurs lois de discours, le locuteur impose à l'allocutaire un surplus de travail interprétatif pour arriver au sens implicite.

Ainsi, nous ne pouvons que confirmer les hypothèses de départ de notre thèse, puisque tout énoncé dans une situation de communication et dans un contexte donné, suppose révéler des présuppositions, sinon des sous-entendus. La réalisation de l'implicite passe pragmatiquement par la violation des maximes conversationnelles dites lois de discours, des données contextuelles et culturelles, et linguistiquement par l'allotopie et les traits sémantiques inhérents.

Cette thèse a essayé d'être une modeste contribution qui vise à combler un manque dans le domaine des analyses pragmatiques relatives à l'arabe marocain, puisque jusqu'à présent, les études présentes fixent, comme objectif, l'analyse des phénomènes syntaxiques, sémantiques ou phonologiques. MOESHLER (2001 : 3) a soulevé le problème de manque d'études qui approchent l'implicite à l'instar du modèle de GRICE lorsqu'il a stipulé que si la linguistique et la pragmatique ont mis au premier plan la notion d'implicite et son rôle dans la communication, aucune approche linguistique ou pragmatique de type gricéen n'a permis d'expliquer les raisons pour lesquelles les locuteurs ont des préférences de discours sous-spécifiés, vagues ou implicites. En effet, cette recherche a essayé de mettre en place une approche de l'implicite en arabe marocain tout en suivant le modèle de GRICE. Elle aborde les procédés de réalisation, d'interprétation et cherche les raisons qui poussent le locuteur à exprimer ses idées dans un discours en filigrane.

Nous pouvons noter que les efforts pragmatiques sont nécessaires et le resteront tant qu'ils s'intéresseront à expliquer les raisons qui poussent les gens à s'exprimer à l'aide de l'implicite et à montrer les universalités lors du décodage de la parole en général et de l'implicite en particulier.

Nous avons signalé que parmi les genres oraux les plus susceptibles de contenir de l'implicite sont : celui qui appartient au paradigme parémique tels les proverbes, les idiomes, les devinettes, les énigmes, les maximes, etc., celui qui relève des mythes, des légendes, des contes, des fables, des anecdotes, des facéties, etc., celui qui fait partie du paradigme poétique à savoir les textes versifiés, rimés ou chantés. Enfin, dans le genre dramatique, nous trouvons le discours de l'art de la représentation ou du jeu de scène comme les tragédies et les comédies jouées surtout dans l'espace populaire de la Halqa. Toutefois, si l'implicite se trouve dans tous ces discours avec leur multiplicité, il nous a été difficile de le traiter dans chaque discours indépendamment, étant donné que l'espace d'une thèse ne suffirait pas pour une analyse exhaustive de l'implicite dans chacun d'eux. Cette raison nous a poussé à chercher les énoncés à sens implicite dans ces types de discours afin de trouver les types d'énoncés dotés d'implicite les plus récurrents. Nous avons réalisé, qu'en plus des énoncés modalisés révélateurs d'implicite, les proverbes et les tropes sont les plus utilisés et les plus expressifs en matière d'implicite, à savoir qu'il y a une certaine complémentarité entre proverbes et tropes vu qu'une grande partie de proverbes manifestent leur implicite à travers les figures rhétoriques.

En essayant de déterminer une théorie linguistique qui fera notre cadre de travail et sera appliquée pour l'analyse de notre corpus, nous avons trouvé une difficulté puisque toutes les théories présentées

manifestent une certaine interdépendance. La théorie des implicatures de GRICE manifeste une complémentarité avec la théorie d'AS-SAKKAKI. La théorie de la pragmatique cognitive basée sur le principe de pertinence est édiflée sur celle des maximes conversationnelles de GRICE. Les théoriciens de la perspective analytique (AUSTIN, SEARLE et GRICE) ont bâti chacun sa théorie sur les postulats de l'autre, puisqu'il y a une certaine continuité qui relie leurs travaux. La théorie de la pragmatique associe toutes les disciplines linguistiques à savoir la pragmatique, la sémantique et la syntaxe dans son approche de l'implicite. Après une réflexion, nous sommes arrivés à axer notre travail sur la théorie conversationnelle de GRICE tout en gardant une relation avec tout ce qui pourrait expliquer la réalisation ou l'interprétation de l'implicite en dehors de cette théorie.

Parmi les difficultés qui se sont posées lors de la réalisation de ce travail, nous citons les problèmes relatifs à la traduction. Parfois, nous avons opté pour une traduction par équivalent, mais dans la plupart du temps nous avons présenté une traduction littérale de nos énoncés. Le sens implicite, dans notre corpus, ne fait pas sujet de traduction ni littérale, ni par équivalence.

La collecte du corpus nous a dressé certaines difficultés du fait que l'implicite reste un sens relationnel et dépendant de plusieurs paramètres tant linguistiques qu'extralinguistiques, ce qui pose parfois des problèmes quant à son interprétation. Le problème de traitement et d'interprétation de l'implicite est relatif à son statut comme un sens instable du fait qu'il est caractérisé par l'individualité et l'instantanéité. C'est un sens glissant, selon les situations de communication, le contexte, le statut des interlocuteurs, etc. Le sens implicite issu d'un

énoncé chez une personne ne pourrait pas l'être chez une autre, chacun pourrait l'approcher de son propre point de vue.

Pour terminer cette thèse, nous disons qu'elle se veut, avant tout, un apport à la lecture de l'implicite dans tout type de discours. Il s'agit d'un travail linguistique qui tend vers la pragmatique et qui s'ajoute aux travaux effectués sur l'implicite dans plusieurs langues. Pour envisager les aspects de l'implicite en arabe marocain, nous nous sommes référé aux travaux de théoriciens de la pragmatique entre autres, AUSTIN, SEARLE, GRICE, SPERBER, WILSON, MOESCHLER, KERBRAT-ORECCHIONI, RECANATI, CERVONI, DUCROT, etc., c'est-à-dire que si notre thèse appelle dans son analyse tout ce qui est linguistique, c'est pour une fin pragmatique.

Du moment où notre thèse traite l'implicite en tant que phénomène pragmatique approché en relation avec tout ce qui est syntaxique, sémantique et phonologique, elle ouvre une première piste de recherche :

- Etudier l'implicite dans le cadre d'une discipline linguistique précise, telle l'analyse de l'implicite du côté syntaxique, sémantique ou phonologique.

Etant donné que nous avons essayé de trouver les mécanismes de réalisation et d'interprétation de l'implicite dans différents types de discours et que notre thèse ne pourrait pas les traiter tous, une nouvelle voie de recherche s'ouvre ici :

- Analyser l'implicite dans un discours précis, à savoir celui proverbial, idiomatique, didactique, métaphorique, mythologique, anecdotique, fabuleux, poétique ou populaire dans les tragédies et les comédies jouées dans l'espace de la Halqa, etc.

Puisque nous avons essayé de donner les raisons qui poussent le locuteur à exprimer ses idées dans un discours implicite, parfois d'une manière générale et parfois dans un discours donné, cette thèse pourrait être approfondie dans une recherche bien ciblée :

- Pourquoi le locuteur tend à s'exprimer en recourant à l'implicite dans un discours particulier, comme dans le discours proverbial, didactique, anecdotique, poétique, etc. ?

Nous ne pouvons pas prétendre faire une analyse exhaustive de l'implicite dans toutes ses manifestations en arabe marocain vu sa vastitude, mais nous estimons faire un travail qui pourrait donner un surplus aux études pragmatiques de ce phénomène langagier tout en sachant qu'il pourrait ouvrir des pistes de recherches plus approfondies.

BIBLIOGRAPHIE

AMBROISE, B., 2011, « le tournant cognitif en pragmatique : un aller retour transatlantique et ses impacts philosophiques », In *Revue d'Histoire des Sciences Humaine*, Nr. 25, Cairn, Sc. Humaines, pp. 81-102.

ANNA, J., 1990, *La Lecture Pragmatique*, Paris, Hachette, 240 p.

ANDREA, G., 2008, *Le rythme dans les proverbes français*, Lecce, Adriatica Editrice Salentina, 213 p.

ANSCOMBRE, J. C., et DUCROT, O., 1981, « Interrogation et argumentation », in *Langue française*, n°42, pp. 5-22.

ANSCOMBRE, J. C., et DUCROT, O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Coll. Philosophie et Langage, Buxelles, Pierre Mardaga, 184 p.

ANSCOMBRE, J. C., 1995, *la théorie des topoi*, Paris, Seuil, 226 p.

ANSCOMBRE, J.C., 2003, *Les proverbes sont-ils des expressions figées ? Cahiers de lexicologie* 82, pp. 159-173.

ANSCOMBRE, J. C., MEJRI, 2011, *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Honoré Champion, 482 p.

APOSTEL, L., 1967, « Syntaxe, sémantique et pragmatique », in *Logique et connaissance scientifique*, (dir.) PIAGET, J., Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, pp. 290-311.

APOTHELOZ, D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dynamique textuelle*, Genève, Librairie Droz, 346 p.

ARMENGAUT, F., 1993, *La pragmatique*, Paris, PUF, 127 p.

AUSTIN, J. L., 1970, *Quand dire c'est faire*, Trad. Gille Lane, Paris, Seuil, 183 p.

BARBARA, R., 2000, *Prédicats et prédication dans les proverbes en arabe marocain*, Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Fes, (Thèse de doctorat en Linguistique), 617 p.

BEAL, J. A., 1987, *Essai de sémantique*, Paris, Hachette, 350p.

BEAUMONT, J. Ch., 1986, *Emprunt et processus de pluriel en arabe marocain : innovation lexicale et facteurs sociolinguistiques d'intégration*, Faculté des études supérieures et de la recherche, (Thèse), Département linguistique de l'université de McGill, Montréal, Canada, 121 P.

BEN AMOR, T., 2006, « Figement, défigement et jeux de mots formés sur énoncés proverbiaux », *Composition syntaxique et figement lexical*, J. FRANÇOIS et S. MEJRI (dir.), « Composition syntaxique et figement lexical », In *Syntaxe et sémantique*, Presses Universitaires de Caen, pp. 261-272.

BENVENISTE, E., 1974, *Problèmes de linguistiques générale I*, Paris, Gallimard, 365 p.

BENVENISTE, E., 1974, *Problèmes de linguistiques générale II*, Paris, Gallimard, 288 p.

BERRENDONNER, A., 1981, *Éléments de Pragmatique Linguistique*, Paris, Minuit, 253 p.

BERTRAND, A., ET GARNIER, P. H., 2005, *Psychologie cognitive*, Paris, Studyrama, 199 p.

BLANCHET, P., 1995, *La pragmatique : D'Austin à Goffman*, Paris, Bertrand-Lacoste, 127 p.

BLASHERE, R., 1975, *Grammaire de l'arabe classique*, 4 ème édition, Paris, Maisonneuve et Larose, 508 p.

BLACHERE, R., et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, M., 1994, *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, édition Maisonneuve et Larose, 508 p.

BOURDIEU, P., 1982, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 244 p.

BOUSCAREN, J., 1993, *Opérations énonciative et interprétation de l'énoncé*, Paris, OPHRYS, 221 p.

BRACOPS, M., 2006, *Introduction à la pragmatique : les théories fondatrices*, Bruxelles, De Boeck, 221 p.

BRONCKART, J. P., 1977, *Théories du langage : Une introduction critique*, Liège, Pierre Mardaga, 358 p.

BROCKWAY, D., 1982, « Connecteurs pragmatiques et principes de pertinence », In *Langage*, Nr. 67, pp. 7-23.

CANTO- SPERBER, D., 1996, *Dictionnaire d'éthique et philosophie morale*, Paris, PUF, 1719 p.

CHAIRET, M., 1996, *Fonctionnement du Système Verbal en Arabe et en Français*, (Numéro Spécial), Paris, Ophrys, 332 p.

CAUBET, D., 1993, *L'arabe marocain: Phonologie et morphosyntaxe*, Tome 1, Paris, Peeters, 263 p.

CAUBET, D., et IRAQUI-SINACEUR, Z., 1999, *Arabe marocain : inédits de Georges S. COLIN*, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Aix-en-Provence, Edisud, 122 p.

CERVONI, J., 1987, *L'énonciation : Linguistique nouvelle*, Paris, PUF, 126 p.

CHARAUDEAU, P., 2010, *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, 236 p.

CHARAUDEAU, P., et MAINGUENEAU, D., 2002, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil, 666 p.

CHOMSKY, N., 1970, *Le langage et la pensée*, Paris, petite bibliothèque Payot, 145 p.

CULIOLI, A., 1990, *Pour une linguistique de l'Énonciation : Opération et représentations* (Tome 1), Paris, Ophrys, 225 p.

CULIOLI, A., 1999, *Pour une linguistique de l'Énonciation : Formalisation et opération*, (Tome 2), Paris, Ophrys, 183 p.

CULIOLI, A., 1999, *Pour une linguistique de l'Énonciation : Domaine notionnel* (Tome 3), Paris, Ophrys, 192 p.

DE LAMBERTERIE, Ch., 1995, « *la comparaison* », In *Faits de langues*, Nr.5, Paris, PUF, pp. 13-18.

DE CORNULIER, B., 1985, *Effets de sens*, Paris, Minuit, 220 p.

DE RUITER., J. J., 2006, *Les jeunes Marocains et leurs langues*, Paris, l'Harmattan, 304 p.

DE SACY, S., 1829, *Anthologie grammaticale arabe*, Paris, Imprimerie royale, 705 p.

DE SAUSSURE, F., 1967, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 507 P.

DILLER, A. M., et RECANATI, F., 1979, *La pragmatique*, Paris, Larousse, 107 p.

DUBOIS, J., et col, 1970, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, 206 p.

DUBOIS, D., 1993, *Sémantique et cognition*, Paris, Ed. CNRS, 342 p.

DUBOIS, J., et Col., 2002, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse-Bordas VUEF, 514 p.

DUCARD, D., 2006, *Seuils, passages, sauts*, in Actes du colloque Cerisy-La-salle, Antoine CULIOLI : Un homme dans le langage, Paris, Ophrys, pp. 13-18.

DUCROT, O., 1972, *Dire et ne pas dire, Principes de sémantique linguistique*, (seconde édition), Coll. Savoir, Paris, Hermann, 311 p.

DUCROT, O., 1978, « *Présumés et sous-entendus (réexamen)* », In *stratégies discursives*, Lyon, PUL, pp. 33-43.

DUCROT, O., 1979, « Les lois de discours », In *Langue française*, Vol.42, Nr. 1, La pragmatique, pp. 21-33.

DUCROT, O., 1980, *les échelles argumentatives*, Paris, Minit, 96 p.

DUCROT, O., 1980, *Logique, Structure, Enonciation*, Paris, Minit, 165p.

DUCROT, O., et col. 1980, *Les mots du discours*, Coll. Le Sens commun, Paris, Minuit, 241 p.

DUCROT, O., 1980, « Analyses pragmatiques », In *Communications*, Nr. 32, pp. 11-60.

DUCROT, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 171 p.

DUCROT, O., 1991, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 315 p.

DUPRIEZ, B., 1984, *Gradus, les procédés littéraires*, Dictionnaire, Paris, Union générale d'éditions, 541 p.

EHRlich, M. F., 1994, *Mémoire et compréhension du langage*, Presse universitaire de Lille, 239 p.

ELKASSAS. D., 2005, *Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingues*, Thèse de doctorat, Université Paris 7, UFR Linguistique, 450 p.

ELUERD, R., 1985, *La pragmatique linguistique*, Paris, Nathan, 215p.

FAUCONNIER. G., 1984, *Espaces mentaux, aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit, 209 p.

FONTANIER, P., 1968, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 507 p.

FORGET, D., 2005, « pour une rhétorique cognitive : la dynamique du sens », In *Sémantiques : Signes, langues et cognition*, Nr. 23, l'Harmattan, pp. 29-42.

FRANCOIS-GEIGER, D., 1990, *A la recherche du sens : des ressources linguistiques au fonctionnement langagier*, Paris, Peeters Selaf, 280 p.

FUCHS, C., 1996, *Les Ambiguïtés du français*, Coll. l'Essentiel Français, Paris, Ophrys, 184 p.

G.A.R.S., (Groupe Aixois de recherches en syntaxe), 1984, *Recherches sur le français parlé*, N°6, Aix En Provence, Ed. Université de Provence, 193 p.

GODIN, C., 1998, *La Totalité : De l'imaginaire au symbolique*, Seysssel, Champ Vallon, 949 p.

GORDON, D., et LAKOFF, G., 1973, « Postulats de conversation » In *Langages*, traduit par M. LISE BEFFA, n°30, pp. 32-55.

GREEN, G., 1975, « How to get people to do things with words: the whimperative question », In Peter Cole et Jerry L. Morgan (Ed), pp. 107-142.

GRAHAM, E. W., 1977, *socialisation*, New York, Longman, 147 p.

GREIMAS, A-J., 1970, *Du sens*, Paris, Seuil, 318 p.

GREVISSE, M., 1993, *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 1757 p.

GRICE, H. P., 1975, *Logic and Conversation*, in Peter Cole et Jerry L. Morgan (Ed.), *Syntax and Semantics*, v. 3: *Speech Acts*, New York, Academic Press, pp. 41-58.

GRICE, H. P., 1979, « Logique et conversation », in *Communication*, Nr., 30, pp. 57-72.

GASTON, G., 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, 161 p.

IRAQUI- SINACEUR, Z., 1995, « Les travaux de dialectologie de l'I.E.R.A. », In *Dialectologie et sciences humaines*, Série Colloques et

séminaires N° 38, Publication de la faculté des Lettres et de Sciences Humaines de Rabat, pp.61-76.

KAAOUAS, N., 2006, « La comparaison codifiée en arabe marocain », In *Revue de la faculté des Lettres et des Sciences humaines de Beni Mellal*, Nr. 7, pp. 45-58.

KAHLOUCH, R., 1997, « Le contenu implicite de l'épithète arabe dans l'Union du Maghreb arabe » in *Peuples Méditerranéens*, N° 79 : *Langue et stigmatisation sociale au Maghreb*, Paris, 158 p.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1977, *La connotation*, PUL, 3 ème édition, 255 p.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1977, *De la sémantique lexicale à la sémantique de l'énonciation*, Thèse de doctorat d'Etat, Lyon, PUL.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1986, *L'implicite*, Paris, Armand-Colin, 405 p.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., et Col., 1986, *Sur le verbe*, PUL, 357p.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1991, *La question*, Lyon, PUL, 377 p.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2002, *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand-Colin, 267 p.

KLEIBER, G., 1989, « Sur la définition du proverbe », in *Recherches Germaniques* 2, pp 233-252.

KLEIBER, G., 1999, « Les proverbes : des dénominations d'un type "très très spécial" », in *Langue française, sémantique et stéréotype*, Nr. 123, pp. 52-69.

KLEIBER, G., 2010, « Proverbes : transparence et opacité », in *Meta : journal des traducteurs*, vol. 55, n° 1, pp. 136-146.

KLENKENBERG, J., M., 1996, *Précis de sémiotique générale*, Paris, Essais, 405 p.

KORZEN H., 1990, « Pourquoi *pourquoi* est-il différent ? L'adverbial de cause et la classification des adverbiaux en général », in *Langue française*, Nr. 88, pp. 60-79.

KURKUT, E., 2008, « la pragmatique et l'implicite » in *Synergies Turquie*, Nr. 1, Université de Hacettepe-Ankara, pp. 153-159.

KRISTEVA, J., 1981, *Le langage, cet inconnu*, Paris, Seuil, coll. Point, 334 p.

LAGHOUT, M., 1995, « l'espace dialectal marocain, sa structure actuelle et son évolution récente », in *Dialectologie et sciences humaines*, Série Colloques et séminaires N° 38, Publication de la faculté des Lettres et de Sciences Humaines de Rabat, pp. 9-42.

LE BŒUF, C., 2002, *Pragmatique des communications instrumentées*, Paris, l'Harmattan, 275 p.

LEYEN, J-Ph., et Col., 1996, *Stéréotypes et cognition sociale*, Bruxelles, Mardaga, 179 p.

LEYENS, J-Ph., 1983, *Sommes-nous tous des psychologues ?* Bruxelles, Mardaga, 164 p.

LYONS, J., 1990, *Sémantique linguistique*, Traduction de J. DURAND et D. BOULONNAIS, Larousse, Langue et langage, 496 p.

MAINGUENAU. D., 1996, *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Nr. 20, Paris, Coll. Mémo, Seuil, 94 p.

MANTCHEV, K., 1998, *La linguistique*, Paris, l'Harmattan, 235p.

MARÇAIS, PH., 1977, *Esquisses grammaticales de l'arabe maghrébin*, Paris, Maisonneuve, 284 p.

MARCON, D., 1997, *La philosophie du langage en XX^e siècle*, traduit de l'italien par M. VALENSI, Paris, L'éclat, 138 p.

BALTAR, M., 1995, *La locution en discours*, Cahiers du français contemporain, Paris, ENS Editions, 269 p.

MARTINET, A., 2005, *Eléments de linguistique générale*, Paris, 4^{ème} édition, Armand Colin, 215 p.

MEJRI, S., 1997, *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications de la Faculté des Lettres, La Manouba, Tunisie, 1997, 632 p.

MEJRI, S., et ANSCOMBRE, J. C., 2011, « Figement, collocation et combinatoire libre », In *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, H. Champion, pp. 63-77.

MERMOUD, N., 2004, *On peut tous apprendre l'arabe dialectal*. Marrakech, Alwatanya, 301 p.

MESURE, S., et SAVIDAN, P., 2006, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 1328 p.

MESSAOUDI, L., 1985, *Temps et Aspect : Approche de la phrase simple en arabe écrit*, Paris, Geuthner, 232 p.

MILNER, J. C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation : Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil, 407 p.

MESSAOUDI, L., 1995, « Eléments pour une dialectologie arabe : quelques aspects linguistiques de l'arabe dialectal marocain », In *Dialectologie et sciences humaines*, Série Colloques et séminaires N° 38, Publication de la faculté des Lettres et de Sciences Humaines de Rabat, pp. 185-224.

MEUNIER, J. P., et PERAYA, D., 2010, *Introduction aux théories de la communication*, Paris, De Boeck, 395 p.

MEYER, M., 1981, « L'interrogation : présentation » in *Langue française*, Nr. 52, Paris, Larousse, pp. 3-4.

MEYER, M., 1982, *Logique, langage et argumentation*, paris, Coll. Linguistique, communication, Hachette, 142 p.

MEYER, M., 1993, *Questions de rhétorique*, Paris, Librairie générale française, le Livre de poche, Coll. Biblio, Essais, 285 p.

MOESHLER, J., 1985, *Argumentation et conversation : Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Coll. Langues et apprentissage des langues, Hatier-Crédif, 203 p.

MOESCHLER, J., 1995, « La pragmatique après Grice : contexte et pertinence », *L'information grammaticale*, Nr. 66, pp 25-31.

MOESHLER, J., et AUCHLIN, A., 1997, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, 192 p.

MOESHLER, J., et A. REBOUL, 1998, *La pragmatique aujourd'hui*, Paris, Seuil, Coll. « Points Essais », 209 p.

MOESCHLER, J., 2000, « Pragmatique : état de l'art et perspectives », *Marges linguistiques 1*, revue internet : <http://www.marges-linguistiques.com>.

MOESCLER, J., 2000, « Le Modèle des Inférences Directionnelles », in *Cahiers de linguistique française*, Nr. 22, pp 57-100.

MOESCHLER, J., 2003, « L'expression de la causalité en français », *Cahiers de Linguistique Française*, Nr. 25, pp 11-42.

MOESCHLER, J., et Col., 2006, « Le raisonnement causal : de la pragmatique du discours à la pragmatique expérimentale » *Nouveaux cahiers de linguistique française*, Nr. 27, pp 241-262.

MOESHLE, J., 2009, « Explicitation ou implicitation ? Un exemple de communication interculturelle », in D. Verbeken (éd.), *Entre sens et signification, Constitution du sens: points de vue sur l'articulation sémantique-pragmatique*, Paris, L'Harmattan, pp 231-250.

MOLINO, J., 1981, « Sur le parallélisme morpho-syntaxique », in *Langue française*, Nr. 49, pp. 77-91.

MORINET, Ch., 1995, « la comparaison en amont et en aval de la métaphore », in *Faits de langue Nr. 5: la comparaison*, pp 201-208.

MOUTAOUAKIL, A., 1982, *Réflexion sur la théorie de la signification dans la pensée linguistique arabe*, Rabat, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Thèses et mémoires, Nr. 8, 340 p.

NEVEU, F., 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 317 p.

NGO, M., et NDJICKI, G., 2009, *Discours sur les Femmes et Discours de Femmes, Une analyse ethno-sociopragmatique de l'Implicite dans quelques pièces du théâtre camerounais francophone*, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Rennes 2, France, 502 P.

OLLIVIER, B., 2007, *Les sciences de la communication, Théories et acquis*. Paris, Armand Colin, 286 p.

OLIVIER, C., 1985, *L'art et la manière : comment dans les stratégies discursives*, Thèse de 3^{ème} cycle en sciences du langage, Université de Toulouse-le-Mirail, 402 p.

OUSSIKOUM, A., 2006, « Traduction des expressions figées », In *Revue de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Beni Mellal*, Nr. 7, pp.69-84.

OUSSIKOUM, B., 2006, « Recueil de proverbes amazighs », In *Revue de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Beni Mellal*, Nr. 7, pp. 9-45.

PALMER, F. R., 1981, *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 221 p.

PARRET, H., et RUPRECHT, H. G., 1985, *Exigences et perspectives de la sémiotique*, Herndon, John Benjamins publishing company, 1023 p.

QUILLIOT-BOUVERESS, R., 1995, *Visages de Wittgenstein*, Paris, Beauchene editeur, 339p.

QUITOUT, M., 1996, *Les proverbes du Maroc : étude parémiologique*, Toulouse, EUS, 240 p.

QUITOUT, M., 2001, *parlons l'arabe dialectal marocain*, Paris, Edisud, 237 p.

REBOUL, A. et MOESCHLER, J., 1998, « Pertinence », in *Vocabulaire des sciences cognitives*, Paris, PUF, pp 305-307.

REBOUL, A., et MOESCHLER, J., 2005, *Pragmatique du discours, de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin, 213 p.

RECANATI, F., 1979, *Les énoncés performatifs*, Paris, minuit Seuil, 214 p.

RECANATI, F., 1979, *La transparence et l'énonciation, pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil, 213 p.

REICHENBACH, H., 1947, *Elements of Symbolic Logic*, New York, Macmillan et Co, 511 p.

RIVARA, R., 1995 « Pourquoi il n y a que deux relations de comparaisons », in *Faits de langues : la comparaison*, Nr. 5, pp. 19-39.

REY, A., et Col., 1977, *Le petit Robert*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, le Robert, 2172 p.

SABIA, A., 2000, *Variations Linguistiques*, Publications de la Faculté des Lettres, Oujda, Nr. 34, Série : cahiers des U.F.R. N° 1. 151 p.

SARFATI. G. E., 1997, *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 128 p.

SCHAFF, A. 1964, *Langage et connaissance*, Paris, Coll. Point, Seuil, 248 p.

SCHOTT-BOURGET, V., 1994, *Approches de la linguistique*, Paris Nathan Université, 128 p.

SEARLE, J. R., 1969, *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge University press. 212 p.

SEARLE, J. R., 1972, *Les actes de langage, essais de philosophie de langage*, Paris Herman, Collection savoir, 261 p.

SEARLE J. R., 1979, « Le sens littéral », In *Langue française*, Traduit par : F. LATRAVERSE, N°42, pp. 34-47.

SEARLE, J., 1982, *Sens et expression : études de théorie des actes de langage*, Trad. et préf. de J. PROUST, Paris, Minuit, 248 p.

SEZE, C., 1994, *Confort moderne : une nouvelle culture du bien-être*, Paris, Autrement, 216 p.

SGHIR, M., 2004, *Etude de l'expression temporelle en arabe marocain*, Thèse de doctorat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, FLSH, UFR Sciences du langage, Fes, 465 P.

SPERBER, D., et WILSON, D., 1989, *La Pertinence : Communication et cognition*, Traduit de l'anglais par A. GERSCHENFELD et D. SPERBER, Coll. Propositions, paris, minuit, 400 p.

SPERLING-BOUSCAREN, J., 1993, *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*, Paris, Ophris, 225 p.

STRAWSON, P. F., 1970, « Phrase et actes de parole », Trad. P. Gochet, in *Langages* N°17, pp.19-33.

TAIFI, M., 2001, « La parole proverbiale : Notion universelle et forme différentielle », in *A la croisée des proverbes*, Publication de la Faculté

de Lettres et des sciences Humaines Oujda, Série : Etudes et Séminaires N° 14, pp. 79-91.

TAIFI. M, 2000, *Sémantique linguistique : Références, prédication et modalité*, SFR, Publication de la faculté de Fes, Maroc, 298 p.

TAMBA, I., 2001, « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes », *Cahiers de lexicologie*, Nr. 35, pp 39-57.

TAMBA, I., 2010, « Sens figé : idiomes et proverbes » *In Le figement linguistique, la parole entravée*, J. C. ANSCOMBRE et S. MEJRI (dir), Paris/Genève, Honore Champion édition.

VIGNAUX, G., 1988, *Le discours acteur du monde : Énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys, 243 p.

YOUSSE, A., 1992, *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casablanca, Wallada, 486 p.

YOUSSE, A., 1995, « Sémiologie culturelle des structures figées », *In Dialectologie et sciences humaines*, Série Colloques et séminaires N° 38, Publication de la faculté des Lettres et de Sciences Humaines de Rabat, pp. 161-184.

YVES RACCAH, P., 2005, *Signe, Langues et Cognition*, Paris, l'Harmattan, 209 p.

ZUFFEREY, S., 2007, « Une analyse des connecteurs pragmatiques fondée sur la théorie de la pertinence et son application au TALN », *In Cahier de Linguistique générale*, Nr.25, pp. 257-272.

BIBLIOGRAPHIE ARABE

الهاشمي أحمد، 2000، *جواهر البلاغة في المعاني م البيان و البديع*، بيروت، المكتبة العصرية، 405 ص .

AL-HACHIMI, A., 2000, *žawāhiru lbalāga: fi lmaēāni wa lbayāni wa lbadīe*, Beyrou, Almaktaba alaasrya. 405 p.

علي الجارم و أمين مصطفى، 1979، *البلاغة الواضحة*، دار المعارف، 302 ص.

AL-JARIME, A., et AMINE, M., 1979, *ʔalbalāga Lwādiha*, Beyrou, daar lmaarif. 302 p.

عبد القاهر الجرجاني، *أسرار البلاغة في علم البيان*، بيروت، دار المعرفة.

Al-JURJANI, A., *ʔasrār lbalāga fi eilmi lbayān*, Dar lmaarifa.

عبد القاهر الجرجاني، *دلائل الإعجاز في علم المعاني*، بيروت، دار المعرفة.

Al-JURJANI, A., *dalāʔilu ʔalʔiježāz fi eilmi lmaēāni*, Beyrou, Dar lmaarifa.

محمد بن العربي الهلالي اليعقوبي، 1991، *بواقيت المشتري من جواهر الأخصري*، الرباط، المعارف لجديدة، 166 ص.

BNOU LAARABY ALHYLALY ALYAAKOUBI, M., 1991, *yuaqītu lmuštari min žawhari lʔaxdari*, Rabat, Almaarif Aljadida, 166 p.

هشام لمغاري، 2008، *زين الكلام*، الرباط، طوب بريس، 292 ص

LAMGHARI, H., 2008, *zin lkam*, Rabat, Top Presse, 292 p.